



Centre Thucydide

Analyse et recherche en relations internationales

Cahier Thucydide n°9

**Analyse, interprétation et conséquences
des évènements militaires en Géorgie
(août 2008)**

Rapport de recherche – Mars 2010

Cahiers Thucydide

Les textes mis en ligne dans le cadre des Cahiers Thucydide sont exclusivement diffusés sous cette forme. Ils ne font pas l'objet d'une publication papier parallèle. La série rassemble des études et recherches de caractère académique réalisées dans le cadre du Centre Thucydide depuis plusieurs années. Elle est appelée à être régulièrement enrichie de nouvelles études et recherches. Il s'agit pour une part de monographies rédigées par des membres du Centre, mémoires de Master ou thèses de Doctorat, pour une autre part d'Actes de colloques, enfin de Rapports de recherche réalisés pour des institutions publiques.

Les Cahiers Thucydide n'obéissent pas à une périodicité particulière. Sont mis en ligne les travaux qui en sont jugés dignes après leur rédaction et leur évaluation. Leur numérotation suit un ordre chronologique. Les analyses qui y figurent et les opinions qui y sont émises sont celles de leurs auteurs, et le Centre Thucydide n'en assume pas nécessairement la responsabilité. Ils sont librement ouverts à la consultation des utilisateurs du site « afri-ct.org ». Le Centre Thucydide remercie ceux qui les citent, quelle qu'en soit la forme, de mentionner leur source, avec la référence aux Cahiers et leur numéro d'ordre.

Liste des Cahiers Thucydide

n°1 : L'instrumentalisation politique de la famine au Niger, 2004-2005

n°2 : Doctrine du maintien de la Paix des Nations Unies : conditions de réussite des opérations de maintien de la paix

n°3 : La Convention d'Ottawa, dix ans après

n°4 : Christian Zionism and its Strategic Consequences for the United States, Israel and the Palestinians (en anglais)

n°5 : La géopolitique de l'Arctique face au réchauffement climatique

n°6 : Richesse énergétique et stabilité dans les pays en développement, de Port-Harcourt à Kashagan

n°7 : Les Etats-Unis et « l'axe du mal » : étude d'une rhétorique des relations internationales

n°8 : Stratégies gouvernementales pour le développement du nucléaire civil : pratiques françaises et américaines

n°9 : Analyse, interprétation et conséquences des événements militaires en Géorgie (août 2008)

Le **Centre Thucydide – Analyse et recherche en relations internationales** a été créé en 1999, dans le cadre de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2). Le Centre est généraliste et se consacre aux relations internationales dans leurs diverses dimensions, ce qui se traduit par la publication, depuis 2000, de l'Annuaire Français de Relations Internationales, publié chaque année aux éditions Bruylant. Il organise, seul ou en partenariat, des colloques et conférences en France ou à l'étranger et conduit des projets de recherche académique ou appliqués qui donnent lieu à publication ou à diffusion restreinte.

Il comporte une équipe d'une vingtaine de chercheurs, doctorants ou docteurs. Il est équipe d'accueil pour le Master Relations internationales de l'Université et pour les doctorants de l'Ecole doctorale Droit international, Droit européen, Relations internationales et Droit comparé. Il est dirigé depuis sa fondation par le professeur Serge Sur.

Il doit son nom à l'historien grec Thucydide (v. 460 av. JC / v. 400 av. JC), auteur de La Guerre du Péloponnèse (431 av. JC / 404 av. JC), considéré comme l'un des fondateurs de l'histoire mais aussi de l'étude rationnelle des relations internationales. Il est l'un des maîtres de la géopolitique comme de l'analyse des conflits et de la compétition pour la puissance entre entités politiques. Thucydide traite également des institutions publiques et met en débat les questions de la guerre et de la paix, des alliances, de la décision politique, en illustrant ce qui relève de l'action humaine, calculs, stratégies, valeurs, et les facteurs objectifs qui la conditionnent et en orientent les résultats. Humaniste et réaliste, sa pensée est pleinement moderne.

Adresse postale

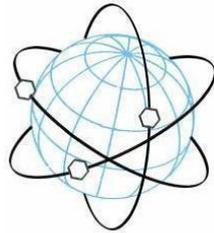
Centre Thucydide - Analyse et recherche en relations internationales

Université Panthéon-Assas (Paris II)

Bureau 219

12, place du Panthéon - 75005 Paris

Site internet : www.afri-ct.org

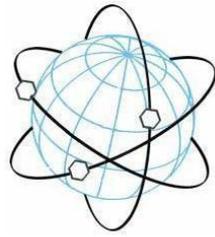


Centre Thucydide

Analyse et recherche en relations internationales

**Analyse, interprétation et conséquences
des événements militaires en Géorgie (août 2008)**

Mars 2010



Centre Thucydide

Analyse et recherche en relations internationales

Ce rapport a été réalisé, sous la direction de Serge Sur, directeur du Centre Thucydide – Analyse et recherche en relations internationales de l'Université Paris Panthéon-Assas, par une équipe de chercheurs associés du Centre Thucydide :

- **Professeur Serge Sur**
- **Professeur Frédéric Ramel**
- **Général (2S) Patrice Sartre**
- **Annie Jafalian**
- **Frédéric de Fornel**
- **Baptiste Chatré**
- **Stéphane Delory**

1. INTRODUCTION	8
2. ORIGINES ET DEROULEMENT DU CONFLIT	8
2.1. L'état des lieux avant le déclenchement du conflit	8
2.1.1. Le contexte historique : avant 2008.....	8
2.1.1.1. Un conflit né avec l'URSS	8
2.1.1.2. De la Perestroïka à 2004 : un conflit stabilisé depuis la guerre de 1991	9
2.1.1.3. L'arrivée au pouvoir de Saakachvili en 2004	13
2.1.1.3.1. Une politique géorgienne maladroite et peu stratégique	13
2.1.1.3.2. Une rivalité qui devient insoluble	14
2.1.2. Les facteurs aggravants du conflit identitaire	15
2.1.2.1. Le facteur Russie	15
2.1.2.2. Le facteur énergétique	16
2.1.2.3. Le contexte socio-économique : l'importance de la criminalité	17
2.2. Les contextes d'émergence du conflit au cours de l'année 2008.....	18
2.2.1. L'indépendance du Kosovo et la question du droit international	18
2.2.2. Le Sommet de l'OTAN	19
2.2.3. Un rapprochement entre la Russie et les républiques sécessionnistes	19
2.2.4. La perception géorgienne biaisée du conflit en Ossétie du Sud et du rôle de la Russie	20
2.2.5. L'escalade des tensions en Abkhazie	21
3. LES FORCES EN PRESENCE	22
3.1. Le traité sur les Forces Conventionnelles en Europe (FCE)	22
3.2. Les forces russes	23
3.2.1. Les forces russes au nord du Caucase	24
3.2.1.1. Le District militaire du nord-Caucase (SKVO)	24
3.2.1.2. La 58ème Armée	24
3.2.1.3. La 4ème armée aérienne	25
3.2.2. La flotte de la mer Noire	25
3.2.3. Les troupes de montagne.....	26
3.2.4. Les forces russes transcaucasiennes	26
3.2.4.1. Les forces russes en Abkhazie	27
3.2.4.2. Les forces russes en Ossétie du sud	27
3.2.4.3. Les forces russes en Arménie	27
3.3. Les forces géorgiennes	27
3.3.1. Les forces armées géorgiennes	28
3.3.2. Les programmes de soutien américains.....	28
3.3.3. L'aide israélienne	29
3.3.4. L'aide des autres pays anciennement communistes	30
3.3.5. L'aide turque	30
3.3.6. Les forces géorgiennes en Ossétie du sud	30
3.4. Les forces abkhazes	30

3.5. Les forces nord-ossètes	31
3.6. Les forces sud-ossètes	31
3.7. Les forces de maintien de la paix de la CEI.....	31
3.7.1. En Ossétie du sud	31
3.7.2. En Abkhazie	32
3.8. Le rapport des forces engagées	32
3.8.1. Les rapports de forces stratégiques	32
3.8.2. Le rapport des forces de théâtre.....	34
3.8.3. Les rapports de forces tactiques	34
3.8.3.1. En Ossétie du sud	35
3.8.3.2. En Abkhazie	35
3.8.4. Dynamique de l'évolution du rapport de forces tactiques	35
4. LES MODELES CONFLICTUELS MIS EN ŒUVRE.....	36
4.1. Les modèles opératifs.....	36
4.1.1. Le modèle opératif dissymétrique géorgien : un choix présomptueux	36
4.1.2. Le modèle opératif russe : imposé par l'adversaire géorgien, mais bienvenu.....	39
4.1.3. Les modèles opératifs en mer Noire	40
4.2. Les modèles tactiques	40
4.2.1. Le modèle tactique géorgien : une confiance excessive dans l'artillerie	40
4.2.2. Le modèle tactique russe : le poids de la puissance	40
4.2.3. Réflexions sur valeur comparée des troupes géorgiennes et russes	41
4.2.4. Retour d'expérience en termes d'équipements de combat	41
4.3. Les actions militaires en Géorgie et le droit des conflits armés.....	41
4.4. La guerre cybernétique.....	44
4.4.1. Les attaques	44
4.4.1.1. Nature des attaques.....	44
4.4.1.2. Effet des attaques	45
4.4.2. Les parades.....	45
4.4.3. Leçons de la cyber-guerre en Géorgie.....	46
4.4.3.1. Des effets pour le moment circonscrits	46
4.4.3.2. Un échec occidental	46
4.4.3.3. Une guerre centralisée	47
4.4.3.4. ... ou une cyber-guerre asymétrique ?	47
4.4.3.5. Une nécessaire réflexion stratégique.....	49
5. LE CESSEZ-LE-FEU	50
5.1. L'accord de cessez-le-feu	50
5.2. Les critiques sur le manque de clarté de l'accord.....	52
5.3. L'application de l'accord de cessez-le-feu	53
5.4. La signification du cessez-le-feu.....	55
6. MOTIVATIONS ET OBJECTIFS	56

6.1. Géorgie : une réintégration de l'Ossétie du Sud par la force ?	57
6.1.1. Les objectifs officiels : faire face à « l'agression russe »	58
6.1.1.1. Assurer la sécurité des populations civiles.....	59
6.1.1.2. Neutraliser les capacités de feu ennemies.....	60
6.1.1.3. Arrêter les mouvements de troupes russes via le tunnel de Roki.....	60
6.1.2. Les contestations politiques : la « fuite en avant » de Saakachvili	61
6.1.2.1. Rétablir « l'ordre constitutionnel »	62
6.1.2.2. Prendre le contrôle de Tskhinvali et démettre le régime séparatiste.....	62
6.1.2.3. Consolider le pouvoir contesté de Saakachvili.....	63
6.1.3. Les finalités stratégiques.....	64
6.1.3.1. Transformer le conflit osséto-géorgien en conflit russo-géorgien.....	64
6.1.3.2. Discréditer la Russie en tant que force de maintien de la paix.....	65
6.1.3.3. Réviser le rôle de la Russie dans le processus de médiation du conflit	66
6.1.3.4. Internationaliser le règlement du conflit en impliquant les États-Unis et l'UE.....	66
6.2. Russie : un piège tendu à la Géorgie ?	67
6.2.1. Les fondements de l'opération russe : l'imposition de la paix.....	68
6.2.1.1. La protection des forces russes de maintien de la paix.....	69
6.2.1.2. La défense des 'citoyens' russes et de la population civile ossète.....	69
6.2.1.3. La prévention d'un 'désastre humanitaire'	71
6.2.2. L'opportunité d'une expédition punitive en Géorgie.....	71
6.2.2.1. La désorganisation de l'agresseur	72
6.2.2.2. La chute du président Saakachvili ?	72
6.2.2.3. La consolidation de la présence russe.....	74
6.2.3. La « guerre des cinq jours » : « le 11 septembre » de la Russie.....	75
6.2.3.1. L'espace post-soviétique : une zone d'« intérêts particuliers » pour la Russie	75
6.2.3.2. Un avertissement à l'Occident (États-Unis, l'OTAN)	76
6.2.3.3. Le retour de la « puissance russe » sur la scène internationale	77
6.3. Les modèles stratégiques	78
6.3.1. La stratégie russe : y a-t-il eu un piège russe en Ossétie du sud ?	78
6.3.2. La stratégie géorgienne.....	79
6.3.3. La stratégie américaine appuyée sur l'OTAN : des promesses inconsidérées ?.....	79
6.3.4. Les stratégies maritimes	80
6.3.5. Les stratégies internationales	80
7. LES MODELISATIONS POLITIQUES.....	82
7.1. Un modèle appliqué à la zone caucasienne : les « conflits non négociables ».....	82
7.1.1. Propriétés générales	83
7.1.2. Les bénéfices du « deadlock ».....	83
7.2. Un modèle applicable au cas d'espèce : la relation globalisation/autodétermination	83
7.3. Pour un autre modèle : les « formes politiques » dans l'aire postsoviétique	85
7.3.1. Une morphologie géorgienne carencée.....	85
7.3.2. Un espace postsoviétique pénétré	87
8. LES IMPLICATIONS REGIONALES EN MATIERE ENERGETIQUE	88
8.1. La Géorgie : le « pivot » énergétique de l'axe Est-Ouest.....	89
8.1.1. Un corridor de transport de gaz et de pétrole	89
8.1.2. Une contribution à la sécurité énergétique de l'Occident	91
8.1.3. Un obstacle à la position dominante de la Russie.....	93
8.2. Août 2008 : vers une consolidation de l'axe Nord-Sud ?	95

8.2.1. La perturbation des flux de gaz et de pétrole en Géorgie.....	95
8.2.2. Le développement de l'influence russe dans le Caucase du Sud	96
Pays transit / destinataires.....	98
8.2.3. Le soutien continu de l'Occident au corridor énergétique caucasien	98
9. UNION EUROPEENNE, OTAN ET ETATS-UNIS.....	100
9.1. L'Union européenne et le conflit russo-géorgien d'août 2008	100
9.1.1. L'action de l'Union européenne à la veille du conflit russo-géorgien	101
9.1.2. L'Union Européenne face au déclenchement du conflit	103
9.1.2. La médiation de l'Union européenne dans le conflit	105
9.1.3. Le Conseil du 1 ^{er} septembre et la mise en œuvre du plan Sarkozy-Medvedev	109
9.1.4. L'accord de Moscou du 8 septembre	111
9.1.5. Les négociations PCA-II et l'avenir des relations entre l'Union Européenne et la Russie	113
9.1.4. L'Union européenne et le règlement ultérieur du conflit.....	115
9.1.6. Conclusion	118
9.2. L'OTAN et les Etats-Unis	119
9.2.1. Politiques et intérêts américains en Géorgie	119
9.2.2. Le rôle de la Géorgie en tant que région de transit énergétique de la Caspienne vers les marchés occidentaux.....	120
9.2.3. Intérêts militaires et stratégiques américains en Géorgie	121
9.2.4. Le modèle démocratique géorgien : relais de la politique américaine dans la région de la mer noire élargie.....	123
9.2.5. La réponse américaine à la guerre entre la Russie et la Géorgie en août 2008.....	124
9.2.6. La remise à zéro de la relation Etats-Unis-Russie.....	125
9.2.7. Le soutien américain à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Géorgie ...	126
9.2.8. L'élargissement de l'OTAN et la coopération OTAN-Russie sont-ils compatibles ? La coopération OTAN-Russie sans sacrifice de l'élargissement	128
9.2.9. Conclusion	130
10. LE LIVRE BLANC DE 2008 A L'EPREUVE DE LA GUERRE EN GEORGIE.....	131
10.1. Une claire vision de la stature russe, mais qui laisse peu de place au Caucase	131
10.2. Une place pour la France bien illustrée par sa gestion de la crise géorgienne	132
10.3. L'ambition européenne – et ses limites - bien illustrées par le rôle de la présidence française dans la crise géorgienne.....	132
10.4. Une place pour l'OTAN non confirmée par la guerre en Géorgie	133
10.5. Une place opportune aux aspects cybernétiques des crises.....	133
10.6. Un multilatéralisme dont la circonspection a été justifiée en Géorgie.....	134
ANNEXE : LE DEROULEMENT DE LA GUERRE D'AOUT 2008.....	135
Les actions militaires dans le Caucase en juillet 2008	135
La mise en place et les combats	136
Mercredi 6 août	136
Jeudi 7 août	137
Vendredi 8 août.....	137
Samedi 9 août	138
Dimanche 10 août	139
Lundi 11 août	139
Mardi 12 août.....	140
Bilan du conflit	140
Les victimes et destructions civiles	140

Victimes civiles	141
Destructions civiles	141
Déplacés	141
Les pertes militaires	141
Pertes militaires pour la Géorgie	141
Pertes militaires pour la Russie et les séparatistes	142
BIBLIOGRAPHIE.....	143

1. Introduction

L'objet de l'étude est d'analyser le conflit entre la Géorgie et la Russie du mois d'août 2008 et ses suites diplomatiques. Elle s'attache aux origines et au déroulement du conflit, aux motivations et objectifs des belligérants. Elle tente de modéliser ce conflit par comparaison avec des conflits antérieurs. Elle s'intéresse aux positions et comportements des Etats-Unis, de l'OTAN et de l'UE, ainsi qu'aux implications régionales du conflit, en termes de sécurité, en termes économiques et dans leur dimension maritime.

2. Origines et déroulement du conflit

2.1. L'état des lieux avant le déclenchement du conflit

2.1.1. Le contexte historique : avant 2008

2.1.1.1. Un conflit né avec l'URSS

L'Ossétie, devenue russe au début du XIXe siècle sans résister à l'envahisseur, est constellée de lignes de fractures : coupée en deux par la chaîne du Caucase (sommets culminant à plus de 4000m d'altitude), elle est scindée administrativement selon un axe Nord-Sud ; elle est également traversée par la fameuse route militaire géorgienne, encore appelée route 'du Caucase', qui va de Vladikavkaz (capitale de l'Ossétie du Nord) à Tbilissi en passant par le tunnel de Roki et qui la divise selon un axe Est-Ouest. L'Ossétie est en effet, historiquement, un lieu stratégique dans le franchissement de la barrière du Caucase central, le col de la Croix (2395m) constituant, pendant longtemps, l'un des seuls points de passage praticables de l'ensemble de la chaîne.

Cette situation géographique particulière explique en partie pourquoi l'Ossétie est partagée au sein de l'URSS dès 1922 entre deux Républiques socialistes soviétiques (RSS) : le Nord à la RSS de Russie, le Sud à la RSS de Géorgie. Staline, originaire de Gori, à quelques kilomètres de Tskhinvali, entend par là, comme ailleurs dans l'URSS, diviser les peuples afin de les assujettir, politique qui s'est répétée à l'envi dans le Nord-Caucase avec, par exemple, la création *ex nihilo* des républiques binationales de Kabardino-Balkarie et de Karachaevo-Tcherkassie.

L'intégration de l'Ossétie du Sud à la RSS de Géorgie ne s'est pas faite sans heurts : des velléités indépendantistes ossètes ont, à l'époque, débouché sur des combats durement réprimés par les autorités géorgiennes. L'Ossétie du Sud est intégrée en tant que région autonome (Oblast), statut lui permettant notamment l'utilisation de la langue ossète. L'Ossétie du Nord, quant à elle, devient région autonome en 1924, puis république socialiste soviétique autonome en 1936¹.

Aujourd'hui, l'Ossétie compte 630 000 habitants au Nord, dont 50% d'Ossètes, et entre 50 et 100 000 habitants au Sud, dont 65% d'Ossètes². Les Ossètes sont d'origine indo-européenne,

¹ Monier Claude, « La question ossète », *Défense nationale*, n°1, 1994, pp.165-168.

² Officiellement 70 000.

majoritairement chrétiens orthodoxes, et minoritairement musulmans. Aujourd'hui, l'Ossétie du Sud est donc multiethnique, même si on ne peut à proprement parler de cohabitation entre Ossètes et Géorgiens, malgré l'enchevêtrement de leurs villages. Il s'agit plutôt de 'ghettos' qui s'évitent totalement et qui fonctionnent parallèlement les uns aux autres, sans contacts mutuels³. Il existe ainsi clairement identifiés des villages géorgiens d'un côté et des villages ossètes de l'autre.

2.1.1.2. De la Perestroïka à 2004 : un conflit stabilisé depuis la guerre de 1991

Au milieu des années 1980, profitant du mouvement de réforme interne à l'URSS (*Perestroïka*) et craignant une géorgianisation accrue de leur région, les autorités ossètes tentent d'obtenir davantage d'autonomie de la part de Tbilissi. Ainsi, le rêve d'une réunification avec l'Ossétie du Nord refait surface sous couvert d'une revendication du statut de République autonome fin 1989 : Zviad Gamsakhourdia, le leader géorgien de l'indépendance, et ses partisans marchent sur Tskhinvali, où l'on décompte alors les premières victimes. La radicalisation du chef du Soviet suprême géorgien est à l'origine d'une grave escalade des tensions dont les conséquences se révéleront durables, en conduisant à la guerre du printemps 1991⁴.

Dès lors, les autorités géorgiennes se radicalisent, en tentant d'imposer le géorgien comme unique langue officielle puis, à l'été 1990, en interdisant les partis régionaux. En représailles, les autorités ossètes proclament l'Ossétie du Sud République démocratique souveraine au sein de l'URSS, le 20 septembre 1990. Des élections distinctes de celles géorgiennes ont lieu en décembre 1990 et, le 11 décembre 1990, le gouvernement nationaliste de Gamsakhourdia (vainqueur des élections législatives du 28 octobre 1990 puis élu président de la Géorgie en mars 1991), en réponse, supprime tout statut d'autonomie à l'Ossétie du Sud au sein de la RSS de Géorgie. En décembre 1990, les autorités géorgiennes instaurent un blocus de l'Ossétie du Sud.

Ce différend dégénère ensuite en conflit ouvert en janvier 1991, avec son lot d'atrocités commises de part et d'autre et ses traumatismes durables pour les populations⁵. On dénombre notamment des milliers de morts et des dizaines de milliers de réfugiés (vers l'Ossétie du Nord essentiellement)⁶. Gamsakhourdia chassé du pouvoir, l'élection d'Edouard Chevardnadze à la présidence géorgienne, en mars 1992, permet d'apaiser les tensions et, en juin 1992, un cessez-le-feu est signé sous l'égide de Moscou (accords de Dagomys) qui s'accompagne de la mise en place, le 6 novembre 1992, d'une force de maintien de la paix de la Communauté des Etats indépendants, nommée Forces conjointes de maintien de la paix (JPKF en anglais), constituée de Nord-Ossètes (en fait des Sud-Ossètes dirigés par des Nord-Ossètes, au nombre de 300), de Géorgiens (300) et de Russes (530), puis complétée par des observateurs de l'OSCE (à partir de 1993), disposant chacune d'un secteur

³ Jégo Marie et alli. « Autopsie d'un conflit », *Le Monde*, 31 août 2008, pp.11-14.

⁴ German Tracey C., « Le conflit en Ossétie du Sud : la Géorgie contre la Russie », *Politique étrangère*, n°1, 2006, pp.51-64.

⁵ Surtout le fait des Géorgiens à Tskhinvali, cf. Serrano Silvia, *Géorgie. Sortie d'empire*, Editions du CNRS, Paris, 2007, 338p., p.105.

⁶ Nichol Jim, « Russia-Georgia conflict in August 2008: context and implications for U.S. interests », *Congressional Research Service*, 3 mars 2009, <http://www.fas.org/sgp/crs/row/RL34618.pdf>

géographique⁷. Sera ensuite créée une Commission mixte de contrôle (JCC en anglais) pour le règlement du conflit avec implication de la Russie, de la Géorgie, de l'Ossétie du Nord et de l'Ossétie du Sud mais aussi de l'OSCE⁸, cette dernière ayant établi une mission permanente en Géorgie le 6 novembre 1992. La zone de sécurité de cette force est établie dans un rayon de 15km autour de Tskhinvali et le long de la frontière avec la Géorgie (sur une zone de 7km de part et d'autre).

La constitution géorgienne de 1995 a malgré tout confirmé la suppression du statut de région autonome accordé à l'Ossétie du Sud⁹. Depuis lors, on peut constater une certaine stabilité des différents acteurs impliqués le long des lignes de conflit déterminées en 1997, au moment du lancement, à Moscou, des négociations sur le futur statut de la région (cf. La partie 7.1. sur la modélisation), d'où le vocable de conflit 'gelé'.

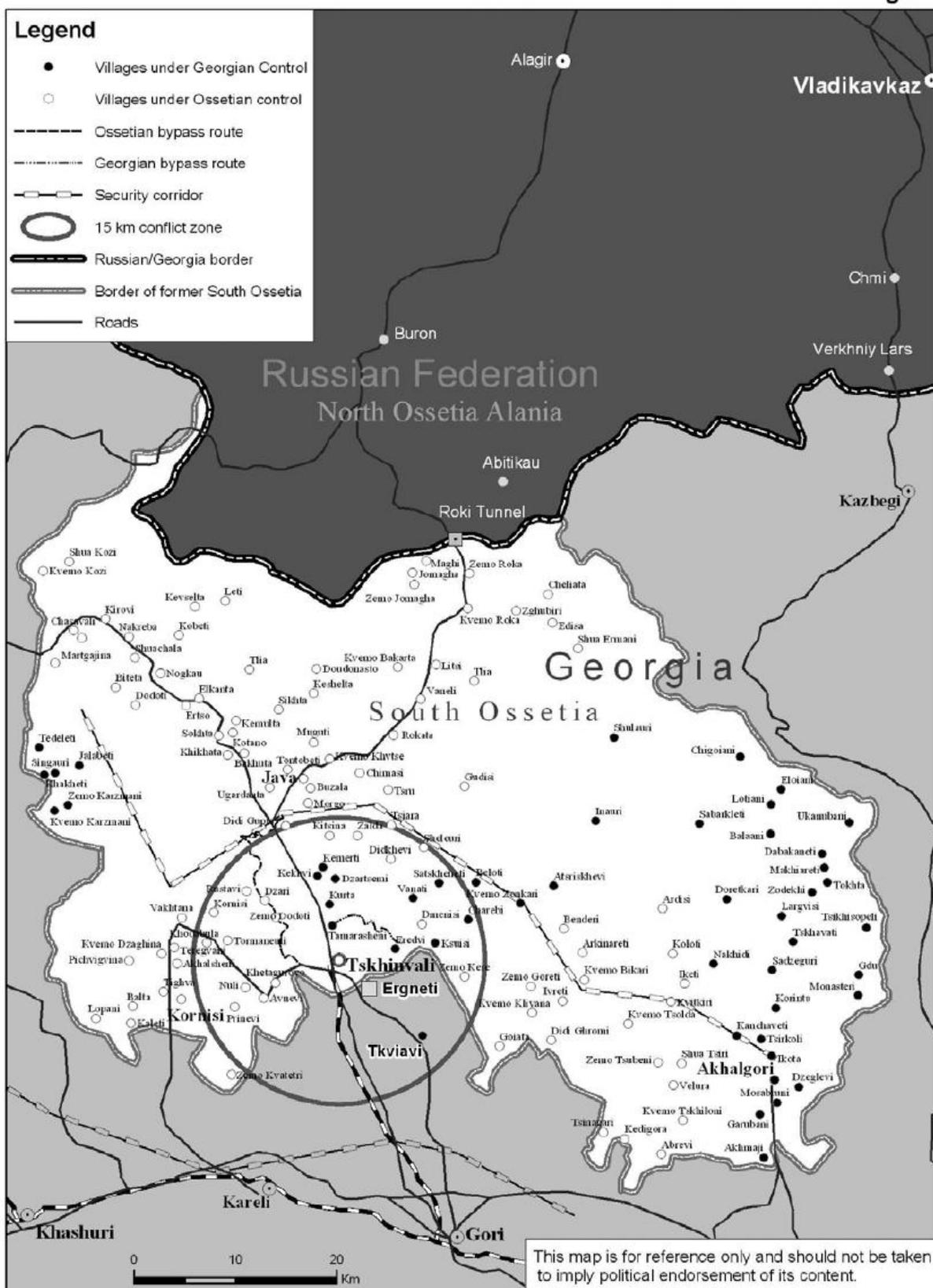
On ne peut véritablement parler d'accalmie depuis 1997, avant ce qu'on appellerait une reprise des hostilités en 2004. En effet, le changement de politique étrangère russe de la fin des années 1990 marque un tournant dans le Caucase : la Russie veut à nouveau s'imposer dans son étranger proche et s'oppose à toute occidentalisation de la région, alors même que la Géorgie se rapproche des institutions occidentales. Dès l'arrivée de V. Poutine au pouvoir en 1999, la Russie a renforcé ses liens avec l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie, mettant même en place la politique de 'passeportisation' dès 2002 : dès lors la Russie soutient ouvertement les séparatistes, alternant embargo sur les produits géorgiens pour faire pression sur Tbilissi et soutien militaire aux milices caucasiennes. Il est donc évident qu'avant même l'arrivée de Saakachvili au pouvoir à Tbilissi, la Russie avait, de son côté, tout mis en œuvre pour maintenir le statu quo déstabilisant dans la zone. Le changement de président en Géorgie va toutefois ajouter une dimension supplémentaire à cette dégradation.

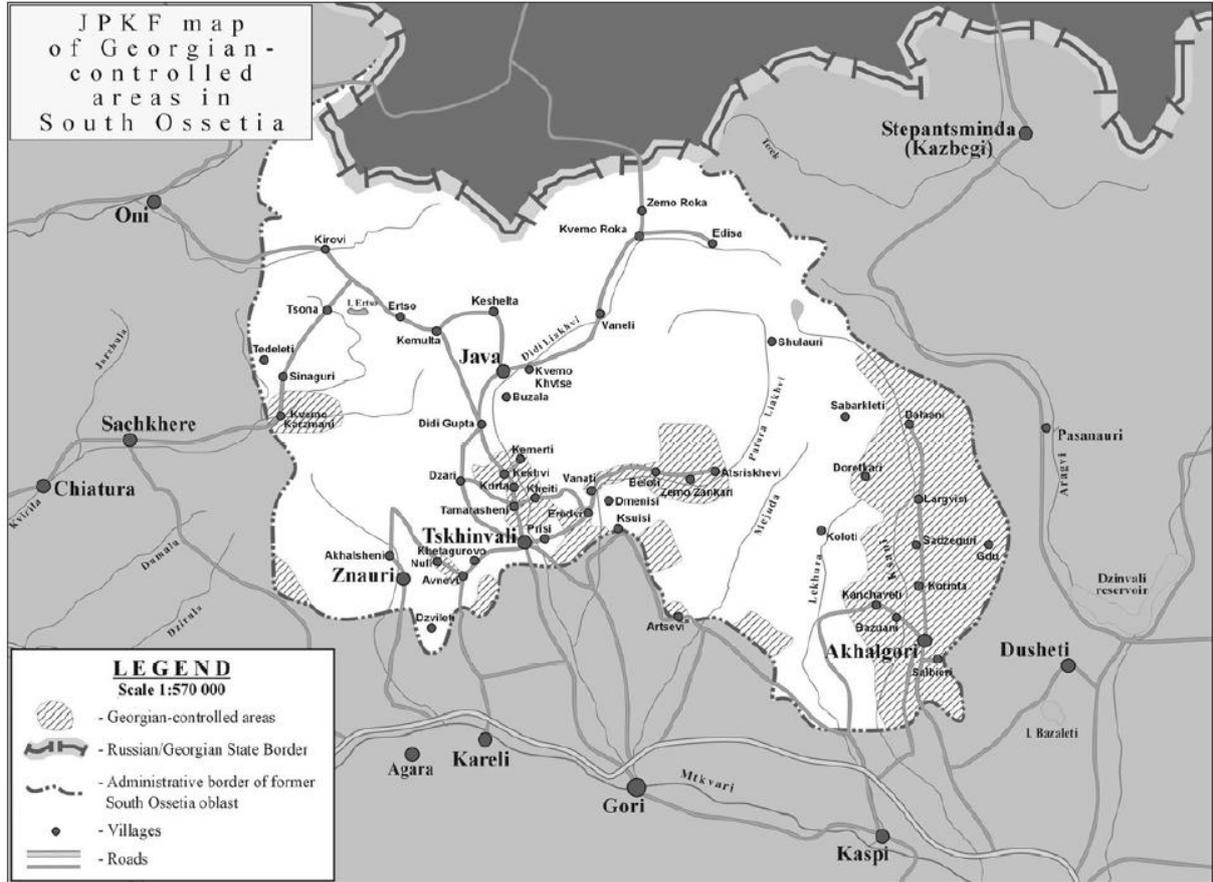
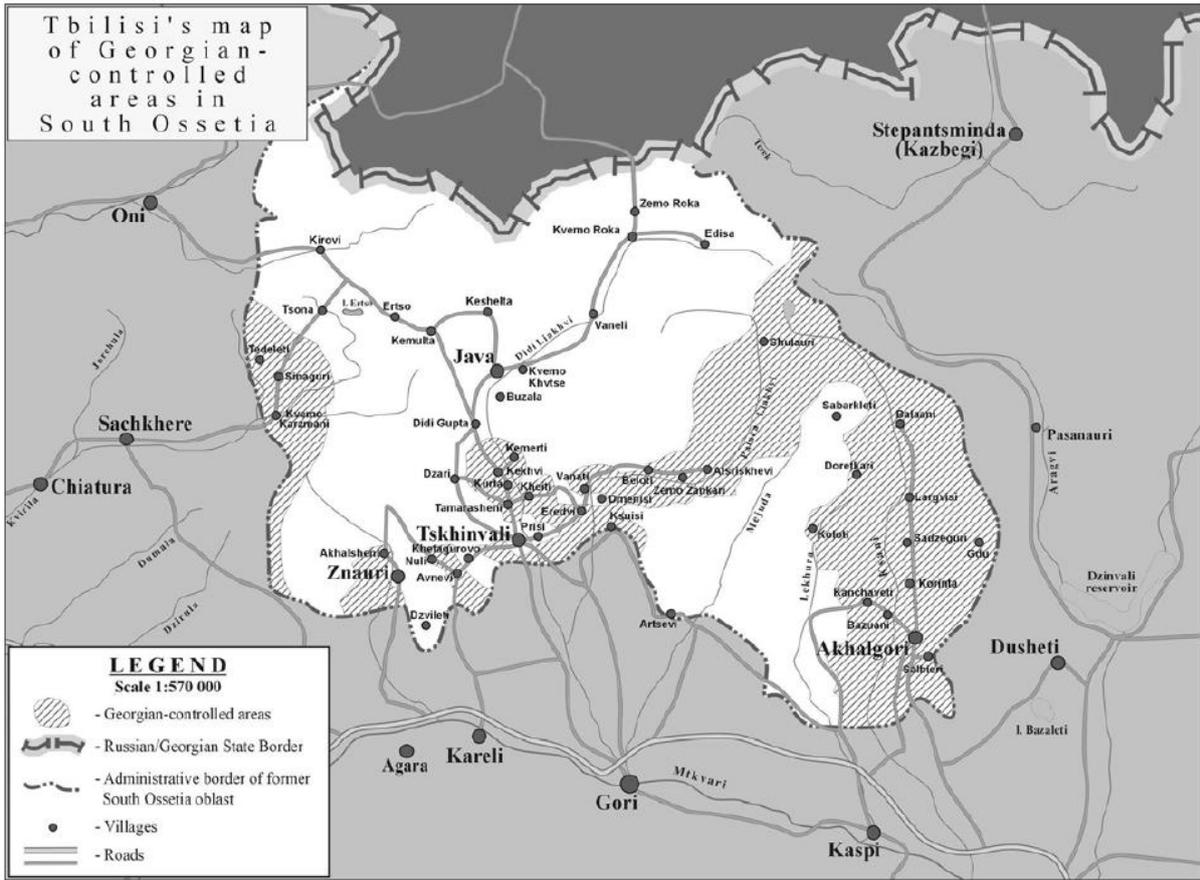
⁷ Chiffres cités par Jim Nichol, « Russia-Georgia conflict in August 2008: context and implications for U.S. interests », *Congressional Research Service*, 3 mars 2009, <http://www.fas.org/sgp/crs/row/RL34618.pdf>. Le Rapport de la mission d'enquête internationale indépendante sur le conflit en Géorgie évoque, quant à lui, d'un bataillon de maximum 500 soldats répartis entre les trois parties et commandés par un officier russe, cf. INDEPENDANT INTERNATIONAL FACT FINDING MISSION (2009), Rapport demandé par la Décision du Conseil des ministres de l'UE 2008/901/CFSP du 2 décembre 2008 – Volume I, p. 14.

⁸ Nichol Jim, « Russia-Georgia conflict in August 2008: context and implications for U.S. interests », *Congressional Research Service*, 3 mars 2009, <http://www.fas.org/sgp/crs/row/RL34618.pdf>

⁹ Son article 1 précise ainsi que « Georgia shall be an independent, unified and indivisible state, as confirmed by the Referendum of 31 March 1991, held throughout the territory of the country, including the Autonomous Soviet Socialist Republic of Abkhazia and the Former Autonomous Region of South Ossetia and by the Act of Restoration of the State Independence of Georgia of 9 April 1991. » (cf. http://www.parliament.ge/files/68_1944_951190_CONSTIT_27_12.06.pdf)

South Ossetia Region





2.1.1.3. L'arrivée au pouvoir de Saakachvili en 2004

Depuis 2004 et l'élection du Président géorgien Mikheil Saakachvili, sur un programme notamment marqué par la promesse du retour des républiques géorgiennes rebelles dans le giron de Tbilissi (Adjarie, Abkhazie et Ossétie du Sud) et donc sur une révision du *statu quo* qui prévaut depuis le cessez-le-feu de juin 1992, les tensions se sont accrues. Ainsi, les contrôles aux frontières et l'envoi de personnels de sécurité supplémentaires dans la région se sont notamment renforcés. Si l'Adjarie est revenue dans le giron de Tbilissi, l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie ne cessent d'être au centre des tensions russo-géorgiennes, alimentées par le démantèlement des bases militaires russes encore présentes en Géorgie et la question du transit énergétique (la Géorgie soutenant le BTC).

2.1.1.3.1. Une politique géorgienne maladroite et peu stratégique

Les hostilités reprennent en effet à l'été 2004, Saakachvili cherchant à fermer le marché de contrebande des environs de Tskhinvali (Ergneti), déclenchant de nouvelles escarmouches. Cette décision s'est soldée par un échec¹⁰. En effet, si la série de postes de contrôle installés autour de l'Ossétie a considérablement amoindri le développement des activités criminelles, l'efficacité de ces mesures a contribué à aggraver les tensions sur le terrain en empêchant les élites locales de développer leur emprise sur la région, et en excluant toute consultation des militaires russes présents sur le terrain¹¹. Cette reprise, par la force, est symbolique de l'état d'esprit des nouvelles autorités géorgiennes sur la question, suscitant tensions et inquiétudes à Moscou. La stratégie utilisée en Adjarie consistant à dresser la population contre ses élites ne fonctionne pas en Ossétie.

La capture de soldats géorgiens par des milices ossètes rendue possible par la passivité des forces russes en juillet 2004 a définitivement relancé un conflit larvé en mettant clairement aux prises la Géorgie et la Russie, chacun se renvoyant la responsabilité d'une dégradation de la situation régionale. Saakachvili devient alors plus virulent à l'égard de la Russie, pensant déjà, à cette époque, jouir du soutien occidental et notamment de celui des Etats-Unis¹². Cette période instable se conclut malgré tout, et une nouvelle fois, par la signature d'un cessez-le-feu, le 13 août 2004, alors que le risque de conflit ouvert était très aigu.

L'accroissement des capacités militaires géorgiennes depuis lors n'a cessé d'alimenter le risque d'éclatement d'un conflit. En effet, d'après le *SIPRI Yearbook*, les dépenses militaires géorgiennes sont passées de 58 en 2004 à 592 millions de USD en 2007, soit un accroissement de plus de 900% en 4 ans¹³. Depuis 2004, Saakachvili prépare en effet son

¹⁰ cf. Kalika Arnaud, Razoux Pierre, « Vers une nouvelle guerre dans le Caucase ? », *Défense nationale*, n°11, 2004, pp.66-74 ; Gordadzé Thorniké, « Grandes manœuvres en Géorgie », *Politique internationale*, n°114, 2006-2007, pp.209-226.

¹¹ German Tracey C., « Le conflit en Ossétie du Sud : la Géorgie contre la Russie », *Politique étrangère*, n°1, 2006, pp.51-64.

¹² Id.

¹³ SIPRI, *SIPRI Yearbook*, Oxford University Press, New York, 604p., p.187. Le chiffre de 583 millions d'USD pour 2007 est avancé par l'IISS de Londres, cf. IISS, *The military balance 2008*, Routledge, Londres, 496p., p.176.

pays à l'option de ramener par la force l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud¹⁴, afin de compléter des moyens diplomatiques devenus inopérants. Pourtant, sur le terrain, les tensions de l'été 2004 poussent les Géorgiens à retirer une grande partie de leurs forces présentes sous la forme de contingents de maintien de la paix à la fin de 2004. Ainsi, en avril 2005, le contingent géorgien ne comptait plus que 25 soldats¹⁵. Mais certains changements à la tête du ministère de la Défense laissent planer la possibilité d'une radicalisation du différend, avec l'arrivée, en décembre 2004, d'un partisan d'une ligne dure vis-à-vis des républiques sécessionnistes, Irakli Okruashvili. Et en effet, fin 2005, la région s'est à nouveau fortement remilitarisée¹⁶, Saakachvili n'entendant surtout pas abandonner l'un des objectifs de son mandat. Finalement, on peut affirmer que, après le succès en Adjarie en 2004, Saakachvili a montré, à deux reprises, sa volonté de recours à la force pour résoudre la question des républiques sécessionnistes : en juillet-août 2004 en Ossétie et en juillet 2006 dans la zone de Kodori.

En ayant fait de la réintégration des territoires rebelles sa priorité en termes de projet politique, Saakachvili s'est placé en position dangereuse : d'abord, en cas d'échec, son action politique pouvait être remise en cause vis-à-vis de l'opinion publique ; ensuite, toutes ses propositions diplomatiques venant à être refusées, l'option militaire devenait de plus en plus inévitable. En effet, une fois M. Saakachvili ayant atteint un certain nombre de ses objectifs en matière de politique intérieure (lustration des services de sécurité, restructuration de la fonction publique, relance et libéralisation de l'économie), seul l'objectif de réintégration des deux républiques demeurait à l'horizon du renouvellement de son mandat aux élections présidentielles de janvier 2008. Dans ce contexte, l'Ossétie du Sud fait alors l'objet d'un intérêt encore plus marqué de la part de Tbilissi : de part sa proximité (quelques dizaines de kilomètres de Tbilissi), l'Ossétie cristallise en effet les nombreuses aspirations du nouveau pouvoir géorgien. Alors même que les deux républiques sont systématiquement associées dans le discours géorgien, l'Ossétie se distingue par un processus de démocratisation beaucoup plus limité, qui facilite à la fois les convoitises géorgiennes et russes quant à une éventuelle reprise en main du territoire.

2.1.1.3.2. Une rivalité qui devient insoluble

En juillet 2005, les autorités géorgiennes présentent un plan de paix qui reçoit le soutien de l'OSCE (autonomie accrue, démilitarisation) mais qui est rejeté, en octobre 2005, par les autorités ossètes qui ne souhaitent rien moins que leur rattachement à la Russie. La Russie se montre, de son côté, peu encline à favoriser un plan de paix constructif. A l'été 2006, la situation s'est une nouvelle fois dégradée. L'affaire dite 'des espions' est notamment à l'origine de l'embargo russe de produits géorgiens (vin notamment) qui prendra des proportions encore plus globales (blocus et sanctions économiques) à l'automne. Les relations bilatérales russo-géorgiennes sont dès lors définitivement compromises.

¹⁴ Vartanyan Olesya, Barry Ellen, « Former Georgian envoy to Moscow puts blame for war on his own country », *International Herald Tribune*, 26 novembre 2008.

¹⁵ German Tracey C., « Le conflit en Ossétie du Sud : la Géorgie contre la Russie », *Politique étrangère*, n°1, 2006, pp.51-64.

¹⁶ Id.

Le refus Sud-ossète à toute négociation débouche, en novembre 2006, sur la tenue d'un référendum qui réaffirme l'indépendance de l'Ossétie du Sud: le 'oui' l'emporte largement, et le Président Kokoiti est réélu. Fin 2006, l'atmosphère est à la détente. Mikheil Saakachvili déclare ainsi que « *seul un fou ou un sot pourrait penser qu'un conflit armé dans le Caucase ne se solderait pas par un carnage* »¹⁷. Il cherche, en fait, à exploiter sa légitimité internationale : en internationalisant le conflit, il souhaite impliquer, au-delà de l'OSCE, l'UE, les Nations Unies, les Etats-Unis ou encore le Conseil de l'Europe. Le Président géorgien jouit d'un soutien sans précédent de la part des Occidentaux grâce à ses efforts pour moderniser la Géorgie. Il veut en profiter pour, en cas de conflit avec les républiques rebelles, contrebalancer la puissance russe, sous-estimant probablement par trop l'importance des relations stratégiques entre la Russie et l'Occident.

En mars 2007, le Président géorgien propose un nouveau plan de paix réaffirmant l'appartenance à la Géorgie de la petite région¹⁸. Selon l'*International Crisis Group*, « *la Géorgie est déterminée à résoudre le conflit mais selon un agenda qui lui est propre et sans doute d'une manière trop précipitée* »¹⁹, caractéristiques habituelles de la politique de Saakachvili à l'égard de la petite république. Moscou ne facilite alors pas ce rapprochement en stimulant l'obtention de la citoyenneté russe à tous les habitants Sud-Ossètes : selon le Président ossète, 95% des Ossètes optent alors pour la citoyenneté russe²⁰ (2002). Cette mesure fait notamment suite à l'introduction, par V. Poutine, de visas à destination des Géorgiens désireux de se rendre en Russie.

2.1.2. Les facteurs aggravants du conflit identitaire

2.1.2.1. Le facteur Russie

Cette internationalisation du conflit et ce rapprochement de la Géorgie avec l'Occident a fortement irrité Moscou. Au surplus, la Géorgie est l'Etat avec lequel la Russie éprouve le plus de difficultés dans son ancien voisinage depuis la chute de l'URSS, ce qui explique en partie le soutien accordé, depuis le début des années 1990, aux républiques sécessionnistes. Tous les gouvernements géorgiens se sont en effet montrés hostiles à Moscou depuis 1992²¹.

On peut donc affirmer que, dans ce conflit, le jeu à trois entre Ossètes, Russes et Géorgiens est surtout un jeu à deux entre Géorgiens et Russes. Les tensions qui ont dégénéré entre 1990 et 1992 entre factions ossètes et géorgiennes mais aussi entre milices pro-Gamsakhourdia et forces gouvernementales géorgiennes ont été considérées comme instrumentalisées par Moscou, tout comme les leaders ossètes qui sont, selon Tbilissi,

¹⁷ Saakachvili Mikheil, « Tbilissi-Moscou : le bras de fer », *Politique internationale*, n°114, 2006-2007, pp.175-194.

¹⁸ Nichol Jim, « Russia-Georgia conflict in August 2008: context and implications for U.S. interests », *Congressional Research Service*, 3 mars 2009, <http://www.fas.org/sgp/crs/row/RL34618.pdf>

¹⁹ International crisis group, « le conflit sud-ossète en Géorgie: hâtez-vous lentement », *Rapport Europe*, n°183, 7 juin 2007, <http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?!=2&id=4887>

²⁰ Seconde vague de 'passeportisation' après 2000, cf. Serrano Silvia, *Géorgie. Sortie d'empire*, Editions du CNRS, Paris, 2007, 338p., p.111.

²¹ Gordadzé Thorniké, « Grandes manœuvres en Géorgie », *Politique internationale*, n°114, 2006-2007, pp.209-226.

exclusivement soutenus par Moscou²², ce que le rapport de l'UE de septembre 2009 confirme, au moins en ce qui concerne les personnels militaire et de sécurité²³.

A titre d'exemple, l'un des points d'achoppement de ces relations à trois est la frontière entre la Russie et l'Ossétie, et notamment le contrôle du tunnel de Roki, qui sera au centre du déclenchement du conflit d'août 2008. En effet, toutes les activités criminelles transitent par ce tunnel, profitant de l'absence de tout contrôle. La Russie considère qu'il s'agit d'un point de passage sous son entière autorité²⁴ ce qui montre à quel point elle n'a pas encore accepté les changements de frontières intervenus en 1991.

Il est évident que la Russie joue un rôle prépondérant dans le conflit, en soutenant le gouvernement Sud-Ossète non seulement matériellement et militairement, mais aussi diplomatiquement, en reconnaissant notamment sa légitimité et donc ses positions (à titre d'exemple, la Russie a organisé un Sommet des Etats non-reconnus en septembre 2005, avec la Transnistrie, l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie, conférant à leurs autorités une légitimité internationale)²⁵. En avril 2008, la Russie établit également des relations diplomatiques officielles avec les deux républiques rebelles, en réponse à la reconnaissance du Kosovo. La Russie joue également un rôle économique prépondérant : la suite logique du processus de passeportisation est ainsi le paiement de retraites et autres allocations par la Russie à la population ossète, établissant ainsi un lien de dépendance économique qu'elle souhaite rendre irréversible.

Ainsi, « *en apparence, le conflit oppose les autorités de Tbilissi aux séparatistes. Mais il est bien un champ de bataille entre la Géorgie et la Russie* »²⁶. En cas d'attaque militaire de la Géorgie, il était donc évident pour tous les observateurs que la Russie répliquerait également militairement²⁷.

Si l'option militaire a été et est si souvent envisagée par le pouvoir de Tbilissi, c'est aussi et surtout avant tout parce que les Géorgiens sont persuadés que les Abkhazes et les Ossètes seront vulnérables sans le soutien russe²⁸. C'est pourquoi tous les conflits ont été ranimés par les Géorgiens lorsque ceux-ci étaient persuadés, à tort, que les Russes n'interviendraient pas (pour l'Abkhazie par exemple, en mai 1998 ou en septembre 2001), toujours sous couvert de « *provocations russes* »²⁹.

2.1.2.2. Le facteur énergétique

L'Ossétie est également une région stratégique en raison de sa proximité immédiate des axes de transit du gaz et du pétrole en provenance de la mer Caspienne. En effet, la Géorgie,

²² Serrano Silvia, *Géorgie. Sortie d'empire*, Editions du CNRS, Paris, 2007, 338p., p.104.

²³ Independent international fact-finding mission on the conflict in Georgia, *Report Volume II*, septembre 2009, 441p., p.19, cf. <http://www.ceijg.ch/Report.html>

²⁴ German Tracey C., « Le conflit en Ossétie du Sud : la Géorgie contre la Russie », *Politique étrangère*, n°1, 2006, pp.51-64.

²⁵ Id.

²⁶ Id.

²⁷ Cf. Antonenko Oksana, « A War with No Winners », *Survival*, vol.50, n°5, 2008, pp.23-36.

²⁸ Serrano Silvia, *Géorgie. Sortie d'empire*, Editions du CNRS, Paris, 2007, 338p., p.123.

²⁹ Id., p.123.

en tant qu'Etat de transit-clé du Caucase, voit passer sur son territoire les oléoducs WREP (Bakou-Tbilissi-Soupsa) et BTC (Bakou-Tbilissi-Ceyhan), ainsi que le gazoduc SCP (Bakou-Tbilissi-Erzurum)³⁰. Ces trois infrastructures de transit énergétique, qui contrecarrent fortement la domination russe régionale dans le domaine, passent à proximité immédiate de l'Ossétie du Sud (notamment le WREP), ce qui fait de la région ossète élargie un enjeu territorial important dans la maîtrise du transit énergétique en provenance de la Caspienne. Le BTC a, par exemple, été à portée d'artillerie russe et a été coupé par BP pendant plusieurs jours au moment du conflit d'août 2008 : la Russie a alors démontré concrètement qu'elle pouvait facilement prendre le contrôle de ces axes de transit. L'enjeu autour de Gori au cours du conflit comportait par conséquent une puissante dimension de contrôle de l'axe Est-Ouest géorgien pour la Russie.

2.1.2.3. Le contexte socio-économique : l'importance de la criminalité

Cette stabilité des positions est aussi clairement liée à la question de la criminalité organisée. En dehors de toute reconnaissance internationale, dépendante du soutien de la Russie, totalement isolée du système international, l'Ossétie du Sud s'est inévitablement rendue dépendante des revenus issus d'activités non contrôlées ou criminelles à l'image d'autres zones de non-droit en Europe comme la Transnistrie. Ainsi, comme le rappelle *l'International crisis group*, « la plupart des incidents menaçant la sécurité dans la zone de conflit sont liés à l'origine à des activités criminelles »³¹. L'enjeu du conflit est donc aussi la maîtrise de ces flux économiques.

Là réside également l'une des différences majeures entre l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie : l'ouverture de la frontière ossète-géorgienne, « une fermeture équivalant à la reconnaissance de facto d'un statut autonome pour l'Ossétie du Sud, et les autorités russes laissant librement passer les Ossètes en fédération russe [...] »³². Elle permet la tenue d'un marché libre intéressant Russes, Ossètes et Géorgiens dans une zone de non-droit et favorisant l'émergence d'un complexe politico-mafieux particulièrement important³³. C'est en partie la volonté de Mikheil Saakachvili de reprendre le contrôle de la route Tbilissi-Tskhinvali qui a relancé les hostilités en 2004, car cette mesure est venue gêner les principaux acteurs du conflit satisfaits du statu quo, susceptible de toucher la principale source de revenus des dirigeants sécessionnistes ossètes.

En fait, cette situation perdure depuis la séparation de 1992 : les incidents de 1996-1997 sont ainsi formellement liés à la 'guerre de l'alcool' qui sévit alors en Ossétie du Sud, pour le contrôle de la contrebande³⁴. Ces échauffourées « constituent aussi des mesures de rétorsion à la tentative de mettre sur pied une protection des frontières nationales qu'elles rendent

³⁰ Cf. la carte interactive sur <http://www.pepela.com/region.swf>

³¹ International crisis group, « Le conflit sud-ossète en Géorgie : hâtez-vous lentement », *Rapport Europe*, n°183, 7 juin 2007, <http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?!=2&id=4887>

³² Serrano Silvia, *Géorgie. Sortie d'empire*, Editions du CNRS, Paris, 2007, 338p., p.110

³³ Cf. Kalika Arnaud, Razoux Pierre, « Vers une nouvelle guerre dans le Caucase ? », *Défense nationale*, n°11, 2004, pp.66-74.

³⁴ Serrano Silvia, *Géorgie. Sortie d'empire*, Editions du CNRS, Paris, 2007, 338p., p.92.

paradoxalement plus urgente »³⁵, montrant combien on peut également lire le conflit à la lumière des activités criminelles transfrontalières.

Depuis la fin des années 1990, l'escalade des tensions dans la région n'a cessé, notamment avec l'avènement d'une nouvelle politique étrangère russe vis-à-vis de son étranger proche : celle-ci culmine en 2008, en liaison avec deux événements : la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo et l'élargissement programmé de l'OTAN à l'Ukraine et la Géorgie.

2.2. Les contextes d'émergence du conflit au cours de l'année 2008

A l'aube d'une année 2008 qui s'avèrera décisive, l'objectif est, pour l'Ossétie du Sud, la réunification avec l'Ossétie du Nord au sein de la Fédération de Russie ; pour la Géorgie, le respect de son intégrité territoriale ; pour la Russie, le maintien du statu quo et donc garantir l'intégrité territoriale géorgienne tout en conservant des forces militaires et une influence sur place. L'année 2008 va bouleverser la donne sur le terrain et donc la manière dont chaque acteur va chercher à satisfaire ces objectifs contradictoires. Le début de l'année est ainsi marqué par la réélection dès le premier tour de Mikheil Saakachvili à la présidence de la Géorgie : le 5 janvier 2008, il est réélu avec 53.4% des suffrages (malgré les fraudes), le confortant dans sa politique vis-à-vis de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud.

2.2.1. L'indépendance du Kosovo et la question du droit international

L'indépendance du Kosovo a largement accéléré la volonté russe d'agir dans ce qu'elle considère comme étant sa sphère immédiate d'influence que constitue le Sud-Caucase, après avoir stabilisé le Nord-Caucase. D'une certaine manière, cette reconnaissance libère les Russes d'un poids : celui de la remise en cause des frontières internationales, principe qu'elle a largement soutenu tout au long des négociations sur l'avenir du Kosovo. Poutine déclare lui-même, en janvier 2008, qu'en cas de reconnaissance de l'indépendance du Kosovo, la Russie modifiera sa politique à l'égard des conflits gelés du Caucase et sous-entend que leur reconnaissance internationale pourrait devenir inévitable avec le précédent kosovar³⁶.

Pour la Russie, l'intervention militaire susceptible de favoriser, ensuite, l'indépendance de ces républiques, apparaît comme seule solution, suite à l'affaire du Kosovo, pour justifier une présence de ses troupes sur place. Rappelons en effet que l'indépendance du Kosovo n'est ni exclue ni prévue dans la Résolution 1244 des Nations Unies, votée par la Russie, constituant un cas *sui generis* et non un précédent pour le droit international³⁷.

Au-delà de ce cas précis, les interventions occidentales au Kosovo, en dehors de toute légalité du droit international, ont fourni un prétexte à la Russie pour agir ultérieurement selon ses propres intérêts en Géorgie³⁸.

³⁵ Id., p.92.

³⁶ Voir par exemple le site BBC News Europe, 17 janvier 2008, <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/7193225.stm>

³⁷ Weckel Philippe, « Plaidoyer pour le processus d'indépendance du Kosovo : réponse à Olivier Corten », *Revue générale de droit international public*, 2009, n°2, pp.257-271.

³⁸ Antonenko Oksana, « A War with No Winners », *Survival*, vol.50, n°5, 2008, pp.23-36.

2.2.2. Le Sommet de l'OTAN

En avril 2008, le Sommet de l'OTAN à Bucarest, auquel V. Poutine a participé, rendait envisageable une future adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie, élargissement auquel la Russie reste viscéralement opposée. Les autorités russes menacent alors d'utiliser 'tous les moyens à leur disposition' pour contrecarrer ce projet d'élargissement.

Or, paradoxalement, ce Sommet a également révélé les réserves de certaines grandes puissances occidentales (France et Allemagne notamment) à l'égard de l'élargissement de l'OTAN à la Géorgie : l'intégration, au sein de l'Alliance, de l'Ukraine et de la Géorgie est ainsi reportée, avant tout pour ménager des relations jugées stratégiques avec Moscou. Beaucoup ont douté du bien fondé d'une telle décision³⁹, poussant peut-être Saakachvili à provoquer les événements ou à tenter de les accélérer, donc à chercher à attirer les projecteurs vers la région. Les autorités géorgiennes auraient dû davantage prendre conscience de ces réticences pour comprendre dans quelle mesure les Occidentaux le soutiendraient face à la Russie.

Les conséquences du Sommet de l'OTAN sont fondamentales : tant la Russie que la Géorgie en sont sorties frustrées, pour des raisons opposées. Cette incertitude quant à l'avenir de l'OTAN dans la région a probablement entre autres encouragé les acteurs à l'action⁴⁰.

2.2.3. Un rapprochement entre la Russie et les républiques sécessionnistes

La Russie actualise, au printemps 2008, sa politique extérieure dans la zone. Le 6 mars 2008 elle décrète la levée de l'embargo économique sur l'Abkhazie, premier signe tangible de la normalisation des relations entre la Russie et les deux républiques sécessionnistes. La Russie appréhende, suite à la reconnaissance internationale de l'indépendance du Kosovo en février, de manière totalement différente sa relation avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. Le 13 mars, la Douma envisage pour la première fois la reconnaissance officielle de l'indépendance des deux républiques mais aussi celle de la Transnistrie. Le 21 mars, elle appelle les autorités russes à accroître ses mesures de protection à l'égard des ressortissants russes vivant sur le territoire des deux républiques, voire le renforcement des troupes de maintien de la paix. Ces déclarations sont rendues plus vives encore par la destruction, le 18 mars, d'un drone géorgien dans le ciel abkhaze.

Malgré la présentation d'un plan de paix à nouveau innovant par Saakachvili le 28 mars, Russes et Géorgiens demeurent irrémédiablement divisés sur la question de l'avenir de l'Abkhazie.

Suite au Sommet de l'OTAN d'avril, le renforcement des liens diplomatiques et des moyens militaires russes évoqués se concrétise clairement. En cela, la Russie a violé de manière flagrante la souveraineté territoriale géorgienne en signant notamment, le 16 avril, un décret autorisant l'établissement de relations officielles entre la Russie et les entités

³⁹ Cf. Id.

⁴⁰ Cf. Trenin Dmitri, « Russia in the Caucasus: reversing the tide », *Brown Journal of World Affairs*, vol.15, n°2, 2009, pp.143-155.

sécessionnistes, rapprochement que critiquent avec virulence les autorités géorgiennes. Celui-ci inclut des mesures de sécurité supplémentaires à l'égard des citoyens russes vivant sur ces territoires. Ces premiers pas vers une reconnaissance officielle de ces entités laissent alors planer le doute quant à la volonté des Russes de maintenir, sur ces territoires, des forces armées de façon durable, pour empêcher à l'avenir toute reconstitution du territoire géorgien, poussant ultérieurement la Russie à reconnaître les indépendances de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud.

Le projet russe ne consistait pas à remettre en cause l'intégrité territoriale géorgienne mais plutôt de favoriser la mise en place, à sa tête, d'un président plus russophile. Dès le printemps, l'éventualité d'une guerre avait été considérée par les autorités russes⁴¹, l'Abkhazie devenant le point névralgique de la nouvelle politique russe au Caucase aux prises avec la réalité du terrain.

2.2.4. La perception géorgienne biaisée du conflit en Ossétie du Sud et du rôle de la Russie

Le facteur Russie est à ce point important, et les Géorgiens sont à ce point convaincus de l'instrumentalisation des conflits par Moscou, qu'ils en oublient jusqu'aux facteurs locaux des conflits (ressentiments historiques, questions juridiques, question de l'autonomie, langue, spécificités identitaires, etc.) comme en Ossétie du Sud : ainsi, « *les motivations qui amènent les Abkhazes et les Ossètes à vouloir se séparer de la Géorgie sont écartées. Les problèmes des peuples voisins sont niés, et inféodés à la relation binaire entre la Géorgie et la Russie, la légitimité de leurs revendications ou de leurs forces politiques récusées.* »⁴²

De ce fait, les autorités de Tbilissi font du séparatisme ossète un processus artificiel construit par Moscou dans lequel les Géorgiens nient toute spécificité identitaire. Pourtant, ces spécificités se sont accrues à mesure que Géorgiens et Ossètes étaient séparés : forcer le verrou ossète ne peut que contribuer à solidariser la région autour de son pouvoir autoproclamé⁴³ et donc s'avérer contre-productif, à l'image de la lutte, en 2004, contre la contrebande en Ossétie du Sud. C'est pourquoi les Géorgiens continuent de considérer le gouvernement Sud-Ossète comme illégitime. Tbilissi ne souhaite pas discuter avec des dirigeants qu'il considère comme inféodés à Moscou⁴⁴.

La position géorgienne et l'indépendance de facto de la petite république caucasienne ont poussé les dirigeants Sud-ossètes à la radicalisation en refusant toutes les propositions géorgiennes sur la question du statut. « *Les responsables sud-ossètes ont ainsi rejeté une série de propositions de paix de Tbilissi, offrant une autonomie considérable, au prétexte que la région est déjà indépendante et qu'accepter un accord représenterait en définitive un*

⁴¹ Felgengauer Pavel, « It was not spontaneous war but planned war », *Novaya Gazeta*, 18 août 2008, <http://en.novayagazeta.ru/data/2008/59/01.html>

⁴² Serrano Silvia, *Géorgie. Sortie d'empire*, Editions du CNRS, Paris, 2007, 338p., p.117.

⁴³ Serrano Silvia, *Géorgie. Sortie d'empire*, Editions du CNRS, Paris, 2007, 338p., p.124.

⁴⁴ German Tracey C., « Le conflit en Ossétie du Sud : la Géorgie contre la Russie », *Politique étrangère*, n°1, 2006, pp.51-64 ; Gordadzé Thorniké, « Grandes manœuvres en Géorgie », *Politique internationale*, n°114, 2006-2007, pp.209-226.

recul »⁴⁵. Plus globalement, les propositions géorgiennes comme les plans de paix sont plus destinées à impressionner la communauté internationale qu'à prendre en compte les revendications locales. Le dernier plan présenté par Saakachvili le 27 janvier 2010 ne fait pas exception à cette indifférence génératrice de frustration locale⁴⁶.

2.2.5. L'escalade des tensions en Abkhazie

La crise russo-géorgienne autour de l'Abkhazie atteint son paroxysme au printemps : le déploiement de moyens militaires conséquents sur le terrain fait craindre le déclenchement d'un véritable conflit. Le 25 avril 2008, les autorités russes rappellent en effet qu'elles n'écarteront aucun moyen d'intervention pour protéger les populations Sud-ossètes et abkhazes en cas de déclenchement d'un conflit⁴⁷.

En effet, le 29 avril, le contingent de troupes de maintien de la paix russe s'accroît fortement (de 1997 à 2542 soldats selon les autorités russes) et, à la fin du mois de mai 2008, la Russie envoie des troupes supplémentaires (de l'ordre de 400 hommes) pour la réfection des voies ferrées en Abkhazie⁴⁸. La Russie a justifié cette concentration de moyens militaires en Abkhazie par des raisons humanitaires, déclenchant de vives protestations côté géorgien.

Dans les faits, plusieurs drones géorgiens sont abattus dans le ciel abkhaze, dont un qui pourrait avoir fait l'objet d'un tir d'un chasseur russe. Cette guerre des nerfs atteint un maximum le 18 mai, avec l'arrestation par les Géorgiens de plusieurs soldats russes de maintien de la paix. Russes et Géorgiens s'accusent alors mutuellement de provocations militaires dans la région, laissant penser que l'Abkhazie pourrait alors faire l'objet d'une irrémédiable montée des tensions.

Ces tensions du printemps autour de l'Abkhazie expliquent pourquoi la préparation militaire géorgienne a surtout eu lieu dans l'Ouest du pays, autour de l'enjeu des gorges de Kodori, équivalent du tunnel de Roki en Ossétie : leur objectif aurait été, à terme et selon l'*International crisis group*, la partition de l'Abkhazie⁴⁹.

⁴⁵ German Tracey C., « Le conflit en Ossétie du Sud : la Géorgie contre la Russie », *Politique étrangère*, n°1, 2006, pp.51-64.

⁴⁶ Caucasus Report, «Georgia Unveils 'Strategy On Occupied Territories' », 27 janvier 2010, http://www.rferl.org/archive/Caucasus_Report/latest/963/963.html

⁴⁷ Propos de l'Ambassadeur Valery Kenyaikin, en charge des relations de la Russie avec les anciens Etats de l'URSS, cités par RIA Novosti lors d'une conférence presse à Moscou le 25 avril 2008, cf. Ria Novosti, « Russia warns Georgia could use force against Abkhazia, S.Ossetia », <http://en.rian.ru/world/20080425/105945463.html>

⁴⁸ Cf. ICG, Georgia and Russia: clashing over Abkhazia, Europe report n°193, 5 juin 2008, http://www.crisisgroup.org/library/documents/europe/caucasus/193_georgia_and_russia_clashing_over_abkhazia.pdf

⁴⁹ Cf. International crisis group, « Georgia and Russia: Clashing over Abkhazia », *Europe Report*, n°193, 5 juin 2008, 35p., http://www.crisisgroup.org/library/documents/europe/caucasus/193_georgia_and_russia_clashing_over_abkhazia.pdf

Saakachvili tente l'apaisement en proposant secrètement aux Russes un partage de l'Abkhazie, que les Russes n'entendant finalement pas lâcher⁵⁰. A la suite de cet échec, l'escalade est inévitable, amenant à partir de la fin juin et au courant du mois de juillet, cette fois-ci, au déclenchement des hostilités en Ossétie. Le scénario du printemps 2008 en Abkhazie s'est répété en Ossétie du Sud à partir de la fin juin avec l'issue que l'on connaît.

Au final, on ne peut écarter une autre hypothèse sur le déclenchement du conflit en Ossétie : le déploiement des forces russes en Abkhazie a peut-être indirectement encouragé les Géorgiens à intervenir plutôt en Ossétie (proche de Tbilissi), pensant probablement que les Russes seraient beaucoup moins réactifs ici que là. Quoi qu'il en soit, il semble finalement que l'éventualité d'une réévaluation de la présence russe dans la région suite à l'indépendance du Kosovo (pénétration russe plus importante en Abkhazie et Ossétie du Sud) ait poussé les Géorgiens à intervenir précocement.

3. les forces en présence

La comparaison des forces russes et géorgiennes n'a évidemment que peu de sens compte tenu de leur disproportion globale, d'un ordre de grandeur de 1 à 20, au moins : un peu moins en hommes et nettement plus en équipements de combat. On pourrait aussi être tenté de comparer les forces russes à celles de l'Alliance atlantique dont la Géorgie rêvait peut-être du soutien, mais l'Alliance n'a en rien fait mine de se sentir impliquée autrement que verbalement dans le camp géorgien, et une telle comparaison n'a aucune signification dans le cadre de ce conflit.

3.1. Le traité sur les Forces Conventionnelles en Europe (FCE)

Signé à Paris le 19 novembre 1990, le traité FCE règle l'équilibre et la diminution des forces conventionnelles en Europe, principalement dans le but de réduire l'arsenal soviétique. Il spécifie le nombre des chars, de véhicules blindés, de pièces d'artillerie, d'avions de combat et d'hélicoptères d'attaque autorisés en Europe. Les États européens sont bien entendu les plus concernés par ce traité, puisqu'il était considéré comme une étape essentielle pour réduire le risque d'une nouvelle guerre conventionnelle en Europe. Il a eu une réelle efficacité : vers 1995, quelque 50 000 véhicules de combat ont été détruits ou convertis au titre de cet accord, au point qu'il constitue pour beaucoup la pierre angulaire de l'architecture de sécurité européenne. Contrairement aux traités de désarmement l'ayant précédé, le Traité FCE n'était pas conclu entre des États mais liait des alliances militaires. Or la dynamique de la guerre froide ayant poussé l'OTAN et le défunt Pacte de Varsovie à le signer est du domaine du passé, tandis que de nombreux pays du Pacte sont passés dans le camp adverse.

Ce traité s'avérait adapté à la limitation des armes dans un cadre bipolaire qui rendait possible un équilibre des forces reconnu comme à peu près équitable, en tous cas

⁵⁰ Tchantouridze Lasha, « It does not take a prophet : war and peace in the Caucasus », *Central Asia and the Caucasus*, n°1, vol.55, 2009, pp.7-12.

acceptable. La multipolarité, ou du moins la dilution de toute bipolarité en Europe, rend moins lisible, et de ce fait moins immédiatement acceptable, toute recherche de parité.

Pour tenter de résoudre ces contradictions, le traité a été révisé en 1999, mais des problèmes demeurent, notamment par le niveau de certaines forces russes en infraction au Traité, pendant longtemps celles basées en Géorgie et encore aujourd'hui en Moldavie. De nombreux États, tels l'Estonie, la Lettonie ou la Lituanie – désormais des pays membres de l'OTAN – n'ont toujours pas ratifié cet accord, tant sa première mouture que sa version révisée.

Ainsi, sans une totale bonne foi mais avec quelques arguments, le professeur Serguei Rogov pouvait affirmer devant la Commission du Livre blanc⁵¹ : *« Il faut se remémorer qu'historiquement, il n'y a jamais eu de régime de contrôle des armements dans un système multipolaire, même s'il y a eu quelques conventions, d'ailleurs restées sans succès. Par conséquent, le traité qui était censé maintenir une parité symétrique entre les deux superpuissances, entre les deux blocs militaires, a perdu de son efficacité. Comment est-il possible de maintenir une parité entre les anciens pays membres du Pacte de Varsovie et les États-Unis alors que ces pays se sont séparés ? Comment adapter le traité FCE ? (...) Pouvez-vous m'expliquer pourquoi la Russie est autorisée à avoir 1 800 chars alors que l'Italie et la France sont autorisées à en avoir davantage ? (...) Pouvez-vous également m'expliquer pourquoi la Suède, la Finlande, la Suisse ne font pas partie de ce traité ? Comment ce traité peut-il exclure une douzaine de pays de l'Union européenne ? »*

Ainsi, le 30 novembre 2007, la Russie a annoncé suspendre sa participation à l'exécution du traité FCE, avec effet le 12 décembre. Différents éléments semblent indiquer qu'elle préparait la suspension de sa participation à ce Traité depuis que les États-Unis avaient annoncé l'établissement d'un système de batterie antimissile en Pologne et en République tchèque, point d'orgue des trois vagues d'élargissement de l'Alliance atlantique depuis la fin de la guerre froide.

Cette suspension n'a eu aucun effet militaire global et ne pourra en avoir avant longtemps, tant est importante l'inertie de montée en puissance des appareils militaires. D'autant que le pas en arrière américain sur l'implantation du dispositif antimissile en Europe pourrait conduire les Russes à revenir. Sinon, cette suspension pourrait dans le futur avoir des effets locaux. Si elle n'a en rien permis le déclenchement de la guerre en Géorgie, ni influé sur son déroulement, elle pourrait avoir été le prélude à un basculement plus significatif des forces militaires au sud du Caucase.

3.2. Les forces russes

L'armée de terre russe peut être évaluée à environ 400 000 hommes servant 22 000 chars de combat (on ignore la disponibilité réelle de ces moyens), 9 900 véhicules de combat d'infanterie et 25 000 pièces d'artillerie. Les moyens aériens sont de l'ordre de 2 000 avions de combat et 2 000 hélicoptères, là aussi d'une disponibilité inconnue.

⁵¹ Audition du 18 octobre 2007.

Bien entendu, une importante part des forces russes est immobilisée sur d'autres théâtres que le Caucase. Il convient donc de prendre en compte les forces que la Fédération pouvait espérer engager sur le théâtre géorgien dans un délai compatible avec ce conflit. Il s'agit donc principalement des forces du District militaire du Nord Caucase, de la flotte de la mer Noire et des forces « de maintien de la paix » stationnées en Ossétie du sud et en Abkhazie, qui auraient pu être renforcées, en cas de besoin, par des moyens stationnés en Arménie.

3.2.1. Les forces russes au nord du Caucase

Les forces russes du nord Caucase sont principalement constituées de la 58^{ème} armée (terre) et de la 4^{ème} armée aérienne, toutes deux engerbées au sein du District militaire du nord-Caucase.

3.2.1.1. Le District militaire du nord-Caucase (SKVO)

Grande comme la France, cette région militaire est principalement en charge des marches sud-ouest la fédération. Le Caucase en est le point chaud qui concentre la majorité des forces. C'est elle qui a eu à gérer les deux guerres en Tchétchénie ainsi que les différents conflits abkhazes et ossètes. Il correspond à l'ancien district fédéral sud⁵². Le SKVO est commandé à partir de Rostov sur le Don, par le Colonel Général Sergey Makarov depuis mai 2008, quelques semaines avant le début de la guerre en Ossétie.

Ses deux principales grandes unités sont la 58^{ème} Armée (forces terrestres) et la 4^{ème} Armée aérienne, qui seront les deux principaux commandements impliqués dans les guerres en Géorgie. Les forces engagées dans le conflit tchéchène ne sont pas sous les ordres de la 58^{ème} armée, mais principalement de la 42^{ème} division d'infanterie motorisée. En outre, la lutte anti-terroriste dans le nord-Caucase n'est pas à la charge des forces armées, mais du FSB. En revanche, les forces situées au-delà du Caucase, hors de la Fédération, sont sous le contrôle de la 58^{ème} armée.

3.2.1.2. La 58ème Armée

Les forces terrestres russes nord-caucasiennes sont engerbées au sein de la 58^{ème} armée, dont le QG se trouve à Vladivkavkaz, capitale de l'Ossétie du nord.

De ce qu'on peut savoir de son ordre de bataille à l'été 2008, elle était constituée de :

- 1 division d'infanterie, QG à Vladivkavkaz. La 19^{ème} division est forte d'environ 11 000 hommes, 120 chars de bataille, 330 véhicules de combat d'infanterie et 72 automoteurs d'artillerie. Ce sont des unités d'infanterie de cette division (au moins son 503^{ème} régiment d'infanterie motorisée, lui aussi stationné à Vladivkavkaz) qui ont franchi le tunnel de Roki pour intervenir en Ossétie du sud ;
- 2 brigades d'infanterie autonomes ; une d'entre elle, la 205^{ème}, peut être considérée comme concernée par le conflit, même si on ne sait si elle y a véritablement participé ;

⁵² République d'Adygué, Oblast d'Astrkhan, République tchéchène, République du Daghestan, République d'Ingouchie, République de Kabardino-Balkarie, République de Kalmukie, République de Karatchaev-Tcherkessie, Kraï de Krasnodar, République d'Ossétie du nord-Alanie, Kraï de Stavropol, Oblast de Rostov, Oblast de Volgograd.

- 1 régiment d'infanterie autonome ; le 135^{ème} régiment peut être considéré comme concerné par le conflit, même si on ne sait s'il y a véritablement participé.
- 1 brigade d'artillerie autonome ;
- 1 régiment de lance-roquettes ;
- 1 régiment anti-char ;
- 1 brigade autonome anti-aérienne ;
- 1 régiment aéromobile autonome ;
- 1 régiment autonome du génie ;
- 1 régiment autonome de transmissions ;
- 1 régiment autonome de guerre électronique.

Le QG de la 58^{ème} armée, sa division d'infanterie, les régiments autonomes du génie, des transmissions et de guerre électronique étaient positionnés en Ossétie du nord, indiquant bien l'effort fait face à la Géorgie.

3.2.1.3. La 4ème armée aérienne

Les forces aériennes russes nord-caucasiennes sont englobées au sein de la 4^{ème} Armée aérienne, dont le QG se trouve à Rostov sur le Don. Les forces aériennes russes situées en Arménie sont probablement également sous le contrôle de la 4^{ème} Armée aérienne, en tous cas avaient la possibilité d'agir au profit des forces russes sur toute l'étendue du territoire géorgien, y compris les provinces sécessionnistes.

Cette armée dispose :

- Pour le bombardement et l'appui au sol, de Su-24 et Su-25 ;
- Pour l'interception, de Su-27 et de MiG-29 ;
- Pour la manœuvre aéromobile de Mi8, d'An12 et An-26 ;
- Pour le combat aéromobile, de Mi-24 et Mi-26.

Bien que la nature du terrain montagneux sur lequel se sont déroulées les opérations de 2008 soit peu propice à leur action, la forme conventionnelle qu'a conservé ce conflit leur a permis d'y intervenir et d'y peser significativement.

3.2.2. La flotte de la mer Noire

L'actuelle flotte russe de la mer Noire est le fruit du partage, entre les trois anciennes républiques soviétiques, de la puissante flotte qu'entretenait Moscou à Sébastopol. La Géorgie n'en a recueilli que quelques miettes, pour l'essentiel détruites par les Russes à l'issue de la guerre de 2008. Le reste de la flotte soviétique a fait l'objet d'un partage de principe entre Russes et Ukrainiens en 1993, concrétisé par l'accord de 1997 sur la location pour vingt ans aux Russes de la plus grosse partie de la base navale de Sébastopol. Par ces accords, la Russie a conservé 83% de la flotte de la mer Noire, dont les unités les plus puissantes et les plus sophistiquées, que Kiev n'avait d'ailleurs pas les moyens de maintenir (les Russes le font difficilement). Elle est l'objet de tracasseries douanières ukrainiennes dans ses approvisionnements et le mouvement de ses équipages et, durant la crise ossète, Kiev a prétendu contrôler ses entrées et sorties de sa base de Sébastopol.

Cette flotte surpasse toutes les autres flottes de la mer Noire réunies, à condition d'en exclure la flotte turque. Elle a vieilli faute d'un entretien et d'un renouvellement suffisants,

et peine aujourd'hui à se comparer à la flotte turque, qui doit cependant se partager entre mer Noire et Méditerranée mais dispose de toute liberté de mouvement à travers les détroits. La flotte russe comportait au moment de la guerre en Géorgie une cinquantaine de navires de guerre dont seulement huit grands bâtiments de combat : 1 sous-marin conventionnel de classe Kilo, 1 croiseur, 2 destroyers, 2 frégates et 2 bâtiments amphibies. Un sous-marin de classe Foxtrott serait en rénovation. Un an après la guerre, la Russie envisage de porter à huit le nombre des sous-marins. L'intérêt manifesté à l'été 2009 par les Russes pour le Bâtiment de Projection et de Commandement français de type Mistral pourrait correspondre à un besoin en mer Noire.

Comme pour ses moyens terrestres, la Russie a dû régulariser sa situation au titre du traité FCE concernant ses moyens maritimes stationnés en Géorgie. La base de Poti notamment, ainsi que les navires ex-soviétiques qui y étaient stationnés étaient considérés par Tbilissi comme ressortissants au litige russo-ukraino-géorgien sur le partage de la flotte de la mer Noire. Un accord a réglé, en 1998, le retrait, la même année, de tous les moyens russes de Poti.

3.2.3. Les troupes de montagne

Les troupes de montagne sont loin de constituer une spécialité russe, et cette lacune constitue toujours un obstacle à ses ambitions caucasiennes, notamment durant les récents affrontements en Tchétchénie. Historiquement, la seule unité de montagne dont ait brièvement disposé l'armée russe était cantonnée en 1991 au Kirghizstan.

En août 2004, le président Poutine annonça la création de deux brigades de montagne au sein des forces du nord-Caucase. Il s'agissait par la suite plusieurs fois de ne pas voir cette décision se concrétiser rapidement. Ce ne sera en effet qu'en mars 2007 que le ministre de la défense récemment désigné, Anatoly Serdyukov, annonça la mise en place pour octobre 2007 des 33^{ème} et 34^{ème} brigades autonomes d'infanterie motorisée, d'un effectif total de 4600 hommes. La 33^{ème} devait être affectée à Botlikh, dans les montagnes du Daghestan à la frontière tchétchène, la 34^{ème} à Zelenchukskaya en Karatchaëvo-Tcherkessie, près de Sotchi et de la frontière Abkhazie.

En dehors des vêtements, la Russie ne semble produire aucun équipement militaire spécifique de montagne, alors que l'armement traditionnel russe y est inadapté, du fait de sa taille comme de son poids. C'est sans doute pour cette raison qu'il semble que, malgré leur proximité du théâtre, ces forces qui n'ont de « montagne » que le nom aient été négligées en Abkhazie au profit de troupes parachutistes. Elles n'ont pas été non plus employées en Ossétie du sud, plus éloignée de leurs cantonnements.

3.2.4. Les forces russes transcaucasiennes

À la chute de l'Union soviétique, la Russie transforma son District militaire du trans-Caucase en un Groupe de forces du trans-Caucase dont le quartier-général était à Tbilissi. Ce groupe comportait quatre bases principales en Géorgie (dont une en Abkhazie et l'autre en Adjarie) et une base en Arménie. De ces bases il ne reste que celle de Gumri en Arménie, et peut-être celle de Gudauta, en Abkhazie. La base de Gudauta est censée limiter son rôle au soutien des

soldats de maintien de la paix que les Russes entretiennent en Abkhazie sous le contrôle de l'UNOMIG, mais elle semble avoir joué un rôle bien plus offensif lors de la guerre de 2008.

3.2.4.1. Les forces russes en Abkhazie

Avant le déclenchement des hostilités de 2008, les forces russes en Abkhazie étaient constituées du seul contingent de maintien de la paix qui gardait la frontière avec le reste de la Géorgie. Ses effectifs étaient évalués, jusqu'en avril 2008, à 1600 hommes, bien que le refus de contrôle de la base de Gudauta par les observateurs internationaux laisse planer une incertitude sur ce chiffre. En avril 2008, à l'occasion de la crise des drones, la Russie a déclaré porter ses effectifs à 2600 hommes.

3.2.4.2. Les forces russes en Ossétie du sud

Les forces du contingent de maintien de la paix russe y étaient évaluées à 1 bataillon. Elles semblent avoir été renforcées dans les jours précédant le conflit dans des proportions inconnues.

3.2.4.3. Les forces russes en Arménie

Les moyens situés sur la base russe de Akhalkalaki, en Géorgie, ont été transférés sur celle de Gumri en Arménie, en avril 2007, avec plus d'un an d'avance sur le calendrier prévu par l'accord russo-géorgien de 2005. En Arménie, la base militaire russe 102 accueillait en août 2008 environ 3000 hommes, quelques dizaines de chars lourds, une centaine de véhicules de combat d'infanterie et autant de pièces d'artillerie. Elle mettait en œuvre une vingtaine de Mig 29 et quelques batteries antiaériennes équipées de S300. Elle opère en outre des Mig 29 arméniens. Au moment de la guerre en Géorgie, elle était le théâtre d'un scandale de corruption impliquant son encadrement.

3.3. Les forces géorgiennes

Les forces géorgiennes qui ont eu à affronter les forces russes en Ossétie du sud étaient en pleine transition, évoluant d'une armée soviétique d'appelés vers une force occidentale professionnelle. Plus marquées que les forces des pays d'Europe de l'Est par l'héritage soviétique, elles avaient débuté plus tard cette transition, sous l'impulsion d'un Mikheil Saakachvili aiguillonné par des Américains en quête d'alliés « interopérables » pour leur guerre en Iraq. Elles comptaient d'ailleurs environ 2000 hommes sur ce théâtre au moment du déclenchement de la crise. Cette transition était conduite à marche forcée grâce à une augmentation déraisonnable du budget de la Défense depuis l'arrivée du Président Saakachvili : de 30 millions à 1 milliard USD en cinq ans, soit près de 10% du PIB.

Cette situation transitoire marquait ces forces au point de compromettre leur capacité opérationnelle : équipements hétéroclites où les plus emblématiques matériels de l'Armée rouge (pour certains rétrofités par les Ukrainiens ou les Tchèques) voisinaient avec le dernier cri de la technique occidentale, américaine ou israélienne ; officiers partagés entre la forte culture militaire soviétique, la fascinante mode occidentale et l'incontournable

enracinement mafieux qui marque le Caucase et liait les unités tant au monde politique qu'au milieu des affaires.

3.3.1. Les forces armées géorgiennes

Les forces terrestres géorgiennes sont fortes d'environ 30 000 hommes (25 000 en ligne) articulées en 6 brigades dont 4 d'infanterie, 1 d'artillerie et 1 logistique, ainsi qu'un bataillon de chars ; elles étaient alors équipées d'environ 120 chars, 60 véhicules de combat d'infanterie et 100 pièces d'artillerie. Quelle que soit la réalité de ces chiffres, on notera la forte proportion de l'artillerie, héritée de la culture militaire soviétique, qui marquera la nature des combats. La majorité de ces forces étaient stationnées à Senaki, face à l'Abkhazie, et près de Gori, face à l'Ossétie du sud.

Les armées géorgiennes comptaient en outre début août une dizaine d'avions de combat et une quarantaine d'hélicoptères. On notera le nombre important d'appareils à voilure tournante, bien adaptés aux opérations en milieu montagneux, mais à condition de disposer de la supériorité aérienne.

La base de Poti est le siège de l'amirauté géorgienne, la base de soutien de sa petite flotte et son port d'attache, ainsi que le cantonnement d'un bataillon d'infanterie légère. Cette flotte comportait 7 patrouilleurs et 15 gardes-côtes, adaptés aux missions littorales et au service public en mer, mais sans véritable signification militaire.

3.3.2. Les programmes de soutien américains

Entre mai 2002 et avril 2004, USEuCom⁵³ a dirigé un programme d'équipement et d'entraînement⁵⁴ des forces géorgiennes conduit par le Special Operation Command Europe puis par le Marine Forces Europe⁵⁵. Un nouveau programme⁵⁶ de 18 mois, conduit par USEuCom, a été lancé en 2005 pour conforter et étendre les résultats du précédent. Ces programmes se présentaient comme destinés à préparer les unités d'infanterie légère aux tactiques offensives et défensives de niveau section⁵⁷ jusqu'au niveau bataillon⁵⁸, ainsi qu'aux opérations aéromobiles. Les Américains visaient en fait la préparation d'unités

⁵³ United States European Command (USEuCom) est un des commandements opérationnels interarmées des États-Unis, le seul commandement régional situé hors du territoire de ce pays. Son commandant en chef est en outre commandant des forces alliées en Europe (SACEUR). Sa zone de responsabilité inclut la totalité des républiques sud-caucasiennes ex-soviétiques.

⁵⁴ Le Georgia Train and Equip Program (GTEP) a concerné 2600 militaires géorgiens dont un état major et cinq formations tactiques.

⁵⁵ À partir de décembre 2002.

⁵⁶ Le Georgia Sustainment and Stability Operations Program (SSOP), d'un coût de 60 millions de dollars environ, s'est principalement tenu dans le Centre national d'entraînement de Krtsanisi. Il vise l'entraînement de deux bataillons d'infanterie, deux bataillons logistiques, deux PC de brigade et la cellule opération du centre de commandement national. Différentes anciennes nations du Pacte de Varsovie ont fourni des armes et des munitions pour ce programme (Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Tchéquie). Une partie de ce programme d'entraînement est conduite par des opérateurs privés.

⁵⁷ Phase conduite par les Forces spéciales.

⁵⁸ Phase conduite par les Marines.

devant soutenir les forces américaines en Iraq et en Afghanistan. L'avenir montrera que les Géorgiens les ont vécues comme une préparation à leur offensive en Ossétie du sud.

Outre ce *Train and Equip Program*, les États-Unis ont conduit en Géorgie un programme de formation des éléments de surveillance des frontières censé contribuer à la lutte contre le terrorisme⁵⁹.

Au moment du déclenchement de la guerre, plus d'une centaine de conseillers militaires américains sont présents dans les forces géorgiennes, et un nombre encore supérieur de spécialistes divers dans différents services et administrations.

3.3.3. L'aide israélienne

Initiée par des milieux d'affaires puis favorisée par la double nationalité du ministre de la défense géorgien Davit Kezerashvili⁶⁰, la coopération en matière d'armements entre Israël et la Géorgie a débuté au début des années 2000. L'industrie israélienne a vendu à la Géorgie des drones (dont le Hermes 450 abattu le 20 avril 2008 au dessus de l'Abkhazie), des tourelleaux téléopérés pour blindés, des systèmes anti-aériens, des systèmes de communication, des bombes et des roquettes. Elle a en outre modernisé des équipements ex-soviétiques, notamment des pièces d'artillerie DANA et BM21.

Israël aurait également fourni une assistance technique pour la formation de forces spéciales sur le modèle des *Sayeret Matkal*, les SAS⁶¹ israéliens connus pour leur rôle dans l'*Operation Entebbe*.

Afin de ménager les Russes, cette coopération n'a cependant pas été poussée à fond : elle n'a notamment pu se développer dans la modernisation des avions de combat, les Russes menaçant de mettre fin à la coopération dans ce domaine entre leurs industries et leurs fournisseurs israéliens.

La tension entre la Russie et la Géorgie augmentant, le ministère des Affaires étrangères israélien a demandé au ministère de la Défense d'être plus sélectif dans les autorisations de ventes d'armes à la Géorgie. Durant le conflit, une polémique a éclaté en Israël sur la poursuite de ces ventes. La vente de drones Hermes 450 avait particulièrement agacé la Russie qui fera néanmoins, dès la fin du conflit, l'acquisition de trois autres types de drones auprès de l'industrie israélienne.

Le fruit de cette coopération n'est pas apparu à l'évidence dans le cours des combats. Outre l'échec de l'action sur le tunnel de Roki (dont on ignore en fait les causes mais qui constitue un revers de leurs forces spéciales), la qualité des matériels israéliens n'aurait pas apporté

⁵⁹ Le *Georgia Border Security and Law Enforcement (GBLSE) Program* a équipé les garde-côtes, les douanes, le ministère de la défense et d'autres agences de sécurité frontalières en moyens de communications, en véhicules et hélicoptères, en pièces de rechange, en moyens de détection et de surveillance, en ordinateurs et en moyens de police scientifique.

⁶⁰ Agé de 30 ans, Davit Kezerashvili est ministre de la défense depuis novembre 2006. Sa nomination a été critiquée pour son manque d'expérience militaire et son comportement erratique dans la nuit du déclenchement de l'offensive géorgienne fait l'objet de controverses.

⁶¹ Autrement dit conçues sur le modèle du *Special Air Service* britannique.

de résultat sur le terrain et, dans la description des armes saisies aux Géorgiens, les Russes n'ont pas mis l'accent sur les équipements de cette origine. Soit ils avaient été consacrés aux forces envoyées en Iraq, soit les Russes ont souhaité ménager Israël.

3.3.4. L'aide des autres pays anciennement communistes

Les saisies d'armes par les Russes à la fin du conflit ont fait l'objet de rapports publics à la valeur incertaine de la part des militaires russes⁶². Il en ressort une saisie relativement faible d'armes américaines (quelques centaines de M16 et de mitrailleuses M40) ; au contraire une saisie importante d'armes fournies ou modernisées par les industries ukrainienne et tchèque. Le gouvernement russe accuse tout particulièrement Kiev d'avoir fourni Tbilissi en armement moderne, notamment en systèmes anti-aérien S200 qui auraient abattu un bombardier Tu 22 au dessus de la Géorgie.

Les chars géorgiens sont des T72 modernisés par l'Ukraine et la République tchèque. Les transports de troupes sont des BMP 1 et 2 livrés par les Ukrainiens.

3.3.5. L'aide turque

Généralement passée sous silence, l'aide turque en équipements a été significative dans les années précédant le conflit. De source russe, la Turquie a livré à la Géorgie 60 engins de transport blindés et aurait signé un contrat, semble-t-il non exécuté au début de la guerre, de 100 autres véhicules de combat d'infanterie. Là encore, la Russie n'insiste pas sur ses matériels dans la description de ses saisies de matériel géorgien, préférant stigmatiser l'aide américaine et ukrainienne.

3.3.6. Les forces géorgiennes en Ossétie du sud

Au moment où s'engage le conflit, la Géorgie entretient en Ossétie du sud un millier de miliciens et quelques centaines de militaires équipés d'une dizaine de chars T-55⁶³.

3.4. Les forces abkhazes

Nées lors de la guerre de 1992 de la Garde Nationale Abkhaze, les forces armées d'Abkhazie étaient quasi-ouvertement formées et soutenues par la Russie. Leur niveau militaire est difficile à évaluer faute de tout contrôle international.

Elles se disaient organisées en une milice comportant un noyau dur permanent de quelques milliers de fantassins (3 000 est le chiffre généralement reconnu) capable de dériver une force environ dix fois supérieure. Elles prétendaient disposer de quelques dizaines de chars dont les effets lors de la guerre n'ont pas été relevés, et de quelques dizaines de pièces d'artillerie. Elles affirmaient être organisées en 3 brigades d'infanterie mécanisée. Elles revendiquaient également quelques bâtiments côtiers, des vedettes armées et une dizaine d'aéronefs, dont quelques hélicoptères.

⁶² Notamment de la conférence de presse du 17 août 2008 du général-major Tchaban, commandant les forces collectives de maintien de la paix de la CEI, ainsi que diverses communications du ministère de la défense russe.

⁶³ En 2004, cf. Kalika Arnaud, Razoux Pierre, « Vers une nouvelle guerre dans le Caucase ? », *Défense nationale*, n°11, 2004, pp.66-74.

3.5. Les forces nord-ossètes

Il n'existe pas à proprement parler de forces nord-ossètes, mais les forces sud-ossètes semblent avoir été en partie encadrées et constituées de militaires d'origine nord-ossète.

3.6. Les forces sud-ossètes

Les forces sud-ossètes sont structurées à partir d'anciens membres de l'Armée rouge de l'Union soviétique, sud-ossètes, russes ou nord-ossètes. Une partie appartient au contingent « ossète » du *Joint Peacekeeping Forces Group*. Une autre est constituée en unités qui se veulent régulières, estimées à 2 500 hommes principalement cantonnés dans le camp de Dzava au nord de Tskhinvali. Certains analystes estiment que c'est ce contingent qui sera principalement à l'origine de l'échec géorgien, plus que l'appui russe, du moins en attendant cet appui. Une dizaine de milliers de « réservistes » constituaient diverses milices.

Les analyses russes estiment les moyens matériels sud-ossètes à :

- Une ou deux compagnies de chars ;
- Cinq batteries d'artillerie de divers types ;
- Cinq compagnies mécanisées ;
- Quelques moyens de défense sol-air à courte portée, missiles et canons ;
- Quelques hélicoptères de transport.

On peut donc estimer que les forces « modernes » de l'Ossétie du sud s'élevaient à environ 1 500 hommes ; le reste, notamment les milices, devait donc être constitué de formations d'infanterie légère de tailles variables transportées par des moyens civils.

3.7. Les forces de maintien de la paix de la CEI

La CEI a été créée le 8 décembre 1991, mais la Géorgie n'y a adhéré, sous la contrainte, que le 23 octobre 1993. Le 14 août 2008, le Parlement de Géorgie a voté son retrait de la CEI, devenu effectif le 18 août 2009.

La « force collective de maintien de la paix » de la CEI a été créée le 20 mars 1992 à Kiev. Dans la même année, les Russes interviendront dans ce cadre en Transnistrie, au Tadjikistan, en Ossétie du sud et en Abkhazie. En 1994, la CEI échoue à mettre fin au conflit opposant l'Arménie à l'Azerbaïdjan à propos du Haut-Karabagh. D'une manière générale, les missions de maintien de la paix de la CEI étaient effectuées par des Russes et le plus souvent contrôlées par des officiers russes.

3.7.1. En Ossétie du sud

A l'issue de la guerre de 91-92, des troupes russes, géorgiennes et « ossètes » sont déployées en Ossétie du sud en litige depuis le 1 juillet 1992. Les Russes possèdent moins de la moitié des effectifs et le plein commandement de cette force de maintien de la paix de la

CEI (500 soldats russes contre 300 soldats géorgiens et 500 soldats « ossètes », en fait pratiquement tous nord-ossètes). Les forces russes comme ossètes sont en fait au nord de la province, inaccessibles aux observateurs internationaux, ce qui n'a jamais permis de confirmer la réalité de la présence russe.

La mission de la CEI s'est achevée *de jure* depuis le retrait de la Géorgie de la CEI. Officiellement, ce sont des troupes régulières russes qui ont relevé les forces collectives de maintien de la paix de la CEI.

3.7.2. En Abkhazie

La guerre de 92-93 se termine par un accord de cessez-le-feu en juillet 1993, entraînant le déploiement d'une mission de l'Organisation des Nations unies (MONUG) et de troupes russes d'interposition. À la suite de diverses violations et d'un nouvel accord le 14 mai 1994, la CEI déploie sa force, dont les Russes demeurent le principal intervenant. Ces forces sont stationnées à la frontière géorgio-abkhazienne, les Russes en constituant la totalité des effectifs et du commandement. Cette mission est réalisée en concertation avec la MONUG.

Comme en Ossétie du sud, la mission de la CEI s'est achevée depuis le retrait de la Géorgie de la CEI et officiellement ce sont des troupes russes qui ont relevé les forces de la CEI.

3.8. Le rapport des forces engagées

Après avoir étudié le rapport des forces théorique opposant les protagonistes de la guerre de 2008, il convient de tenter d'établir la dynamique du rapport des forces qui se sont effectivement affrontées lors du conflit.

3.8.1. Les rapports de forces stratégiques

Avant le conflit, il est possible que la Géorgie ait calculé le rapport des forces stratégiques en incluant dans leur camp les forces de l'Alliance. Il convenait, dans ce cadre, d'ajouter aux forces géorgiennes les forces de l'Alliance en Europe et de leur opposer les forces russes en Europe. Cette solidarité de l'Alliance n'existant pas, ce calcul a montré l'inexpérience du président géorgien qui ne pouvait pas attendre un soutien autre que politique de la part de l'OTAN. D'ailleurs, même si l'Alliance avait eu l'intention de le soutenir, elle n'aurait pu intervenir dans la crise que dans des délais qui n'auraient pesé que trop tard. En effet :

- Le gros des forces russes en mesure d'intervenir se trouvait à une centaine de kilomètres à vol d'oiseau de la capitale de l'Ossétie (1 journée de route compte tenu de la difficulté du terrain, ½ heure de vol d'avion de combat, procédure de décollage incluse, 1 heure de vol d'hélicoptère) et à deux cents kilomètres de la capitale géorgienne.
- La base OTAN la plus proche se trouvait en Turquie cinq à dix fois plus loin et sans accès envisageable par voie terrestre.
- En d'autres termes, l'OTAN se trouvait, toutes choses égales par ailleurs, vis-à-vis de la Russie dans une situation analogue à celle dans laquelle serait Moscou s'il désirait s'opposer à une intervention des États-Unis sur Vancouver.

A posteriori, cet éloignement géographique fait que la surprise de l'initiative géorgienne mettait l'Alliance hors jeu de la balance des forces. Dans ces conditions, le rapport des forces

stratégiques amène à comparer les forces géorgiennes aux forces du District militaire du nord-Caucase (SKVO) russe accru de la flotte de la mer Noire russe.

Un tel calcul conduit à l'inexistence géorgienne sur le plan aérien et maritime, et à un rapport de force d'environ 1 à 4 au mieux sur le plan terrestre.

3.8.2. Le rapport des forces de théâtre

Pour établir la balance des forces de théâtre, il semble raisonnable de comparer l'ensemble des forces que les Géorgiens pouvaient aligner à la somme des forces que les Russes pouvaient engager dans l'opération sans faire appel à des réserves qui auraient mis plus de quelques jours à intervenir, outre leurs auxiliaires abkhazes et nord-ossètes.

- Côté géorgien, 25 000 hommes, environ 120 chars, 60 véhicules de combat d'infanterie et 100 pièces d'artillerie pour les forces terrestres ; une dizaine d'avions de combat et une quarantaine d'hélicoptères pour les forces aériennes.
- Côté russe, au moins la 19^{ème} division d'infanterie, celle qui a fourni les troupes de renfort en Ossétie ; une brigade et un régiment d'infanterie stationnés en Kabardino-Balkaria, bien qu'il semble qu'il ait été fait appel, à la place, à des unités de réserve stratégique parachutistes ; les unités de maintien de la paix russes en Ossétie et en Abkhazie ; les unités abkhazes et ossètes. Soit au total un ordre de grandeur de la vingtaine de milliers d'hommes, 150 à 200 chars, 400 à 500 véhicules de combat d'infanterie et une centaine de pièces d'artillerie.

Au total donc, les forces terrestres, du moins sur le papier, sont relativement équilibrées entre les deux camps au niveau du théâtre, quoique les soutiens russes (génie, transmissions, guerre électronique) semblent plus importants, du moins en quantité. Les forces aériennes sont de l'ordre d'un contre dix au détriment des géorgiens. D'autant que la nature de la composante aérienne aurait permis aux Russes d'aggraver rapidement ce rapport de force de théâtre en faisant appel au niveau stratégique. Le rapport de forces est aussi défavorable sur le plan maritime.

Dans le modèle de conflit, dissymétrique (cf. §8.1.2.), qu'avait choisi la Géorgie, les rapports de forces aéroterrestres sont largement multiplicatifs entre rapports terrestres et aériennes. Il n'est donc pas excessif d'estimer que la Géorgie s'est engagée dans ce conflit au mieux à un contre dix au niveau du théâtre.

3.8.3. Les rapports de forces tactiques

Sur le plan des forces aériennes, il n'y a pas lieu de distinguer le rapport des forces tactiques du rapport des forces de théâtre, et celui-ci est donc en défaveur écrasante des forces géorgiennes.

Au contraire, la proximité des forces terrestres géorgiennes de leurs objectifs les mettait dans un rapport très favorable, au moins initialement. En Ossétie du sud en outre, la barrière caucasienne qui séparait le faible premier échelon des forces russes de leur deuxième échelon, améliorerait cette situation. Il semble d'ailleurs que les Géorgiens estimaient n'avoir à combattre que sur le front ossète, où ils avaient et pouvaient espérer prendre rapidement et conserver une certaine supériorité sur le plan terrestre.

3.8.3.1. En Ossétie du sud

On peut estimer que sur ce théâtre ont été engagées ou tenues en réserve :

a. initialement

- Côté géorgien, environ 15 000 hommes ;
- Côté russe, un millier d'hommes au titre des forces de maintien de la paix de la CEI, peut-être plus dans le cas où les Russes auraient réussi à dissimuler un renforcement préventif les semaines précédentes, à ce jour non établi ;
- Un millier d'hommes des forces « régulières » ossètes ;
- Un nombre inconnu de miliciens ossètes de faible efficacité militaire.

b. À partir du 8 août

- 4 bataillons de la 58^{ème} armée russe ;
- Renforcés par la suite jusqu'à une dizaine de bataillons et leurs appuis.

3.8.3.2. En Abkhazie

Dès le deuxième jour du conflit, les Abkhazes ont ouvert un second front. Il semble qu'outre ses forces de maintien de la paix déjà en place, la Russie y ait engagé, comme elle l'a elle-même affirmé, 9000 hommes et 350 blindés en provenance de Russie. Ces forces ont comporté au moins cinq bataillons parachutistes. Elles sont venues s'ajouter à celles qu'elle consacrait au contingent de maintien de la paix de la CEI, soit environ 2 000 hommes et aux forces abkhazes. Contrairement aux précédents conflits abkhazes, il ne semble pas que la « Confédération des peuples des montagnes du Caucase » ait fourni un contingent de partisans au côté du camp russo-abkhaze.

Les Géorgiens n'ont à aucun moment tenté de s'opposer à cette action, ce qui retire toute signification à un calcul de rapport de forces tactiques sur ce front.

3.8.4. Dynamique de l'évolution du rapport de forces tactiques

Après une situation tactique terrestre brièvement favorable aux Géorgiens sur le front sud-ossète, le rapport de force global y a été rapidement renversé par l'intervention des moyens aériens russes puis par l'entrée de ceux en provenance d'Ossétie du Nord. Sur le front abkhaze, le rapport des forces était, dès le début, largement favorable aux Russes et n'a fait que continuer à basculer dans ce sens.

Si on en juge par les rapports russes, ce seraient 15 000 hommes équipés de chars et appuyés par l'artillerie que les Géorgiens auraient engagé en Ossétie, outre des forces spéciales, principalement sur Tskhinvali, face à quelques centaines de soldats de la paix russes et ossètes. Il est probable que cet effectif russo-ossète est sous estimé, au moins du fait de l'omission des milices ossètes, il est vrai mal équipées, voire peut-être du fait des renforts russes discrètement glissés dans le nord de la province dans les jours précédant l'attaque. Il est cependant probable que ce sont des forces en très nette infériorité numérique (1 contre 5) qui ont dû résister du matin du 8 août jusqu'en fin d'après midi,

heure à laquelle sont apparues les têtes des renforts de la 58^{ème} armée à l'issue d'un raid d'une étonnante promptitude. De l'avis des Russes, l'utilisation judicieuse de l'appui aérien a été un facteur déterminant de cette résistance.

Le rapport des forces terrestres s'équilibre alors progressivement au profit des Russes qui injectent en quelques heures environ 12 000 combattants équipés de chars T72. L'appui d'hélicoptères de combat et de chasseurs bombardiers fait basculer définitivement la supériorité côté russe, impressionnant les Géorgiens au point que, non seulement ils se retirent d'Ossétie du sud, mais abandonnent Gori avant même l'apparition de l'adversaire.

4. Les modèles conflictuels mis en œuvre

Globalement, on peut dire que la Géorgie a cru pouvoir appliquer un modèle israélien : une efficacité tactique, fondée sur la technologie, permet à un modèle opératif résolument offensif d'imposer une situation de fait favorable, que seraient venus garantir des alliés stratégiques lointains mais fidèles et puissants. L'efficacité tactique n'a été ni à la hauteur des ambitions opératives ni confortée par les illusions stratégiques.

4.1. Les modèles opératifs

Les plans opératifs sont ceux qui guident la planification et la conduite des opérations dans l'espace où elles se déroulent effectivement et dans son environnement immédiat : le niveau du théâtre. L'opératif est le niveau de prédilection des Russes (qui ont inventé le terme) et ils y manifestent souvent une supériorité qui leur manque parfois au niveau tactique.

Dans la guerre en Géorgie, le choix du modèle opératif a été fait par les Géorgiens et s'est révélé inadapté leur situation, à leurs objectifs et à leurs moyens.

4.1.1. Le modèle opératif dissymétrique géorgien : un choix présomptueux

Le vocabulaire contemporain distingue les modèles de conflits *symétriques*, dans lesquels s'affrontent deux armées de même nature et de forces comparables, du modèle *asymétrique*, dans lequel s'affrontent des adversaires de forces très différentes ; dans ce modèle, le faible adopte des procédés de combat fondés sur la vulnérabilité que sa propre force inflige au fort, et ne lui présente aucune cible justiciable de cette force. On nomme enfin conflits *dissymétriques* ceux dans lesquels deux adversaires opposent des forces armées de natures similaires mais de niveaux de forces très différents. Dans ces cas, le succès récompense inévitablement le plus fort, sauf lorsque ce dernier se montre particulièrement maladroit et son adversaire exceptionnellement habile, comme dans la guerre des 6 jours en 1967.

- Dans sa situation de faiblesse militaire au regard des Russes, la Géorgie aurait pu envisager une posture asymétrique, à laquelle on a vu en Afghanistan que les forces russes sont vulnérables, et pour laquelle le passé a montré qu'elle avait su s'allier par

exemple des combattants tchéchènes. Ce modèle était difficilement applicable en Abkhazie, faute de population géorgienne dans la province, mais il aurait pu être envisagé en Ossétie du sud, où la population géorgienne importante et le territoire géorgien proche auraient permis des attaques nombreuses, furtives et meurtrières contre les Russes. Aucune garantie de succès ne s'attachait certes à ce modèle, et il aurait ouvert une guerre longue et cruelle pour les populations.

- Au contraire la Géorgie a choisi, peut-être inconsciemment, de combattre les Russes là où ils étaient forts : des forces classiques nombreuses appuyées par une artillerie et des moyens aériens puissants. Elle a choisi le modèle dissymétrique sans y faire preuve d'une habileté particulière et sans que son adversaire n'y soit maladroit. Le résultat était donc inévitable.
- On peut en conclure que l'expérience militaire de l'état-major géorgien était insuffisante pour apprécier ce risque. Pourtant, si leurs conseillers américains n'étaient pas qualifiés pour leur enseigner la guerre asymétrique, ils l'étaient suffisamment pour leur démontrer les risques d'un affrontement classique avec les Russes. On peut en déduire que les Géorgiens ont dissimulé leurs plans à leurs conseillers et que ces derniers ont été peu perspicaces.
- Il est vrai que les Géorgiens pouvaient envisager que, comme en 2004, ce seraient les Russes qui répondraient à leur attaque sur le mode asymétrique, par l'intermédiaire de milices locales ou d'autres, dépêchées par exemple dans le cadre de la « *Confédération des peuples des montagnes du Caucase* ».

Cette erreur de choix de modèle opératif s'est doublée d'insuffisances dans la planification et l'exécution. Il semble que le plan géorgien consistait à se saisir rapidement de l'Ossétie du sud, sans ambition en Abkhazie.

- Concernant la saisie de l'Ossétie du sud, ce plan concentrait les moyens au sud de la province et dans sa partie habitée par des communautés géorgiennes, puis exécutait diverses actions préliminaires destinées à être habillées en provocations ossètes justifiant une invasion de la totalité de la province. Il débutait par un emploi prolongé de l'artillerie, sans intérêt militaire et d'une brutalité qui a affaibli la position politique géorgienne dès le début du conflit.
- La principale faiblesse du plan, que tous les observateurs ont relevée, est l'absence de saisie du débouché sud du tunnel de Roki en préalable à toute initiative. On peut comprendre que les Géorgiens aient écarté l'hypothèse d'une destruction par une attaque aérienne d'un ouvrage d'une telle importance. Les informations dont nous disposons indiquent que la saisie de la sortie du tunnel faisait partie de tous les plans étudiés avec les Américains. On doit donc envisager un échec d'exécution. Il peut s'expliquer par les carences du haut commandement, souvent soupçonnées par les analystes dans les jours et les heures précédant l'attaque, notamment le comportement du ministre de la défense. Dans cette hypothèse la saisie du tunnel, mal conduite, aurait échoué.

- Il semble cependant plus réaliste de penser que, outre les dispositions préparatoires qu'elles n'avaient pas dissimulées, les forces russes en avaient prises de plus discrètes, notamment s'étaient assurés le contrôle des deux extrémités du tunnel. Simultanément, elles conseillaient la mise en place par les sud-ossètes d'un solide verrou à Dzava. Dans cette hypothèse, soit l'opération géorgienne de saisie du tunnel aurait échoué soit, plus probablement, l'état-major géorgien y aurait renoncé, en butant sur Dzava, comprenant qu'il était inéluctablement devancé. En tout état de cause, il a été déraisonnable de poursuivre en Ossétie sans disposer de cet atout essentiel.
- Il est une autre erreur opérative géorgienne qui est moins souvent relevée, c'est l'absence de contrôle de l'axe central géorgien Poti-Tbilissi. On a indiqué plus haut que ce couloir constituait un axe essentiel pour « roquer » par le bas d'une vallée ossète à l'autre. Mais on a aussi souligné avec quelle facilité les Russes pouvaient dévaler de ces vallées pour se saisir de l'axe. Or rien n'indique que la protection de cet axe ait constitué une priorité pour l'état-major géorgien. Au contraire, ce sera une des préoccupations russes que de le couper, faisant perdre à Tbilissi le contrôle de la majorité de son territoire, y compris de parties non occupées par les Russes.
- La logistique géorgienne s'est révélée particulièrement défailante et incapable, selon un responsable américain, « *d'alimenter les forces en carburant et munitions, les dépôts se situant sur des sites distants ou pratiquement inaccessibles. Dans de nombreux cas, les Géorgiens ont cessé le combat en raison épuisement de leurs réserves* ». Si on peut douter, vu la taille du pays, de l'argument de l'éloignement des dépôts, leur inaccessibilité a été due à l'incapacité des Géorgiens à contrôler l'axe central de leur pays, cordon ombilical de l'opération. On distingue dans ces déclarations la mortification des responsables américains devant l'échec de leurs protégés.

On ignore quels étaient les objectifs opératifs géorgiens au-delà de la saisie de l'Ossétie du sud, et on ignore également quelle économie de moyens avait été préparée pour une éventuelle seconde phase. Même en cas de succès en Ossétie du sud, on imagine mal comment les Géorgiens auraient pu faire face à la réaction russe en Abkhazie, imparable, et, au-delà, à une saisie russe de la partie ouest de leur pays. On doit donc penser que l'illégitimité d'une action russe en Abkhazie, en réaction à leur action en Ossétie du sud, apparaissait aux Géorgiens comme propre, soit à en dissuader Moscou, soit à déclencher une action internationale à leur profit.

À l'inverse, les Russes affirment⁶⁴ avoir saisi des plans géorgiens démontrant qu'après une victoire éclair espérée en Ossétie du sud (envisageable si le tunnel de Roki avait été saisi), les Géorgiens avaient prévu de jeter deux brigades sur Soukhoumi sur la côte Abkhazie, en 24 heures. Même en cas de succès rapide en Ossétie du sud, on peut douter que les Géorgiens auraient pu devancer les Russes sur Soukhoumi. Cependant, l'utilisation de troupes parachutistes en Abkhazie peut laisser penser que les Russes se préparaient effectivement à faire face à une telle planification géorgienne.

⁶⁴ Conférence de presse du général-colonel Nogovitsyne, adjoint au chef de l'état-major général le 26 août 2008.

4.1.2. Le modèle opératif russe : imposé par l'adversaire géorgien, mais bienvenu

Les Russes n'ont pas choisi leur modèle opératif, mais ont adhéré volontiers à celui retenu par les Géorgiens : un combat classique à armes inégales. On comprend aujourd'hui qu'ils avaient une vision lucide de la situation et des objectifs clairs : saisir toute occasion pour accroître leur présence militaire au sud du Caucase. L'économie de leurs forces était en cohérence avec ces objectifs : renforcement des unités de maintien de la paix dans les territoires séparatistes (en moyens de combat et de communications), amélioration des moyens d'acheminement des renforts ultérieurs (voie ferrée abkhaze et probablement sécurisation du tunnel de Roki), montée des renforts dans les piémonts du nord-Caucase, au moins face à l'Ossétie du sud, peut-être plus discrètement au nord de l'Abkhazie. La rapidité avec laquelle ont été projetés plusieurs milliers de parachutistes en Abkhazie et avec laquelle a appareillé le groupe naval montre une planification préalable soignée.

Le plus intéressant de la planification opérative russe est son agenda. Il a su attendre une faute géorgienne et s'y préparer ostensiblement. Apparemment surpris par sa date, il a cependant réagi efficacement, non seulement à l'attaque adverse en Ossétie du sud mais aussi, bien au-delà, dans l'Abkhazie ignorée par l'adversaire. Il poussé ses forces au-delà de ces théâtres, non seulement dans le but affiché de les protéger, mais aussi pour couper en deux points la rocade opérative Poti-Tbilissi et paralyser ainsi toute capacité militaire géorgienne.

Une fois le retrait accepté, les Russes ont légèrement élargi leur périmètre de sûreté, afin de parer à toute surprise dans cette phase délicate, puis se sont rétablis à l'intérieur des deux provinces dans des dispositifs que nous connaissons mal.

Un point qui a soulevé l'attention est leur emploi des forces aériennes, inhabituellement nuancé, et essentiellement tactique. Après avoir acquis la supériorité aérienne, ils ne se sont attaqués à des objectifs opératifs qu'après les avoir sélectionnés et ciblés avec soin. Ils ont ensuite réservé leurs moyens aériens à l'appui tactique des troupes au sol, n'attaquant des objectifs distants que dans de rares cas. Il semble ainsi que les Russes aient tiré de l'observation des opérations en ex-Yougoslavie et de leurs propres opérations en Tchétchénie une doctrine d'emploi de l'arme aérienne nuancée, proche de la doctrine occidentale.

Un des rares points négatifs semble avoir été l'incapacité à détecter et contrer la menace anti-aérienne, entraînant la perte de 4 ou 5 appareils russes. Les Russes accuseront les Ukrainiens d'avoir fourni aux Géorgiens les moyens de ces succès. Insuffisance du renseignement sur l'existence et la position des armes géorgiennes ? Échec des aéronefs russes dans l'attaque de ces armes par insuffisance des équipements d'auto-protection des appareils russes ?

4.1.3. Les modèles opératifs en mer Noire

Les modèles opératifs mis en œuvre par les Russes en mer Noire ont été des plus simples : déni de tout usage des côtes et des ports aux Géorgiens et, au contraire, utilisation de ces côtes et de ces ports pour y déposer des troupes.

4.2. Les modèles tactiques

Les modèles tactiques sont ceux qui guident les procédés de combat effectifs sur le terrain. Ils sont dictés par la posture opérative adoptée, dans le cas présent celle du combat aéroterrestre classique. Aussi bien les modèles russes que géorgiens étaient, lors du conflit, en transition du modèle soviétique traditionnel vers un modèle occidental plus professionnel. Mais les forces russes avaient su gérer cette transition avec sagesse, au contraire de leurs adversaires qui se sont retrouvés en déséquilibre.

4.2.1. Le modèle tactique géorgien : une confiance excessive dans l'artillerie

Conformément à la tradition héritée de l'Armée rouge, les Géorgiens ont attribué une place excessive à l'artillerie. Excessive car elle interdit la surprise indispensable au choix opératif retenu, elle alourdit la manœuvre offensive et surtout cause des dommages collatéraux inutiles aux populations, conséquences difficiles à gérer politiquement.

Il semble d'ailleurs que les Géorgiens aient, dans l'ensemble, comme les Russes, évité le combat de mêlée. Après une inutile préparation d'artillerie, ils ont occupé le terrain tant que les Russes ne se sont pas présentés, et l'ont abandonné peu après leur contact, voire même avant comme le montre l'abandon injustifié de Gori. Il semble qu'ils n'aient que difficilement réussi à ravir Tskhinvali aux réguliers et milices ossètes, qui ont su en tenir une grande partie jusqu'à l'arrivée des troupes Russes.

4.2.2. Le modèle tactique russe : le poids de la puissance

Selon la tradition de l'armée rouge, le succès tactique russe a été obtenu par le poids d'une manœuvre opérative réussie. Les Russes⁶⁵ ont fait valoir que les Géorgiens ont été surpris en Ossétie du sud par la capacité de résistance d'un petit groupe de soldats de la paix, notamment devant Tskhinvali. On peut soupçonner que « ce petit groupe » avait été récemment discrètement renforcé. Il semble que la résistance ait été largement le fait du contingent et des milices ossètes et que cet échec a probablement été aussi le fait du peu d'appétence des unités géorgiennes pour le combat de mêlée. Les Russes ont en outre indiqué qu'ils avaient particulièrement réussi dans l'appui feu aérien des forces de maintien de la paix dans l'attente de leur renfort par les unités de la 58^{ème} armée.

On a été à ce sujet frappé par la modération des Russes dans l'usage de l'arme aérienne, des chasseurs bombardiers surtout, mais même semble-t-il de leurs hélicoptères d'attaque. Il se pourrait que cette retenue soit due au souci des Russes de ne pas offrir aux médias internationaux des images de destructions spectaculaires et de victimes civiles. Faute

⁶⁵ Conférence de presse du général-colonel Nogovitsyne, citée plus haut.

d'éléments, on ignore quel usage ils ont fait de l'artillerie, dont ils sont en général particulièrement friands. Compte tenu des destructions limitées relevées, on peut hasarder que tant le rythme de la journée décisive du 8 août que ce souci de retenue en ait limité l'usage côté russe, à l'inverse des forces géorgiennes.

4.2.3. Réflexions sur valeur comparée des troupes géorgiennes et russes

Immédiatement après le conflit, les militaires et certains experts américains ont cru justifié de faire valoir « *la piètre performance des troupes russes, tant en termes moraux, tactiques que de matériels, très nettement surclassés par les géorgiens, à effectifs et équipements égaux* ». « *Dans plusieurs villages, les Géorgiens ont mis en déroute sans réelle difficulté des forces russes équivalentes* ». Avec le recul, ce jugement mérite d'être relativisé. Certes, comme à leur accoutumée, les Russes ont misé sur la planification et la rigueur au niveau opératif, assurant la supériorité au niveau tactique, plutôt que sur la virtuosité à ce niveau d'exécution. Les seuls exemples de « déroute » sont plutôt du côté géorgien : renoncement devant Tskhinvali, panique dans Gori. En fait, il semble que ni la formation américaine, ni les équipements sophistiqués américains et israéliens ne leur aient conféré une supériorité qui fût quelque part décisive.

4.2.4. Retour d'expérience en termes d'équipements de combat

Les Russes ont pris soin de déclarer que les équipements modernes saisis aux Géorgiens étaient majoritairement d'origine ukrainienne. Si on peut envisager qu'ils aient souhaité ménager les Israéliens, on doit douter qu'ils aient volontairement épargné les Américains sur ce registre. On peut donc soupçonner que la majorité des équipements américains étaient destinés aux troupes dépêchées en Iraq.

En revanche les équipements observés chez les Géorgiens, en majorité originaires de l'industrie ex-soviétique, avaient subi des *upgrades* de mise au niveau des technologies occidentales, en général par des sociétés ukrainiennes, les plaçant ainsi au dessus du niveau des matériels russes qui leur étaient opposés. Cette supériorité technologique ne semble pas s'être traduite en avantage opérationnel.

Un point qui a étonné les observateurs peu avertis a été l'étonnante fantaisie des tenues des soldats russes, qui ont fait passer l'idée d'un manque d'ordre et de discipline dans leurs rangs. Les experts y ont vu au contraire un signe de la professionnalisation de ces unités. Il est facile d'imposer à un soldat inexpérimenté, particulièrement un appelé, une uniformité de tenue dont il ignore la valeur opérationnelle. Au contraire, un soldat de métier s'équipe du matériel qui lui paraît le mieux adapté à sa mission. Sa tenue ne sera réglementaire que si son commandement sait le fournir en matériel irréprochable. Les commandements occidentaux vivent parfois difficilement cette réalité nouvelle en Iraq et en Afghanistan, et le commandement russe n'a visiblement pas encore les moyens d'une telle uniformisation des équipements.

4.3. Les actions militaires en Géorgie et le droit des conflits armés

Il est peu contesté – y compris par les Géorgiens eux-mêmes, assez confus sur ce thème - que l'initiative des confrontations soit d'origine géorgienne. Les Géorgiens justifient cette initiative par une invasion préalable de l'Ossétie par les Russes. Même sous une forme rampante de mise en place discrète de troupes en nombre significatif avant le 8 août 2008, une telle invasion n'a pu être prouvée à ce jour à un point qui puisse être considéré comme une agression. En l'état de nos connaissances, leurs préparatifs ouverts à la guerre ne peuvent être mis à la charge des Russes au-delà du souci légitime de se préparer à une confrontation qu'ils anticipaient comme probable. Dans ces conditions, la responsabilité de l'agression demeure à charge de la Géorgie. C'est ce que conclut le rapport européen.⁶⁶

Si cette responsabilité peut être discutée du fait du manque réel d'information sur la réalité des préparatifs de la guerre de part et d'autre, au contraire l'usage excessif de la force par les Géorgiens dans l'offensive initiale est incontestable. L'emploi de lance-roquettes multiples et d'artillerie lourde, contre une ville dont la population n'a pas été évacuée, est militairement inefficace et susceptible d'être qualifié de crime de guerre car constituant une « *attaque causant incidemment des pertes en vies humaines, des blessures et des dommages excessifs* », pour reprendre les termes du traité de Rome instituant la Cour pénale internationale⁶⁷. Comme le remarquent les experts indépendants européens⁶⁸, il est impossible de suivre les Géorgiens sur l'argument qu'un tel usage de la force ait pu être justifié par la défense de la province séparatiste contre les Russes. L'emploi par les Russes d'armes à sous-munitions, si elle se révélait vérifiée comme l'avance une commission d'enquête mise en place par le gouvernement des Pays Bas, ne peut constituer un crime de guerre tant qu'il n'est pas démontré qu'elle visait ou mettait en danger des populations. D'autant que la Russie n'est pas partie à la convention d'Oslo, qui n'a de toute façon été adoptée que quatre mois après la guerre.

Face à ces initiatives géorgiennes qui semblent contraires au droit, on s'est interrogé sur la légitimité de la réponse russe. Les pays occidentaux ont avancé un excès et une disproportion de la réponse qui constituerait par elle-même une violation du droit. Cet argument aurait été plus robuste s'il était patent que l'action de ces forces ait causé des pertes disproportionnées à l'enjeu, ou encore nettement supérieures à celles causées par l'attaque géorgienne. Rien ne soutient de telles hypothèses et on a au contraire noté une inhabituelle retenue dans l'usage de la force par les troupes russes, qui ne semble pas avoir causé des pertes « excessives » au regard tant des enjeux que de celles causées par les actions géorgiennes. On doit s'interroger quant à savoir si le volume des moyens déployés par les Russes comme l'ampleur de leur manœuvre constituent de soi une « réponse disproportionnée » juridiquement répréhensible, ou si, au contraire, un déploiement saturant de la force ne constitue pas une garantie de non usage qui permet d'épargner des vies humaines.

On s'est en outre préoccupé de juger dans quelle mesure le fait pour les Russes d'entrer par la force – et en force – en territoire géorgien constituait une violation du droit. On suivra

⁶⁶ INDEPENDANT INTERNATIONAL FACT FINDING MISSION (2009), Rapport demandé par la Décision du Conseil des ministres de l'UE 2008/901/CFSP du 2 décembre 2008 – Volume I, p. 20-21.

⁶⁷ TRAITE DE ROME (1998), paragraphe 8-2-b-iv.

⁶⁸ INDEPENDANT INTERNATIONAL FACT FINDING MISSION (2009), Rapport demandé par la Décision du Conseil des ministres de l'UE 2008/901/CFSP du 2 décembre 2008 – Volume I, p. 23.

volontiers le rapport européen⁶⁹ sur l'idée que l'objectif de protéger les forces de maintien de la paix russes, qui pouvaient à bon droit se sentir menacées par l'attaque géorgienne, constitue un argument pouvant justifier cette intrusion.

On peut se demander si cet argument de légalité justifiait l'extension de l'offensive russe au-delà des frontières de l'Ossétie du sud, ainsi que la destruction systématique de l'outil de défense géorgien hors de ces frontières. Un premier argument de la Russie a été la nécessité de protéger ses forces de maintien de la paix et ses propres ressortissants. L'action en Abkhazie ayant dépassé l'intensité et l'ampleur d'une opération de protection préventive, cet argument est imprudent de la part des Russes en ce qu'il jette un doute sur la sincérité de leur politique de naturalisation des Abkhazes. Cette politique peut en effet être vue, à la lumière de la guerre de 2008, comme la création délibérée d'un prétexte à l'intervention, et donc comme une disposition avancée d'une politique d'agression.

Un second argument russe était que les actions hors de l'Ossétie constituaient des mesures destinées à protéger la phase, toujours délicate, du repli promis dans l'accord du 12 août. Cet argument aurait pu être recevable dans le cas d'un véritable abandon de l'Ossétie par la Russie. Il a peu de poids dans le cas d'un repli de quelques dizaines de kilomètres.

On peut donc accepter l'idée que la réaction russe, si elle n'a pas été juridiquement excessive dans ses moyens et son intensité, l'a été dans son étendue, du fait de l'intervention en Abkhazie et hors des frontières des provinces séparatistes. Pourtant, on peut difficilement suivre l'appréciation du rapport européen⁷⁰ lorsqu'il estime que cet excès d'usage de la force, qui n'a été générateur que de peu de pertes humaines avérées, constitue une agression qui a retourné la légitimité en faveur de la Géorgie.

Bien entendu, toutes les actions des forces sud-ossètes contre la population d'origine géorgienne, dans et à l'extérieur de l'Ossétie du sud, ainsi que contre leurs habitations, ont constitué de graves violations du droit des conflits armés. Il en serait de même des actions abkhazes dans les gorges de Kodori, s'il s'avérait que c'est leur action directe contre les populations qui a motivé leur fuite.

En conclusion, au niveau des États et de leurs dirigeants, il semble que la responsabilité fondamentale de la crise, et des exactions qui l'ont marquée, revienne au gouvernement et aux dirigeants géorgiens qui ont eu l'initiative du déclenchement du conflit. À ce stade, une telle responsabilité ne pourrait être renversée que s'il était prouvé que la Géorgie est tombée dans le piège d'une provocation discrètement organisée par les Russes. On peut penser que les Géorgiens auraient dénoncé un tel piège s'ils en avaient réellement été victimes. Ceci cependant ne retire rien aux responsabilités individuelles des dirigeants et des exécutants tant russes que géorgiens, sud-ossètes ou abkhazes au regard des crimes de guerre qu'ils ont pu ordonner ou commettre.

⁶⁹ INDEPENDANT INTERNATIONAL FACT FINDING MISSION (2009), Rapport demandé par la Décision du Conseil des ministres de l'UE 2008/901/CFSP du 2 décembre 2008 – Volume I, p. 23.

⁷⁰ INDEPENDANT INTERNATIONAL FACT FINDING MISSION (2009), Rapport demandé par la Décision du Conseil des ministres de l'UE 2008/901/CFSP du 2 décembre 2008 – Volume I, p. 24.

Au moment où se rouvre le débat, dans le cadre du traité de Rome, sur le crime d'agression, le conflit en Géorgie a valeur d'exemple : l'agresseur est le faible ; comme certains le font valoir, le fort a profité à l'excès de cette agression : est-il devenu l'agresseur ?

4.4. La guerre cybernétique

La guerre en Géorgie de 2008 a vu la première véritable conjonction entre une guerre ouverte et une incontestable activité cybernétique, offensive surtout mais aussi défensive, coordonnée avec les opérations. On ne peut dire qu'elle ait fondamentalement modifié le cours du conflit, mais elle pose d'intéressantes questions sur le modèle d'une telle guerre et ses effets dans l'avenir, pour le cas où elle serait conduite à fond.

4.4.1. Les attaques

Dès le 20 juillet 2008, le site de la présidence géorgienne était victime d'une attaque qui a duré plus de 24 heures⁷¹. La Russie faisait figure d'accusée, même si le serveur de commande de l'attaque était localisé aux États-Unis⁷². En raison de l'anonymat des flux et des multiples possibilités de rebonds, il est difficile d'identifier la véritable origine d'une attaque sur l'Internet.

Le 14 août, la BBC⁷³ annonçait que des sites russes et géorgiens, notamment ceux de la présidence et du parlement géorgiens, étaient l'objet d'agressions qui faisaient écho aux combats sur le terrain : « défaçage »⁷⁴, déroutement sur des sites malveillants ou déni de service. Certaines de ces attaques étaient signées d'un inconnu « *South Ossetia Hack Crew* ». À leur sommet, ces attaques atteindraient un débit de 800 Mbits/s, soit huit fois celui des attaques contre l'Estonie en mai 2007, sur une durée néanmoins beaucoup plus réduite.

Le 18 août démarrait une nouvelle vague d'attaques, la dernière du conflit.

4.4.1.1. Nature des attaques

Une part de ces attaques était, assez classiquement, le fait d'un réseau (*botnet*) de centaines de milliers d'ordinateurs « zombies » situés dans 178 pays et interrogeant massivement les sites attaqués, incapables de faire face à un tel trafic. En octobre 2008, *Project Grey Goose*, un groupe d'experts des technologies de l'information, mettait en outre en évidence, à côté de ces attaques classiques, la spécificité technique de certaines des agressions sur la Géorgie. Elles auraient été ciblées sur les bases de données SQL⁷⁵ qui structurent nombre de sites, mode d'attaque que *Project Grey Goose* juge comme nécessitant expertise, organisation, étude préalable des cibles et planification.

⁷¹ On lira avec circonspection l'étude géorgienne sur le sujet sur http://georgiaupdate.gov.ge/en/doc/10006881/Microsoft%20Word%20-%20CYBERWAR%20short%20version_111008.pdf.

⁷² Cf. les sites de Shadowserverfoundation et de ARBOR du 20/07.

⁷³ [^]<http://newsvote.bbc.co.uk/mpapps/pagetools/print/news.bbc.co.uk/1/hi/world/europe/7559850.stm>.

⁷⁴ Modification du site qui le rend ridicule ou lui fait porter des informations erronées.

⁷⁵ Structured Query Language. Une base de données SQL utilise cette norme, largement répandue, qui la rend facilement attaquable par tout hacker.

Le 15 août, le blog « *CyberCrime and Doing Time* »⁷⁶ annonçait la présence d'un nouveau spam, sommairement maquillé en « *BBC News* », distribuant un virus et critiquant l'homosexualité du président Saakashvili.

4.4.1.2. Effet des attaques

Si on se limite à ce qui nous est visible de la guerre en Géorgie, les effets des attaques cybernétiques y apparaissent modestes, en tous cas peu spectaculaires, à coup sûr sans impact décisif. Certes quelques sites gouvernementaux sont devenus inutilisables, mais ils n'étaient pas vitaux, et la durée de leur indisponibilité a été limitée. D'autres sites ont été chargés d'informations fausses, mais le caractère généralement grossier de leur modification leur ôtait toute crédibilité et donc tout effet malin. La question qui se pose – et nous ignorons la réponse – est de savoir dans quelle mesure des installations plus sensibles (contrôle de réseaux d'eau, de centrales électriques, de réseau ferré, de circulation aérienne) ont pu être affectées dans leur composante logique, et auraient de ce fait pu mettre directement en danger des vies ou des intérêts vitaux. Il est en revanche certain que des services fondés sur l'Internet ont dû s'arrêter : il n'était plus possible de réserver par le net une place d'avion (avions qui ne volaient plus), une chambre d'hôtel ou un voiture, mais ces actions pouvaient se poursuivre par téléphone ou par fax. En revanche, le système bancaire local s'est pratiquement arrêté, entraînant une paralysie du système de cartes bancaires et, entre autres conséquences, un baisse du trafic des téléphones mobiles⁷⁷.

On ignore si de telles attaques ont pu affaiblir militairement le camp attaqué, car nous sommes là dans un domaine à la fois aussi secret que mal compris par les militaires eux-mêmes et sur lequel il est pour le moment impossible de tirer des conclusions.

4.4.2. Les parades

Le 12 août, le ministère des affaires étrangères estonien annonçait que son pays dépêchait en Géorgie deux experts en sécurité informatique du CERT d'Estonie⁷⁸. Simultanément, la Pologne offrait aux Géorgiens d'héberger les sites attaqués.

Le spécialiste russe de ces questions, Anton Nosik, suggérait aux Géorgiens de faire héberger leurs sites par des *providers* américains ou européens, plus capables de les protéger, comme c'est déjà le cas des sites des militaires tchéchènes, souvent hébergés en Europe. C'est d'ailleurs ce qu'il est advenu du site du président géorgien.

Comme l'indiquait en effet le site du réseau Canoë le 12 août, « *Madame Dojashvili, géorgienne de naissance, se trouvait justement en vacances dans son pays natal lorsque les combats ont commencé (...). Elle a offert son aide au gouvernement et dès samedi, les sites « *president.gov.ge* » et « *rustavi2.com* » - site d'une chaîne de télévision géorgienne - étaient*

⁷⁶ <http://garwarner.blogspot.com>.

⁷⁷ Intervention de Stephen Spoonamore, de Global Strategic Partners, à la FOSE Convention 2009, à Washington, en mars 2009.

⁷⁸ Les Computer Emergency Response Team sont les organismes, publics ou privés selon les pays, qui coordonnent ou conseillent la sécurité des réseaux dans le monde.

*transférés sur les serveurs de sa compagnie aux États-Unis*⁷⁹. De la Géorgie, madame Doijashvili a expliqué à l'agence Associated Press que les attaques, dont les origines ont été retracées à Moscou et Saint-Pétersbourg⁸⁰, se sont poursuivies sur les serveurs américains ». Le réseau Canoë ajoutait que « le site présidentiel n'était d'ailleurs accessible que de façon intermittente lundi en milieu de journée et son accès demeure très lent par moments ». Chassé de son propre site par les hackers, le ministre des Affaires étrangères géorgien établit son blog sur le « *blogger service* » de Google, qui se révélera robuste.

4.4.3. Leçons de la cyber-guerre en Géorgie

Il est clair que la « guerre cybernétique » fait désormais partie de toute période de tension internationale, qu'elle soit violente (crise géorgienne) ou non (crise estonienne). Cet aspect des conflits pose au moins deux types de questions : qui en porte la responsabilité et quels en sont les effets réels ?

4.4.3.1. Des effets pour le moment circonscrits

Il n'est pas besoin de répéter que les effets de la guerre cybernétique en Géorgie ont été apparemment limités, mais il convient de s'interroger sur les perspectives qu'elle ouvre pour des conflits ultérieurs.

La manipulation de l'information qui résulte de ces attaques est pour le moment d'un effet politique direct nul du fait de leur grossièreté. Le seul impact politique est la perte d'image d'un gouvernement qui se montre incapable de protéger ses réseaux. Peut-on envisager des effets sur les opinions plus sérieux, par des informations plus subtiles ou plus dramatiques ? Les effets sur la sécurité des personnes et des biens peuvent-ils être plus graves, soit sur des pays dont les installations vitales dépendraient plus de réseaux numériques vulnérables, soit par des attaques plus sophistiquées conduisant à un comportement aberrant d'installations dangereuses comme des centrales nucléaires ou des réseaux de circulation aérienne ?

Dans l'incertitude où nous sommes, il semble bien que les résultats les plus redoutables doivent être ceux d'attaques de plus longue haleine, faisant sortir durablement un pays de l'économie numérique : plus de carte bancaire, plus de voix sur IP⁸¹, plus de télépaiement, plus de gestion à distance des valeurs mobilières et des flux financiers, etc.

4.4.3.2. Un échec occidental

S'il est un domaine où le camp occidental peut se prévaloir de savoir-faire, c'est bien l'économie numérique. S'il est un espace où l'OTAN aurait pu protéger la Géorgie sans encourir les foudres de la Russie, sans être handicapée par la surprise, la distance ou la convention de Montreux, sans diviser ses membres, sans risquer de violer le droit des conflits armés, c'est l'espace numérique. Or, en dehors de proposer un hébergement de sites sans enjeux de la présidence ou du ministère des Affaires étrangères, l'Occident n'a rien pu faire pour les banques géorgiennes et a au contraire coupé les ponts avec tous les sites du pays attaqué, pour éviter toute infection.

⁷⁹ Dans l'État de Géorgie.

⁸⁰ Affirmation non vérifiée (NdR).

⁸¹ Technologie qui permet le support de la téléphonie par le réseau Internet.

Aux candidats à l'intégration, l'OTAN pourrait offrir, comme première étape d'un MAP, une protection et une solidarité cybernétiques.

4.4.3.3. Une guerre centralisée ...

Il est bien entendu difficile de ne pas reconnaître un lien entre les difficultés de la Russie avec certains de ses voisins (Estonie ou Géorgie) et les soudaines attaques cybernétiques qui frappent ces derniers.

D'autant que, au salon *Infosec Gov*, un conseiller américain du gouvernement géorgien a insisté⁸² sur le fait que la guerre informatique avait été identifiée dès les années 90 par l'état-major russe comme une nouvelle *mesure active*⁸³ et que les attaques contre la Géorgie étaient l'expression de cette doctrine. Ces propos rejoignent les conclusions de Kimberly Zenz, un analyste confirmé de la menace chez *VeriSign Inc.'s iDefense Labs*, qui estime que le gouvernement russe compte les hackers comme des moyens nationaux, disponibles pour toute crise politique ou confrontation militaire.

4.4.3.4. ... ou une cyber-guerre asymétrique ?

Au-delà de cette vue militaire de la cyber-guerre, il faut reconnaître que sa réalité présente nombre d'aspects décentralisés, ainsi qu'une spécificité russe difficile à appréhender.

L'apparition du monde cybernétique a été concomitante de la fin du monde soviétique. Pour la génération de la chute du mur de Berlin, la naissance à la liberté a aussi été l'entrée dans le web. De ce fait, tout événement agitant l'ex-empire se traduit par des soubresauts numériques, l'ordinateur symbolisant le nouvel esprit d'entreprise. Une partie de cette génération d'amateurs libertaires s'est transformée en une phalange d'experts informatiques d'excellent niveau qui n'ont pas toujours pu trouver de débouchés dans l'activité économique légale. En Russie comme en Géorgie, certains se sont alors tournés vers une industrie para-mafieuse mêlant le hacking, la pornographie, les jeux d'argent en ligne et la cyber-escroquerie.

Incidents politiques et surtout militaires ont curieusement une grande résonance dans ces milieux. Par nationalisme d'abord : ce nationalisme est-il manipulé par les États et leurs services spéciaux ? Cette nébuleuse mafio-patriotique sert-elle de paravent à des actions plus professionnelles de ces services contre les sites adverses les plus stratégiques ? Le spécialiste de ce type de technologie, Bill Thomson⁸⁴, fait observer que « *là où on trouve fraude et extorsion, vous pouvez suivre la piste de l'argent. Mais les attaques à motivation politique sont presque inaccessibles à la police* ».

Lors de la *FOSE Convention 2009*, Stephen Spoonamore rappelait l'aventure du *Russian Business Network* (RBN), un groupe discret de cybers criminels qui s'était formé au début des années 2000 à Saint-Pétersbourg et dont il affirme que les dirigeants étaient alors

⁸² www.nationalstrategies.com/pdf/publicSafety_GovSec_5DayWar_Joyal.pdf

⁸³ Dans la doctrine militaire soviétique, l'expression "mesure active" désignait les actions clandestines réalisées à des fins de déstabilisation, de démoralisation, de désorganisation comme la propagande, la désinformation, la publication de faux, la manipulation de leaders d'opinion ou d'organisations politiques, criminelles,...

⁸⁴ <http://www.andfinally.com/>.

proches de Vladimir Poutine. Paul Joyal, un spécialiste de cyber sécurité, estime que RBN, démasqué par le *Washington Post* (conseillé par la CIA ?), aurait muté en une structure similaire à Al-Qaïda, en un réseau de cybers militants capable de regrouper rapidement un certain nombre de forces face à un ennemi pré-désigné.

En octobre 2008, *Project Grey Goose*, un groupe d'expert des technologies de l'information, proposait les conclusions de son étude de la « guerre cybernétique » d'août. Il estime que la promptitude avec laquelle s'est formé et a agi le groupe de *hackers* qui s'est attaqué aux sites géorgiens ne peut provenir que d'une coordination conduite par les autorités russes. Il est difficile de le suivre sur ces seules affirmations, bien que la relation qu'il révèle entre ces attaques et le site « stopgeorgia.ru », qui fournissait presque ouvertement la liste des sites à attaquer⁸⁵, soit incontestable. Pour lui, ces attaques étaient calquées sur le modèle *leader/follower*, une cellule d'experts fournissant les outils et désignant les objectifs à un groupe plus important d'amateurs, au demeurant efficaces. Il suggère le terme de « milices » de hackers. Pour eux, les directives seraient arrivées du gouvernement russe par des canaux discrets non découverts, puis l'action aurait été assez largement auto-organisée.

Ces réflexions rejoignent celles de Charles Clover, publiées sur le site du *Financial Times*⁸⁶, le 11 mars 2009, concernant des attaques contre des sites estoniens de fin avril à mi-mai 2007, lors de la crise entre ce pays et la Russie. Selon lui, les autorités estoniennes ont pu établir que ces attaques étaient le fait de mouvements de jeunesse russes. L'un de ces groupes, le *Nashe* (« les nôtres »), que les autorités estoniennes présentent comme proche du Kremlin, aurait revendiqué ces actions non comme des « *cyber attacks* » mais comme une « *cyber defence* ». Konstantin Goloskokov, « commissaire » de ce mouvement de jeunesse, a reconnu la manipulation des ordinateurs « zombie », planifiée sous le contrôle d'un parlementaire russe, Serguei Markov⁸⁷. On note que *Nashe* est un de ces mouvements de jeunes nationalistes créés pour répondre à la constitution de mouvements pro-occidentaux dans les pays de l'Est (financés notamment par Georges Soros) dont certains ont contribué par leurs actions au renversement de régimes pro-russe (en Ukraine et en Géorgie). Réfléchissant sur les révélations de Goloskokov et de Markov⁸⁸, le site *Register*, spécialisé dans les informations sur les technologies de l'information, s'interrogeait sur les mesures prises par la police russe : « *Parfois, l'inaction est la seule action dont vous ayez besoin* » concluait-il.

Ces hypothèses sur l'origine informelle des cybers attaques ne sont bien entendu pas contradictoires des théories purement militaires sur leur manipulation. Nous serions face à un nouveau type de guerre, transposant dans le monde numérique les procédés de la guerre asymétrique. Comme l'indique Stephen Spoonamore, « *une frappe militaire⁸⁹ sur certaines des batteries de serveurs qui hébergeaient, en Turquie, les machines responsables des attaques sur la Géorgie, auraient aussi anéanti l'infrastructure de calcul qui contrôle la majorité du contrôle du trafic aérien sur le Moyen-Orient* ».

⁸⁵ On lira avec profit le papier de Slate qui, sur son ton persifleur habituel, commente le mode d'emploi de ce type d'attaque : <http://www.slate.com/id/2197514/>.

⁸⁶ www.ft.com/techblog.

⁸⁷ Lire aussi http://www.theregister.co.uk/2009/03/10/estonia_cyberwarfare_twist/.

⁸⁸ Lire http://www.theregister.co.uk/2009/03/11/russian_admits_estonian_ddos/.

⁸⁹ Physique ou logique.

4.4.3.5. Une nécessaire réflexion stratégique

Faute de preuves fondant ces théories, dont l'origine exclusivement occidentale n'est à coup sûr pas exempte de manipulations des services secrets de l'ouest, il ne faut pas négliger d'autres échos. Ainsi, lors du salon national *Infoforum* dédié à la sécurité de l'information, le premier adjoint au chef d'État-major russe a prôné l'élaboration d'un mécanisme multilatéral permettant de déterminer la responsabilité des États se livrant à des guerres de l'information. Il a pris en exemple le conflit en Géorgie d'août 2008 où, selon lui, la réalité a été massivement déformée au profit du régime Saakashvili. Il a même ajouté : « *La partie géorgienne s'est livrée avant même le déclenchement du conflit à de nombreuses provocations : la réalité a été massivement déformée au profit du régime Saakashvili* ». « *Il faut réagir et prévenir les défis et menaces dans le secteur de la sécurité informationnelle, et pas uniquement se contenter de les analyser et de les prévoir* ».

Même si ce type de déclaration a entraîné plus de scepticisme que de conviction, il est prudent, faute de recul et de moyens pour établir les faits, de se garder de toute conclusion hâtive qui conduirait à simplifier une réalité pour le moment mal perçue et sans doute complexe. Ainsi, en janvier 2009, les deux principaux fournisseurs de services informatiques kirghizes ont été l'objet d'attaques cybernétiques massives, sans qu'on ait pu déterminer si elles étaient orchestrées par Moscou ou par les autorités locales souhaitant affaiblir le principal moyen de communication de leur opposition que constitue le réseau Internet.

En mars 2009, Eka Tkeshelashvili, la directrice du Conseil national de sécurité géorgien, concluait : « *Moscou nous a cyber-attaqué, mais nous ne pouvons tout simplement pas le prouver* ». « *La Russie nous a envahi par terre, par mer, par air et par le cyber-espace* ». Cette concomitance « *ne peut être une coïncidence* » mais « *ce n'est pas suffisant devant une cour pénale pour soutenir notre plainte au-delà du doute raisonnable* ».

Elle a tenté de « *modéliser* » ce type d'attaque en quelques phrases percutantes : « *Au sommet de la hiérarchie se trouvent les « soldats », les professionnels : planificateurs, spécialistes des ordinateurs, ingénieurs et autres organisateurs, incluant les militaires eux-mêmes. Ensuite se trouvent ceux que certains nomment les « Mercenaires ». Ce sont les organisations criminelles payées pour réaliser certains éléments des attaques. Dans ce cas, il y a de forts indices impliquant une organisation telle que le « Russian Business Network » (RBN). Et enfin, il y a les « Volontaires ». Ce sont des particuliers disposant d'un PC qui sont recrutés pour réaliser les attaques. On leur fournit tous les outils logiciels nécessaires, ainsi que les instructions détaillées pour conduire ces attaques. En d'autres termes, ils n'ont pas besoin d'être des hackers doués et entraînés. C'est littéralement une mobilisation des masses.* »

Jeffrey Carr, un chasseur de hacker renommé, commentait ainsi ces propos : « *Eka Tkeshelashvili est assurément sur la bonne piste* ». Même si elle exagère la centralisation de l'action, et si les services américains ont peut-être inspiré ses propos, elle ouvre sans nul doute à la réflexion stratégique un nouveau et vaste champ d'activité.

5. Le cessez-le-feu

5.1. L'accord de cessez-le-feu

Dès le 9 août, l'UE, par la voix de la présidence française, intervient dans la région en mettant en garde la Russie de poursuivre ses opérations militaires. Saakachvili demande alors un cessez-le-feu à la Russie qui est en train d'envahir le territoire géorgien au-delà des lignes ossètes. Il en appelle notamment à une médiation internationale pour séparer les deux belligérants. Cette déclaration intervient alors que le Président géorgien décrète l'état de guerre. Les autorités russes répondent par entretiens téléphoniques interposés avec A. Merkel et le Président Bush, demandant, avant tout mouvement de ses forces, le retrait des troupes géorgiennes puis un accord juridiquement contraignant. Par conséquent, le lendemain, les Géorgiens entament leur retrait et décrètent un cessez-le-feu. Bernard Kouchner se rend alors à Tbilissi puis à Moscou pour évoquer la question d'un accord.

Parallèlement et avant la proposition d'un accord par M. Sarkozy, un projet de cessez-le-feu est proposé par Alexander Stubb, ministre finlandais des Affaires étrangères et président de l'OSCE. Ce texte aurait été écarté au tout début de l'intervention de la diplomatie française. Cette dernière aurait finalement repris les éléments du plan Stubb en évitant à dessein toute référence à l'intégrité territoriale de la Géorgie et l'addition des mentions sur les forces de maintien de la paix et les mesures de sécurité additionnelles.

Le 11, la Présidence française multiplie les efforts de médiation. Selon Bernard Kouchner, le président Saakachvili a alors « *accepté à peu près toutes les propositions* » de l'UE et de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Ce dernier a donc d'ores et déjà signé un document en vue de la paix, selon le secrétaire du Conseil de sécurité géorgien.

Le mardi 12, les Géorgiens sont prêts à signer un accord de cessez-le-feu avec les Russes selon les conditions qui semblent imposées par les Européens, eux-mêmes contraints par les Russes. Après plusieurs heures de discussions, Sarkozy et Medvedev tombent d'accord sur un corpus de propositions. Juste avant cet entretien, le président russe avait appelé ses troupes à cesser leur progression en territoire géorgien en annonçant la fin de l'opération militaire russe. Pourtant, selon plusieurs journalistes présents sur place, les bombardements russes se sont poursuivis dans la journée contre plusieurs villes de Géorgie⁹⁰, rendant douteux tout respect de l'accord initié par l'UE.

La diplomatie française tente de concilier deux positions antinomiques. Ainsi, lors de son entretien avec le président russe, Nicolas Sarkozy a jugé « *normal* » que Moscou défende « *les intérêts des Russophones* » de la région, tout en rappelant la nécessité de respecter « *l'intégrité* » du territoire géorgien, qui ne sera finalement pas respecté par les Russes. « *La Géorgie est un pays indépendant, a-t-il déclaré, et les Russes n'ont pas l'intention de demeurer en Géorgie* ». Mais le président russe a, malgré tout, alors réaffirmé

⁹⁰ Frédéric GUITTON (www.lepetitjournal.com) mercredi 13 août 2008
<http://www.lepetitjournal.com/content/view/30071/204/>

sa décision de maintenir des troupes en Ossétie du Sud et en Abkhazie « *afin de garantir la stabilité du Caucase* »⁹¹.

Une fois les parties d'accord, N. Sarkozy se rend successivement à Moscou et à Tbilissi pour présenter son projet final de cessez-le-feu. Celui-ci, très bref, comporte 6 points discutés et acceptés d'abord à Moscou puis à Tbilissi et stipulés comme suivant :

- 1) Ne pas recourir à la force.
- 2) Cesser les hostilités de façon définitive.
- 3) Donner libre accès à l'aide humanitaire.
- 4) Les forces militaires géorgiennes devront se retirer dans leurs lieux habituels de cantonnement.
- 5) Les forces militaires russes devront se retirer sur les lignes antérieures au déclenchement des hostilités. Dans l'attente d'un mécanisme international, les forces de paix russes mettront en œuvre des mesures additionnelles de sécurité.
- 6) Ouverture de discussions internationales sur les modalités de sécurité et de stabilité en Abkhazie et en Ossétie du Sud.

Le point 5 fera l'objet d'une interprétation ultérieure plus précise. Il est en effet celui qui va poser le plus de problème dans son application concrète : plus précisément, la seconde partie de la phrase, qui semble donner toute latitude aux Russes, fait l'objet de vives critiques.

Ce même jour, un entretien a lieu entre Sarkozy et Medvedev à propos de ce problème point 5 dont le résultat sera notifié, le 14 août, par lettre au Président Mikhaïl Saakachvili. N. Sarkozy précise ainsi l'interprétation de ce point au Président géorgien à partir de l'entretien qu'il a pu avoir avec Medvedev : « *ces mesures additionnelles de sécurité ne pourront être mises en œuvre que dans l'immédiate proximité de l'Ossétie du Sud, à l'exclusion de toute autre partie du territoire géorgien ; Plus précisément, ces « mesures » ne pourront être mises en œuvre qu'à l'intérieur d'une zone d'une profondeur de quelques kilomètres depuis la limite administrative entre l'Ossétie du Sud et le reste de la Géorgie, de façon à ce qu'aucun centre urbain significatif n'y soit inclus – je pense en particulier à la ville de Gori – ; des arrangements particuliers devront être définis pour garantir la liberté de mouvement et de circulation le long des axes routiers et ferroviaires de la Géorgie ; ces « mesures additionnelles de sécurité » prendront la forme de patrouilles effectuées par les seules forces de maintien de la paix russes aux niveaux autorisés par les arrangements existants, les autres forces russes se retirant sur leurs positions antérieures au 7 août conformément au protocole d'accord ; ces « mesures » auront un caractère provisoire, en attendant l'établissement dans les meilleurs délais du « mécanisme international » dont la nature et le mandat sont d'ores et déjà en cours de discussion dans différentes enceintes internationales, en particulier l'OSCE, l'Union européenne et les Nations Unies.* »⁹²

⁹¹ <http://www.lepetitjournal.com/content/view/30071/204/>

⁹² Cf. Lettre de N. Sarkozy du 14 août adressée au Président géorgien, <http://lesdiscours.vie-publique.fr/pdf/082002532.pdf>

5.2. Les critiques sur le manque de clarté de l'accord

Cet accord est, dès le début, vivement critiqué par les Etats qui dénoncent l'intervention russe (la Pologne, la Grande-Bretagne et la Suède notamment) : ceux-ci soulignent notamment l'absence de toute mention au respect de l'intégrité territoriale de la Géorgie. Le cessez-le-feu reconnaît ainsi implicitement la victoire russe : les termes de l'accord sont en effet si vagues que la Russie peut affirmer respecter l'accord sans pour autant retirer ses troupes au-delà des lignes qu'elle respectait avant le 7 août⁹³. Il s'agit également de contraindre la Géorgie à revoir ses positions vis-à-vis de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. Michael Emerson rappelle d'ailleurs que la Russie ne souhaitait pas de plan de paix définitif – ni régler la question du statut, afin de favoriser les intérêts russes –, ce qui explique le refus russe du plan de paix proposé par Saakachvili au printemps 2008 dont l'objectif était les négociations finales sur le statut des deux provinces. Même refus russe pour le plan du ministre des Affaires étrangères allemand F.-W. Steinmeier quelques heures avant le déclenchement des hostilités⁹⁴.

Selon l'ambassadeur russe auprès de l'UE, Vladimir Tchijov, cette absence de référence à l'intégrité territoriale de la Géorgie dans le plan en six points n'était « *pas une omission* ». Il a ainsi souligné le rôle du président russe lors de la rédaction de l'ébauche du texte. Il précise donc que « *ce n'était pas M. Sarkozy qui négociait entre MM. Medvedev et Saakachvili. C'était MM. Medvedev et Sarkozy qui négociaient entre M. Saakachvili, les Abkhaziens et les Sud-Ossètes. Et bien sûr, ce projet a été co-écrit par MM. Medvedev et Sarkozy. Le fait est que M. Sarkozy n'avait pas oublié de parler d'intégrité territoriale, mais qu'à ce moment là, l'intégrité territoriale était devenue une notion virtuelle concernant la Géorgie* »⁹⁵.

Ce manque de clarté de l'accord de cessez-le-feu profite totalement à la Russie qui peut maintenant « *faire valoir qu'elle remplit ses engagements comme prévu par l'accord, sans retirer ses troupes sur les lignes antérieures au déclenchement des hostilités le 7 août.* » L'accord prévoit en effet que la Russie pourra maintenir sur le terrain des 'forces de maintien de la paix' donc des forces russes qui pourront prendre les mesures de sécurité qui s'imposent, sans les préciser. Cela dans un contexte de flou entourant la question du nombre de troupes russes présentes en Ossétie avant le déclenchement du conflit⁹⁶.

Finalement, le rôle du Président Sarkozy aura consisté à imposer ce point 5 à la partie géorgienne, de son propre chef, sans lien avec, par exemple, le Haut-responsable à la PESC⁹⁷. Les conséquences concrètes de cette victoire de la diplomatie russe se font sentir dès le 19 août, lorsque le président Medvedev déclare engager, en accord avec le cessez-le-feu, le retrait de ses forces d'ici au 22 août, excepté 500 soldats chargés de « *mettre en œuvre la*

⁹³ Julie Sell, Cease-fire pact may give Russians cover to stay in Georgia, McClatchy Newspapers, <http://www.mcclatchydc.com/homepage/story/49780.html>

⁹⁴ Emerson Michael, « Post-mortem on Europe's first war of the 21st century », *CEPS Policy Brief*, n°167, août 2008, 13p., shop.ceps.eu/downfree.php?item_id=1697

⁹⁵ Cf. <http://www.euractiv.com/fr/elargissement/gorgie-sarkozy-vivement-critiqu-plan-paix/article-174981>

⁹⁶ Cf. <http://www.euractiv.com/fr/elargissement/gorgie-sarkozy-vivement-critiqu-plan-paix/article-174981>

⁹⁷ Emerson Michael, « Post-mortem on Europe's first war of the 21st century », *CEPS Policy Brief*, n°167, août 2008, 13p., shop.ceps.eu/downfree.php?item_id=1697

seconde phrase du point 5 »⁹⁸. Le plan Sarkozy a donc, finalement, eu le mérite d'apaiser la crise internationale, mais, sur le terrain, les objectifs russes avaient déjà été satisfaits. Les combats étaient stoppés et il ne s'agissait dès lors que d'envisager l'après-conflit et les modalités du futur *modus vivendi*. Ainsi, pour M. Emerson, ce plan équivalait à un blanc-seing légitimant une occupation russe indéfinie.

Les actions qu'entreprennent les Russes alors confirment largement les craintes des plus sceptiques : des points de passage permanents sont construits et de nombreuses troupes restent cantonnées dans les zones prises depuis le 7 août. Les officiels russes reconnaissent alors la mise en place d'une zone de sécurité ou zone tampon au-delà des frontières ossètes, en territoire géorgien.

5.3. L'application de l'accord de cessez-le-feu

La signature du cessez-le-feu ne suffit pas à apaiser les tensions entre Géorgie et Russie. Le président géorgien a réaffirmé son intention de ne pas renoncer à l'Abkhazie ni à l'Ossétie du Sud et, sur le terrain, la situation reste confuse.

Les forces russes ont conservé leurs positions hors des provinces sécessionnistes. À partir du 13 août, elles démantèlent les infrastructures géorgiennes qu'elles occupent et se saisissent des armes et des munitions qu'elles y trouvent. Elles entament en outre un mouvement de forces vers l'est qu'elles présentent comme préparatoire à leur retrait, mais qui inquiète les autorités géorgiennes et internationales.

Le 14 août, le parlement vote le retrait géorgien de la CEI, qui sera effectif le 18 août 2009.

Le 15 août, la Géorgie signe, à Tbilissi, l'accord préliminaire de cessez-le-feu obtenu par la présidence française de l'UE, que la Russie signera à son tour à Moscou le lendemain. Dès cette signature, l'ambassadeur de France effectue une mission d'observation sur Gori qu'il trouve déserte. Il observe peu de destructions d'infrastructures civiles et militaires et très peu de matériels de guerre détruits. Il ne note aucun mouvement de retrait russe. Malgré ces apparences, la Russie affirme avoir l'intention d'entamer le retrait de ses troupes de Géorgie, conservant néanmoins une zone tampon et des points de contrôle (Poti, Senaki, Perevi). La presse fait état d'importantes colonnes de camions « *transportant du fret humanitaire* » et franchissant le tunnel de Roki vers le sud.

Le 17 août, le président Medvedev s'engage à débiter le retrait de ses forces dès lundi 18 août mais, contrairement à ces promesses, aucun retrait n'a été observé au soir du 18.

Le 19 août, la Russie informe le président Sarkozy que « *le retrait des troupes russes sera achevé les 21 et 22 août, à l'exception d'un effectif de 500 personnels (...) prévu par l'accord du 12 août* ». De son côté Sergueï Lavrov a indiqué que « *le retrait se fera au fur et à mesure*

⁹⁸ Cf. <http://www.euractiv.com/fr/elargissement/gorgie-sarkozy-vivement-critiqu-plan-paix/article-174981>

du retour effectif des forces géorgiennes à leurs bases permanentes et du renforcement des positions des forces de maintien de la paix. Je pense que cela prendra trois à quatre jours ». Sur le terrain, la presse constate le départ d'une colonne de blindés russes de la région de Gori, présentée par les Russes comme « *une des premières colonnes à quitter la Géorgie* » ajoutant que d'autres font de même ailleurs. En revanche, les troupes russes semblent poursuivre les travaux d'aménagement du terrain au sein de l'Ossétie du sud, ainsi que leur saisie du matériel militaire géorgien et la destruction d'une partie des munitions.

Le 21 août, en réponse aux protestations internationales devant l'absence de signe évident de retrait russe et la poursuite de la destruction de l'appareil militaire géorgien, la Russie affirme que son retrait est en cours et qu'elle tiendra les engagements du président Medvedev la veille au président français.

À partir du 24 août, la situation est calme sur la totalité du territoire géorgien dont les forces russes terminent leur retrait tout en maintenant des postes de contrôle en zones centre et ouest. Au centre, les Russes ne sont visibles qu'à travers les patrouilles des forces de maintien de la paix et quelques postes de contrôle (Karaleti, Sachkere, Perevi et Djria). Ils sont absents de l'axe Gori-Tbilissi et Gori est à nouveau sécurisée par la police géorgienne. À l'ouest, la police géorgienne sécurise également Senaki et les Russes tiennent des postes de contrôle autour de Poti et Khobi. Ils semblent absents de Zugdidi.

Un premier navire de guerre américain, le destroyer *USS Mc Faul*, « *chargé d'aide humanitaire* », s'est présenté le matin à Batoumi, en provenance de Crête, puis a appareillé en direction de Poti. Il sera suivi par le cutter *Dallas* de l'*US Coast Guard* puis, fin août, le navire amiral de la 6^{ème} flotte américaine, l'*USS Mount Whitney* (en limite du tonnage admis par le traité de Montreux). D'autres bâtiments occidentaux sont annoncés en mer Noire occidentale.

Les Russes, qui ont terminé leur retrait, maintiennent en zone centre des postes de contrôle à Perevi et Djria. Ils ont installé un poste d'observation sur la limite sud de la zone de responsabilité de l'OSCE⁹⁹. Plusieurs centaines de véhicules ont franchi le tunnel de Poti, de retour en Fédération de Russie. En zone ouest, les Russes restent présents à Poti, soucieux de conserver le contrôle de ce port stratégique.

Le 25 août, la Russie a annoncé qu'elle avait retiré toutes ses troupes, mais l'Occident continue de faire pression sur Moscou pour que le pays respecte les termes de l'accord.

Le Conseil européen extraordinaire du 1^{er} septembre aboutit donc à la suspension de l'accord de partenariat UE-Russie datant de 1994, et des négociations relatives à un nouvel accord, tant que la Russie ne sera pas revenue à ses positions antérieures au 7 août, demandant donc le retrait des 500 soldats de Poti et des environs de Gori¹⁰⁰. Cette suspension est la seule mesure de rétorsion – temporaire – adoptée par les Européens contre la Russie (cf. p.109 sur le rôle de l'UE).

⁹⁹ L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

¹⁰⁰ Emerson Michael, « Post-mortem on Europe's first war of the 21st century », *CEPS Policy Brief*, n°167, août 2008, 13p., shop.ceps.eu/downfree.php?item_id=1697

C'est à la suite de ce Conseil que l'UE est apparue unie et décidée à faire fléchir la position russe en prévision du déplacement de Sarkozy-Barroso-Solana le 8 septembre à Moscou. La position européenne a alors le mérite de la clarté et de l'unité malgré les positions diverses des Etats membres.

Il faudra ensuite attendre le 9 octobre 2008 pour que le ministère des Affaires étrangères russe confirme le retrait officiel des troupes russes selon les lignes définies dans l'accord de cessez-le-feu, même si le respect de cet accord sur ce sujet précis du retrait reste sujet « à des interprétations divergentes et reste aujourd'hui encore controversé »¹⁰¹.

5.4. La signification du cessez-le-feu

Finalement la rapidité de l'élaboration du plan Sarkozy est sa principale qualité à court-terme mais aussi sa faiblesse à plus long terme.

Dans un premier temps, il satisfait toutes les parties. Présidant une Union européenne divisée, le leadership et le volontarisme français sont grandement appréciés. L'implication de N. Sarkozy permet de politiser et internationaliser une situation qui, jusque-là, relevait exclusivement du fait militaire et de l'échelle locale. Le cessez-le-feu a en effet l'avantage de bloquer l'avancée des troupes russes et de proclamer l'arrêt des hostilités en prenant à témoin l'ensemble de la communauté internationale. Côté géorgien, le cessez-le-feu peut être perçu comme une mesure conservatoire empêchant le renversement du gouvernement Saakachvili puisqu'il stoppe l'avancée des Russes vers Tbilissi tout en évitant aussi, d'une certaine façon, le pire militairement, notamment pour les populations civiles concernées par cette progression russe. Enfin, côté russe, il signifie la reconnaissance internationale de la victoire d'une Russie agressive, qui lui permet en outre de gagner du temps en lui laissant toute latitude pour maintenir – et officialiser le maintien de – ses forces sur le territoire géorgien, plus précisément dans les régions sécessionnistes¹⁰². Fin août, les forces russes continuent en effet d'occuper des postes géorgiens stratégiques comme Poti ou l'autoroute près de Gori. Même si l'accord est vague et très favorable aux Russes, d'après ICG¹⁰³, l'UE, avec l'activité montrée par la diplomatie française, a prouvé qu'elle pouvait se montrer décisive dans une crise internationale, et parler d'une seule voix. Ce cessez-le-feu, à court terme, n'empêchera toutefois pas la reconnaissance de l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud par la Russie, le 26 août 2008.

Au-delà de cette réaction rapide et efficace de l'UE qui a signifié clairement la fin du conflit et la stabilisation du différend (même si sur le terrain les combats avaient pris déjà fin), ses conséquences à moyen et long terme sont plus problématiques. L'unité affichée par l'UE sous une présidence forte ne doit en effet pas faire oublier la forte polarisation qui existe entre Etats membres quant à l'attitude à adopter face à la Russie. Certains, notamment à l'Est et au Nord, critiquent violemment l'attitude russe. D'autres, notamment au Sud, sont plus indulgents et mettent en avant surtout le besoin de relations UE-Russie stables. En

¹⁰¹ Rapport de la Independent international fact-finding mission on the conflict in Georgia, volume II, p.219.

¹⁰² Emerson Michael, « Post-mortem on Europe's first war of the 21st century », *CEPS Policy Brief*, n°167, août 2008, 13p., shop.ceps.eu/downfree.php?item_id=1697

¹⁰³ RUSSIA VS GEORGIA: THE FALLOUT, ICG, *Europe Report* N°195 – 22 August 2008

effet, à plus long terme, ce cessez-le-feu durable (aujourd'hui encore, il n'a toujours pas été remis en question ni été supplanté par un autre document signé par les deux parties) pérennise la présence militaire russe sur le territoire géorgien (en Abkhazie et en Ossétie du Sud) et empêche formellement, et à long terme, toute négociation sur le statut futur des deux régions dans le cadre du maintien de l'intégrité territoriale de l'État géorgien : le texte ne fait par exemple aucune allusion au maintien de l'intégrité territoriale de la Géorgie. Le cessez-le-feu constitue donc une reconnaissance internationale de l'influence concrète de la Russie sur les deux provinces et un blanc-seing accordé à la Russie pour développer sa stratégie politique unilatérale à l'égard de ces deux régions. En 2010 d'ailleurs, les États-Unis appelaient toujours à l'application stricte du cessez-le-feu par la Russie, source selon eux d'instabilité régionale¹⁰⁴.

6. Motivations et objectifs

Si le sens politique à donner à la guerre russo-géorgienne d'août 2008 est encore largement débattu, un langage commun à la Russie et à la Géorgie s'est rapidement dégagé quant à la nature des opérations militaires. La rhétorique employée, à Tbilissi et à Moscou, pour justifier l'escalade militaire témoigne en effet d'une grande symétrie. Chacune des deux parties, empruntant le même registre sémantique, s'est engagée dans un processus d'accusation réciproque quant à la responsabilité des événements. De part et d'autre, l'intervention en Ossétie du Sud a été qualifiée d'agression planifiée par l'adversaire, marquant le point culminant d'une série de provocations qui devaient inévitablement conduire à la guerre.

Le 8 août 2008, le président géorgien, Mikheil Saakachvili, a lancé l'ordre de mobilisation générale en dénonçant « l'agression militaire » de la Russie contre la Géorgie¹⁰⁵. Le même jour, son homologue russe, Dimitri Medvedev, assimilait aussi à « *un acte d'agression* » les manœuvres géorgiennes contre les troupes russes de maintien de la paix¹⁰⁶. L'ascension aux extrêmes était, pour chacun des protagonistes, devenue prévisible. Le 10 août 2008, l'ambassadeur de la Fédération de Russie aux Nations Unies, Vitaly Churkin, estimait que les événements étaient « *loin d'être inattendus* » du fait de l'accroissement constant des dépenses militaires géorgiennes¹⁰⁷. A la même date, Mikheil Saakachvili déclarait quant à lui qu'il s'agissait « *d'un plan... bien préparé* » par la Russie, résultant d'une série de provocations constatées de longue date¹⁰⁸. Pour Tbilissi, la guerre résultait en effet d'un

¹⁰⁴ Cf. discours d'Hilary Clinton à Paris le 29 janvier 2010.

¹⁰⁵ *President of Georgia*, "Declaration of Universal Mobilization by Georgian President Mikheil Saakashvili", Speech, 8 août 2008, <http://www.president.gov.ge/>

¹⁰⁶ *President of Russia*, "Statement following on the Situation of South Ossetia", Speeches, 8 août 2008, <http://eng.kremlin.ru/>

¹⁰⁷ *Permanent Mission of the Russian Federation to the UN*, "Statement by Vitaly Churkin... at the UN Security Council Meeting on the Situation in Georgia", 10 août 2008. <http://www.un.int/russia/>

¹⁰⁸ *President of Georgia*, "President of Georgia Mikheil Saakashvili and minister of foreign affairs of France Bernard Kouchner held a joint press conference", Briefing, 10 août 2008.

« *flux ininterrompu de provocations* » de la part de la Russie¹⁰⁹, tandis qu'à Moscou, c'est au président géorgien qu'était attribué le rôle de « *provocateur* »¹¹⁰. Prévisible, la spirale de la violence est alors devenue irrésistible. L'intervention militaire était « *inévitabile* » pour Mikheil Saakashvili¹¹¹, tout comme elle l'était pour Dmitri Medvedev qui estimait n'avoir [eu] « *aucune autre option* » que celle du recours à la force¹¹².

Selon le point de vue adopté, deux lectures politiques ont été faites des événements militaires d'août 2008. Pour la Géorgie, il s'est agi d'un piège tendu par la Russie contre le gouvernement pro-occidental de Mikhael Saakashvili. Selon les termes du rapport gouvernemental géorgien publié en août 2009, « *la Russie a eu pour principaux objectifs d'annexer les territoires géorgiens, de renverser le gouvernement légitime de Géorgie, de bouleverser son indépendance, de réduire sa souveraineté et d'envoyer un message à ses voisins ainsi qu'à l'Occident pour leur signaler qu'elle contrôlait ce qu'elle appelle sa 'sphère d'intérêts privilégiés'* »¹¹³. Pour la Russie, la Géorgie a mené – en violant ses engagements – une offensive militaire pour récupérer par la force le territoire sud-ossète. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, l'a ainsi accusée d'avoir choisi, au détriment de la voie diplomatique, « *le scénario du recours à la force* » pour régler le conflit en Ossétie du Sud¹¹⁴. Ces « *visions simplifiées* » des opérations d'août 2008 rendent-elles entièrement compte de la réalité¹¹⁵ ?

L'interprétation de la guerre russo-géorgienne s'est révélée largement dépendante de la chronologie des événements. La question clef a notamment porté sur le calendrier des opérations : l'assaut géorgien a-t-il été donné avant ou après l'avancée des troupes russes en Ossétie du Sud à travers le tunnel de Roki ? L'enjeu de cette question est fondamental : il consiste à savoir laquelle des deux parties – russe ou géorgienne – a rompu le statu quo et défié l'ordre international. Partant de là, quelle signification politique convient-il de donner au recours à la force en Ossétie du Sud ? Relève-t-il d'un épisode ponctuel, étroitement lié au conflit ossète et propre aux relations russo-géorgiennes ou exprime-t-il un changement plus profond et général des politiques respectives de la Russie et de la Géorgie ?

6.1. Géorgie : une réintégration de l'Ossétie du Sud par la force ?

¹⁰⁹ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Gela Bezhuashvili, 25 octobre 2008, <http://www.parliament.ge/>

¹¹⁰ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Transcript of Interview of... Sergey Lavrov with Editor-in-Chief of Ekho Moskvyy Radio Station Alexei Venediktov, Moscow, August 14, 2008", 15 août 2008.

¹¹¹ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Mikheil Saakashvili, 28 novembre 2008.

¹¹² *President of Russia*, "Press Statement following Negotiations with French President Nicolas Sarkozy", Speeches, 12 août 2008.

¹¹³ *Office of the State Minister for Reintegration of Georgia*, "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", août 2009, <http://www.smr.gov.ge/en>

¹¹⁴ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Statement of the Russian Ministry of Foreign Affairs Sergey Lavrov Concerning the Situation in South Ossetia", 8 août 2008.

¹¹⁵ Haindrava (Ivlian), "Eyes Wide Open", *Russian Analytical Digest*, n° 45, 4 septembre 2008, p. 6

Contestant le procès d'intention fait à la Géorgie et réduit aux effets de la « *propagande de guerre russe* »¹¹⁶, les autorités géorgiennes ont fondé sur deux droits fondamentaux leur décision d'expédier les forces armées en Ossétie du Sud le 7 août 2008, à 23h30. Le premier argument fait référence au « *devoir constitutionnel* » du Président, contenu dans l'article 71 de la Constitution géorgienne¹¹⁷. En vertu de cet article, le Président s'engage à « *défendre l'indépendance, l'unité et l'indivisibilité du pays* » ainsi qu'à assurer « *la sécurité et le bien-être des citoyens* »¹¹⁸. Le second argument, avancé dans le cadre du décret présidentiel sur l'état de guerre du 9 août 2008, repose sur l'article 98 de la Constitution géorgienne et l'article 51 de la Charte des Nations Unies¹¹⁹. Il s'agit là, conformément aux dispositions de la Constitution, du « *droit souverain de la Géorgie* » à engager une « *guerre défensive* »¹²⁰ et du « *droit naturel de légitime défense* » reconnu à tout État membre de l'ONU victime d'une « *agression armée* »¹²¹.

6.1.1. Les objectifs officiels : faire face à « l'agression russe »

Pendant toute une année, le gouvernement géorgien s'est efforcé de rassembler les preuves attestant de l'agression militaire de la Russie. Un mois après les opérations, il annonçait avoir intercepté une communication téléphonique témoignant du fait que les forces armées russes avaient atteint le tunnel de Roki à la fin de la journée du 7 août¹²². Le 7 octobre 2008, le Parlement géorgien créait une Commission temporaire afin d'enquêter sur les événements ayant conduit à la guerre. Dans le cadre des séances organisées par cette commission, la vingtaine d'officiels civils et militaires auditionnés ont apporté les éléments d'information à leur disposition pour authentifier la version officielle des faits. En vertu des conclusions de la Commission rendues publiques le 18 décembre 2008, « *les enregistrements de conversations téléphoniques obtenus par le ministère géorgien de l'Intérieur corroborent l'information d'une intrusion à grande échelle de l'armée régulière russe dans les profondeurs du territoire géorgien à 3h30 du matin. Ces enregistrements élucident sans aucun doute le fait que les forces armées russes avaient occupé le tunnel de Roki et envahi le territoire sud-ossète 20 heures avant les mesures de défense entreprises par les forces armées géorgiennes* »¹²³. Les mêmes arguments figurent dans le rapport gouvernemental publié le 7 août 2009¹²⁴.

¹¹⁶ *President of Georgia, "Preconference of President of Georgia Mikheil Saakashvili and US State Secretary Condoleezza Rice", Briefing, 15 août 2008.*

¹¹⁷ *Aggression by the Russian Federation against Georgia – Summary*, document transmis par le Conseil de sécurité géorgien, juillet 2009.

¹¹⁸ Article 71 de la Constitution géorgienne, contenu dans le chapitre 4 portant sur le « Président de la Géorgie ».

¹¹⁹ *President of Georgia, "Presidential Decree on Declaration of State of War and Full Scale Mobilization", Release, 9 août 2009.*

¹²⁰ Article 98 de la Constitution géorgienne, contenu dans le chapitre 7 portant sur la « Défense de l'Etat ».

¹²¹ Article 51 de la Charte des Nations unies, contenu dans le chapitre 7 portant sur l'« action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression ».

¹²² "Georgia Offers Fresh Evidence on War's Start," *New York Times*, September 16, 2008.

¹²³ *Parliament of Georgia, "The Temporary Parliamentary Commission on Investigation of the Military Aggression and Other Actions of Russia Undertaken against the Territorial Integrity of Georgia", Conclusion, News, 7 janvier 2009.*

¹²⁴ "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", *op. cit.*

C'est sur la base de ces arguments que Mikheil Saakachvili, entouré d'un cercle restreint de conseillers, aurait pris la décision de lancer l'opération militaire¹²⁵. Ce cercle était composé d'une demi-douzaine d'officiels proches du président, particulièrement influents et dont la cohésion assure la stabilité du pays. Il s'agit notamment du ministre de l'Intérieur, Ivane Merabishvili, du vice-ministre des Affaires étrangères, Giga Bokeria, du maire de Tbilissi, Gigi Ugulava, du secrétaire du Conseil de sécurité, Kakha Lomaia, du président de la Commission parlementaire sur les questions de sécurité et de défense, Givi Tagamadze, etc.¹²⁶. Il apparaît ainsi que le ministre de la Défense, David Kezerashvili, ne figurait pas parmi les personnalités formant l'entourage privilégié du président Saakachvili. L'ordre donné par le commandant-en-chef des forces armées aux troupes géorgiennes d'intervenir en Ossétie du Sud visait trois objectifs.

6.1.1.1. Assurer la sécurité des populations civiles

Dans les jours qui ont précédé l'intervention militaire en Ossétie du Sud, le gouvernement géorgien a enregistré une augmentation du nombre d'attaques contre les enclaves géorgiennes dans la région de Tskhinvali. Temur Iakobashvili, ministre d'Etat chargé de la Réintégration, en visite régulière en Ossétie du Sud, a témoigné d'une nouvelle « *escalade des tensions* » à partir du 1^{er} et du 2 août. Alors que « *les autorités séparatistes entreprenaient d'évacuer la population locale* », elles commençaient, parallèlement, « *à bombarder des villages géorgiens et mixtes par des tirs d'artillerie* »¹²⁷. Le commandant des troupes géorgiennes de maintien de la paix, le Colonel Mamuka Kurashvili, rapportait les mêmes informations sur cette période, faisant état des tirs subis dès le 1^{er} août 2008¹²⁸.

Le 7 août, le gouvernement rapporte de nouvelles attaques, faisant deux victimes parmi les soldats géorgiens de maintien de la paix, et quatre autres blessés. En dépit du cessez-le-feu unilatéralement proclamé par Mikheil Saakachvili pour apaiser les tensions à 19h, les attaques des « *rebelles séparatistes* » ont repris vers 21h, déclenchant l'opération géorgienne¹²⁹. Au cours de son audition devant le Parlement, le Président géorgien résumait en ces termes la situation ayant motivé sa décision : « *Le 6 août, deux de nos peace-keepers sont morts. Dans la nuit et le jour suivant, il y avait des bombardements ininterrompus et intenses à l'encontre des villages que nous contrôlions... Quelle autorité ou quel responsable gouvernemental aurait agi différemment ?* »¹³⁰.

¹²⁵ Entretien à Tbilissi, juillet 2009.

¹²⁶ *International Crisis Group*, « Georgia at Risk », Europe Briefing n° 51, Tbilisi/Brussels, 28 novembre 2008, p. 6.

¹²⁷ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Temur Iakobashvili, 27 octobre 2008.

¹²⁸ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Mamuka Kurashvili, 28 octobre 2008.

¹²⁹ "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", *op. cit.*

¹³⁰ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Mikheil Saakachvili, 28 novembre 2008.

6.1.1.2. Neutraliser les capacités de feu ennemies

Afin de sécuriser la zone, les troupes géorgiennes ont eu pour mission – selon le secrétaire du Conseil de sécurité géorgien, Kakha Lomaia –, de « *neutraliser les emplacements d'armes à Tskhinvali et dans les environs* »¹³¹. C'est à partir de là, selon le gouvernement géorgien, que les tirs étaient engagés à l'encontre des populations civiles, des forces de police et de maintien de la paix. Il s'agissait donc de viser les cibles militaires auparavant identifiées mais en aucun cas de « *s'emparer de Tskhinvali* »¹³². Même si les deux objectifs semblent difficilement dissociables, Temur Iakobashvili a confirmé qu'à sa connaissance, « *il n'y avait eu aucun ordre concernant la libération de l'Ossétie du Sud* »¹³³.

6.1.1.3. Arrêter les mouvements de troupes russes via le tunnel de Roki

Les troupes géorgiennes devaient également « *essayer d'avancer, autant que possible, vers [le district de] Java et le tunnel de Roki* »¹³⁴. Car, selon Tbilissi, « *c'est du territoire russe, à travers le tunnel de Roki, que les mercenaires, les armements et les matériels militaires [étaient] utilisés* » pour entreprendre des raids en Ossétie du Sud¹³⁵. La Géorgie s'est particulièrement attachée, à ce sujet, à démontrer la militarisation progressive de la zone. La chronologie des faits contenue dans le rapport gouvernemental géorgien d'août 2009 fait état des « *provocations armées* » et de la « *préparation de l'agression militaire* » dès la fin du moins de juillet 2008. Mais, du point de vue géorgien, l'escalade s'est produite dans la nuit du 6 au 7 août : selon les services de renseignement géorgien, 150 véhicules et camions blindés russe entraient alors dans le tunnel de Roki¹³⁶.

Dans son décret sur l'état de guerre du 9 août 2008, le président géorgien a ainsi affirmé faire face « *à une attaque armée contre la Géorgie de la part de la Russie* »¹³⁷. Il a alors distingué deux types d'attaques. Les unes ont été classées parmi les « *attaques indirectes* » de la Russie, telles que « *le soutien entier aux forces séparatistes, comprenant la fourniture d'équipements et de munitions militaires et l'occupation – par des officiels russes – de postes élevés au sein de la république autoproclamée d'Ossétie du Sud (ministre de la Défense, ministre de l'Intérieur, conseiller à la sécurité nationale, Premier ministre)* ». Les autres ont été considérées comme constituant une « *agression militaire directe* » de la Russie, du fait de « *la conduite d'une guerre continue, intense et active, comprenant plusieurs violations de*

¹³¹ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Kakha Lomaia, 27 octobre 2008.

¹³² Ibid.

¹³³ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Temur Iakobashvili, op. cit.

¹³⁴ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Kakha Lomaia, op. cit.

¹³⁵ *Ministry of Foreign Affairs of Georgia*, "Statement... on the Situation in the Tskhinval region", 7 août 2008, <http://www.mfa.gov.ge/>

¹³⁶ "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", op. cit.

¹³⁷ *President of Georgia*, "Presidential Decree on Declaration of State of War and Full Scale Mobilization", op. cit.

l'espace aérien géorgien et des bombardements massifs, dont la nature et l'étendue correspondent à la définition internationalement reconnue de 'l'attaque armée' ».

La thèse d'une « *attaque russe* » à travers le tunnel de Roki rejoint celle de « *l'invasion* » de la Géorgie par la Russie. Intervenant devant le Conseil de sécurité des Nations Unies le 8 août 2008, l'ambassadeur géorgien aux Nations Unies, Irakli Alasania, faisait état de « *l'invasion de grande échelle* » lancée par les forces russes « *entrées illégalement sur le territoire géorgien à travers le tunnel de Roki* »¹³⁸. Dans sa conférence de presse du 9 août 2008, Mikheil Saakashvili employait le même terme d'invasion menaçant l'indépendance de la Géorgie, « *dans des circonstances similaires à celles de 1921* »¹³⁹. La reconnaissance de l'indépendance des républiques sud-ossète et abkhaze par la Fédération de Russie confirmerait son point de vue : les actions de la Russie seraient, selon le président géorgien, ouvertement apparues comme une « *tentative d'annexion* » des deux régions de la Géorgie¹⁴⁰.

Dans le prolongement de la thèse d'une attaque délibérée de la Russie, les autorités géorgiennes n'ont pas manqué de nier l'existence d'un problème entre la Géorgie et les deux zones de conflit – abkhaze et sud-ossète. Il aurait davantage été question, pour Moscou, de compromettre l'intégration de la Géorgie au sein de la communauté euro-atlantique, perçue par le Kremlin comme une menace. Les propos d'Ekaterine Tkeshelashvili, alors ministre des Affaires étrangères, ont – à cet égard – été très explicites¹⁴¹. Auditionnée par le Parlement géorgien le 10 novembre 2008, elle affirmait : « *Les événements d'août 2008 ont démontré... que ce qui s'est produit n'était pas immédiatement lié aux deux régions de Géorgie... Le problème s'inscrivait dans une perspective plus large* », celle des « *ambitions géopolitiques de la Russie visant à la restauration d'un grand empire et à la séparation de ses sphères d'influence par rapport à l'Europe* »¹⁴².

6.1.2. Les contestations politiques : la « fuite en avant » de Saakashvili

Si la recrudescence des tensions portant atteinte à la sécurité de la population ossète a été reconnue par un grand nombre d'observateurs, la version officielle des événements a toutefois été contestée. Parmi les officiels en poste, des voies discordantes – certes marginales – se sont fait entendre pour mettre en cause la responsabilité de la Géorgie dans l'escalade du conflit. Pour l'ancien ambassadeur géorgien en Russie, Erosi Kitsmarishvili, la Géorgie aurait pu prévenir la guerre en s'efforçant de normaliser ses relations avec la Russie, disposée selon lui au dialogue¹⁴³. Mais le pouvoir géorgien aurait préféré, dès le mois d'avril 2008, engager une opération militaire en Abkhazie. Dans un rapport rédigé par des experts

¹³⁸ *United Nations*, "Security Council Hears Conflicting Russian, Georgian Views of Worsening Crisis", 5952nd Meeting, SC/9418, 8 août 2008.

¹³⁹ *President of Georgia*, "President of Georgia Mikheil Saakashvili met foreign journalists", Briefing, 9 août 2008.

¹⁴⁰ *President of Georgia*, "Statement by the President of Georgia Mikheil Saakashvili", Releases, 26 août 2008.

¹⁴¹ Entretien à Tbilissi, juillet 2009. En décembre 2008, Ekaterine Tskhelashvili a été nommée Secrétaire du Conseil de sécurité nationale.

¹⁴² *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition d'Ekaterine Tkeshelashvili, 10 novembre 2008.

¹⁴³ "Ex-Envoy Hearing at War Commission Ends in Brawl", *Civil Georgia*, 25 novembre 2008.

indépendants¹⁴⁴, l'initiative de l'offensive a clairement été imputée aux Géorgiens¹⁴⁵ : le décret présidentiel du 9 août indique en effet la date du 8 août [et non du 7], pour faire état de l'intervention russe – invalidant la thèse d'une invasion russe ayant précédé l'assaut géorgien.

L'opération du 7 août pourrait être analysée comme ayant été l'ultime recours du Président Saakachvili en vue de réaliser un de ses objectifs prioritaires : la restauration de l'intégrité territoriale de la Géorgie. Au préalable, différentes mesures afin de dégelier les situations locales en Abkhazie et en Ossétie en Sud avaient d'ailleurs été adoptées par Tbilissi. De surcroît, il se dégage des textes officiels géorgiens une évolution, confuse, de la qualification des opérations militaires entre le 7 et le 8 août 2008. Si les discours du 8 août font clairement référence à l'agression et à l'invasion de la Russie contre la Géorgie, ceux de la journée du 7 renvoient davantage aux actions du « régime séparatiste ». Cette évolution quant à la nature des opérations trahit-elle un effort de légitimation d'une intervention militaire dont les motifs seraient plus discutables ?¹⁴⁶

6.1.2.1. Rétablir « l'ordre constitutionnel »

Pour un certain nombre d'observateurs, l'offensive géorgienne aurait eu pour objet de « restaurer l'ordre constitutionnel ». Quelques indices ont servi d'argument pour étayer l'hypothèse. Dans son allocution télévisée du 7 août 2008, Mikheil Saakachvili a publiquement déclaré avoir ordonné aux troupes géorgiennes de « restaurer l'intégrité territoriale et l'ordre constitutionnel » de la Géorgie¹⁴⁷. La même logique a été évoquée par le commandant des troupes géorgiennes de maintien de la paix, le Colonel Mamuka Kurashvili. Dans un entretien accordé le 7 août à un journaliste géorgien, il affirmait clairement : « la Géorgie a décidé de restaurer l'ordre constitutionnel dans toute la région »¹⁴⁸. Ayant provoqué de nombreux soupçons quant aux intentions réelles du gouvernement géorgien, Mamuka Kurashvili s'est cependant amendé. Sans pour autant démentir son propos, il a déclaré avoir fait là une « déclaration impulsive », sous la pression des événements¹⁴⁹.

6.1.2.2. Prendre le contrôle de Tskhinvali et démettre le régime séparatiste

Dans cette même perspective, aurait-il été question, pour Tbilissi, de s'emparer de Tskhinvali ? Si les autorités géorgiennes ont catégoriquement démenti avoir poursuivi cet

¹⁴⁴ Kutsnashvili (Zakaria), Khmaladze (Vakhtang), "Legal Evaluation of the Actions of the Government of Georgia during the Events of August 2008", in Tsiskarishvili (Soso), ed., "Crisis in Georgia, 2008: Preconditions, Reality, Perspectives", Tbilissi, *Independent Experts's Club*, 2009, p. 58.

¹⁴⁵ Entretien à Tbilissi, juillet 2009.

¹⁴⁶ Les officiels géorgiens expliquent cette évolution du fait de l'incertitude de l'ampleur des mouvements le 7 août 2008 et de l'opération russe avérée de plus grande envergure à partir du 8-9.

¹⁴⁷ Kutsnashvili (Zakaria), Khmaladze (Vakhtang), "Legal Evaluation of the Actions of the Government of Georgia during the Events of August 2008", *op. cit.*, p. 58.

¹⁴⁸ "Georgia Decided to Restore Constitutional Order in S.Ossetia' – MoD Official", *Civil Georgia*, 8 août 2008.

¹⁴⁹ et notamment du décès de ses hommes, cf. *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Mamuka Kurashvili, 28 octobre 2008.

objectif, certains témoignages ont laissé entendre le contraire. Dans un article paru en septembre 2008, Nodar Tangiashvili, conseiller en relations internationales du ministère géorgien de la Défense, a même soutenu qu'il s'était précisément agi du but de l'opération. Celle-ci visait, selon lui, à « *prendre le contrôle de la capitale provinciale et à démettre le régime séparatistes en éliminant ses forces de combats* »¹⁵⁰.

Cet objectif serait cohérent avec un certain nombre de décisions prises par Mikheil Saakachvili entre 2007 et 2008, niant toute légitimité au pouvoir en place en Ossétie du Sud, « présidé » par Edouard Kokoiti. Le 10 mai 2007, le président géorgien créait une « *administration temporaire* » chargée de la région de Tskhinvali¹⁵¹. Basée à Kurta et placée sous la direction de Dmitri Sanakoev, cette administration constituait – de fait – un pouvoir alternatif à celui d'Edouard Kokoity, basé à Tskhinvali. Elle représentait aussi un mécanisme permettant à Tbilissi d'administrer la région avec le soutien de dirigeants locaux¹⁵². Dans la continuité de cette décision, le Président établissait, le 4 janvier 2008, le poste de ministre d'État chargé de la réintégration, remplaçant celui de ministre d'État chargé du règlement des conflits. Confiée à Temuri Iakobashvili, ce poste a vocation à « *contribuer à la restauration de l'intégrité territoriale de la Géorgie* ».

Si les autorités s'attendaient à ce que la Russie ne réagisse pas comme elle l'a fait à l'opération géorgienne, la défaite de Kokoiti pouvait être à portée de main. Le 8 août 2008, le gouvernement annonçait ainsi avoir pris le contrôle des principaux points de Tskhinvali. La décision a-t-elle vraiment été prise par un petit cercle d'individus « *convaincus de la possibilité d'une victoire* » en l'absence d'intervention majeure de la part de la Russie¹⁵³ ? De l'avis de l'ensemble des officiels interrogés, nul n'avait anticipé l'ampleur de la riposte russe.

6.1.2.3. Consolider le pouvoir contesté de Saakachvili

Face à la croissance des mouvements d'opposition en Géorgie, la décision d'août 2008 a également été associée à une volonté du Président de se maintenir au pouvoir. En novembre 2007, le gouvernement géorgien était confronté à une crise politique sans précédent depuis la Révolution des roses de 2003. Dans un contexte général de tensions économiques et sociales, et en réaction à l'arrestation du ministre de la Défense, Irakli Okruashvili, plusieurs dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés à Tbilissi pour protester contre la corruption des autorités et réclamer la démission de Mikheil Saakachvili. Les forces de sécurité ont alors été chargées de disperser la foule, provoquant plusieurs dizaines de blessés. La chaîne de télévision indépendante, Imedi, a été fermée et l'état d'urgence proclamé pendant 15 jours. La tendance constatée à l'autoritarisme du Président géorgien ternira durablement sa réputation interne et internationale.

Dans ce contexte d'essoufflement du consensus issu de la révolution, Mikheil Saakachvili aurait-il eu intérêt, pour regagner son électorat et réunifier le pays, à reconquérir les

¹⁵⁰ Tangiashvili (Nodar), "From Fomenting Secessionist Conflicts to Waging Wars: Russia's Far-reaching Georgia Policies", *Real Instituto Elcano*, ARI n° 98, 3 septembre 2008, p. 5.

¹⁵¹ *International Crisis Group*, "Georgia's South Ossetia Conflict: Making Haste Slowly", Europe Report N°183 – 7 juin 2007, p. 7-8.

¹⁵² Le projet avait été annoncé le 25 mars 2007, cf. *President of Georgia*, "President Saakashvili announces plans for South Ossetia's administrative status", Speeches, 26 mars 2007.

¹⁵³ "Ex-Border Police Chief Accuses Georgian Leadership of Starting War", *Civil Georgia*, 29 novembre 2008.

territoires perdus d'Ossétie du Sud ? Dans sa déclaration de mobilisation générale du 9 août 2008, le Président lançait un appel vibrant et répété à l'unification. Les propos de Salomé Zourabichvili, chef du parti d'opposition 'La Voie de la Géorgie', sont – à ce égard – sans ambiguïté : « *pour se refaire une image extérieure, une popularité intérieure..., il n'y a d'autre issue que la fuite en avant : c'est la guerre* »¹⁵⁴. Pour Ivlian Khaindrava, Président du 'Parti républicain', il s'est également agi, pour le Président géorgien, de « *sauver son propre pouvoir politique, ou même son existence politique* »¹⁵⁵. En dénonçant les ambitions impériales d'une puissance tierce – méthode traditionnelle de pouvoir en période de crise – toute autorité s'efforce effectivement d'assurer sa survie politique. Selon le rapport publié par le Club des experts indépendants, « *il est devenu de plus en plus évident... que la priorité immédiate du gouvernement n'était pas... de restaurer l'intégrité territoriale du pays mais de maintenir son propre pouvoir par tous les moyens possible, y compris par le crime* »¹⁵⁶.

Si de tels motifs ne peuvent être entièrement exclus, il semble toutefois peu probable qu'ils aient joué un rôle déterminant dans la décision de lancer les opérations. En dépit des irrégularités observées lors des différents scrutins, l'équipe au pouvoir avait été reconduite dans ses fonctions en 2008. Mikheil Saakachvili avait été réélu à la présidence du pays le 5 janvier, recueillant plus de 53 % de voix au premier tour d'une élection anticipée en raison de la crise politique. Son parti, le 'Mouvement national unifié', avait gagné trente sièges supplémentaires lors des élections législatives du 21 mai 2008. Certes croissante, l'opposition n'en est pas moins restée relativement faible et divisée. Quant à Mikheil Saakachvili et son parti, ils avaient – en dépit de leur affaiblissement – vaincu l'opposition lors des élections de 2008 et ne semblaient donc nullement avoir besoin d'une guerre pour consolider leur pouvoir¹⁵⁷.

6.1.3. Les finalités stratégiques

L'opération du 7 août 2008 semble parachever un processus long et progressif de changement du statu quo dans la région. A travers ce processus, la Géorgie s'efforçait de disqualifier la Russie en tant que partenaire diplomatique et d'internationaliser le conflit en vue d'un règlement des conflits abkhaze ossète.

6.1.3.1. Transformer le conflit osséto-géorgien en conflit russo-géorgien

Considérant les dirigeants au pouvoir à Tskhinvali comme des « *marionnettes de Moscou* »¹⁵⁸, le gouvernement géorgien a obtenu, du fait de l'intervention directe et officielle de la Russie, les preuves de la dimension plus internationale qu'interne du conflit. Celui-ci apparaît désormais comme un problème ouvertement russo-géorgien, et non plus osséto-géorgien. La guerre aurait ainsi mis un terme à la « *politisation ethnique* » du conflit, qui avait – selon le pouvoir géorgien – diverti l'attention internationale et masqué la réalité

¹⁵⁴ Zourabichvili (Salomé), *La tragédie géorgienne – 2003-2008*, Paris, Grasset, 2009, p. 314.

¹⁵⁵ Haindrava (Ivlian), "Eyes Wide Open", *Russian Analytical Digest*, n° 45, 4 septembre 2008, p. 6.

¹⁵⁶ Tsiskarishvili (Soso), "False Democracy – the Birth of a System State Crisis", in Tsiskarishvili (Soso), ed., "Crisis in Georgia, 2008: Preconditions, Reality, Perspectives", op. cit., p. 52.

¹⁵⁷ Entretien à Tbilissi, juillet 2009.

¹⁵⁸ "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", op. cit.

de ses dynamiques profondes : celles des ambitions géopolitiques de la Russie¹⁵⁹. Elle renforcerait donc la légitimité de Tbilissi à labelliser le conflit comme une des manifestations du syndrome post-impérial de la Russie et non d'un déficit de démocratisation de la Géorgie. A diverses reprises, les dirigeants se sont félicités du fait que « *la guerre a révélé la responsabilité de la Russie en tant que partie au conflit* »¹⁶⁰.

La Géorgie s'était employée, dès les années 1990, à démontrer l'implication de la Russie en Ossétie du Sud. Au cours des années 2000, elle a notamment fait valoir une grande pluralité d'arguments. Un certain nombre d'officiels ossètes ont d'étroites relations avec Moscou. Au premier chef, le Président Edouard Kokoiti, bien qu'originaire d'Ossétie du Sud, est un citoyen russe, perçu comme un criminel à Tbilissi. Il en est de même de certains responsables des services de sécurité ossète. L'ancien ministre de la Défense, Anatoli Barankevich, né à Tskhinvali, servait auparavant l'armée russe. Sur la base de ce constat, Mikheil Saakachvili a affirmé : « *nous ne faisons pas face... à des leaders séparatistes représentatifs : nous sommes face à des employés de Moscou* »¹⁶¹. Au-delà du pouvoir politique local, les systèmes juridique, éducatif, financier, économique et social sont réputés être entièrement liés à la Russie. Le rouble est la monnaie d'échange, et la majorité des résidents ossètes disposeraient d'un passeport et donc de la citoyenneté russe. Selon le gouvernement géorgien, c'est « *en réponse aux aspirations légitimes de la Géorgie à rejoindre l'OTAN que la Russie a commencé à délivrer des passeports russes à la populations des régions séparatistes* »¹⁶². En tant que partie au conflit, la Russie a ainsi été remise en cause dans son rôle de garante du maintien de la paix et de la médiation du conflit.

6.1.3.2. Discréditer la Russie en tant que force de maintien de la paix

Depuis la guerre des cinq jours, les troupes russes de maintien de la paix déployées en Ossétie du Sud ont été discréditées dans l'exécution de leur mission. Elles ne sont pas parvenues, selon les autorités géorgiennes, à assurer la sécurité des populations et de leurs biens. Dans son rapport du 7 août 2009, le gouvernement les a même prudemment mises en cause en invoquant leur éventuelle implication dans les attaques répertoriées sur le terrain. Il a notamment fait état, le 7 août 2008, de tirs en provenance de zones situées à proximité des postes de stationnement des troupes russes, « *donnant le sentiment d'une attaque directe russe contre les forces géorgiennes* ». *Si ces allégations sont difficiles à vérifier, il n'en demeure pas moins vrai que, du point de vue géorgien, ces forces sont officiellement devenues des « forces d'occupation ».* « *Le déploiement des forces armées russes en Abkhazie et en Ossétie du Sud est clairement illégal* »¹⁶³.

Depuis plusieurs mois, la Géorgie cherchait à modifier les dispositifs de maintien de la paix mis en place en Abkhazie et en Ossétie au début des années 1990. Au regard des autorités géorgiennes, ces forces ne remplissaient pas leur mission - dénaturée en raison du parti-pris de la Russie. Du fait de la détérioration des situations locales, leur mandat était de plus en

¹⁵⁹ Ibid.

¹⁶⁰ Ibid.

¹⁶¹ Saakachvili (Mikheil), *Je vous parle de liberté*, Paris, Hachette, 2008, p. 42.

¹⁶² "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", *op. cit.*

¹⁶³ "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", *op. cit.*

plus fréquemment violé, en particulier en Abkhazie. Dès lors, le gouvernement géorgien s'est efforcé d'obtenir de « véritables contingents de maintien de la paix, soutenus par des médiateurs neutres et impartiaux »¹⁶⁴. En avril-mai 2008, il a sérieusement envisagé de suspendre la mission de maintien de la paix de la CEI en Abkhazie, transformée en instrument de militarisation de la zone ; mais les dirigeants occidentaux l'en auraient dissuadé¹⁶⁵. Il restait toutefois « essentiel », selon Eka Tskhelashvili, de « changer le format existant des forces de maintien de la paix et de priver la Russie de son monopole sur les opérations »¹⁶⁶.

6.1.3.3. Réviser le rôle de la Russie dans le processus de médiation du conflit

Il en a été de même pour les fonctions de médiation attribuées à la Russie dans le règlement pacifique du conflit. En vertu des accords de Sotchi, une Commission de contrôle conjointe, composée des représentants de la Géorgie, de l'Ossétie du Sud, de l'Ossétie du Nord et de la Russie, avait été créée afin de trouver une solution au conflit. Les questions traitées dans ce cadre concernaient tant les enjeux de sécurité, les projets coopération économique, le problème du retour des personnes déplacées que la définition du statut de la zone. Mais le mécanisme ainsi établi de dialogue quadrilatéral semblait confronté à l'impasse. A maintes occasions, les autorités géorgiennes ont émis des réserves quant à l'efficacité de ce cadre diplomatique en raison du format des négociations. Pour Tbilissi, il accordait à la Russie – pourtant partie au conflit – un rôle prédominant dans le processus de médiation alors que ce pays était loin d'être un facilitateur honnête et impartial¹⁶⁷.

L'une des premières initiatives de Temuri Iakobashvili, représentant le gouvernement géorgien dans toutes les négociations concernant l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, a donc été de « remettre en cause tous ces formats, qui ne contribu[ai]ent qu'à 'geler' et non régler [les conflits]... Notre objectif était de transformer ces formats... pour qu'ils représentent de façon adéquate toutes les parties »¹⁶⁸. Le 4 mars 2008, il annonçait ainsi que la partie géorgienne se retirait de la Commission de contrôle conjointe – perçue comme inefficace depuis 1992. Au modèle '3 contre 1' désormais révolu, devait succéder un format plus équilibré de négociation. Il s'agissait du format '2+2+2', représentant les dirigeants locaux (tant le régime séparatiste que l'administration Sanakoev), les parties au conflit internationalement reconnues (soit la Géorgie et la Russie) et les médiateurs internationaux (à savoir l'OSCE et l'UE). De ce point de vue, l'un des résultats du conflit s'est clairement traduit par le démantèlement des mécanismes existants de règlement des conflits.

6.1.3.4. Internationaliser le règlement du conflit en impliquant les États-Unis et l'UE

¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ Ibid.

¹⁶⁶ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition d'Ekaterine Tkeshelashvili, op. cit.

¹⁶⁷ *International Crisis Group*, "Georgia's South Ossetia Conflict: Making Haste Slowly", op. cit.

¹⁶⁸ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Temur Iakobashvili, op. cit.

La Géorgie s'efforçait, depuis quelques années et de façon plus intense au cours des mois qui ont précédé l'opération, d'internationaliser le conflit. Il s'agissait là, selon le gouvernement, d'un « *besoin urgent* »¹⁶⁹, notamment en raison de l'accroissement du nombre de troupes russes en Abkhazie et en Ossétie. L'internationalisation concernait l'OSCE et l'UE, invitées à jouer un rôle plus actif dans les processus de médiation. Mais elle impliquait également les États-Unis, appelés à soutenir l'intégrité territoriale de la Géorgie. La visite de la secrétaire d'Etat, Condoleezza Rice, à Tbilissi, le 10 juillet 2008, s'inscrit dans cette logique. A cet égard, la thèse du « feu vert » que Washington aurait donné à Tbilissi pour intervenir en Ossétie du Sud semble difficile à étayer. Certes, la presse russe a discrètement rapporté qu'un passeport américain avait été trouvé sur un des théâtres d'opération¹⁷⁰. L'ambassadeur géorgien en poste à Moscou, Erosi Kitsmarishvili, a également attesté avoir entendu, des cercles les plus proches du Président, qu'un « feu vert » avait été donné dès le mois d'avril 2008¹⁷¹. Mais du point de vue des dirigeants au pouvoir ainsi que des membres de l'opposition, les États-Unis se sont davantage engagés à mettre en garde la Géorgie des risques d'une escalade des tensions. Il reste à savoir pourquoi ils ne sont pas parvenus à dissuader leur partenaire.

Conscientes des faiblesses de la Géorgie face à la Russie, les autorités géorgiennes auraient lancé l'opération militaire pour freiner l'offensive russe et gagner du temps en vue d'une internationalisation du conflit¹⁷². Selon Kakha Lomaia, les autorités géorgiennes n'auraient pas eu « l'illusion » de défaire les forces armées russes. Il se serait davantage agi, pour les troupes géorgiennes, de « *créer un maximum d'obstacles à l'avancée [des troupes russes],... pour donner l'opportunité aux politiques et diplomates d'assurer une implication internationale afin de stopper l'agression* » russe¹⁷³. En d'autres termes, il convenait de bloquer les forces russes pour permettre à la communauté internationale de s'emparer du dossier. Il n'est pas exclu que les autorités géorgiennes aient espéré bénéficier, si ce n'est d'une approbation des États-Unis, du moins d'un soutien *a posteriori* face au fait accompli. Évoquant la journée du 7 août, Mikheil Saakachvili précisait ainsi : « *Le 7 août, j'ai appelé les dirigeants occidentaux les plus favorables à notre cause et j'ai vite compris que la réaction occidentale serait longue à venir si un électrochoc ne se produisait pas* »¹⁷⁴.

6.2. Russie : un piège tendu à la Géorgie ?

La Russie a contesté la thèse d'un piège qu'elle aurait tendu à la Géorgie pour la punir de sa politique pro-occidentale¹⁷⁵. Pour Dmitri Medvedev, « *il semblerait que Mikheil Saakachvili ait simplement fini par être usé par les efforts diplomatiques et qu'il ait décidé de... lever*

¹⁶⁹ "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", *op. cit.*

¹⁷⁰ *Russia Today*, "U.S. citizen was among Georgian commandos - Russian Military", 28 août 2008.

¹⁷¹ *Civil Georgia*, "Ex-Envoy's Hearing at War Commission Ends in Brawl", 25 novembre 2008.

¹⁷² Entretien à Tbilissi, juillet 2009.

¹⁷³ *Parliament of Georgia*, "Ad hoc Commission... on Investigation of the Military Aggression and other Acts Conducted by the Russian Federation...", Sitting, audition de Kakha Lomaia, *op. cit.*

¹⁷⁴ Saakachvili (Mikheil), *Je vous parle de liberté*, Paris, Hachette, 2008, p. 15.

¹⁷⁵ Pour une illustration de cette thèse, voir : Cornell (Svante), Popjanevski (Johanna), Nilsson (Niklos), "Russia's War in Georgia: Causes and Implications for Georgia and the World", *Central Asia – Caucasus Institute*, Silk Road Studies Program, Policy Paper, août 2008, p. 24.

l'obstacle ossète d'un seul et unique coup »¹⁷⁶. En septembre 2008, le Kremlin a ainsi diffusé des « plans de guerre » géorgiens qui prouveraient la culpabilité de Tbilissi dans l'initiative des opérations. A cet égard, les conclusions de la mission indépendante d'enquête internationale sur le conflit en Géorgie (IIFMCG), publiées en septembre 2009 à la demande de l'UE, tendent – sans être définitives – à confirmer le point de vue de la Russie. A la lumière des informations disponibles, aucun élément n'a pu attester les accusations de la Géorgie quant à une invasion des troupes russes via le tunnel de Roki qui aurait précédé l'opération géorgienne¹⁷⁷. De fait, la Russie a fondé l'intervention de ses forces armées en Ossétie du Sud sur deux arguments juridiques. Le premier relève de la Constitution et des lois fédérales russes en vertu desquelles le Président a le devoir de « *protéger les vies et la dignité des citoyens russes* »¹⁷⁸. Le second repose sur l'article 51 de la charte de l'ONU qui réaffirme le « *droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective* »¹⁷⁹.

6.2.1. Les fondements de l'opération russe : l'imposition de la paix

Dès le début du mois d'août 2008, le ministère russe des Affaires étrangères a fait état de la recrudescence des tensions en Ossétie du Sud. Afin d'éviter une escalade du conflit, il a alors appelé la Géorgie à un maximum de retenue ainsi qu'à la reprise des négociations dans le cadre de la Commission de contrôle conjointe¹⁸⁰. Le 8 août, en dépit de ces appels, il a pris acte du « *recours à la force* » décidé par le gouvernement géorgien¹⁸¹. Selon Moscou, les troupes russes sont donc intervenues dans la zone ce même jour, le 8 août 2008, à 14h30, pour mener « *une opération visant à faire respecter la paix* »¹⁸². Le Président russe adressait ainsi un message clair au Président géorgien : à travers son intervention, la Russie s'opposait à toute modification du *statu quo* existant sur le terrain. Dans les jours qui ont suivi la conclusion de l'accord de cessez-le-feu, Dmitri Medvedev déclarait en effet : « *nous continuerons à exécuter notre mandat de maintien de la paix, et si qui que ce soit continue à attaquer nos citoyens ou nos forces de maintien de la paix, nous répondrons exactement de la même façon, cela ne doit faire aucun doute* »¹⁸³.

¹⁷⁶ *President of Russia*, "Joint Press Conference with Federal Chancellor Angela Merkel", Speeches, 15 août 2008.

¹⁷⁷ *Independent International Fact Finding Mission on the Conflict in Georgia*, Report, septembre 2009, vol. 2, p. 254, <http://www.ceiig.ch/Report.html>. Les auteurs du rapport n'ont toutefois pas catégoriquement exclu l'hypothèse d'une invasion russe, pouvant être ré-examinée à l'appui de nouvelles informations.

¹⁷⁸ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Statement on the Situation in South Ossetia", Information and Press Department, 9 août 2008.

¹⁷⁹ "Letter dated 11 August 2008 from the Permanent Representative of the Russian Federation to the United Nations addressed to the President of the Security Council", *United Nations Security Council*, 11 août 2008, S/2008/545.

¹⁸⁰ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Statement of the Russian Ministry of Foreign Affairs on the Situation in South Ossetia", Information and Press Department, 3 août 2008.

¹⁸¹ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Statement of the Russian Ministry of Foreign Affairs Sergey Lavrov Concerning the Situation in South Ossetia", Information and Press Department, 8 août 2008.

¹⁸² *President of Russia*, "Beginning of the Meeting on the Conflict in South Ossetia with Defence Minister Anatoly Serdyukov and the Chief of General Staff of the Russian Armed Forces Nikolai Makarov", Speeches, 9 août 2009.

¹⁸³ *President of Russia*, "Joint Press Conference with Federal Chancellor Angela Merkel", op. cit.

6.2.1.1. La protection des forces russes de maintien de la paix en Ossétie du Sud

C'est en particulier pour protéger les forces russes de maintien de la paix en Ossétie du Sud que la Russie a officiellement décidé d'intervenir. Le 8 août 2008, Dmitri Medvedev constatait que « *les forces géorgiennes de maintien de la paix [avaient] ouvert le feu sur les forces russes de maintien de la paix, avec lesquelles elles [étaient] supposées travailler. Ce qui s'est produit, [poursuivait-il], est une violation flagrante du droit international et du mandat que la communauté internationale a donné à la Russie en tant que partenaire dans le processus de paix* »¹⁸⁴. Depuis les accords de Dagomys signés le 24 juin 1992, des soldats russes ont été déployés en Ossétie du Sud, dans le cadre d'une force tripartite composée à parts égales d'unités russes, géorgiennes et ossètes – devant chacune comporter moins de 500 hommes. Le Président russe a, par conséquent, insisté sur le caractère « *absolument légal* » de la présence russe dans la zone de conflit, ainsi que sur le rôle traditionnel de la Russie en tant que garante de la sécurité régionale. Cette mission de maintien de la paix était considérée, pour le Kremlin, comme une « *tâche capitale* »¹⁸⁵.

Dans sa déclaration du 8 août 2008, Dmitri Medvedev a lié l'intervention russe en Ossétie du Sud aux pertes humaines enregistrées parmi les forces russes stationnant dans la zone. « *Ce sont ces circonstances* », insistait-il, qui « *[ont] dict[é]* » les mesures prises par la Russie¹⁸⁶. Selon le rapport de l'IIFMCG, il était question, dans la matinée du 8 août, du décès de deux soldats russes ; cinq autres auraient, par ailleurs, été blessés ce même jour¹⁸⁷. Le 10 août 2008, l'ambassadeur russe aux Nations Unies, Vitaly Churkin, rappelait pour sa part que les attaques à l'encontre des forces russes de maintien de la paix avaient fait douze victimes au premier jour de l'opération¹⁸⁸. Les autorités affirmaient, de fait, agir « *strictement dans le cadre du mandat donné aux peacekeepers russes* »¹⁸⁹. La zone de conflit devait, selon le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, « *être libérée de tous groupes armés illégaux* » et la protection des civils, être assurée. Le déploiement de la 58^{ème} armée russe dans la région a été présenté, dans cette perspective, comme un « *renforcement du contingent russe de maintien de la paix* »¹⁹⁰.

6.2.1.2. La défense des 'citoyens' russes et de la population civile ossète

Au-delà des troupes russes de maintien de la paix, une grande partie de la population civile ossète – comptant au nombre des citoyens russes – devait également être défendue. Selon

¹⁸⁴ *President of Russia*, "Statement on the Situation in South Ossetia", Speeches, 8 août 2008.

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ Ibid.

¹⁸⁷ *Independent International Fact-Finding Mission on the Conflict in Georgia*, op. cit, p. 221.

¹⁸⁸ *Permanent Mission of the Russian Federation to the UN*, « Statement by Vitaly Churkin... at the UN Security Council Meeting on the Situation in Georgia », 10 août 2008. <http://www.un.int/russia/>

¹⁸⁹ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Statement of... Sergey Lavrov at Press Conference... in Connection with the Situation in South Ossetia ", Information and Press Department, 8 août 2008.

¹⁹⁰ *President of Russia*, "Press Statement following Negotiations with French President Nicolas Sarkozy", Speeches, 12 août 2009.

certaines sources, 90 % des Ossètes disposaient alors d'un passeport russe¹⁹¹. Après avoir décrit le sort des femmes, enfants et personnes âgées décédés le 8 août 2008 en Ossétie du Sud, le Président Medvedev notait que la majorité d'entre eux étaient des citoyens de Russie, et qu'il était de son « *devoir de les protéger* ». « *Nous ne permettrons pas, [ajoutait-il], que reste impunie la mort de nos concitoyens* »¹⁹². La notion de protection des droits et intérêts des citoyens russes vivant à l'étranger était d'ailleurs largement évoquée dans le Concept de politique étrangère de la Fédération de Russie, adopté en juillet 2008. En vertu de ce document, la Russie déclarait accorder « *une attention particulière au soutien des compatriotes vivant dans les États membres de la CEI* »¹⁹³.

Perçu à Tbilissi comme une des manifestations de l'annexion progressive de la Géorgie par la Russie¹⁹⁴, l'attribution de passeports russes aux Ossètes du Sud remonte au début des années 1990. Le 9 août 2008, Sergueï Lavrov en a rappelé l'historique et la logique. Le processus a été, de son point de vue, une conséquence de la politique nationaliste de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia, placée sous le mot d'ordre de « *la Géorgie aux Géorgiens* ». Cette politique avait, soulignait-il, stigmatisé les antagonismes entre les Géorgiens et les différentes minorités – adjars, ossètes et abkhazes – et avait poussé ces dernières à demander la citoyenneté russe. Quant aux conflits armés qui ont succédé à cette période de fortes tensions, ils ont privé ces mêmes minorités des services sociaux les plus élémentaires, renforçant leur détermination à accéder aux droits inhérents à l'acquisition de la citoyenneté russe¹⁹⁵.

L'accès à la citoyenneté russe des Ossètes du Sud a été facilité au courant de l'année 2002. Selon le gouvernement géorgien, cette période coïncidait avec les dynamiques législatives et diplomatiques lancées en Géorgie en faveur de l'intégration du pays à l'OTAN¹⁹⁶. En mai 2002, une nouvelle loi sur la citoyenneté, révisant celle adoptée en 1993, entrait en vigueur en Russie – simplifiant les procédures d'octroi de la citoyenneté russe pour toute personne étrangère ou privée d'État issue de l'ancienne Union soviétique. Conformément aux dispositions prévues par la loi, ces personnes n'étaient désormais plus tenues de résider au moins cinq ans en territoire russe pour être habilitées à présenter une demande de naturalisation¹⁹⁷. La Russie instituait, de fait, un mécanisme de naturalisation extraterritoriale ayant manifestement pris une dimension collective devant le nombre élevé

¹⁹¹ *Library of the Congress*, "Russian Federation: Legal Aspects of War in Georgia", préparé par Peter Roudik, août 2008, <http://www.loc.gov/law/>.

¹⁹² *President of Russia*, "Statement on the Situation in South Ossetia", Speeches, 8 août 2008.

¹⁹³ *President of Russia*, "The Foreign Policy Concept of the Russian Federation", 12 juillet 2008. Ce document révisait la précédente version du Concept russe de politique étrangère, datant de juin 2000, et développait en particulier la notion de protection des citoyens russes à l'étranger.

¹⁹⁴ Entretien à Tbilissi, juillet 2009.

¹⁹⁵ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Interview by Minister of Foreign Affairs of the Russian Federation Sergey Lavrov to BBC, Moscow", Information and Press Department, 9 août 2008.

¹⁹⁶ *Office of the State Minister for Reintegration of Georgia*, "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", op. cit. La politique russe de passeportisation se serait accélérée en 2006, à l'issue du referendum organisé en Ossétie du Sud, en cours duquel 90 % de la population aurait réaffirmé son soutien en faveur de l'indépendance, cf. *Library of the Congress*, "Russian Federation: Legal Aspects of War in Georgia", op. cit.

¹⁹⁷ Cf. article 14 de la loi ; pour le texte de loi, voir « Federal Law n° 62-FZ of May 31, 2002 on Russian Federation Citizenship », <http://www.legislationline.org/topics/country/7/topic/2>

de résidents sud-ossètes qui ont, en définitive, obtenu des passeports russes. Vivement critiqué par la Géorgie, ce mécanisme offrait au Kremlin un levier d'influence considérable dans ses rapports avec les États de l'ex-URSS.

6.2.1.3. La prévention d'un 'désastre humanitaire'

Le dernier argument indirectement avancé par la Russie pour justifier son intervention en Ossétie du Sud a été d'ordre humanitaire. A diverses reprises, les autorités russes ont dénoncé ce qu'elles ont qualifié de « *génocide* » perpétré par le gouvernement géorgien. Le 10 août 2008, le Président Medvedev estimait qu'« *il n'y a[vait] pas d'autre nom que celui de génocide pour décrire l'action des forces armées géorgiennes* »¹⁹⁸. De même, le Premier ministre Vladimir Poutine a vu, dans l'opération géorgienne, « *les éléments d'un type de génocide contre le peuple ossète* »¹⁹⁹. Quant à l'ambassadeur Vitaly Churkin, il employait le terme de « *nettoyage ethnique* » pour présenter, aux Nations Unies, les conséquences de l'intervention géorgienne en Ossétie du Sud. Afin d'illustrer le « *désastre humanitaire* » évoqué par Sergueï Lavrov²⁰⁰, le ministère russe des Affaires étrangères a rapporté que, sur une population ossète totale de 120 000 habitants, plus du quart s'était réfugié en Russie, et que 2 000 individus étaient morts²⁰¹.

Si l'opération géorgienne en Ossétie du Sud violait les engagements de Tbilissi en faveur du maintien de la paix et du règlement pacifique du conflit, elle n'a toutefois pas pris, en matière humanitaire, l'ampleur que le Kremlin a voulu lui donner. Les appréciations faites par la Russie se sont effectivement révélées abusives ; elles ont d'ailleurs été révisées à la baisse par les officiels russes eux-mêmes, dans le cadre d'une Commission d'enquête ouverte par le bureau du Procureur général russe. *Amnesty International* les a examinées dans son rapport sur les conséquences de la guerre d'août 2008. Approximativement 160 morts, comprenant plus d'une centaine de civils, et 500 blessés ont été répertoriés côté russe ; côté géorgien, il s'agirait de plus de 400 morts, dont 220 civils, et 2 200 blessés, essentiellement des combattants²⁰². En surévaluant le coût humain du conflit, la Russie entendait certainement motiver l'ampleur de sa propre riposte.

6.2.2. L'opportunité d'une expédition punitive en Géorgie

Le 8 août 2008, la Russie s'est engagée non seulement à « *rétablir la paix* » en Ossétie du Sud mais aussi à *infliger aux auteurs des crimes commis « la punition qu'ils mérit[ai]ent* »²⁰³. L'ensemble de la communauté internationale, en particulier l'OTAN et l'UE, a jugé « *disproportionnée* » la réponse du Kremlin à l'opération géorgienne. Les autorités russes

¹⁹⁸ *President of Russia*, "Beginning of Working Meeting with Chairman of the Russian Federation Prosecutor General's Office Committee of Inquiry Alexander Bastrykin", Speeches, 10 août 2008.

¹⁹⁹ *President of Russia*, "Beginning of Working Meeting with Prime Minister Vladimir Putin", Speeches, 10 août 2008.

²⁰⁰ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Sergey Lavrov Speaks by Telephone to... Alexander Stubb", Information and Press Department, 10 août 2008.

²⁰¹ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Transcript of Remarks and Response to Media Questions by... Grigory Karasin at Press Conference at RIA Novosti News Agency, Moscow", Information and Press Department, 10 août 2008.

²⁰² *Civilians in the Line of Fire: The Georgia-Russia Conflict*, Amnesty International, London, 2008, p. 10.

²⁰³ *President of Russia*, "Statement on the Situation in South Ossetia", Speeches, 8 août 2008.

ont, quant à elles, mis l'accent sur les impératifs de défense et de sécurité pour expliquer l'étendue des opérations sur le terrain. Mais beaucoup d'observateurs y ont vu « *une bonne opportunité, pour Vladimir Poutine, de [prendre sa revanche] sur Mikheil Saakachvili* », le symbole de la révolution des couleurs, perçu en Russie comme un « agent » des États-Unis²⁰⁴. « *La haine personnelle* » du Premier ministre russe vis-à-vis du Président géorgien serait « *une des causes sous-jacentes* » de l'invasion russe en Géorgie²⁰⁵.

6.2.2.1. La désorganisation de l'agresseur

Dans le cadre de leur intervention, les forces armées russes ont rapidement gagné, au-delà du théâtre ossète, le territoire géorgien. La Russie a justifié l'extension des manœuvres par la nécessité de neutraliser les capacités militaires de la Géorgie. Celles-ci étaient situées non seulement en zone de conflit, mais aussi et surtout dans un périmètre extérieur à la zone. Afin que les troupes russes atteignent leurs objectifs, « *les infrastructures ennemies soutenant directement les actions de combat... [devaient] être... neutralisées* »²⁰⁶. Après avoir pris le contrôle de l'Ossétie du Sud, les unités russes ont ouvert un second front en Abkhazie pour prendre d'assaut la vallée de Kodori et bloquer ainsi les renforts pouvant être apportés aux Géorgiens. Elles ont, de surcroît, pénétré en profondeur dans le territoire géorgien en vue de poursuivre les unités en repli et de détruire les équipements et installations leur servant de points d'appui. C'est dans cette perspective que diverses bases, à Senaki, à Gori, à Vaziani, à Marnéouli, etc. ont été l'objet de frappes russes. Il en a été de même pour certaines infrastructures, comme l'important port géorgien de Poti, sur la mer Noire.

En dépit de la signature d'un accord de cessez-le-feu, la Russie – avançant à nouveau des motifs d'ordre sécuritaire – a prolongé sa présence en Géorgie pendant plus de dix jours. Le 12 août 2008, considérant que les forces armées avaient rempli leurs missions, Dmitri Medvedev a convenu de l'arrêt des combats : « *La sécurité de notre brigade de maintien de la paix et de la population civile a été restaurée. L'agresseur a été puni et a essuyé de lourdes pertes. Ses forces armées ont été désorganisées* »²⁰⁷. Mais tout en annonçant la fin des opérations, il appelait à la vigilance son ministre de la Défense, Anatoly Serdyukov, ainsi que le Commandant des forces armées, Nikolai Makarov, qu'il autorisait à riposter pour réprimer tout mouvement insurrectionnel géorgien : « *si des poches de résistance ou d'autres actions agressives apparaissent, vous devrez prendre la décision de les détruire* »²⁰⁸.

6.2.2.2. La chute du président Saakachvili ?

Ayant élargi en termes géographique et temporel ses opérations militaires en Géorgie, la Russie a-t-elle cherché à obtenir la chute du président Saakachvili ? De part leurs positions,

²⁰⁴ *After August 2008, Consequences of the Russian-Georgian War*, CIPDD, Tbilisi, septembre 2008, p. 11.

²⁰⁵ Blank (Stephen), "Georgia: the War Russia Lost", *Military Review*, novembre-décembre 2008, p. 40. Cette haine procéderait en partie du fait que Mikheil Saakachvili aurait, selon les rumeurs, surnommé son homologue russe « Lilli-Poutine », en référence à sa petite taille.

²⁰⁶ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Transcript of Remarks and Response to Media Questions by... Grigory Karasin at Press Conference at RIA Novosti News Agency, Moscow", op. cit.

²⁰⁷ *President of Russia*, "Meeting with Defence Minister Anatoly Serdyukov and chief of Armed Forces General Staff Nikolai Makarov", 12 août 2008.

²⁰⁸ *Ibid.*

les forces armées russes ont bloqué – de fait – les principaux points de transport et de ravitaillement de la Géorgie, scindant le pays en deux selon un axe est-ouest. La capitale géorgienne pouvait aisément être isolée et le régime de Saakachvili rapidement asphyxié. La crainte s'est alors répandue d'une avancée des troupes russes vers Tbilissi. Dès le 11 août 2008, les forces géorgiennes se sont préparées à défendre la capitale²⁰⁹. Dans les jours suivants, les unités russes ont progressé vers le village d'Igoeti, à une trentaine de kilomètres de Tbilissi.

Pour le président géorgien, « *le véritable objectif* » de cette guerre était « *la chute immédiate [du] gouvernement* » géorgien. « *La mission était clairement de nous détruire... Le temps de la revanche sur les révolutions de couleur avait sonné* »²¹⁰. Il est vrai que, dès le 10 août, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Grigory Karasin, déclarait : « *Nous ne sommes pas contre la Géorgie ; nous sommes contre la posture militariste agressive de l'actuelle direction géorgienne* »²¹¹. Deux jours plus tard, Sergueï Lavrov ajoutait : « *Nous n'avons aucun projet de renverser qui que ce soit... Mais en même temps,... nous estimons que Mr. Saakachvili ne peut plus être notre partenaire et qu'il serait préférable qu'il quitte le pouvoir* »²¹². Dans un entretien télévisé accordé en septembre 2008, Dmitri Medvedev est allé jusqu'à déclarer : « *Le régime actuel géorgien a fait faillite. Le président Saakachvili n'existe plus. C'est un cadavre politique* »²¹³.

Le but de la Russie ne consistait certainement pas à s'emparer de la capitale géorgienne par la force. Tout au long des opérations, le Kremlin avait fait preuve d'une certaine retenue et s'était efforcé de légitimer chacune de ses mesures par des objectifs d'ordre militaire. Or, aucun de ces objectifs ne justifiait que les troupes russes conquièrent Tbilissi. Cette ville était, par ailleurs, à la portée des forces armées russes si l'intention réelle du pouvoir politique était d'en prendre le contrôle. Dans l'hypothèse où un tel dessein ait été envisagé par la Russie, il est probable que l'action de la communauté internationale ait été décisive pour en dissuader les auteurs. Les nombreuses visites, à Tbilissi, de délégations étrangères – françaises, allemandes, américaines, et autres – en soutien au Président Saakachvili, ont certainement influencé l'évolution des situations militaire et politique en Géorgie²¹⁴. Peut-être le calcul du Kremlin a-t-il plutôt consisté à exercer, à l'encontre du gouvernement géorgien, des pressions telles qu'elles « *aboutissent à une révolte contre Saakachvili* »²¹⁵. A court terme, les Géorgiens se sont cependant ralliés derrière leur président. Mais à moyen terme, les mouvements d'opposition se sont développés – rendant profondément fragile le pouvoir géorgien. Il est fort possible, à cet égard, que la Russie ait davantage souhaité

²⁰⁹ Office of the State Minister for Reintegration of Georgia, "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", op. cit.

²¹⁰ Saakachvili (Mikheil), *Je vous parle de liberté*, Paris, Hachette, 2008, pp. 34-35.

²¹¹ Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation, "Transcript of Remarks and Response to Media Questions by... Grigory Karasin at Press Conference at RIA Novosti News Agency", op. cit.

²¹² "Transcript of Remarks and Response to Media Questions by... Sergey Lavrov at Joint Press Conference After Meeting with... Alexander Stubb, Moscow, August 12, 2008", <http://www.un.int/russia/>

²¹³ *Ambassade de France en Italie*, Actualités et médias, revue de la presse italienne, 3 septembre 2008, <http://www.ambafrance-it.org/>.

²¹⁴ Entretien à Tbilissi, juillet 2009.

²¹⁵ Allison (Roy), "Russia resurgent? Moscow's campaign to 'coerce Georgia to peace", *International Affairs*, vol. 84, n° 6, 2008, pp. 1164.

déstabiliser et compromettre, aux niveaux interne et international, le gouvernement géorgien sans pour autant en vouloir la démission.

6.2.2.3. La consolidation de la présence russe

Dans de telles circonstances, la Russie a aisément pu tirer profit de l'affaiblissement et du discrédit de la Géorgie pour consolider ses positions en Ossétie du Sud. Dans les jours qui ont suivi les accords de cessez-le-feu, elle a clairement exprimé son refus de rétablir le *statu quo ante*. Il convenait, selon elle, de réfléchir – en coopération avec la communauté internationale – aux mécanismes pouvant être mis en place pour prévenir un nouveau conflit. Le 14 août 2008, Dmitri Medvedev, s'adressant aux 'présidents' ossète et abkhaze, appelait ainsi à la construction d'« *une barrière solide pour prévenir toute éventuelle agression à venir* »²¹⁶. Tirant les leçons de la « *tragédie géorgienne* », Sergei Lavrov envisageait, de fait, « *des mesures de sécurité supplémentaires* » en Ossétie du Sud, qu'il jugeait alors indispensables²¹⁷. En raison de la « *vulnérabilité de Tskhinvali à d'éventuelles décisions aventurières de la part de la Géorgie* », il n'excluait pas, dès le 15 août, une « *augmentation de la présence des forces russes de maintien de la paix* » dans le respect des limites internationalement définies²¹⁸.

La reconnaissance, par la Russie, de l'indépendance des républiques d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie, le 26 août 2008, a marqué une nouvelle étape dans le développement des liens de Moscou avec les deux entités politiques. Cette reconnaissance a été, selon le Kremlin, une des conséquences de la politique géorgienne, menaçant la sécurité des populations ossète et abkhaze. Dès lors, les relations entre la Fédération russe et chacune des deux républiques se sont inscrites dans un cadre officiel, fondamentalement bilatéral et libéré des dispositifs diplomatiques préalablement mis en place. Le 17 septembre 2008, la Russie a ainsi signé un accord d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle avec l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie, entré en vigueur le 20 janvier 2009. Qualifié d'« *événement historique* », cet accord a été présenté par Dmitri Medvedev comme une « *étape logique* » face à l'évolution de la situation régionale depuis le début des années 1990 ; il a, de même, été considéré comme « *le prolongement des mesures* » adoptées par le Kremlin depuis le 8 août 2008. Le traité constituait, pour Moscou, « *la pierre angulaire* » ainsi que « *le fondement juridique* » du développement des relations russo-ossètes. C'est sur la base de ce traité que des « *accords sectoriels* », en matières de sécurité, de protection des frontières, de lutte contre le terrorisme, de coopération économique, etc. pouvaient alors être signés entre Moscou et Tskhinvali²¹⁹.

A la fin de la guerre, la Russie a, de fait, renforcé sa présence en Ossétie du Sud. Le Général Nikolai Makarov, commandant des forces armées, a annoncé – en novembre 2008 –

²¹⁶ *President of Russia*, "Meeting with the President of South Ossetia Eduard Kokoity and President of Abkhazia Sergei Bagapsh", 14 août 2008.

²¹⁷ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Transcript of Remarks and Response to Media Questions by... Sergey Lavrov", Information and Press Department, 13 août 2008

²¹⁸ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Transcript of Interview of... Sergey Lavrov with Editor-in-Chief of Ekho Moskvyy Radio Station...", op. cit.

²¹⁹ *President of Russia*, "Statements following Signing of the Treaties on Friendship, Cooperation and Mutual Assistance with the Republics of Abkhazia and South Ossetia", 17 septembre 2008.

maintenir au moins 3 700 hommes dans la zone, dans les villes de Tskhinvali et de Java²²⁰. Il en a été de même en Abkhazie²²¹. Ce chiffre aurait toutefois été ramené à 1 700 en mois d'août 2009²²². Divers accords de coopération économique et sociale ont également été conclus au cours de l'année 2009²²³. Le 30 avril 2009, la Russie a, par ailleurs, signé avec l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie un accord sur la protection conjointe des frontières. Dmitri Medvedev a souligné, à cette occasion, l'importance du contrôle des frontières de « *républiques qui sont proches de [la Russie]* »²²⁴. Il s'est aussi agi, pour Moscou, de pouvoir s'opposer à toute nouvelle agression de la part de la Géorgie.

6.2.3. La « guerre des cinq jours » : « le 11 septembre » de la Russie

Ayant constitué un but en soi, l'affaiblissement du pouvoir géorgien a également été un moyen, pour le Kremlin, d'atteindre des objectifs internationaux dépassant la dimension strictement russo-géorgienne du conflit. Vladimir Poutine serait, de ce point de vue, parvenu à imposer ses vues à Dmitri Medvedev quant au sens politique à donner à la campagne militaire. Le Président russe aurait souhaité limiter l'opération à une simple mission de maintien de la paix, tandis que le Premier ministre entendait lui donner une portée stratégique²²⁵. La guerre d'août 2008 a, de fait, offert à la Russie l'opportunité de réaliser ses ambitions géopolitiques. Au niveau régional, le Kremlin a signalé aux États de l'espace post-soviétique, y compris à l'Ukraine, sa détermination à défendre les intérêts de la Russie dans cette zone. Au niveau international, il a lancé le même message à l'Occident, en particulier aux États-Unis et à l'OTAN – de plus en plus présents dans sa « sphère d'influence ».

6.2.3.1. L'espace post-soviétique : une zone d'« intérêts particuliers » pour la Russie

L'intervention russe en Géorgie a été la réponse du Kremlin aux efforts constants des autorités géorgiennes de modifier les équilibres géopolitiques dans le Caucase et de nier, par extension, les intérêts particuliers de la Russie dans la zone. « *Derrière le conflit osséto-géorgien..., c'est un conflit russo-géorgien dont l'enjeu n'est pas local mais bien global qui a brusquement surgi... L'opération russe, initialement censée se limiter à repousser les Géorgiens d'Ossétie du Sud va dériver vers une tentative visant à... réaffirmer le rôle majeur de la Russie dans la zone* »²²⁶. Il convenait notamment de rappeler que « *le Caucase du Sud et l'ensemble de l'ex-URSS [faisaient] partie de la sphère d'influence exclusive de Moscou* »²²⁷. Les tenants de cette analyse n'ont pas manqué, dans cette perspective, de citer les propos tenus en avril 2005 par Vladimir Poutine quant à l'effondrement de l'URSS. Il

²²⁰ RIA Novosti, "Russia To Open Military Bases In Abkhazia, South Ossetia In 2009", 18 novembre 2008.

²²¹ En Abkhazie, les troupes se seraient positionnées, à Goudaouta et Otchamtchiré.

²²² RIA Novosti, "Russia Cuts Troops In Abkhazia, S. Ossetia", 26 août 2009.

²²³ RIA Novosti, "Russia signs financial aid deals with Abkhazia, South Ossetia-2", 17 mars 2009; Georgia Times, "Russia to render assistance in social and economic development of South Ossetia", 26 août 2009.

²²⁴ President of Russia, "Speech at Ceremony for Signing Bilateral Documents between the Russian Federation, the Republic of Abkhazia and the Republic of South Ossetia", 30 avril 2009.

²²⁵ Bernstein (Jonas), "Are Putin and Medvedev at odds over the Georgian campaign?", *Eurasia Daily Monitor*, vol. 5, n° 156, 13 août 2008.

²²⁶ Mandeville (Laure), "Russie, l'empire contre-attaque", *Politique internationale*, n° 121, automne 2008.

²²⁷ Cornell (Svante), "War in Georgia, Jitters All Around", *Current History*, octobre 2008, p. 313.

présentait cet événement comme « *la plus grande catastrophe géopolitique du 20^{ème} siècle* »²²⁸.

Depuis la dislocation de l'URSS, le Kremlin s'est efforcé de maintenir sa présence dans l'espace post-soviétique grâce au développement d'une coopération bilatérale mais aussi dans le cadre multilatéral de la Communauté des États indépendants (CEI). En juillet 2008, lorsqu'a été adopté le Concept de politique étrangère de la Fédération russe, il a d'ailleurs réaffirmé l'importance accordée à cet espace. Les États de la CEI ont figuré, dans ce cadre, en première ligne des « *priorités régionales* » de la diplomatie russe²²⁹. Il a particulièrement été question, pour la Russie, de renforcer ses liens avec les États de la zone en matière de sécurité, au sein de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) de la CEI ainsi que dans le domaine du règlement des conflits. Or, dans chacun de ces domaines, la Géorgie s'est révélée être un des États les plus réfractaires à l'influence russe. C'est sous la contrainte qu'elle a intégré la CEI en 1993 et elle s'est retirée, en 1999, de l'OTSC. Pourtant, en septembre 2008, Dmitri Medvedev a répété l'importance que revêtaient, pour le Kremlin, les États « *voisins* » de la Russie, relevant de sa « *sphère d'intérêts traditionnels* ». « *Ce serait idiot, [estimait-il], et dans certains cas dangereux de nier* » cette réalité. Au sein de cette zone, « *[les États] sont si proches les uns des autres qu'il est impossible, [selon le Président russe], de s'interposer entre [eux]* »²³⁰.

6.2.3.2. Un avertissement à l'Occident (États-Unis, l'OTAN)

Les causes locales du conflit ont-elles été, pour Moscou, subordonnées à des considérations internationales ? A divers égards, les références faites, dans le discours officiel russe, au soutien apporté par les États-Unis à la Géorgie, pourraient aller dans ce sens. Le 8 août 2008, Sergeï Lavrov a reproché à la communauté internationale d'avoir « *fermé les yeux* » sur les acquisitions massives de matériels militaires par la Géorgie, utilisées par des « *troupes spéciales entraînées avec l'aide d'instructeurs étrangers* »²³¹. Il évoquait indirectement le programme américain d'équipements et de formation des militaires géorgiens, mis en place au lendemain du 11 septembre dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. A-t-il été question, pour la Russie, de freiner une évolution perçue comme une « *infiltration* » des États-Unis aux marges de son ancien empire ? C'est sur le terrain de la sécurité régionale que le Kremlin s'est davantage exprimé à ce sujet. Face au développement de la coopération militaire entre Washington et Tbilissi, les dirigeants russes avaient soulevé le risque, auprès de leurs homologues américains, que les acquisitions de la Géorgie « *soient utilisées pour tenter de régler les conflits par la force* »²³². Les États-Unis leur avaient alors garanti qu'ils veillaient à ce qu'une telle aventure ne se produise pas. Tout en présentant le gouvernement

²²⁸ Kagan (Robert), "Putin Makes His Move", *Washington Post*, 11 août 2008.

²²⁹ *President of Russia*, "The Foreign Policy Concept of the Russian Federation", 12 juillet 2008, <http://eng.kremlin.ru/>

²³⁰ *President of Russia*, "Transcript of the Meeting with the Participants in the International Club Valdai with President Dmitri Medvedev", op. cit.

²³¹ Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation, "Statement by Russian Minister of Foreign Affairs Sergey Lavrov at Press Conference for Russian and Foreign Media in Connection with the Situation in South Ossetia", 8 août 2008.

²³² *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Transcript of Interview of... Sergey Lavrov with Editor-in-Chief of Ekho Moskvoy Radio Station...", op. cit.

de Saakachvili comme « *un projet spécial des Etats-Unis* », Sergei Lavrov en a conclu que « *les Américains... [avaie]nt sous-estimé le degré de bellicosité du pouvoir géorgien* »²³³.

La guerre d'août 2008 a, de fait, « *diminué l'attractivité* » de la Géorgie au regard des Etats-Unis, mais aussi de l'OTAN²³⁴. Elle a, d'une part, fragilisé le corridor de transport énergétique est-ouest transitant par la Géorgie et réhabilité d'autres routes d'évacuation du gaz et du pétrole de la mer Caspienne vers l'Occident²³⁵. Elle a, d'autre part, compromis à court terme l'intégration du pays au sein l'Alliance atlantique et ainsi servi un des intérêts majeurs de sécurité de la Russie. En vertu du Concept russe de politique étrangère, la Russie a maintenu – en 2008 – une position critique vis-à-vis des élargissements de l'OTAN, perçus à Moscou comme « *une politique anti-russe* »²³⁶. Le Président Medvedev a toutefois soutenu qu'il aurait pris la même décision si la Géorgie avait déjà un plan d'action pour l'adhésion²³⁷. Il est vrai que l'engagement de la Russie dans la zone a été antérieur au développement des différents programmes de l'OTAN, tout comme il a précédé l'arrivée de Mikheil Saakachvili au pouvoir. Si la défense des intérêts de la Russie dans l'espace post-soviétique a constitué, pour le Kremlin, un objectif déterminant, il n'a certainement pas été exclusif d'une volonté de limiter l'influence croissante des États-Unis et de l'OTAN dans la région.

6.2.3.3. Le retour de la « *puissance russe* » sur la scène internationale

A travers sa riposte, la Russie semble avoir donné – à la communauté internationale – un signal encore plus profond et général quant aux déterminants de sa politique étrangère. Méfiant à l'égard des institutions internationales, le Kremlin pourrait « *s'embarquer dans une nouvelle ère d'interventions musclées* » pour faire valoir sa conception des relations internationales²³⁸. Le renforcement, au sein de l'administration russe, de la position des *siloviki* – représentant les différentes forces de sécurité en Russie – conforterait l'hypothèse. Soutenus par Vladimir Poutine, ces partisans d'une ligne dure auraient voulu la guerre d'août 2008 en Géorgie²³⁹ et se seraient ainsi opposés à l'aile plus modérée du pouvoir, proche de Dmitri Medvedev. Peut-être la guerre a-t-elle été, de ce point de vue, inspirée par « *la nécessité de montrer au Président qu'il ne contrôlait pas véritablement la Russie et qu'il ne pouvait pas chasser du pouvoir les membres des services de sécurité* »²⁴⁰. Face au développement de la situation en Géorgie, les *siloviki* semblent avoir, de fait, consolidé leur influence sur la politique étrangère et de défense du pays.

Dans le prolongement des efforts déployés par Vladimir Poutine, Dmitri Medvedev s'est engagé à promouvoir le rôle de la Russie sur la scène internationale. En septembre 2008, il

²³³ Ibid.

²³⁴ Allison (Roy), "Russia resurgent? Moscow's campaign to 'coerce Georgia to peace", *op. cit.*, p. 1165.

²³⁵ Contrairement aux allégations de la Géorgie, les forces russes n'ont cependant pas attaqué les pipelines traversant le pays.

²³⁶ *Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation*, "Transcript of Remarks and Response to Media Questions by... Sergey Lavrov", Information and Press Department, 19 août.

²³⁷ *President of Russia*, "Transcript of the Meeting with the Participants in the International Club Valdai with President Dmitri Medvedev", *op. cit.*

²³⁸ King (Charles), "The Five-Day War: Managing Moscow After the Georgia Crisis", *Foreign Affairs*, novembre-décembre 2008, p. 7.

²³⁹ Blandy (Charles), "Provocation, Deception, Entrapment: the Russian-Georgian Five Day War", ARAG, Caucasus Series, mars 2009, p. 1.

²⁴⁰ Blank (Stephen), "Georgia: the War Russia Lost", *Military Review*, novembre-décembre 2008, p. 40

soulignait que, « pour la Russie, le 8 août 2008 [était] presque comme le 11 septembre pour les Etats-Unis »²⁴¹. Cette date marquerait ainsi le point de départ d'une transformation majeure des relations extérieures de la Fédération russe. Contestant l'émergence d'un monde unipolaire à la fin de la guerre froide, le Kremlin n'a guère cessé – depuis – d'appeler au développement d'un « monde polycentrique ». « Insatisfaite » du système international de sécurité, mais disposant désormais de nouvelles ressources, la Russie semble avoir voulu se donner les moyens – en Géorgie – de promouvoir sa vision de l'ordre international et de « sa place dans le monde »²⁴².

6.3. Les modèles stratégiques

Un an après le conflit, il apparaît que la Russie seule disposait d'une stratégie complète dans la région, qu'elle a mis en œuvre : une évaluation amère mais réaliste de sa situation, des objectifs limités, une économie des moyens adaptée et un agenda fondé sur l'exploitation des fautes adverses. La Géorgie disposait d'objectifs et peut-être d'un vague agenda mais, faute d'une économie de moyens réaliste, sa stratégie était vouée à l'échec. Le reste de la communauté internationale n'avait aucune stratégie, et seule l'Union européenne a su en improviser une, stratégie de paix qui s'est avérée gagnante.

6.3.1. La stratégie russe : y a-t-il eu un piège russe en Ossétie du sud ?

La politique russe dans le Caucase avait été jusqu'en 2008 fondamentalement réactive et il convient de se demander si la crise de 2008 ne confirmait pas un retour à une stratégie proactive.

Dans cette hypothèse, une telle évolution serait une réaction à l'indépendance du Kosovo venant dans le contexte de l'activisme de l'OTAN et des États-Unis en Géorgie. En Abkhazie, le renforcement de ses forces de maintien de la paix et les réparations de la voie ferrée fin mai 2008 (elles se termineront fin juillet) apparaissent bien comme des dispositions préparatoires. La crise des drones, en avril 2008 en Abkhazie, donne une idée de la stratégie russe : attendre les fautes géorgiennes et les sanctionner sans égard aux règles internationales, l'adversaire s'étant mis en tort le premier.

En Ossétie du Sud, le renforcement de ses forces de l'autre côté du Caucase à l'occasion d'un exercice apparaît également comme des dispositions préparatoires. Est-ce le simple fait que la Russie lisait à livre ouvert les préparatifs géorgiens et prenait des dispositions pour y faire face ? Ou la Russie a-t-elle émis vers la Géorgie des signaux de faiblesse, de négligence ou de passivité que nous ignorons et qui ont donné confiance à Tbilissi et l'ont tenté de prendre une initiative imprudente ?

La visibilité des dispositions préparatoires russes rend moins vraisemblable la thèse du piège russe, qui aurait supposé une dissimulation de ces dispositions. Il faut plutôt envisager une parfaite connaissance des préparatifs du président Saakashvili par les Russes, qui ont alors

²⁴¹ *President of Russia*, "Transcript of the Meeting with the Participants in the International Club Valdai with President Dmitri Medvedev", op. cit.

²⁴² *Ibid.*

pris toutes dispositions, non seulement pour y faire face, mais aussi pour saisir l'opportunité de son imprudence pour marquer un point.

La saisie de cette opportunité est marquée en Abkhazie par l'habileté de sa coordination politico-militaire avec le président Bagapsh. Dès le déclenchement du conflit par les Géorgiens en Ossétie du Sud, ce dernier déclare vouloir ouvrir un second front. Alors même qu'ils ont déjà débuté le plan de renforcement par les troupes parachutistes et par le groupe naval, les Russes font mine de se retrancher derrière la neutralité obligée du contingent de maintien de la paix pour laisser les Abkhazes conquérir seuls la haute vallée de Kodori, les appuyant néanmoins de feux aériens et aéromobiles.

6.3.2. La stratégie géorgienne

Les Géorgiens connaissaient les dispositions russes et les dénonçaient. Pourquoi les ont-ils négligées ? On peut penser que le président Saakashvili a souhaité créer un fait accompli – la reprise du contrôle de l'Ossétie du Sud – dont la communauté internationale, et notamment les Occidentaux, auraient garanti le maintien. On doit alors estimer qu'il renonçait par le fait même à l'Abkhazie, au moins provisoirement, car on ne peut imaginer qu'il ait envisagé que les Russes – en tous cas les Abkhazes – y resteraient inactifs.

La stratégie géorgienne de création du fait accompli n'était sans doute pas déraisonnable, mais elle reposait sur une évaluation fautive de la situation, qui estimait le monde occidental à ses côtés, dans une posture de confrontation avec la Russie. Cette évaluation se fondait-elle sur des supputations erronées ou sur des promesses américaines imprudentes ?

6.3.3. La stratégie américaine appuyée sur l'OTAN : des promesses inconsidérées ?

Moins claire que celle russe, la stratégie américaine a pu laisser croire au gouvernement géorgien que les États-Unis 'renverraient l'ascenseur' de son soutien en Iraq.

Dans la région, leur vision de la situation était dominée par celle de la spécialiste de l'Union soviétique qu'était Condoleezza Rice, figée dans une logique de blocs. Ses objectifs étaient vagues, se limitant à une extension de l'influence de l'OTAN dans le couloir sud-caucasien, afin de sécuriser les approvisionnements en hydrocarbures caspiens. Les véritables objectifs des États-Unis étaient désormais ailleurs, en Iraq et en Afghanistan, jeu au sein duquel la Géorgie ne tenait qu'un rôle de pion supplétif. Les États-Unis n'avaient en outre aucun agenda au Sud du Caucase, et n'imaginaient pas que leur allié géorgien pût en avoir un.

Peu disposés à consommer des moyens dans la région, ils comptaient principalement sur l'OTAN. Pourtant, l'alliance était parcourue par un clivage entre Washington d'une part, appuyé par les pays de l'Est, tenants d'une ligne dure, et d'autres alliés regroupés autour de la France, de l'Italie et de l'Allemagne d'autre part, cherchant à ménager Moscou. La Grande-Bretagne ne soutenait que prudemment Washington. Il est possible que la Géorgie ait interprété en positif des signaux de l'OTAN qu'il aurait été plus prudent de considérer comme une grande réserve.

En avril, l'OTAN n'avait en effet pas proposé à la Géorgie de « plan d'action pour l'adhésion », tout en déclarant qu'elle avait vocation, comme la Macédoine et l'Ukraine, à adhérer un jour à l'OTAN. Il est possible que cette déclaration ait été comprise comme une certaine garantie de sécurité. La visite de Condoleeza Rice début juillet poussait d'ailleurs à cette interprétation.

L'éclatement du conflit a mis à jour cette absence de stratégie américaine et alliée. En dehors de la création, le 19 août, d'une commission OTAN-Géorgie, les États-Unis n'ont réagi que par des protestations à la limite de la vocifération, dont la vacuité a été soulignée par l'absence de toute disposition militaire. Sa plus grande menace sera de proclamer impossible la poursuite de contacts réguliers avec Moscou tant que la Russie n'aura pas entièrement évacué ses troupes de Géorgie ; positions par la suite explicitées comme devant être celles du 6 août : moins qu'une protestation, il s'agissait d'une reconnaissance du fait accompli.

L'extrême mortification que manifesterait le Département d'État, au contraire du NSC, dès le déclenchement des hostilités, montrera bien la mesure qu'il prenait de son imprudence et de son incurie. Dans sa quête de troupes alliées pour l'Iraq, il avait donné à la Géorgie l'impression (sinon l'assurance) d'un soutien inconditionnel et, malgré la présence d'un conseiller américain, Daniel Kunin, aux côtés du président Saakashvili, il n'avait pas su anticiper ses intentions, encore moins y faire obstacle. Ce sera le président français qui, le 12 août, en présence de Daniel Kunin, devra convaincre le président géorgien qu'aucune troupe occidentale ne viendrait le tirer de son mauvais pas.

6.3.4. Les stratégies maritimes

Conflit essentiellement terrestre, la guerre de 2008 en Géorgie n'a permis d'exhiber aucune particularité stratégique navale. Trop écrasante par rapport à celle de la Géorgie, la flotte russe de la mer Noire n'a eu qu'à se montrer pour obtenir l'effet recherché, et le traité de Montreux a interdit tout changement de rapport de forces. L'intérêt russe, un an après la crise, pour un bâtiment de projection français, montre néanmoins que la Russie a tiré de ce conflit deux leçons : que la mer Noire était essentielle pour maîtriser le Caucase, et qu'elle ne disposait pas de tous les moyens d'y conduire sa stratégie.

6.3.5. Les stratégies internationales

Il est difficile de décrire une stratégie internationale à l'égard de la Géorgie, pourtant gérée par les Nations Unies et l'OSCE depuis plus de quinze ans.

- **À travers l'ONU**, la communauté internationale offre certes une certaine forme de pérennité à la fois des identités abkhazes et ossètes – même si la MONUG n'avait pas en charge l'Ossétie du Sud – et de leur maintien au sein de l'ensemble politique géorgien. Mais elle utilisait, pour appliquer cette politique, un bras armé russe à la neutralité suspecte qui lui avait été imposé en 1993. Elle ne proposait et ne propose toujours aucune solution pour ces deux communautés.
- **L'OSCE** ne peut pas être considérée dans la même ligne que l'OTAN étant entendu que la Russie en est partie. Elle entretenait depuis plus de quinze ans une cellule de

planification dont la crise a confirmé une relative impuissance, logique étant donné la présence russe sur le terrain et au sein de l'organisation. L'OSCE possède une marge de manœuvre réduite mais elle est un acteur incontournable dans la région et dans ce contexte.

- **L'Union européenne** avait, jusqu'à la crise, une absence de stratégie proche de celle l'OTAN et était parcourue par les mêmes clivages. Le 26 février 2007, par la voix de Javier Solana à l'occasion d'une rencontre avec le président Saakashvili, elle envisage l'envoi d'observateurs européens dans les territoires séparatistes. La Géorgie n'avait jamais été formellement candidate à l'adhésion, consacrant pour le moment tous ses efforts à sa candidature à l'OTAN.

L'activisme de la présidence française, elle aussi parcourue par les mêmes clivages que l'Alliance et l'Union²⁴³, permettra non seulement de proposer une issue au conflit, mais aussi de tirer profit de la crise pour démontrer une certaine efficacité de la PESC tout en donnant une nouvelle occasion à la PESD de s'exprimer. Le déclaratoire sera du même registre que celui de l'OTAN, mais le ton plus modéré. « *La poursuite des actions militaires de la Russie affecterait sa relation avec la Russie* » affirme une déclaration de l'UE le 09 août 2009. Le même jour, Bernard Kouchner demandait que les troupes russes « *cessent les bombardements sur la population* » et « *reviennent à leurs bases de départ, de l'autre côté de la frontière* ». Après l'accord du 12 août, l'Élysée peut estimer que pour la première fois l'UE « *se trouve un interlocuteur accepté et sollicité par la Russie* ».

- **À travers la CEI** qui couvrait les troupes de maintien de la paix russes en Géorgie, l'étranger proche russe n'avait d'autre stratégie vis-à-vis de la Géorgie que celle de Moscou, qu'elle a soutenu d'une remarquable discrétion.
- **L'Organisation de coopération de Shanghai**²⁴⁴ (OCS), lors de sa réunion à Douchanbé, a manifesté son inquiétude sans véritablement appuyer Moscou. Pékin « *comprend l'histoire et les réalités complexes de l'Ossétie du sud et de l'Abkhazie* » mais espère « *que toutes les parties sauront résoudre le problème de manière appropriée par le dialogue et des consultations* ».

On a noté que ces événements ont débuté lors de l'ouverture des Jeux Olympiques de Pékin qui réunissaient une grande partie des chefs et de gouvernement du monde. On doit se demander dans quelle mesure ce facteur a joué dans le choix de la date par le gouvernement géorgien. Deux remarques s'imposent à ce sujet.

Il est d'une part douteux que cette circonstance ait joué en faveur des Géorgiens. Il semble au contraire qu'elle ait contribué à créer un consensus plaçant la Géorgie comme un perturbateur international, et qu'elle ait permis à Moscou de prendre la mesure de cet agacement partagé. Les chefs d'État et de gouvernement se sépareront alors que la Russie n'a pas encore réagi sur le terrain.

²⁴³ Le président français prêche la « réflexion » et la « lucidité » tandis que B Kouchner s'indigne de l'offensive russe.

²⁴⁴ Russie, Chine, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizistan et Kazakhstan.

Il est d'autre part frappant de voir combien l'appropriation des nouvelles technologies de l'information, non seulement par les fonctionnaires, mais aussi par les diplomates ou les ministres ont permis une gestion internationale extrêmement fluide de la crise. À Pékin, comme dans la suite des événements, téléphones portables et messages internet joueront un rôle très important. Dans les rapports à leurs chancelleries, on note des diplomates faisant référence à des instructions reçues par SMS.

7. Les modélisations politiques

Une erreur d'appréciation. Telle est la raison fréquemment évoquée afin de rendre intelligible le déclenchement du conflit entre la Géorgie et la Russie. En effet, la décision prise par le président M. Saakachvili d'attaquer Tskhinvali en Ossétie du Sud repose sur un double biais interprétatif : la Russie ne réagira pas ou de façon modérée à cette action stratégique ; les Etats-Unis soutiendront cette option. Le chef du gouvernement géorgien aurait été victime du syndrome 'April Glaspie' dont Saddam Hussein avait expérimenté les conséquences en 1990²⁴⁵. Cette analyse renvoie à l'impact des mauvaises perceptions sur le processus décisionnel dont la prise en compte est déterminante pour toute action. Comme le souligne R. Jervis, « nous ne pouvons commencer à expliquer ce qui s'est passé sans comprendre comment les Etats et les dirigeants se voient réciproquement »²⁴⁶.

Toutefois, l'objectif *in situ* est moins de rendre intelligible le *déclencheur conjoncturel* du conflit que sa *modélisation sur le plan politique*. L'erreur d'appréciation n'est qu'une « brique » dans l'édifice qu'élabore le gouvernement géorgien depuis la « révolution des roses » en 2003. En effet, il est nécessaire de replacer ce choix stratégique au cœur du programme élaboré par M. Saakachvili depuis son accession au pouvoir. La politique qu'il déploie s'inscrit dans une volonté de (re)-construction nationale dont la réinsertion de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie incarne l'un des éléments saillants. Ainsi, la reconnaissance unilatérale par la Russie de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud durant l'été 2008 invite à explorer les **modélisations politiques quant aux fragmentations politiques**.

Le premier modèle a fait l'objet d'une large diffusion puisqu'en lien avec la nature des conflits de la région (« gelés ») : celui des conflits non négociables. Le second est issu d'une réflexion originale de Rosecrance et Stein quant aux liens entre globalisation et auto-détermination. Toutefois, les limites que présentent chacun de ces deux modèles invitent à élaborer une troisième modélisation qui emprunte une voie sociologique et place au cœur de la réflexion les « formes » de vie collective.

7.1. Un modèle appliqué à la zone caucasienne : les « conflits non négociables »

Les conflits non négociables défient tout règlement parce que les leaders sont persuadés que leurs objectifs sont fondamentalement irréconciliables et que les parties ont plus

²⁴⁵ Martin Shaw, "Lessons for the West from the Georgian War", *Democratiya*. Adresse URL : http://www.democratiya.com/review.asp?reviews_id=190 (Page consultée le 2 février 2009).

²⁴⁶ Robert Jervis, *The Logic of Images in International Relations*, New York, Columbia University Press, 1989.

d'intérêt à poursuivre le combat qu'à adopter une autre posture diplomatique²⁴⁷. Ce modèle est articulé, dans le cas géorgien, au type « conflit gelé » dont la qualification est évoquée à l'ère post-bipolaire dans la zone caucasienne.

7.1.1. Propriétés générales

Un conflit non négociable (*intractability*) présente trois caractéristiques : multi-niveau (il ne se manifeste pas de façon exclusive à l'échelle politique puisqu'il affecte également les familles, les relations interpersonnelles...), durable (il se reproduit dans le temps sur plusieurs générations), inconsistant en matière diplomatique (il se heurte à un échec persistant des propositions de règlement, lesquelles ne reconnaissent pas la pluralité des positionnements au sein du conflit)²⁴⁸. Dans le cas géorgien, ce conflit fleurit dans un Etat faible favorable aux revendications séparatistes²⁴⁹ car incapable de satisfaire les besoins des populations. De surcroît, les acteurs retireraient un gain à cette absence de résolution : ce qui aboutit à la manifestation de « conflits gelés » depuis le traité de Dagomys signé en juin 1992 par Edouard Chevardnadze et Boris Eltsine (un accord diplomatique qui ne résout pas le conflit mais assure la fin des affrontements par la mise en place de forces de maintien de la paix à la fois russe, géorgienne et ossète).

7.1.2. Les bénéfices du « deadlock »

Du côté des séparatistes, un Etat plus ou moins fonctionnel à l'échelle métropolitaine permet de désigner une menace. Réciproquement, le gouvernement central profite de la présence des acteurs sécessionnistes dans le sens où ils incarnent une cible qui peut à tout moment se transformer en bouc émissaire, rendu responsable des problèmes économiques et sociaux que traverse l'Etat (procédé classique de la diversion). Quant à la communauté internationale, elle compose avec une situation finalement préférable à la guerre elle-même. En qualifiant ce conflit « *d'heureusement non négociable* »²⁵⁰, cette approche aboutit à l'idée selon laquelle ni paix ni déclenchement de guerre immédiate ne caractérise la Géorgie. Ainsi, une telle modélisation ne permet pas d'expliquer le passage à la guerre et révèle, par là, sa principale faiblesse.

7.2. Un modèle applicable au cas d'espèce : la relation globalisation/autodétermination

Le second modèle est celui de Rosecrance et Stein dont l'ambition est de systématiser les relations entre globalisation – définie comme la mobilité croissante des facteurs de production (capital, travail, information, biens) entre les pays – et la reconnaissance des

²⁴⁷ Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson, Pamela Aall, "Introduction : Mapping the Nettle Field" in Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson, Pamela Aall, ed., *Grasping the Nettle. Analysing Cases of Intractable Conflict*, Washington DC, United States of Peace Process, 2005, p. 5.

²⁴⁸ Stephen Cohen, "The Israeli-Palestinian Conflict", in Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson, Pamela Aall, *op. Cit.*, p. 355.

²⁴⁹ Charles King, "The Uses of Deadlock. Intractability in Eurasia" in Chester A. Crocker, Fen Osler Hampson, Pamela Aall, ed., *op. cit.*, pp. 271-273.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 289.

indépendances²⁵¹. Deux séries de facteurs sont mobilisées. La première est d'ordre structurel : la globalisation pousse au rassemblement plus qu'à l'émiettement en raison des ressources globales en capital, en technologie, en forces de travail qu'elle suppose. La seconde est de nature comportementale et comprend trois éléments : la conduite des gouvernements métropolitains en faveur de la globalisation permet d'étendre les bénéfices liés à l'ouverture à l'ensemble des régions ; les gouvernements métropolitains récompensent les provinces qui demeurent dans l'organisation administrative existante ; les revendications dissidentes, qui utilisent les instruments du terrorisme en faveur de l'indépendance, perdent le soutien des autres acteurs internationaux (OIG, ONG, puissances étatiques). Sur la base de plusieurs cas empiriques (Québec, Ecosse, Tchétchénie, Aceh notamment), l'étude aboutit à l'élaboration d'un modèle qui articule globalisation (identifiée comme variable indépendante et présentant une triple dimension sociale, économique, politique²⁵²) et autodétermination (conçue comme variable dépendante). Deux types de corrélations en émanent :

- Corrélation en défaveur de l'indépendance

Les groupes dissidents fragilisent leur position lorsque le gouvernement métropolitain n'est pas en tension avec la force de la globalisation, le soutien international en faveur de la globalisation, leur propre position à l'égard de la globalisation et que la revendication s'effectue par le biais d'un mode terroriste.

<i>Etat de la globalisation</i>	<i>Politique métropolitaine</i>	<i>Politique internationale</i>	<i>Groupe dissident</i>
Fort	Contre globalisation	Pour globalisation	Pour globalisation – non satisfaction
Faible/modéré	Pour globalisation	Contre globalisation	Contre globalisation – non satisfaction

- Corrélation en faveur de l'indépendance

Les groupes dissidents capitalisent une situation dans laquelle leur gouvernement métropolitain rentre en tension avec trois éléments : la force de la globalisation, le soutien international en faveur de la globalisation, leur propre position à l'égard de la globalisation.

<i>Etat de la globalisation</i>	<i>Politique métropolitaine</i>	<i>Politique internationale</i>	<i>Groupe dissident</i>
Forte	Pour globalisation	Pour globalisation	Pour globalisation – satisfaction
Faible/modéré	Contre globalisation	Contre globalisation	Contre globalisation – satisfaction

²⁵¹ Comme l'évoque le titre significatif de l'ouvrage collectif qu'ils ont édité, les auteurs s'interrogent sur la création de nouveaux Etats dans l'après-guerre froide. Ils mettent en évidence un essoufflement des revendications d'indépendance sous l'effet de la globalisation.

²⁵² Richard N. Rosecrance, Arthur A. Stein, *No More States ? Globalization, National Self-determination, and Terrorism*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2006, pp. 26-27.

Source : Richard N. Rosecrance, Etel Solingen, Arthur A. Stein, « Globalization and Its Effects : Introduction and Overview », dans Richard N. Rosecrance, Arthur A. Stein, ed., *No More States ?*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 2006, pp. 12-13.

L'application du modèle dans une perspective comparée aux cas kosovar et géorgien permet de mettre en évidence deux corrélations : lorsque le gouvernement métropolitain est pour la globalisation et que les puissances occidentales ne soutiennent pas le groupe dissident considéré comme un acteur rétif à la globalisation, les revendications d'indépendance ne sont pas satisfaites (Ossétie du Nord et Abkhazie) ; lorsque le gouvernement métropolitain est contre la globalisation et que les puissances occidentales soutiennent le groupe dissident « considéré » comme un acteur ouvert à la globalisation, les revendications d'indépendance bénéficient d'une plus grande réceptivité, source d'effectivité (Kosovo). Pour Rosecrance et Stein, cette seconde indépendance n'ouvre pas la voie à une prolifération de nouveaux Etats. D'une part, elle n'est pas complète (plusieurs puissances n'ont pas procédé à cette reconnaissance). D'autre part, les contraintes politiques métropolitaines et internationales ne sont pas favorables à la satisfaction de revendications séparatistes : « *les perspectives sécessionnistes, dissuadées à la fois par les gouvernements centraux et la communauté internationale sont amenées à se retenir* »²⁵³.

Toutefois, la principale limite du modèle réside en l'absence d'intégration d'une composante stratégique, et notamment la question des alliances. Dans le cas géorgien, elle se traduit par une pression otanienne que le modèle occulte.

7.3. Pour un autre modèle : les « formes politiques » dans l'aire postsoviétique

Le conflit de 2008 s'inscrit dans une volonté de (re)-construction nationale géorgienne : c'est-à-dire l'élaboration d'une « forme » politique particulière. C'est pourquoi il invite à mobiliser une approche en termes morphologiques. La morphologie correspond à la forme que revêt un groupe social. La bande, la tribu, la chefferie, le royaume, l'empire, la nation à titre d'exemples, incarnent autant de formes différentes d'organiser la solidarité en leur sein et de se constituer en polities. Celle-ci se définit comme un « *groupe de pacification tendancielle vers l'intérieur et de guerre virtuelle vers l'extérieur* »²⁵⁴. Plusieurs conditions président à l'invention de ces morphologies : simplicité (la forme doit aller de soi pour les individus qui la composent), efficacité (la forme assure cohésion et cohérence), souplesse (la forme s'adapte à la complexité), robustesse (la forme résiste au changement). Dans le cas national, une variable supplémentaire s'aggrave : il s'agit de l'environnement « transpolitique » (la présence et le nombre de polities à l'extérieur). Cet environnement se caractérise par l'absence d'un empire (soit une polities unique sur une aire donnée). L'application de cette approche morphologique sera double : l'invention morphologique nationale géorgienne est carencée, l'environnement transpolitique lui est défavorable.

7.3.1. Une morphologie géorgienne carencée

²⁵³ Richard N. Rosecrance, Arthur A. Stein, "Separatism's final country", *Foreign Affairs*, July-August 2008, pp. 141-145.

²⁵⁴ Jean Baechler, *Les morphologies sociales*, Paris, PUF, 2005, p. 114.

Afin de décrire une morphologie sociale efficace, deux indicateurs sont mobilisables : la cohérence et la cohésion. La première renvoie à la dimension objective de la solidarité (pourquoi le groupe tient ?) alors que la seconde a une dimension subjective (pourquoi les éléments tiennent-ils ensemble ?) et comprend trois types de motivations (représentations, passions, intérêts). Dans le cas de la nation géorgienne, les propriétés tant de la cohérence que de la cohésion se révèlent carencées.

Cohérence faible. Toute nation suppose un élément supérieur au-dessus des individus et qui oblige ces derniers à l'intégration : la gravité. Or, dans le cas géorgien, celle-ci est très faible tant sur le plan territorial qu'en matière institutionnelle. La Géorgie ne peut pas réaliser son unité territoriale eu égard aux « privilèges » concédés par la politique stalinienne des nationalités. Deux républiques autonomes (Adjarie et Abkhazie) ainsi qu'une région autonome (Ossétie du Sud) font que le territoire géorgien comprend de nombreuses minorités (30%)²⁵⁵. A cet élément démographique s'ajoute un dispositif institutionnel éprouvant de nombreuses difficultés à satisfaire le contrat social. En effet, les prérogatives étatiques quant au maintien de la sécurité et la redistribution sociale sont déficientes voire inexistantes²⁵⁶.

Cohésion fragile. Les Ossètes du Sud et les Abkhazes ne formulent guère de raisons de vivre dans la nation géorgienne. Sur le plan des intérêts, les interdépendances entre la Géorgie et les deux territoires sont faibles bien que leur densité ne soit pas similaire. Elles sont réduites dans le cas abkhaze puisque ce dernier manifeste constance et renforcement d'interdépendances avec la Russie : réouverture en 2003 d'une ligne maritime entre les ports de Soukhoumi et Sotchi ; réseau de téléphonie mobile abkhaze ouvert en juin 2003 et dépendant du réseau russe ; transferts bancaires entre Soukhoumi et Tbilissi impossibles alors qu'ils sont réalisés avec le reste du monde via Moscou ; utilisation du rouble comme monnaie officielle depuis plus de dix ans, le lari géorgien n'ayant cours que dans le district de Gali. Quant à l'Ossétie du Sud, le fonctionnement de son économie résulte largement des liens avec la Russie que ce soit sur le plan financier (rouble monnaie officielle) ou productif. En effet, elle tire ses ressources principales de l'activité agricole mais aussi de sa situation géographique en tant que espace de transit. Elle permet l'importation de produits russes en Géorgie sans taxes officielles. En 2000, 80% des importations russes en Géorgie étaient considérées comme de la contrebande, dont une partie non négligeable passait par l'Ossétie du Sud.

Sur le plan des représentations, les Ossètes du Sud ne se considèrent pas comme Géorgiens. Cette distinction se traduit par un volet identitaire et des caractères linguistiques. Du point de vue identitaire, ils insistent sur leur descendance des Alains originaires d'Asie centrale. L'usage du russe demeure prédominant en Abkhazie et en Ossétie du Sud (le cyrillique s'est substitué à l'alphabet géorgien) à la différence du reste de l'Etat où se manifeste un repli général de la langue slave au profit d'un tropisme anglophone en particulier dans la publicité et l'éducation²⁵⁷.

²⁵⁵ Taline Ter Minassian, « Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie : trois transitions politiques singulières », *Questions internationales*, 37, mai-juin 2009, p. 29.

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ Jean Radvanyi, « Le Caucase du Sud entre reconquête nationale et purification ethnique », *Questions internationales*, 37, mai-juin 2009, p. 16.

Quant aux passions, l'attachement à la Géorgie est secondaire. Le sentiment d'appartenance repose sur la mobilisation d'éléments mnésiques quant à la construction de l'Etat géorgien moderne en 1918.

Cette carence d'intégration est ainsi double : en matière symbolique (reconnaissance des identités ossètes et abkhazes), et sociale (satisfaction des besoins fondamentaux)²⁵⁸. Les mesures sociales et humanitaires du président Saakachvili, en juin 2004, à destination de l'Ossétie du Sud, ne modifièrent pas les perceptions : travaux de réfection des voies de communication, engrais offerts aux agriculteurs, enfants envoyés gratuitement au centre de vacances ne permirent pas de redéfinir les termes d'un contrat social en faveur du centre politique géorgien. Par là, la morphologie nationale géorgienne n'est pas « efficace ».

Des enjeux internationaux affectent également cette construction nationale, en particulier la lutte contre le terrorisme depuis le 11 septembre. Celle-ci imprime une ligne de fracture supplémentaire en favorisant des représentations de suspicion de part et d'autre. Le gouvernement géorgien qualifie les séparatistes de « terroristes ». Il bénéficiera à cet égard de l'aide américaine en 2002 afin de localiser des combattants d'Al-Qaïda. L'Ossétie du Sud et l'Abkhazie répliquent en s'adressant à la Russie (accéder au statut d'associé au sein de la Fédération par exemple). Mais c'est surtout la configuration « transpolitique » de l'aire en question qui constitue l'élément décisif sur la morphologie géorgienne.

7.3.2. Un espace postsoviétique pénétré

Les territoires postsoviétiques sont le théâtre d'un encerclement russe qui se traduit par un double tissage occidental jusqu'à l'arrivée de l'administration Obama : le premier est d'ordre institutionnel (tentatives d'élargissement de l'OTAN), le second est matériel et lui-même double. D'une part, des équipements militaires font l'objet de dissémination comme l'illustrent les éléments du bouclier antimissile américain sur le sol d'anciens Etats communistes d'Europe de l'est²⁵⁹. D'autre part, l'acheminement énergétique privilégie des lignes caucasiennes (le Caucase est une voie de transit fondamentale pour la distribution de ressources en hydrocarbures de l'Union européenne et des Etats-Unis). La politique russe est une réaction à la globalisation stratégique élaborée par une identité impériale états-unienne²⁶⁰. Cette pénétration trouve dans la reconnaissance de nouveaux Etats un de ses ressorts en sachant que la Russie exploite également ce registre : « *les minorités ethniques au sein des anciennes républiques soviétiques sont des alliés naturels de la Russie (...) elle supporte leur revendication sécessionniste pour ensuite obliger les Etats de l'ex-URSS à*

²⁵⁸ Sur les deux dimensions symboliques et sociétales de l'intégration, Bertrand Badie, *Le diplomate et l'intrus*, Paris, Fayard, 2008, p. 82 et s.

²⁵⁹ William Pfaff, « Qui est responsable de la politique russe des USA », 19 août 2008, <http://www.williampfaff.com/modules/news/article.php?storyid=336> (page consultée le 3 novembre 2008)

²⁶⁰ Alain Joxe, « La globalisation stratégique », *Cahier d'études stratégiques*, 40-41, CIRPES, 2006.

demander son aide »²⁶¹. Le clivage entre la Russie et les intervenants extérieurs porte sur la légitimité de l'auto-détermination. En ce qui concerne les cas ossète et abkhaze :

- une non reconnaissance, par les Occidentaux, d'une légitimité des revendications exprimées *par des moyens armés contre un gouvernement considéré comme démocratique et allié* (c'est là une distinction par rapport à la situation au Kosovo)

- une reconnaissance par les Russes d'une légitimité des revendications exprimées par des *populations locales qui souffrent*²⁶² *contre un gouvernement manipulé par les membres de l'OTAN* (entre en conflit avec la politique étrangère du contrôle de l'étranger proche défini comme nouvelle priorité par Moscou). L'épisode de 2008 témoigne ainsi d'un retournement rhétorique russe qui, après avoir stigmatisé l'interprétation occidentale à l'égard du Kosovo, applique un certain nombre de ses arguments²⁶³.

L'intensification des menaces liées à l'autodétermination provient ainsi d'un clivage sur la façon de qualifier la légitimité de l'indépendance. Ce clivage est plus vif qu'ailleurs dans les régions affectées par la transition à l'âge global postsoviétique. Au sein de cet espace, les guerres participent de la transition vers l'ordre global²⁶⁴. Guerres qui, à partir de 1989, sont des effets à court terme de l'écroulement du système bipolaire. La question majeure qui se manifeste devient : quelles élites contrôleront quels nouveaux Etats et territoires suite à la disparition du bloc ? L'environnement transpolitique de la Géorgie se caractérise par des « traces d'Empire »²⁶⁵ (russe puis soviétique), ce qui explique la **difficile éclosion de formes nationales de vie sans aval russe**.

8. Les implications régionales en matière énergétique

Au cours des opérations militaires, Mikheil Saakachvili a explicitement évoqué la dimension énergétique du conflit russo-géorgien. Le 12 août 2008, il a accusé la Russie d'avoir cherché, pendant trois jours consécutifs, à « *frapper le principal oléoduc* » du pays²⁶⁶. L'information a rapidement été démentie par le ministère russe de la Défense²⁶⁷, ainsi que par la société

²⁶¹ Pierre Binette, « La crise en Abkhazie. Acteurs et dynamique », *Etudes internationales*, XXIX, 4 décembre 1998, p. 859.

²⁶² Le pouvoir exécutif parle de génocide à l'encontre des minorités russophones dans ces deux provinces.

²⁶³ A l'égard du Kosovo, le pouvoir exécutif russe invoqua trois arguments majeurs : respect du droit international (Charte des Nations Unies et de l'acte d'Helsinki de 1975) mais aussi de la résolution 1244 du Conseil de Sécurité qui présente juridiquement le Kosovo comme partie intégrante du territoire serbe ; risque de précédent pour de nombreuses situations similaires ; garanties pour la protection des minorités serbes kosovares insuffisantes.

²⁶⁴ Martin Shaw, « Guerre et globalité. Le rôle et le caractère de la guerre à l'intérieur de la transition globale », dans Pierre Hassner, Roland Marchal, dir., *Guerres et sociétés, états et violence après la guerre froide*, Paris, Karthala, 2003.

²⁶⁵ Voir le point de vue de Jean Dufourcq, « Traces d'empire », *Points de vue*, CEREM, mars 2009, http://www.cerems.defense.gouv.fr/etudes/poinrsdevue_Traces_d_empire.pdf

²⁶⁶ *President of Georgia*, "The President of Georgia Mikheil Saakashvili held press conference about situation in South Ossetia", Briefings, 12 août 2008, <http://www.president.gov.ge/>

²⁶⁷ Voir à ce sujet les propos du Col. Gen. Anatoly Nogovitsyn, deputy Chief of the General Staff, en date du 12 août 2008, cité par Frederick W. Kagan, "Situation Report, Russo-Georgian Conflict", Institute for the Study of War, Updated September 1, 2008, http://www.aei.org/publications/pubID.28464/pub_detail.asp

British Petroleum, largement implantée dans le secteur énergétique géorgien²⁶⁸ : aucun dommage physique n'a été constaté sur les pipelines transitant par la Géorgie. A travers son discours, le président géorgien a toutefois livré son interprétation des objectifs de la Russie : ceux-ci auraient consisté à saper la réputation de la Géorgie en tant qu'Etat stable et garant de la sécurité énergétique au regard de la communauté internationale, et à empêcher son intégration pleine et entière au sein de l'Occident²⁶⁹.

En faisant référence aux risques qui pesaient sur les infrastructures de gaz et de pétrole en Géorgie, Mikheil Saakashvili a attiré l'attention de l'Occident sur l'importance stratégique de la guerre russo-géorgienne. En sa qualité d'Etat-transit du gaz et du pétrole provenant de la mer Caspienne, la Géorgie a en effet constitué – pour les Etats-Unis ainsi que pour les membres de l'UE et de l'OTAN – une source privilégiée, bien que marginale, de diversification des approvisionnements vis-à-vis du Moyen-Orient, et surtout de la Russie. Mais parce qu'elle a révélé la vulnérabilité de l'Etat géorgien, la guerre d'août 2008 a-t-elle réduit le rôle pivot de la Géorgie sur l'échiquier énergétique régional et international ? Face à la perturbation des flux énergétiques en Géorgie, d'autres routes de transports ont, à court terme, été réactivées. La Russie a, de ce point de vue, consolidé ses positions en tant qu'Etat partenaire des républiques du Caucase et d'Asie centrale, se maintenant ainsi dans la compétition avec l'Occident en ce qui concerne la nouvelle génération de pipelines en cours de négociation.

8.1. La Géorgie : le « pivot » énergétique de l'axe Est-Ouest

A l'issue de la dislocation de l'URSS, l'énergie a été un vecteur majeur d'indépendance des Etats producteurs et transits de gaz et de pétrole. Pour des raisons d'ordre économique et politique, l'Azerbaïdjan – riverain de la mer Caspienne – a développé une coopération fondamentale avec la Géorgie afin d'exporter ses hydrocarbures vers les marchés de consommation. Avec le soutien de l'Occident, ces deux républiques post-soviétiques ont jeté les bases d'une nouvelle route de transport des ressources énergétiques de la mer Caspienne, concurrençant – sur un axe est-ouest – les réseaux existants sur un axe nord-sud en direction de la Russie.

8.1.1. Un corridor de transport de gaz et de pétrole

En tant qu'Etat transit, la Géorgie a offert à l'Azerbaïdjan²⁷⁰ des alternatives à la Russie pour évacuer sa production de gaz et de pétrole vers l'Occident. Les pipelines, dans lesquels BP et ses partenaires ont investis plus de 5 milliards de dollars en Géorgie²⁷¹, ont constitué la principale composante des modalités d'exportation du pétrole azerbaïdjanais. L'oléoduc

²⁶⁸ *Civil Georgia*, "Saakashvili Says Russia Hit Pipeline; BP Unaware", 12 août 2008.

²⁶⁹ Pour une discussion à ce sujet, voir : German (Tracey), « Pipeline politics: Georgia and energy security », *Small Wars and Insurgencies*, vol. 20, n° 2, juin 2009, pp. 344-362.

²⁷⁰ Et, dans une moindre mesure, au Turkménistan et au Kazakhstan.

²⁷¹ Chiffres fournis par l'Agence nationale géorgienne d'investissement, créée en 2002 et placée sous la responsabilité du ministère pour le Développement de la Géorgie, <http://www.investingorgia.org/sectors/infrastructure>

Bakou-Soupsa, opérationnel depuis 1999, débouche directement sur la mer Noire, tandis que l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), inauguré en 2005, relie – via la Géorgie puis la Turquie – la mer Caspienne à la mer Méditerranée. Parallèlement à cette dernière route, un gazoduc a également été construit en 2006, de Bakou à Erzurum (le BTE). Par rapport aux pipelines, le transport ferroviaire a rempli une fonction mineure en termes de volume de pétrole exporté. Mais parce qu'il achemine la production vers les ports de la mer Noire, il reste essentiel à l'évacuation des ressources pétrolières azerbaïdjanaises par voie maritime, à partir des terminaux de Batoumi, Poti et Koulevi. La construction, lancée en novembre 2007, d'une voie de chemin de fer entre Bakou, Tbilissi et la ville de Kars, en Turquie, a d'ailleurs fourni la possibilité d'augmenter les quantités de pétrole transportées par voie ferroviaire. Dans l'ensemble, 1,5 millions de barils de pétrole et de produits pétroliers transitaient ainsi chaque jour par le territoire géorgien à l'été 2008²⁷².

La Géorgie : un corridor énergétique²⁷³

Moyens de transport	Capacités de transport
Pipelines :	
- Bakou-Tbilissi-Ceyhan	1 million de barils / jour
- Bakou-Soupsa	150 000 de barils / jour
- Bakou-Tbilissi-Erzerum	20 milliards de m ³ / an
Ports :	
- Batoumi	230 000 de barils / jour
- Poti	60 000 de barils / jour
- Koulevi	
Chemin de fer	92 000 de barils / jour

Le développement de l'axe énergétique est-ouest a été conçu, en Géorgie, comme un facteur majeur d'indépendance et de souveraineté du pays. En vertu du concept géorgien de sécurité nationale, les infrastructures de gaz et de pétrole ont été étroitement « liées au maintien de la stabilité, de la croissance économique et de la prospérité » du pays²⁷⁴. La construction des routes de transport a été, jusqu'en 2006, la principale source d'investissements directs étrangers en Géorgie²⁷⁵. Grâce à la perception des droits de transit²⁷⁶, le gouvernement géorgien s'est en outre assuré de nouvelles garanties de revenus, devant – selon les prévisions – presque doubler de 2008 à 2012²⁷⁷. De surcroît, la

²⁷² Tsereteli (Mamuka), *Impact of the Russian-Georgian War on the South Caucasus Transport Corridor*, Washington, The Jamestown Foundation, 2009, p. 8.

²⁷³ Chiffres extraits de Tsereteli (Mamuka), *Impact of the Russian-Georgian War on the South Caucasus Transport Corridor*, op. cit.

²⁷⁴ *Ministry of Foreign Affairs of Georgia*, National Security Concept of Georgia, <http://www.mfa.gov.ge/>

²⁷⁵ Évaluée à 75 % du montant total des investissements directs étrangers en 2005, cette part devait, selon les prévisions, diminuer à 60 % en 2006 et 50 % en 2007, cf. Schmidt (Michael), « FDI to Georgia: can active investment promotion policies make a difference », *GEPLAC Research Paper*, janvier 2007, p. 3.

²⁷⁶ Variant de 0,12 dollars à 0,20 dollars par baril selon le pipeline et la période concerné pour le pétrole.

²⁷⁷ Limités à un peu moins de 7 millions de dollars par an en 2005, ces revenus atteindraient plus de 50 millions de dollars en 2008 et 95 millions de dollars en 2012, cf. *Open Society Georgia Foundation*, « Transparency of Extractive Industries and Energy Transit in Georgia : Background Report », Tbilissi, 2006, p. 16

Géorgie est parvenue à diversifier ses propres sources d'approvisionnements énergétiques vis-à-vis de la Russie par des importations de gaz en provenance de l'Azerbaïdjan. Au lieu de prélever des droits de transit sur le gaz transporté par le BTE, elle a en effet reçu, à partir de 2007, une part des volumes évacués par cette voie²⁷⁸, réduisant ainsi sa dépendance à l'égard de la Russie.

Au niveau régional, la Géorgie a su tirer profit de sa situation géographique pour s'imposer dans le Sud-Caucase en tant qu'État pivot en matière énergétique. Elle est devenue, dans ce secteur, le principal partenaire de l'Azerbaïdjan, dont les exportations de gaz et de pétrole transitent essentiellement par le territoire géorgien pour atteindre la Turquie. L'Arménie, offrant la route la plus courte et la moins coûteuse, aurait également pu servir d'État-transit. Mais cette option a été rejetée en raison du conflit qui l'a opposé à l'Azerbaïdjan concernant le Haut-Karabagh et du blocus auquel elle est confrontée, d'est en ouest, de la part des gouvernements azerbaïdjanais et turc depuis 1993. La Géorgie est restée, de fait, un voisin important pour l'Arménie. L'ensemble des importations arméniennes en provenance de la Russie transitent par le territoire géorgien. C'est particulièrement le cas du gaz russe, livré à l'Arménie à travers un gazoduc nord-sud passant par la Géorgie.

La création d'un corridor énergétique a ainsi permis à la Géorgie d'acquérir une plus grande visibilité internationale. Dès l'inauguration du segment géorgien du BTC, en octobre 2005, Mikheil Saakachvili a souligné la portée « *fondamentalement politique* » du pipeline : elle résidait dans « *l'importance accrue de la Géorgie sur la carte du monde* »²⁷⁹. Les infrastructures énergétiques ont, de fait, constitué un des piliers des relations extérieures de la Géorgie. En vertu de la Stratégie de politique étrangère élaborée par le gouvernement géorgien, ces infrastructures ont offert à la Géorgie la possibilité de jouer « *un rôle sur la scène internationale* » en matière de sécurité énergétique, en particulier auprès de l'UE. Les autorités géorgiennes ont nourri, sur cette base, l'espoir de « *stimuler l'intérêt et l'engagement de la communauté euro-atlantique* » en faveur de la Géorgie²⁸⁰.

8.1.2. Une contribution à la sécurité énergétique de l'Occident

En dépit du caractère marginal des ressources de la zone, les Etats-Unis ont accordé une importance particulière à la création et au développement du corridor de transport caucasien. En juillet 1998, ils ont spécialement chargé un conseiller présidentiel de la « *diplomatie énergétique dans le bassin de la mer Caspienne* ». Celui-ci a eu pour mission de mettre en œuvre, dans la région, la politique de « *pipelines multiples* » élaborée par l'Administration américaine. Il s'agissait, pour Washington, d'exporter le gaz et le pétrole « *sans les lier aux systèmes de pipelines de leurs concurrents* » et d'« *éviter [leur]*

²⁷⁸ Soit 200 millions de m³ de gaz pour compenser les droits de transit (sur la base d'un prix du gaz à 120 dollars les 1000 m³) et 50 millions de m³ supplémentaires au tarif préférentiel de 62 dollars les 1000 m³, correspondant à 5 % des volumes transportés par le BTE, Socor (Vladimir), « Shah Deniz Gas Buttressing Georgia, Azerbaijan Economically and Politically », *Eurasia Daily Monitor*, vol. 4, n° 12, 16 janvier 2007.

²⁷⁹ *President of Georgia*, "President Saakashvili opens Georgian section of BTC pipeline", Releases, 12 octobre 2005.

²⁸⁰ *Ministry of Foreign Affairs of Georgia*, Foreign Policy Strategy 2006-2009, <http://www.mfa.gov.ge/>

concentration... dans la région du Golfe persique »²⁸¹. Cela revenait, de fait, à exclure la Russie et l'Iran des projets à l'étude. Les États-Unis ont, par conséquent, vivement encouragé la construction, via la Turquie, du BTC et du BTE. Comportant un volet diplomatique et financier, cette stratégie a été associée à l'intensification de la coopération militaire avec la Géorgie. Le programme américain de formation et d'équipement des forces armées géorgiennes (*Georgian Train and Equip Program*, GTEP), lancé après le 11 septembre pour aider les autorités locales à combattre le terrorisme, a notamment été perçu comme visant aussi à sécuriser les pipelines du pays²⁸².

**- États riverains de la mer Caspienne -
Réserves prouvées de gaz et de pétrole***

Pays	Pétrole	Gaz
Azerbaïdjan	0,6 %	0,6 %
Kazakhstan	3,2 %	1 %
Turkménistan	nc	4,3 %
Russie	6,3 %	23,4 %
Iran	10,9 %	16 %

Source : *BP Statistical Review of World Energy*, juin 2009

* Pourcentage des réserves mondiales

La sécurité des approvisionnements énergétiques a également constitué une des préoccupations de l'OTAN. Sans faire référence à la mer Caspienne, le Concept stratégique de l'organisation, adopté en avril 1999, a intégré « *la rupture des approvisionnements en ressources vitales* » parmi les intérêts de sécurité des membres de l'Alliance²⁸³. Favorisé par le 11 septembre et la lutte contre le terrorisme, le rapprochement de l'OTAN avec les républiques d'Asie centrale et du Caucase s'est renforcé dans les mois qui ont suivi la 'guerre du gaz' russo-ukrainienne de janvier 2006. Les gouvernements alliés ont préconisé, au sommet de Riga en novembre 2006, des efforts en vue de combattre « *les risques qui pèsent sur les infrastructures énergétiques* ». Réunis à Bucarest en avril 2008, ils se sont engagés à protéger les infrastructures énergétiques essentielles aux membres de l'Alliance. Selon Robert Simmons, il aurait par exemple été question, pour l'OTAN, « *d'envisager la possibilité d'assurer la sécurité du BTC* »²⁸⁴.

Même si son engagement dans la région n'a pas été véritablement tangible en matière énergétique, l'Union européenne a manifesté un intérêt croissant pour les ressources de la

²⁸¹ Richard Morningstar, "Baku-Ceyhan, Caspian pipelines make commercial sense", Address at the 17th World Energy Council, Texas, 15 September 1998, <http://www.usembassy-israel.org.il/>

²⁸² Nichol (Jim), "Armenia, Azerbaijan, Georgia, Political Developments and Implications for U.S. Interests", *U.S. Congressional Research Service*, Issue Brief for Congress, 15 June 2005.

²⁸³ *Northern Atlantic Treaty Organization*, The Alliance Strategic Concept, 24 avril 1999, http://www.nato.int/cps/en/natolive/official_texts_27433.htm

²⁸⁴ Andrew Monaghan, "Energy Security: NATO's Limited, Complementary Role", *NATO Defence College Research Paper*, May 2008, n° 36, p. 8.

mer Caspienne transitant par la Géorgie. Dans son Livre vert adopté en novembre 2000, la Commission a souligné l'utilité de la région dans la perspective des efforts de diversification devant être déployés par l'UE pour répondre aux « failles de l'approvisionnement » européen. Afin de réduire sa dépendance à l'égard de la Russie, l'Union a considéré qu'il convenait de « se montrer attentif » aux ressources de la mer Caspienne, « en particulier aux voies de transit destinées à désenclaver la production » des Etats de la zone²⁸⁵. Au lendemain de la 'guerre du gaz' russo-ukrainienne, elle a plus fermement appelé au développement d'« une politique claire pour la sécurité et la diversification » des approvisionnements européens et cité à nouveau « la région de la mer Caspienne » comme une source indépendante d'importations²⁸⁶. Le BTC et le BTE ont, de fait, progressivement eu vocation à former un « corridor énergétique constituant une alternative stratégique » à la Russie pour l'UE²⁸⁷.

8.1.3. Un obstacle à la position dominante de la Russie

Du point de vue de la Russie, les routes d'exportation de gaz et de pétrole construites en Géorgie ont mis un terme au monopole qu'elle exerçait, en matière énergétique, dans le Caucase du Sud. Face à l'existence des routes géorgiennes, l'oléoduc reliant Bakou au port russe de Novorossisk, sur la mer Noire, n'a plus transporté que de faibles quantités de pétrole azerbaïdjanais. Celles-ci ont été réduites à 20 000 barils par jour, alors que la capacité du pipeline était cinq fois plus élevée que ce volume²⁸⁸. Transneft, la compagnie publique russe de transports pétroliers, pratiquait – à l'égard de l'Azerbaïdjan – des droits de transit plus élevés et des prix de vente du pétrole inférieurs à ceux de ses concurrents géorgiens²⁸⁹. Principal exportateur de gaz, la Russie a, de surcroît, perdu le marché de consommation azerbaïdjanais. Grâce à l'exploitation de son gisement gazier de Shah Deniz, l'Azerbaïdjan a en effet cessé, à partir de 2007, toute importation de gaz en provenance de la Russie. Il a, par ailleurs, renoncé à utiliser les réseaux existants de gazoducs le reliant à la Russie pour exporter sa production vers les marchés de consommation.

En dépit de cette évolution, la présence russe dans le secteur énergétique des républiques sud-caucasiennes est restée considérable. En Arménie, la Russie a acquis – en échange d'une annulation de la dette du pays – des industries clefs telles que la centrale hydroélectrique de Hrazdan. Le groupe russe UES gère, en outre, la centrale nucléaire de Medzamor, qui couvre 40 % des besoins énergétiques nationaux. En ce qui concerne le marché du gaz arménien, la compagnie russe Gazprom y exerce un quasi-monopole²⁹⁰. En Azerbaïdjan, la société russe Lukoil a participé, jusqu'en 2003, au développement du principal gisement pétrolier, l'Azeri-Chirag-Guneshli ; elle continue à exploiter le champ gazier de Shah Deniz, un des plus

²⁸⁵ Commission européenne, Livre Vert, « Vers une stratégie de sécurité d'approvisionnement énergétique », Com (2000) 769, novembre 2000, p.

²⁸⁶ Commission européenne, Livre Vert, « Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable », COM(2006) 105, mars 2006, p.

²⁸⁷ European Commission, European Neighbourhood and Partnership Instrument, Georgia, Country Strategic Paper, 2007-2013, p. 7.

²⁸⁸ Tsereteli (Mamuka), *Impact of the Russian-Georgian War on the South Caucasus Transport Corridor*, op. cit., p. 13.

²⁸⁹ Essentiellement en raison de la qualité inférieure du pétrole 'Oural' transitant également par l'oléoduc Bakou-Novorossisk, cf. Daly (John), "Eye on Novorossiisk", *United Press International*, 20 décembre 2007.

²⁹⁰ En dehors des volumes de gaz importés d'Iran.

grands au monde. En Géorgie, UES opère conjointement avec les autorités géorgiennes la centrale hydroélectrique sur le fleuve d'Ingouri, située à la frontière de l'Abkhazie et fournissant 30 % de l'électricité du pays. Le groupe russe possède, de surcroît, 75 % de Telasi, la compagnie de distribution d'électricité à Tbilissi²⁹¹. Il possède par ailleurs deux centrales thermiques et gère deux autres centrales hydroélectriques géorgiennes. Enfin, Gazprom a poursuivi ses livraisons de gaz à la Géorgie, à destination du marché arménien ainsi que du marché local géorgien²⁹².

Les efforts de la Russie visant à développer son influence sur les marchés énergétiques caucasiens ont illustré les nouvelles modalités d'action adoptées par la Fédération russe dans ses rapports avec les républiques post-soviétiques à partir des années 2000. Il s'est agi, pour le Kremlin, d'utiliser non plus les forces armées mais les grands groupes d'électricité, de gaz et de pétrole russe pour faire de la Russie un véritable « *empire de l'énergie* »²⁹³. Cette perspective a été évoquée, dès 2003, par Anatoli Tchoubais, PDG du Réseau électrique unifié (UES). Dans un article paru dans le quotidien russe *Nezavisimaïa Gazeta* en octobre de cette année, il a défendu l'idée selon laquelle la priorité de la Russie au XXI^{ème} siècle devait être de construire un « *empire libéral* ». Celui-ci devait être fondé sur l'association des forces actives dans toute économie de marché à celles relevant de la puissance militaire²⁹⁴. Il est intéressant de noter, à cet égard, le fait que, même après la révolution des Roses, « *le nouveau gouvernement géorgien a entièrement soutenu l'entrée du capital russe dans l'économie géorgienne lors de la grande de privatisation des entreprises publiques* »²⁹⁵.

Les projets d'extension du corridor énergétique caucasien de l'Asie centrale vers l'UE ont cependant été perçus comme un obstacle à la position dominante de la Russie sur les marchés européens. La Russie a été, en 2007, le premier fournisseur de gaz naturel à l'Europe et la deuxième source d'importation de pétrole de l'UE²⁹⁶. Si la concurrence opposée par l'Azerbaïdjan a été négligeable, celle des républiques centre-asiatiques du Turkménistan, du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan est quant à elle potentiellement conséquente²⁹⁷. Deux routes ont été à l'étude pour évacuer leur production de gaz vers l'UE. Conformément aux divers accords conclus en 2007, l'une traverserait la Russie ; elle relierait l'Asie centrale à la Fédération russe par la construction d'un gazoduc, le Pre-Caspian, prolongé d'un nouveau pipeline sous-marin via la mer Noire, le South Stream, pour accéder à l'Europe. L'autre transiterait par l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie pour rejoindre l'Europe ; bien qu'aucun engagement ferme n'avait été pris en ce sens en 2007, il s'agissait de construire un gazoduc trans-caspien du Turkménistan vers l'Azerbaïdjan, connecté à la Turquie grâce au BTE, puis à l'Europe par la construction d'un gazoduc, le Nabucco. Face à

²⁹¹ La société américaine AES lui a vendu ses parts en 2003.

²⁹² La Géorgie devait importer, en 2008, 1 milliard de m³ de gaz russe par an à Gazprom, au prix de 235 dollars les 1000 m³, "Gazprom Not to Hike Gas Price for Georgia Starting from June", *Kommersant*, 8 mai 2008.

²⁹³ Hill (Fiona), *Energy Empire: Oil, Gas and Russia's Revival*, Foreign Policy Centre, septembre 2004, p. i.

²⁹⁴ Tobarkov (Igor), "Russian Policymakers Air Notion of 'Liberal Empire' in Caucasus, Central Asia", *Eurasia Insight*, 27 octobre 2003.

²⁹⁵ Papava (Vladimir), "On the Essence of Economic Reforms in Georgia, or How European is the European Choice of Post-Revolution Georgia?", *TEPAV*, 2007.

²⁹⁶ Elle assurait, de fait, 25 % de la consommation de gaz et de pétrole à l'ensemble de l'Union, cf. *EU-Russia Energy Dialogue - Eight Progress Report*, Brussels / Moscow, octobre 2008.

²⁹⁷ Selon la *BP Statistical Review*, l'Azerbaïdjan possède 0,7 % des réserves mondiales de gaz et de pétrole, tandis que le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan sont globalement dotées 5 % des réserves mondiales de gaz. En outre, le Kazakhstan contiendrait à lui seul plus de 3 % des réserves mondiales de pétrole.

cette compétition, le Kremlin a clairement exprimé, en 2008, sa volonté de soutenir les entreprises russes dans le renforcement de leur position sur les marchés traditionnels, en particulier ceux l'Union européenne²⁹⁸.

8.2. Août 2008 : vers une consolidation de l'axe Nord-Sud ?

Placée au cœur du corridor énergétique est-ouest, la Géorgie a été, selon son président, un « *test auquel le monde ne [devait] pas échouer* », à une « *étape cruciale dans les efforts visant à construire la sécurité énergétique pour les nations libres* »²⁹⁹. La guerre des cinq jours a en effet perturbé les flux de gaz et de pétrole en Géorgie. Elle a, par conséquent, contribué à réhabiliter le rôle de la Russie en tant qu'Etat transit des ressources azerbaïdjanaises, réduisant potentiellement celui de la Turquie dans l'exportation des hydrocarbures de la mer Caspienne.

8.2.1. La perturbation des flux de gaz et de pétrole en Géorgie

Selon la Banque mondiale, l'impact direct des opérations militaires sur les infrastructures énergétiques en Géorgie a été relativement « *modeste* »³⁰⁰. Aucune de ces infrastructures n'a subi de dommage physique. Quant aux conséquences financières de la guerre sur le secteur de l'énergie, elles auraient été limitées à 38 millions de dollars en Géorgie³⁰¹. Le conflit a toutefois provoqué l'interruption des flux de gaz et de pétrole dans le pays, modifiant le statut des menaces à la sécurité régionale. Jusqu'alors hypothétique, le risque sécuritaire a désormais été posé en termes pratiques³⁰². Il pourrait donc avoir pour effet indirect de décourager les investissements dans la zone.

A court terme, toutes les voies de transport d'hydrocarbures en Géorgie ont été interrompues du fait de l'extension des opérations militaires. Le 5 août 2008, une explosion sur la portion turque du BTC, revendiquée par le PKK, avait déjà provoqué la fermeture de la ligne par déclaration de force majeure. Les flux de pétrole avaient alors été réorientés par voie ferroviaire puis via l'oléoduc Bakou-Soupsa vers les ports géorgiens de la mer Noire. Or, le 12 août 2008, *British Petroleum* a dû, par mesure de précaution, fermer l'oléoduc Bakou-Soupsa ainsi que le gazoduc BTE. Cette décision a été prise, selon le porte-parole de BP, en raison du passage des pipelines par le centre du pays, à proximité des zones de conflit. Quant à la dernière route opérationnelle, la voie de chemin de fer, son fonctionnement a été suspendu du fait de la destruction d'un pont, le 16 août 2008, près de la ville de Gori. Si les réseaux énergétiques sont situés à faibles distances des infrastructures militaires, il est

²⁹⁸ *President of Russia*, The Foreign Policy Concept of the Russian Federation, 12 juillet 2008, disponible en ligne : <http://www.kremlin.ru/eng/text/docs/2008/07/204750.shtml#>

²⁹⁹ *President of Georgia*, "Mikheil Saakashvili, President of Georgia, 64th Session of the United Nations General Assembly", Releases, 25 septembre 2009.

³⁰⁰ *The United Nations, The World Bank*, "Georgia - Summary of Joint Needs Assessment Findings", octobre 2008, pp. 7-8.

³⁰¹ Tsereteli (Mamuka), *Impact of the Russian-Georgian War on the South Caucasus Transport Corridor*, op. cit., p. 11. Les dommages de la guerre sur l'ensemble de l'économie civile géorgienne auraient, pour leur part, été plus élevés. Ils auraient atteint 1,2 milliards de dollars, cf. Phillips (David), "Post-Conflict Georgia", *The Atlantic Council of the United States*, Policy Paper, September 2008, p. 1.

³⁰² Chicky (Jon), "The Russian-Georgian War: Political and Military Implications for U.S. Policy", *Central Asia-Caucasus Institute & Silk Road Studies Program Policy Paper*, February 2009, p. 11.

cependant difficile de prêter à la Russie la volonté d'avoir spécifiquement ciblé les routes de gaz et de pétrole.

C'est davantage en révélant la fragilité de la Géorgie que le Kremlin a renforcé le rôle de la Russie en tant qu'alternative utile pour le transport du gaz et du pétrole de la mer Caspienne. En réponse à l'interruption des flux via la Turquie et la Géorgie, l'Azerbaïdjan a en effet réorienté une partie de sa production à travers l'oléoduc Bakou-Novorossisk³⁰³. Commentant cette décision en septembre 2008, le vice-président de la compagnie azerbaïdjanaise de pétrole a affirmé : « *ce n'est pas bon de mettre tous ses œufs dans le même panier, en particulier lorsque ce panier est fragile* »³⁰⁴. L'Iran a également offert une autre option d'exportation à l'Azerbaïdjan. Les deux parties ont ici procédé à des *swaps* de pétrole – échangeant des volumes de brut entre le port iranien de Neka, sur la mer Caspienne et le port de Khark Island, sur le Golfe persique.

Malgré la reprise des flux énergétiques en Géorgie, la guerre des cinq jours a-t-elle durablement porté atteinte à la fiabilité du corridor est-ouest ? Le transport du gaz via le BTE, ré-ouvert le 14 août 2008, n'a été affecté que pendant deux jours et les flux pétroliers ont repris à travers le BTC trois semaines après leur interruption. Quant à l'oléoduc Bakou-Soupsa, il est redevenu opérationnel le 5 novembre 2008. L'instabilité de la Géorgie pourrait compromettre le choix des voies géorgiennes pour l'exportation à venir, à travers une nouvelle génération de pipelines, des ressources du Caucase et d'Asie centrale. Selon certains observateurs, il se serait agi là d'un des objectifs mêmes de la Russie³⁰⁵.

8.2.2. Le développement de l'influence russe dans le Caucase du Sud

En dépit de la guerre, la Géorgie a maintenu ses liens économiques avec la Russie. En février 2009, Mikheil Saakachvili a déclaré à cet égard : « *nous n'ouvrons pas nos portes aux tanks russes, mais nous les laissons toujours ouvertes aux investisseurs russes* »³⁰⁶. Le mois suivant, il motivait sa position en ces termes : « *nous n'allons pas faire obstacle aux compagnies russes venant en Géorgie... Plus nous aurons des intérêts commerciaux, moins nous subirons de pressions politiques* »³⁰⁷. En décembre 2008, les deux pays avaient conclu un accord préliminaire concernant l'exploitation conjointe de la centrale hydro-électrique sur le fleuve de l'Ingouri, vivement contesté par l'opposition géorgienne. Cette coopération a été présentée comme un impératif en vue de répondre aux besoins du pays. Le réservoir et les barrages de la centrale sont en effet situés en territoire géorgien, tandis que le générateur et les turbines sont du côté abkhaze. Bien qu'ayant diversifié ses approvisionnements énergétiques, la Géorgie a, en outre, continué à importer du gaz en provenance de la Russie – à hauteur d'un milliard de m³ par an, soit 60 % de ses besoins³⁰⁸.

³⁰³ Transneft aurait doublé les volumes de pétrole transitant par cette voie à partir du 6 août 2008, passant de 20 000 à 40 000 barils par jour.

³⁰⁴ Cité par Valentina Pop, "Azerbaijan Diverts EU Oil to Russia and Iran", EUobserver, 25 September 2008.

³⁰⁵ Klare (Michael), "Russia and Georgia: All About Oil", *Foreign Policy on Focus Column*, 13 août 2008.

³⁰⁶ *Civil Georgia*, "Saakashvili on Ties with Russia", 26 février 2009.

³⁰⁷ *Civil Georgia*, "Saakashvili: Enguri HPP Deal with Inter RAO will be Perfect", 13 mars 2009.

³⁰⁸ Patsuria (Nino), "Georgia : Is Natural Gas the New Weapon in the Conflict Between Tbilisi and Moscow ? ", *Eurasianet.org*, 14 novembre 2008.

L'Azerbaïdjan a, pour sa part, consolidé sa coopération avec la Russie en matière énergétique. En juin 2008, Gazprom lui avait proposé – comme à l'égard des républiques d'Asie centrale – d'acheter sa production de gaz sur la base des prix du marché³⁰⁹. A l'issue d'une année de négociation, les deux parties ont signé, le 29 juin 2009, un accord de principe finalisé le 14 octobre 2009. En vertu de cet accord, l'Azerbaïdjan s'est engagé – pour la première fois depuis son indépendance – à livrer du gaz à la Russie. Il s'est agi, pour 2010, de 500 millions de m³ de gaz, devant être évacués à travers le gazoduc reliant Bakou à Novo-Filia³¹⁰. Reposant sur un pipeline existant, hérité de la période soviétique, cette route présentait l'avantage de ne nécessiter qu'un effort modernisation et de ne transiter par aucun Etat tiers pour atteindre le marché russe. S'étendant de 2010 à 2014, le contrat a été le premier indice d'une prise de distance, par l'Azerbaïdjan, vis-à-vis du corridor énergétique est-ouest.

Ce réaligement de l'Azerbaïdjan sur la Russie n'a toutefois pas été dicté par les conséquences de la guerre russo-géorgienne³¹¹. D'autres facteurs, économiques et politiques, ont présidé à cette évolution. D'un point de vue économique, l'Azerbaïdjan ne parvenait pas à négocier avec la Turquie les termes d'un compromis concernant l'exportation de son gaz. Initialement, les dirigeants turcs ont souhaité acheter le gaz azerbaïdjanais à la frontière, pour répondre à la demande turque et revendre éventuellement les volumes restants à l'Occident sur la base d'un prix plus élevé. Lésant l'Azerbaïdjan, ces propositions ont été rejetées. Le différend a par la suite porté sur la définition du prix du gaz et du tarif de transit ; Bakou a jugé inacceptables les suggestions faites en la matière par Ankara³¹². L'accord de livraison de gaz à la Russie a certainement été, pour les autorités azerbaïdjanaises, un moyen de montrer à la Turquie qu'elles ne dépendaient pas entièrement d'elle pour évacuer à bon prix leur production de gaz vers les marchés de consommation. Des considérations politiques n'ont, par ailleurs, probablement pas été étrangères à la signature de cet accord. Celle-ci est en effet intervenue deux jours après la signature, à Zurich, du protocole turco-arménien appelant à la normalisation, contraire aux intérêts de l'Azerbaïdjan, des relations de la Turquie avec l'Arménie.

L'accord d'importation du gaz azerbaïdjanais s'est inscrit, pour la Russie, dans la continuité de sa stratégie énergétique. Portant sur de faibles volumes, il permettra au Kremlin de fournir du gaz aux républiques du Nord-Caucase. Mais il pourrait aussi contribuer, comme les importations russes de gaz d'Asie centrale, à accroître la base des ressources de Gazprom. Selon le groupe russe, l'achat du gaz centre-asiatique a eu vocation à « *diversifier les ressources totales de Gazprom* »³¹³ et à compenser ainsi le déclin des trois gisements super-géants russes. Pouvant être renégocié en vue d'accroître les quantités de gaz

³⁰⁹ Après avoir, pendant de nombreuses années, acheté du gaz centrasiatique « bon marché », la Russie s'était engagée, en mars 2008, à payer au Turkménistan, à l'Ouzbékistan et au Kazakhstan le « prix européen » du gaz à partir de 2009, cf. *Gazprom*, "On working meeting of Alexey Miller and heads of gas companies from Kazakhstan, Uzbekistan and Turkmenistan", News, 11 mars 2008.

³¹⁰ Le prix d'achat du gaz aurait été fixé à 350 dollars les 1000 m³, cf. "Gazprom's Baku Triumph", *Caucasian Review of International Affairs*, Caucasus Update Issue 39, 6 juillet 2009.

³¹¹ Entretien à Tbilissi, juillet 2009.

³¹² La Turquie aurait notamment proposé d'acheter le gaz azerbaïdjanais au prix de 140 dollars les 1000 m³, cf. Denison (Michael), "The EU and Central Asia : Commercialising the Energy Relationship", *EU-central Asia Monitoring*, EUCAM Working Paper n° 2, juillet 2009 p. 6.

³¹³ *Gazprom*, "Board of Directors Reviews Central Asian Gas Purchase Conception", News, 30 novembre 2005.

concernés, l'accord russo-azerbaïdjanais pourrait suivre la même logique et alimenter – comme le Pre-Caspian – le gazoduc South Stream sur un axe nord-sud. Tout au long de l'année 2009, Gazprom a d'ailleurs conclu avec les Etats-transit d'Europe centrale et orientale une série d'accords bilatéraux pour promouvoir la construction de cette route d'exportation.

Projets de pipelines d'exportation du gaz de la mer Caspienne vers l'Occident

Pipelines	Pays transit / destinataires	Capacités*	Coût de construction**	Date de mise en route
Pre-Caspian	Kazakhstan, Turkménistan, Russie	20-40	1 milliard	
South Stream	Russie, mer Noire, Bulgarie – Serbie, Hongrie, Autriche – Grèce, Autriche	30-60	15-20 milliards	2013
Trans-Caspian	Turkménistan, mer Caspienne, Azerbaïdjan	20-30		2014-15
Nabucco	Turquie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Autriche	30	12 milliards	2014-15
White Stream	Azerbaïdjan, Géorgie, mer Noire – Roumanie – Ukraine	8-31		2016

* en milliards de m³ de gaz par an

** en dollars

8.2.3. Le soutien continu de l'Occident au corridor énergétique caucasien

Le climat d'incertitude quant à la stabilité de la Géorgie n'a pas remis en cause le soutien de l'Occident au développement du corridor énergétique caucasien. Lors du Sommet de l'énergie tenu à Bakou en novembre 2008, la Commission européenne ainsi que les Etats-Unis se sont félicités de la construction du BTC et du BTE. Selon le Secrétaire américain à l'Energie, Samuel Bodman, « *le conflit russo-géorgien a [justement] souligné l'importance, pour l'Europe, de la diversification des sources d'approvisionnements énergétiques* »³¹⁴. Quelques jours plus tôt, le Kazakhstan – exportant une partie de sa production pétrolière vers la Russie – avait commencé à acheminer d'autres volumes de pétrole de la mer Caspienne vers l'Azerbaïdjan par pétroliers, puis vers la Géorgie et la Turquie via le BTC. Les compagnies kazakhes et azerbaïdjanaises ont, depuis, intensifié les négociations afin d'approfondir leurs liens, notamment en vue d'exporter le pétrole qui proviendra du gisement géant de Kashagan. L'intégration des ressources kazakhes dans le corridor est-

³¹⁴ U.S. Department of Energy, "Baku Energy Summit, Remarks as Prepared for Secretary Bodman, Speeches, 14 novembre 2008.

ouest contribuerait, dans une mesure proportionnelle aux quantités de pétrole concernées, à consolider la position stratégique de la Géorgie.

Dans les mois qui ont suivi la guerre russo-géorgienne, Washington et Bruxelles n'ont pas hésité à encourager la mise en œuvre du projet de gazoduc Nabucco, reliant l'Asie centrale à l'UE via le Caucase du Sud. En novembre 2008, le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a en effet présenté cette composante du « *corridor gazier méridional* » comme une des « *infrastructures prioritaires* » de l'Union³¹⁵. L'Administration américaine a également renouvelé son soutien à la construction de cette route de transport dans le cadre de la Charte sur le Partenariat États-Unis / Géorgie, signée en janvier 2009³¹⁶. Quelques semaines plus tard, Mikheil Saakachvili a, dans cette perspective, proposé à l'ancien Premier ministre Vladimir Gurgénidze de le représenter au sein des forums énergétiques internationaux, en particulier pour « *faire du lobbying* » en faveur du Nabucco, « *très important pour la Géorgie* »³¹⁷. Le 13 juillet 2009, la Turquie et quatre États membres de l'UE ont, de fait, signé un accord inter-gouvernemental pour le développement du projet Nabucco, renforçant potentiellement le rôle pivot de la Géorgie dans le Caucase du Sud.

Malgré ces avancées, des incertitudes demeurent quant à la construction du gazoduc Nabucco. Le Turkménistan et l'Azerbaïdjan n'ont pas progressé dans le développement du projet de gazoduc transcaspéen, devant rejoindre le Nabucco et en améliorer la rentabilité économique. En outre, en engageant une coopération avec la Russie, l'Azerbaïdjan n'a pas certes renoncé à son partenariat avec la Turquie. Il s'agit même de la seule république s'étant déclarée prête à exporter 10 milliards de m³ de gaz par an par cette voie. Mais par l'ouverture d'une alternative russe, les dirigeants azerbaïdjanais semblent avoir indirectement appelé leurs homologues turcs à leur faire des propositions commerciales plus raisonnables afin de mettre en œuvre leur projet de coopération. Or, la Turquie a accordé plus d'importance à sa coopération énergétique avec la Russie qu'avec l'Azerbaïdjan. Le Nabucco serait plutôt, pour les autorités turques, un « *moyen de marchandage* » dans les négociations visant à l'adhésion de la Turquie au sein de l'UE³¹⁸. Dans ce contexte, au-delà du White Stream qui contourne le territoire turc, la Russie pourrait bien redevenir une option plus attractive que la Turquie au regard des États riverains de la mer Caspienne.

C'est davantage sur la base d'arguments économiques que de considérations politiques que la Russie a fait valoir – auprès des États riverains de la mer Caspienne – l'intérêt d'une

³¹⁵ *European Union*, "Opening remarks of President Barroso on the 2nd Strategic Energy Review", Press conference on the Strategic Energy Review Package, 13 novembre 2008, Speech/08/612.

³¹⁶ *U.S. Department of State*, Bureau of European and Eurasian Affairs, "United States-Georgia Charter on Strategic Partnership", Releases, 9 janvier 2009.

³¹⁷ *President of Georgia*, "The President of Georgia Mikheil Saakashvili presented the new Prime Minister to the Georgian government", Speeches, 30 janvier 2009. Juste avant le sommet de l'énergie d'avril 2009 à Sofia, le Président géorgien a estimé qu'après avoir quitté la CEI, son pays devait être pleinement intégré à l'espace économique de l'Europe et de l'Asie centrale ; selon lui, « l'énergie sera décisive » à cet égard, cf. *President of Georgia*, « The President of Georgia made a comment before his departure to Energy Summit », Releases, 24 avril 2004.

³¹⁸ Socor (Vladimir), « Nabucco Investment Decision Postponed », *Eurasia Daily Monitor*, vol. 6, n° 210, 13 novembre 2009.

coopération en vue d'exporter leurs ressources de gaz et de pétrole. En proposant des prix d'achat du gaz nivelés sur ceux des marchés européens, Gazprom était parvenu – avant la guerre russo-géorgienne – à canaliser une grande partie des flux d'exportations énergétiques d'Asie centrale. Le Caucase du Sud formait, pour sa part, un corridor énergétique indépendant de la Russie, reliant l'Azerbaïdjan à la Turquie à travers le territoire géorgien. Au lendemain des opérations militaires en Géorgie, l'Occident a maintenu son soutien en faveur des routes de transport contournant la Russie. Mais en rappelant la vulnérabilité de la Géorgie, la guerre d'août 2008 a souligné la nécessité, pour les Etats caspiens et en particulier l'Azerbaïdjan, de diversifier leur routes d'exportation vers les marchés de consommation. Intervenant à une période de fortes tensions commerciales et politiques entre l'Azerbaïdjan et la Turquie, cette prise de conscience a joué en faveur du développement de l'influence russe dans le Caucase du Sud. Certes partiel, le rapprochement russo-azerbaïdjanais a ouvert, pour la première fois depuis plus de dix ans, une brèche dans le corridor énergétique caucasien.

9. Union européenne, OTAN et Etats-Unis

9.1. L'Union européenne et le conflit russo-géorgien d'août 2008

A travers la médiation menée par la Présidence française et son implication dans la mise en œuvre du plan de règlement du conflit, l'Union européenne aura joué un rôle crucial dans la résolution du conflit russo-géorgien d'août 2008. L'unité de l'Union européenne au moment du déclenchement de la crise, à partir de perspectives pourtant différentes, et sa capacité à influencer sur les processus en cours, constituent deux des enseignements de cette crise, qui aura vu l'action déployée par l'Union européenne prendre des formes inhabituelles au regard de sa pratique passée.

Plusieurs aspects méritent d'être distingués ici. Le premier renvoie au rôle joué par la Présidence en exercice de l'Union européenne dans l'élaboration d'un accord de cessez-le-feu et d'un plan de règlement, qui conduira à une clarification progressive des perspectives dessinées par le conflit. Cette médiation, intervenue alors que de nombreuses incertitudes subsistaient quant à l'issue du conflit et à son extension éventuelle, s'est effectuée largement hors des cadres habituels de l'Union européenne. Le second aspect est celui de l'action de l'Union européenne dans le règlement ultérieur de la crise, dans un contexte marqué par les difficultés de la mise en œuvre effective de l'accord Sarkozy-Medvedev, et par la reconnaissance de l'indépendance, par la Russie de l'Abkhazie et de l'Ossétie du sud. Ces deux développements conduiront en retour l'Union européenne à s'impliquer plus directement dans le règlement du conflit, que ce soit au travers du déploiement dans la région d'une mission au titre de la politique européenne de sécurité et de sécurité, ou dans le cadre des négociations de Genève sur le statut futur de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. Le dernier aspect, enfin, touche aux incidences de la crise sur les relations entre l'Union européenne et la Russie, et sur sa politique orientale. Si la reprise des négociations sur l'accord de partenariat et de coopération a ouvert la voie à une normalisation progressive des relations de l'UE et de la Russie, de nombreuses interrogations subsistent en effet quant à l'avenir de ces relations à long terme.

Les équilibres internes à l'Union européenne ont joué différemment à chacune de ces étapes, et l'implication même de l'Union européenne et des institutions communautaires dans la gestion de la crise est passée par des phases différentes. Ainsi, tandis que les premiers temps de la crise auront vu la Présidence française agir de manière assez autonome en privilégiant une concertation bilatérale, les phases ultérieures se caractériseront par une plus grande association des institutions européennes, la diplomatie cédant la place à des phases plus opérationnelles. Enfin, l'importance revêtue par le conflit russo-géorgien se modifiera peu à peu, en même temps que se produira un glissement des préoccupations européennes, la recherche d'une solution immédiate à la crise s'effaçant progressivement devant la question plus générale des orientations futures de la politique de l'Union européenne à l'égard de la Russie. Par ses conséquences, le conflit russo-géorgien rencontre en effet inévitablement plusieurs questions auxquelles l'Union européenne devra répondre à plus ou moins longue échéance, qu'il s'agisse de sa politique orientale, de l'avenir de sa politique de défense et de sécurité ou de ses relations avec la Russie. Il s'agit là d'autant de questions sur lesquelles plusieurs lignes de partage divisent les États membres de l'Union européenne, sans qu'aucun accord n'ait pu à ce stade se dégager sur les évolutions qui seraient souhaitables. Pour cette raison même, le déclenchement, à l'été 2008, du conflit entre la Géorgie et la Russie était lourd d'implications, non seulement pour la sécurité du continent européen, mais également pour les orientations futures de la politique de l'Union européenne.

9.1.1. L'action de l'Union européenne à la veille du conflit russo-géorgien

D'une manière qui n'est paradoxale qu'en apparence, le conflit russo-géorgien a eu pour effet de placer l'Union européenne au centre du jeu diplomatique. En ceci, cette situation contraste fortement avec le rôle effacé de l'Union européenne dans les tentatives de résolution antérieures des conflits gelés d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie. Sans doute l'Union européenne avait-elle entrepris, à partir de 2003, de renforcer son implication dans la région, comme en témoignent l'adoption de la stratégie de sécurité européenne³¹⁹, appelant à « *porter un intérêt plus grand et plus actif aux problèmes du Caucase du Sud* » ou l'inclusion en 2004 de la région dans la politique européenne de voisinage³²⁰. Cependant, ce n'est que tardivement que la politique de l'Union européenne, initialement axée sur le soutien aux réformes politiques et économiques, avait commencé à véritablement prendre en considération le problème des 'conflits gelés'. Ainsi, alors que l'accord de partenariat et de coopération signé avec la Géorgie de 1996 n'évoquait que très brièvement cette question³²¹, le plan d'action proposé en 2006 appelait ce pays à s'associer à l'Union européenne en vue d'une « *responsabilité partagée dans la prévention et la résolution des conflits* ». La résolution pacifique des conflits internes ne figurait néanmoins qu'au second plan des priorités affichées par ce plan. En outre, et bien que l'Union européenne soit devenue depuis 2006 le principal bailleur de fonds dans la région, cette assistance financière n'était pas conditionnée aux avancées des processus de résolution de ces conflits. Enfin,

³¹⁹ Stratégie européenne de sécurité, approuvée par le Conseil européen, Bruxelles, 12 décembre 2003

³²⁰ 10189/04, Conseil Affaires générales, Luxembourg, 14 juin 2004

³²¹ N. Popescu. Europe's Unrecognised Neighbours. *CEPS Working Document*, No 260, mars 2007

cette question demeurait dissociée de celle des relations de l'Union européenne avec la Russie³²².

L'action de l'Union européenne doit être distinguée de celle menée par certains de ses États membres, en particulier au sein du groupe des Amis du Secrétaire général des Nations Unies, regroupant l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, la Russie et les États-Unis, dont l'objet était de soutenir les efforts du représentant spécial de l'ONU pour la Géorgie et d'offrir un cadre aux négociations entre les deux parties. L'Allemagne, en particulier, a joué un rôle important dans ce processus, non seulement en assurant la coordination des négociations sur l'Abkhazie, mais également par les propositions présentées par son ministre des affaires étrangères quelques heures à peine avant le début du conflit³²³.

En dépit, ou du fait de l'implication de plusieurs de ses États membres dans ces mécanismes, l'Union européenne n'était pas elle-même formellement partie aux négociations sur l'Abkhazie. Plus généralement, elle n'a pas été en mesure de devenir un acteur majeur des processus de résolution de ces conflits³²⁴, bien qu'une coopération se soit établie avec l'OSCE, et qu'elle ait participé, depuis 2001, aux sessions consacrées aux questions économiques de la Commission mixte de contrôle³²⁵. Outre le manque de volonté manifesté par la Russie à voir l'Union européenne jouer un rôle plus actif, les réticences, de la part de certains États européens, à s'impliquer davantage dans la résolution de ces conflits ont abouti à limiter les ambitions de l'Union européenne. A ces deux facteurs se sont ajoutés la perception de l'Union européenne par les acteurs en présence et la difficulté d'établir des contacts directs avec les entités abkhaze et ossète.

La politique de l'UE, tournée essentiellement vers la Géorgie, visait à faire accepter par celle-ci que la résolution du conflit abkhaze soit dissociée de l'ouverture de négociations sur le statut final de l'Abkhazie, celles-ci se voyant reportées à une phase ultérieure. Cette politique passait par l'ouverture de relations économiques entre la Géorgie et l'Abkhazie, et par une période de normalisation accompagnée par la mise en place de mesures de confiance. L'Union européenne s'efforçait d'autre part d'amener la Géorgie à s'engager de manière plus décidée dans la voie d'un « *fédéralisme asymétrique* » qui aurait assuré une plus grande autonomie aux deux provinces sécessionnistes.

Si cette politique a pour partie contribué à l'ouverture de discussions sur le statut des deux provinces au sein de la Géorgie, elle n'en a pas moins révélé les limites de l'action de l'Union

³²² L'inclusion de la question abkhaze dans les discussions qui se sont tenues à l'occasion du sommet UE-Russie de juin 2008 avait néanmoins marqué une évolution sur ce point.

³²³ Cette initiative allemande, au bilan assez mitigé, sera diversement appréciée dans les autres capitales européennes.

³²⁴ Les négociations sur l'Abkhazie et l'Ossétie s'inscrivaient par ailleurs dans des cadres diplomatiques différents, les premières étant menées dans le cadre des Nations Unies, avec une coordination assurée par l'Allemagne, tandis que les seconds relevaient de l'OSCE.

³²⁵ Établie en 1992, la commission mixte de contrôle constituait le principal mécanisme de négociation du conflit ossète. Réunissant des représentants de la Géorgie, de l'Ossétie du sud, de l'Ossétie du nord, de la Russie et de l'OSCE, la commission mixte coordonnait également les activités des forces mixtes de maintien de la paix. Ce processus de négociations était en réalité dans l'impasse, la Géorgie souhaitant un changement de format, les autorités ossètes s'y opposant.

européenne³²⁶. La création, en juillet 2003, d'un poste unique de représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud, les élargissements successifs du mandat du représentant spécial dans le sens d'une participation plus directe de l'Union européenne à la résolution des conflits régionaux³²⁷, sont venus souligner le souhait de l'Union européenne de jouer un rôle plus actif dans ce processus, et de ne plus cantonner son rôle à un simple soutien aux missions de l'OSCE et des Nations Unies.

A plusieurs reprises, la possibilité d'une plus forte implication de l'Union européenne sur le terrain avait été évoquée. Dès 2004, le veto mis par la Russie à la prolongation de la mission de contrôle de l'OSCE à la frontière russo-géorgienne avait conduit à envisager une reprise de cette mission par l'Union européenne. L'opposition de la Russie à des opérations internationales à ses frontières conduisit à l'abandon de cette proposition pour une simple assistance au contrôle par la Géorgie de ses frontières. C'est également entre 2004 et 2005 que fut conduite la mission Eujust-Themis destinée à soutenir la réforme du système judiciaire géorgien, aux objectifs et aux résultats limités, mais qui représente néanmoins la première mission de l'Union européenne sur le territoire d'une ancienne république soviétique³²⁸. La possibilité de déployer des forces européennes de maintien de la paix avait par la suite été évoquée par le Haut représentant pour la PESC en février 2007, sous réserve cependant d'un mandat clairement défini³²⁹, avec en filigrane la question de l'accord des parties, et au premier chef de la Russie, à un tel déploiement.

Enfin, la dégradation de la situation sur le terrain à l'été 2008 conduisit l'Union européenne à envisager le renforcement des efforts déployés. L'envoi du représentant spécial pour le Caucase du Sud dans la région, le 8 juillet, les discussions tenues à la fin du mois de juillet dans le cadre du Comité de politique et de sécurité de l'Union européenne sur un renforcement des moyens du Représentant spécial de l'Union Européenne et de la délégation de la Commission européenne témoignent de ces évolutions, que viendront complètement remettre en cause le bombardement de Tskhinvali, puis le début de l'offensive russe. Enfin, si les risques de conflit entre la Géorgie et la Russie avaient bien été perçus, ils étaient cependant davantage associés à l'Abkhazie qu'à l'Ossétie³³⁰, et c'est d'abord à la résolution du conflit abkhaze que s'attachait, dans les mois précédant le conflit, l'action de l'Union européenne et de ses États membres.

9.1.2. L'Union Européenne face au déclenchement du conflit

³²⁶ N. Tocci, "The EU and Conflict Resolution in Turkey and Georgia: Hindering EU Potential Through the Political Management of Contractual Relations", *Journal of Common Market Studies*, vol. 46, n.4, 2008, pp. 875-897.

³²⁷ Action commune 2007/111/PESC du 15 février 2007, Action commune 2008/132/PESC du 18 février 2008.

³²⁸ M. Merlingen, R. Ostrauskaitė. *European security and defence policy: an implementation perspective*, Routledge, 2008.

³²⁹ A. Rettman, R. Goldirova. *Solana raises prospect of EU soldiers in Georgia*, 27 février 2007, <http://euobserver.com/9/23579>. Cette position est celle qu'adopte généralement l'Union Européenne dans des contextes similaires.

³³⁰ Voir par exemple la déclaration 9041/08 REV 1 du 6 mai 2008 de la présidence du Conseil sur l'escalade de tensions entre la Russie et la Géorgie. La visite du haut représentant pour la PESC en juin 2008 en Géorgie était également liée aux craintes d'un conflit au sujet de l'Abkhazie.

Les réactions initiales des États membres de l'Union européenne à l'ouverture des hostilités entre la Géorgie et la Russie ont été marquées par une grande dispersion, et par des appréciations divergentes des événements et des responsabilités. Le caractère soudain de la crise, les incertitudes quant aux évolutions de la situation et aux objectifs poursuivis par la Russie, expliquent pour une part qu'une coordination ne se soit que très progressivement mise en place. Néanmoins, ces divergences tiennent avant tout aux divisions qui traversent l'Union européenne sur des questions telles que les relations avec la Russie, l'élargissement de l'OTAN ou les évolutions du régime de M. Saakachvili. Ceci a conduit, dans les premiers jours du conflit, à des positions totalement opposées des États membres de l'Union européenne. Les condamnations les plus fermes de l'action de la Russie sont venues de la Suède et les États baltes, le Premier ministre suédois qualifiant ainsi l'offensive russe d'agression et de « *crime contre le droit international* ». A l'inverse, d'autres pays comme l'Italie ont d'emblée adopté une attitude assez compréhensive à l'égard de la Russie et des motivations de son action.

Pour autant, ces divergences n'ont pas abouti à la formation de véritables oppositions à l'intérieur de l'UE comme cela avait pu être le cas par le passé. En premier lieu, plusieurs pays européens ont adopté des positions très prudentes, attendant parfois, comme la Hongrie, plusieurs mois avant de condamner, en termes très mesurés, la Russie. D'autre part, l'Allemagne elle-même a mené durant cette phase une politique hésitante et contradictoire vis-à-vis de la Russie, reflétant en ceci les divisions au sein de la « grande coalition » et au sein même des principaux partis allemands. Enfin, si la position adoptée par la Suède a eu pour effet d'élargir le cercle des États favorables à une ligne plus ferme, la majeure partie des États membres ont dans l'ensemble rapidement adopté des positions plus pragmatiques. C'est le cas en particulier du Royaume-Uni qui, en dépit d'appels à la « *création d'une coalition la plus large possible contre la Russie* », a dans les faits privilégié le maintien des relations entre l'Union européenne et la Russie. Dès le 19 août, le ministre des affaires étrangères britannique affirmait ainsi la nécessité de « *s'abstenir d'une politique visant à isoler la Russie* ». De la même manière, les déclarations communes de la Pologne et des États baltes ne doivent pas faire oublier que la Pologne s'est rapidement efforcée de dissocier la question géorgienne de celle de l'Ukraine, afin de ne pas mettre en péril les perspectives d'adhésion à l'UE et à l'OTAN de cette dernière³³¹.

Le rôle des institutions européennes durant cette période est pour sa part demeuré assez effacé. La Commission européenne a d'abord limité son rôle à la mise en place d'une aide d'urgence pour la Géorgie³³², et c'est seulement à partir du 11 août qu'un certain infléchissement s'est fait jour, en particulier à travers les déclarations de la porte-parole de la Commission appelant la Russie à une cessation immédiate des opérations militaires. De manière similaire, la déclaration du 8 août du Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune se limitait à appeler les parties à la cessation des hostilités et à rappeler le rôle de l'OSCE³³³, sans que ne soit envisagée la possibilité d'une initiative

³³¹ A.Kreczmańska, M. Terlikowski, "Consequences of the Conflict from EU Perspective", in "Business as Usual? Consequences of the Russian-Georgian Conflict", *Polish Institute of International Affairs*, May 2009

³³² EC08-176EN, 10 août 2008, EC08-177EN. Cette initiative sera suivie le 14 août par l'activation du mécanisme de protection civile de l'UE.

³³³ Déclaration du Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité, 8 août.

politique de l'Union européenne pour la résolution du conflit. En tout état de cause, la situation prévalant au sein de l'UE et l'absence de position commune sur le conflit faisaient obstacle à un rôle plus actif des institutions communautaires à ce stade. La capacité d'initiative réduite qui en est résultée aura pour partie contribué à laisser à la Présidence française une marge d'action importante, et c'est de celle-ci que viendront les déclarations les plus fermes adressées à la Russie. La déclaration de la Présidence du 9 août notait ainsi que « *la poursuite des actions militaires de la Russie affecterait la relation de l'Union européenne avec la Russie* », établissant ainsi pour la première fois un lien direct entre la relation UE-Russie et le conflit russo-géorgien³³⁴.

9.1.2. La médiation de l'Union européenne dans le conflit

La Présidence française aura su tirer parti du contexte politique, tant international qu'europpéen, pour s'imposer comme médiateur dans le conflit entre la Russie et la Géorgie. Alors qu'elle avait d'abord inscrit son action dans le cadre d'un soutien aux efforts déployés par l'OSCE et sa mission dans la région³³⁵, la Présidence française abandonnera assez rapidement cette approche pour une médiation plus active dans le conflit russo-géorgien. Celle-ci conduira à la conclusion d'un accord de cessez-le-feu, puis à la négociation d'un plan de règlement du conflit. Le plan Sarkozy-Medvedev marque à la fois l'aboutissement d'un processus de négociation intense entre la Présidence française, ses principaux partenaires et les parties au conflit, et le point de départ des négociations ultérieures, au sein de l'Union européenne comme entre celle-ci et ses interlocuteurs.

La médiation de la Présidence française est intervenue après plusieurs tentatives infructueuses de médiation dans les premiers jours du conflit. L'action de l'OSCE avait sans doute abouti le 11 août à la signature par le président géorgien et le président en exercice de l'OSCE d'un non-papier, mentionnant l'intégrité territoriale de la Géorgie dans ses frontières reconnues internationalement et appelant au retrait des forces armées sur leurs positions antérieures. Néanmoins, dans la mesure où ni l'un ni l'autre de ces points n'était acceptable par la Russie, l'issue de cette démarche demeurait très incertaine. Le « *plan de sortie de crise* » initialement proposé par la France le 9 août s'inscrivait dans une approche similaire, et s'articulait autour de trois éléments, la « *cessation immédiate des hostilités, le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie* » et le rétablissement de la situation qui prévalait antérieurement sur le terrain, avec pour corollaire « *le retrait des forces russes et géorgiennes sur leurs positions antérieures, avec des formules d'accompagnement international* ». L'élaboration d'un tel mécanisme sera d'ailleurs au centre des discussions ultérieures. Pour le reste, et compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain, ces propositions n'étaient pas en mesure d'offrir une base pour un accord de règlement du conflit.

L'évolution de la situation conduira rapidement la Présidence française à réviser cette approche et à s'engager dans la voie de négociations directes avec la Russie. Ceci impliquait une marginalisation de fait de l'OSCE, et plus généralement des cadres institutionnels dans lesquels le conflit russo-géorgien avait été traité jusque là. D'autre part, et à la différence de

³³⁴ Déclaration de la Présidence au nom de l'Union Européenne, 9 août.

³³⁵ Déclaration de la Présidence au nom de l'Union Européenne, 8 août.

l'approche défendue initialement par l'Allemagne³³⁶, l'ouverture de négociations directes entre la Russie et la Géorgie en vue d'un règlement politique du conflit ne sera pas posé comme un préalable à la négociation d'un cessez-le-feu. Davantage qu'une médiation au sens strict, qui suppose un accord préalable des parties ayant pour objet de confier à une tierce partie la recherche d'une solution à un différend³³⁷, les négociations menées sous l'égide de la Présidence française ont pris la forme de deux processus bilatéraux indépendants et parallèles, sans contact direct formel entre les parties. Cette approche n'est pas sans justification, puisque non seulement la Russie se refusait à considérer le président géorgien comme un interlocuteur acceptable, mais qu'elle persistait en outre à être considérée comme une médiatrice entre la Géorgie et l'Ossétie du sud, et non comme une partie au conflit.

Dans ses grandes lignes, l'accord Sarkozy-Medvedev dessine les contours d'une sortie politique du conflit, à laquelle la Russie était intéressée au premier chef, le succès de l'opération militaire menaçant de déboucher sur une impasse politique. L'accord consacre l'acceptation implicite des conséquences du conflit, en s'abstenant de toute référence, pourtant usuelle dans un tel contexte, à l'intégrité territoriale de la Géorgie. D'autre part, et à la demande de la Russie, il ouvre la voie à une légitimation de la présence russe en Ossétie et en Abkhazie, et confère aux forces russes un rôle au titre du maintien de la paix dans la région, par l'évocation de mesures de sécurité provisoires « *dans l'attente d'un mécanisme international*³³⁸ ». La présidence française aura joué un rôle important dans ce processus, aussi bien pour faire accepter par la Russie le retrait de la mention du « *statut futur* », que pour obtenir de la Géorgie l'abandon de ses exigences relative au retrait des forces russes. Sur ce dernier point, la concertation établie avec les États-Unis aura été cruciale pour amener la Géorgie à accepter cet accord, signé à l'occasion de la visite de la secrétaire d'État américaine à Tbilissi.

L'accord sera signé par la Géorgie le 15 août, après que la Russie ait accepté le remplacement de l'évocation du « *statut futur* » de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud par une référence aux « *conditions de stabilité et de sécurité* » de ces deux provinces. Déjà signé à Moscou le 14 août par les présidents de fait abkhaze et ossète, l'accord ainsi modifié sera finalement signé par la Russie le 16 août. L'accord Sarkozy-Medvedev a fait l'objet de critiques pour les concessions faites à la Russie, mais il est douteux qu'un accord ait pu être conclu sans tenir compte de l'issue militaire de la guerre des cinq jours. La principale faiblesse de l'accord réside davantage dans les ambiguïtés qu'il contient, aussi bien dans les interlocuteurs reconnus par chacune des parties que dans les termes agréés par elles. Ces ambiguïtés, si elles ont permis son adoption, seront à la source de difficultés importantes dans son interprétation et dans sa mise en œuvre.

De manière générale, la coordination entre la France et ses principaux partenaires durant cette période aura emprunté des cadres essentiellement bilatéraux. Au sein même de l'Union européenne, cette coordination s'est faite largement en dehors du cadre

³³⁶ Déclaration du 10 août 2008 du Ministère allemand des affaires étrangères.

³³⁷ Déclaration du Ministère russe des affaires étrangères, 19 août.

³³⁸ La limitation de ces mesures à durée de six mois, ajoutée en marge par le Président français, ne sera pas reprise dans les conclusions du Conseil européen du 13 août. La base juridique, que l'on peut juger tenue, pour les missions de maintien de la paix des forces russes est constituée par l'accord de Sotchi de 1992.

institutionnel, et du moins sans que celui-ci ait été à ce stade privilégié par la Présidence française. Dès le 10 août, des consultations avaient été engagées par le Président français avec ses homologues russes et géorgiens, ainsi qu'avec le président américain et la chancelière allemande. De même, la coordination des positions de la France et de l'Italie a joué un rôle crucial dans l'acceptation par la Russie de la médiation européenne³³⁹. L'une des formes de cette coordination bilatérale est l'action engagée par la France au Conseil de sécurité. Dès le 9 août, un communiqué évoquait la perspective d'une initiative diplomatique rapide aux Nations Unies « *en concertation avec nos partenaires européens, en particulier le Royaume-Uni et l'Allemagne* ». Cette action a débouché sur un projet de résolution présenté par la France et appuyé par le Royaume-Uni et les Etats-Unis, appelant à un cessez-le-feu et au retrait des forces russes. Si, de manière prévisible et anticipée, ce projet de résolution s'est heurté à l'opposition de la Russie, pour des raisons qui révèlent un désaccord profond sur l'interprétation des termes de l'accord Medvedev-Sarkozy, cette initiative témoigne de la coordination établie entre les trois membres permanents occidentaux du Conseil de sécurité, et de l'articulation entre cette coordination et l'action de la Présidence française.

La nature de la médiation entreprise par la Présidence française ne va pas sans soulever certaines questions. Si le fait que la France présidait le Conseil européen a indéniablement conféré un poids accru à son intervention, celle-ci n'a pas été formellement conduite au titre de la Présidence du conseil européen. Ce n'est que par son succès, c'est-à-dire par l'acceptation par la Russie et la Géorgie des termes du plan en six points, puis par son incorporation dans les conclusions du Conseil européen extraordinaire du 13 août, que cette médiation est véritablement devenue une initiative européenne. Ceci a eu pour corollaire une certaine fragilité de l'accord Sarkozy-Medvedev, du moins jusqu'à sa reprise dans les conclusions du Conseil européen extraordinaire du 13 août. Ces conclusions sont donc importantes à un double titre : leur rôle dans la consolidation de l'accord Medvedev-Sarkozy et le maintien de l'unité européenne dans une crise majeure.

Au regard des divisions qui traversaient l'Union européenne, l'adoption d'une position commune par ses Etats membres constitue en effet un succès réel pour la Présidence française. Ces conclusions reprennent les six principes de l'accord³⁴⁰, en encadrant ces principes par un rappel au « *respect des principes d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale reconnus par le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies* », formule qui reprend explicitement les termes du plan d'action signé entre la Géorgie et l'UE. D'autre part, l'appel à une incorporation de ces principes dans une résolution du Conseil de sécurité et au renforcement de la mission de l'OSCE marque la volonté de l'Union européenne de ne pas laisser la Russie imposer son interprétation des termes de l'accord.

Intervenant alors que la signature par la Russie et par la Géorgie de l'accord était incertaine, et que celui-ci étant encore sans force obligatoire pour les parties, cette déclaration aura contribué directement au dénouement de la crise. L'un des enjeux sous-jacents à l'adoption

³³⁹ D'autres facteurs, qui ne ressortissent pas entièrement à cette coordination, ont pu contribuer à amener la Russie à accepter de signer l'accord Sarkozy-Medvedev. C'est le cas de la position inhabituellement ferme adoptée par la Chancelière allemande lors de sa visite à Sotchi, et de la réaffirmation par celle-ci de la vocation de la Géorgie à rejoindre l'OTAN.

³⁴⁰ Conclusions de la présidence du conseil européen extraordinaire, Bruxelles, 13 août 2008

des conclusions du Conseil européen était en effet de conférer une véritable légitimité internationale à l'accord Sarkozy-Medvedev. L'impossibilité de parvenir à l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité rendait nécessaire que cet accord soit incorporé dans un tel document. Par la suite, aussi bien l'OSCE que l'OTAN renverront à ces conclusions, et à l'interprétation qu'elles renferment de l'accord Sarkozy-Medvedev. Ainsi, l'OTAN évoquera « *l'urgence d'une mise en œuvre rapide et complète de cet accord* », en soulignant le rôle joué par la médiation de l'ONU, de l'OSCE et de l'UE dans la conclusion de ce dernier³⁴¹.

Au niveau européen, la Présidence française aura su jouer des incertitudes pesant sur l'évolution de la situation pour favoriser l'adoption rapide de ce document. Il n'est pas certain, en effet, qu'une position commune des États membres de l'UE ait pu être dégagée dans un contexte différent et plus apaisé. L'effet majeur de la reprise de l'accord Sarkozy-Medvedev dans une déclaration du Conseil européen aura été de lier politiquement les États membres de l'UE. Ceux-ci seront ainsi amenés à inscrire leur action ultérieure dans le cadre défini par cet accord, que ce soit pour en infléchir les termes dans le sens d'une politique plus ferme vis-à-vis de la Russie, ou au contraire dans un sens plus accommodant à son égard. Sans qu'elle ait conduit à surmonter les divergences entre États membres, l'adoption des conclusions de la présidence aura permis à l'Union européenne de présenter une apparence d'unité face à la Russie, ce qui non seulement lui confèrera une autorité accrue vis-à-vis de celle-ci, mais jouera un rôle crucial dans la préservation de l'unité en son sein au cours des phases ultérieures.

D'autre part, l'adoption de ces conclusions aura eu pour effet de replacer la poursuite du processus de négociation dans le cadre européen, là où la Présidence française avait, jusque-là, agi de manière très autonome. Elle a également conféré à l'Union européenne un rôle pivot qui n'était pas nécessairement inscrit dans le processus de négociation antérieur. Le choix ainsi fait tient en partie aux limites qu'aurait rapidement rencontrées la poursuite d'une telle approche, vis-à-vis de la Russie aussi bien que par rapport à ses principaux partenaires. Du point de vue français et européen, les motivations sont de deux ordres, les unes qui touchent aux relations avec la Russie, et à l'effet de levier créé par l'implication de l'Union européenne en tant que telle, les autres qui renvoient plus spécifiquement à des préoccupations intra-communautaires, et au souci de maintenir l'unité de l'UE. Ces deux aspects sont évidemment liés, la préservation de l'unité de l'UE étant cruciale pour permettre à celle-ci de jouer un rôle vis-à-vis de la Russie, et pour prévenir une exploitation par la Russie des divisions européennes.

Jusqu'à un certain point, la Russie aura favorisé l'implication de l'Union européenne dans la résolution du conflit, pour des raisons qui tiennent à la fois à la nécessité de trouver une issue politique au conflit, et au fait que la Russie ait vu en l'Union européenne un interlocuteur plus acceptable que d'autres organisations. Sous l'un et l'autre de ces aspects, la politique suivie par la Russie n'est pas exempte d'arrière-pensées, liées en particulier à l'inclination de la Russie à privilégier les relations bilatérales avec certains États européens plutôt que les institutions communautaires. Il est significatif, en particulier, que la Russie ait choisi d'annoncer unilatéralement la fin des opérations militaires en informant le Haut

³⁴¹ Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord au niveau des ministres des affaires étrangères, 19 août 2008

représentant pour la PESC de cette décision³⁴². Pour autant, et tout en rendant hommage au « dialogue intensif » mené avec l'Union européenne, une nette volonté russe est apparue de souligner l'autonomie de sa décision, ne serait-ce qu'en choisissant d'annoncer celle-ci quelques heures à peine avant la visite du président français à Moscou.

9.1.3. Le Conseil du 1^{er} septembre et la mise en œuvre du plan Sarkozy-Medvedev

La mise en œuvre ultérieure du plan de règlement du conflit sera marquée non seulement par des difficultés sur le terrain, mais également par les efforts menés de part et d'autre, et au sein même de l'UE, pour encadrer l'interprétation des termes de ce plan. Deux questions dominent dès lors les discussions menées au niveau européen. En premier lieu se pose la question de l'attitude que l'Union européenne doit adopter vis-à-vis de la Russie pour amener celle-ci à respecter ses engagements, et des limites qui doivent être signifiées à celle-ci. A plus long terme, le conflit russo-géorgien pose pour l'Union européenne le problème de ses relations futures avec la Russie, et des conséquences qu'elle doit tirer de la politique suivie par cette dernière. Ces deux préoccupations se conjuguent pour aboutir à une implication croissante de l'Union européenne dans la mise en œuvre de l'accord Sarkozy-Medvedev, aussi bien lors du Conseil européen du 1er septembre, qu'au travers de l'accord du 8 septembre entre l'Union européenne et la Russie.

La décision prise le 24 août par la Présidence française de convoquer un second conseil européen extraordinaire s'inscrit dans un contexte marqué non seulement par la lenteur du retrait russe, mais également par la reconnaissance le même jour des deux provinces séparatistes par la Russie. Alors que l'Union européenne s'était jusque-là abstenue de condamner explicitement l'action de la Russie, cette décision appelait de sa part une réponse ferme, en même temps qu'elle conduit à une intensification des pressions exercées par les pays occidentaux et à un durcissement des positions de certains pays européens, dont la France, à l'égard de la Russie. Cette période sera marquée par une plus grande association des institutions européennes, pour des raisons d'ordre à la fois institutionnel et politique. Les réponses éventuelles aux actions de la Russie, qu'elles aient pris la forme de sanctions économiques ou d'un report des négociations PCA-II, renvoyaient en effet très largement à des compétences communautaires. Le facteur politique sera cependant déterminant, la nécessité d'une implication de l'Union européenne en tant que telle s'imposant à mesure que s'épuisait la capacité de la Présidence française à agir de manière autonome, et qu'au contraire la Russie s'efforçait de pousser son avantage, que ce soit par la poursuite des opérations engagées ou par son refus de laisser accéder les missions internationales à la région.

La préparation de ce Conseil aura vu le jeu européen classique reprendre ses droits. Alors même que s'imposait la nécessité de préserver et de faire apparaître l'unité de l'Union européenne, c'est durant cette période que les divergences entre États membres se feront les plus nettes et que se multiplieront les critiques formulées à l'endroit du cessez-le-feu négocié par la Présidence française. Davantage que dans la phase précédente, la Présidence

³⁴² Communiqué de la présidence russe, 12 août 2008. Cet arrêt des opérations n'impliquait pas de retrait des forces russes du territoire géorgien,

française et les institutions communautaires seront amenées à rechercher un équilibre entre les États partisans d'un dialogue avec la Russie et les États favorables à un durcissement de la position de l'Union européenne. Au-delà cependant des équilibres internes à l'Union européenne, les conclusions du Conseil du 1^{er} septembre, réuni « *pour débattre de l'avenir des relations de l'Union européenne avec la Russie et la Géorgie* » font apparaître les difficultés auxquelles sont confrontés les pays européens face à la Russie, entre la nécessité de maintenir un dialogue avec celle-ci, et les efforts déployés pour l'amener à remplir les engagements pris au titre de l'accord Sarkozy-Medvedev.

Les conclusions du Conseil européen du 1^{er} septembre³⁴³ reflètent cet exercice délicat. Tout en déplorant le caractère « *disproportionné* » de la réaction de la Russie, le fait même de parler de réaction et non d'action de la Russie vise à éviter à faire porter à celle-ci la responsabilité du conflit d'août 2008. Il en va de même de l'affirmation du caractère « *non acceptable* » des actions militaires, qui vise l'ensemble des parties sans distinction. Enfin, tout en soulignant qu'une « *solution pacifique et durable devait reposer sur le respect des principes d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale* », les conclusions de la Présidence ne comportent aucune référence à une violation par la Russie de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie. Le même souci d'écartier la question des responsabilités du conflit conduira, par la suite, le 6 septembre, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne à reprendre la proposition allemande d'une enquête internationale sur les responsabilités dans le conflit.

A l'inverse, la reconnaissance par la Russie des deux entités séparatistes fait l'objet d'un langage sans équivoque. Ainsi, l'Union européenne « *condamne fermement la décision unilatérale de la Russie de reconnaître l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud* », souligne le caractère « *inacceptable* » de cette décision, et appelle les autres États à ne pas reconnaître ces indépendances proclamées. Enfin, le Conseil « *demande à la Commission d'examiner les conséquences concrètes* » qui devront être tirées de cette décision, ce qui renvoie à la poursuite des consultations relatives au nouvel accord de partenariat et de coopération avec la Russie. Cette dissociation de la question des responsabilités dans le conflit et de la reconnaissance des entités est largement conforme à la position allemande, et témoigne d'un retour de l'Allemagne à une politique plus cohérente et plus affirmée.

Dans le même temps, les conclusions du Conseil s'efforcent de tirer les conséquences du conflit du point de vue de la politique menée par l'Union européenne dans la région. Le Conseil européen invite ainsi la Commission « *à lui soumettre des propositions sur un partenariat oriental en complément de la politique de voisinage et de la synergie de la Mer Noire* », et évoque également le renforcement de la relation de l'Union européenne avec la Géorgie. Enfin, les conclusions appellent le Conseil et la Commission « *à prendre des initiatives en matière de diversification des sources d'énergie et des routes d'approvisionnement* ». Si ces déclarations visent pour partie à répondre aux préoccupations

³⁴³ 12594/08 Conclusions de la présidence du Conseil européen extraordinaire, Bruxelles, 1er septembre 2008. Parmi les autres décisions prises lors de ce conseil figurent l'initiative annoncée de réunir une conférence internationale des donateurs pour la reconstruction de la Géorgie, ainsi que la nomination d'un représentant spécial de l'Union européenne pour la crise en Géorgie.

de certains États européens en termes de sécurité énergétique comme de relations avec les voisins orientaux de l'UE, elles sont également à destination de la Russie, comme le seront également le soutien à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, et l'affirmation du caractère non-négociable de cette intégrité lors du sommet UE-Ukraine du 9 septembre.

La décision de ne pas s'engager dans la voie de sanctions économiques à l'encontre de la Russie constitue néanmoins l'un des principaux résultats de ce sommet, que les conclusions du Conseil européen présenteront comme un « *refus de la confrontation* ». Cette décision avait été préparée par les déclarations du Président français excluant « *à ce stade* » toute idée de sanction, et insistant au contraire sur la nécessité d'un dialogue avec la Russie. Si la menace de sanctions à l'encontre de la Russie a été agitée par certains États membres, il est douteux néanmoins que cette possibilité ait réellement envisagée³⁴⁴, et un consensus assez large semble s'être dégagé sur ce point. Ceci s'explique à la fois par l'importance de la relation avec la Russie pour l'Union européenne et par les risques d'escalade auxquels de tels mesures auraient pu conduire, risques soulignés par plusieurs responsables européens. Davantage cependant que la crainte de mesures de rétorsion, une dégradation des relations de l'Union européenne avec la Russie serait allée à l'encontre des objectifs poursuivis par l'Union européenne. En soulignant « *l'interdépendance mutuelle de l'Union européenne et la Russie* », ainsi que « *l'absence d'alternative à une coopération forte* », et en rappelant « *qu'il n'est pas de l'intérêt de la Russie de s'isoler de l'Europe* », les conclusions du Conseil entendent adresser en même temps un message dépourvu d'ambiguïtés à la Russie.

Un second aspect important des conclusions du Conseil tient au mandat explicitement conféré au Président en exercice du Conseil pour « *poursuivre les discussions en vue d'une application intégrale de l'accord en six points* », discussions qui conduiront à la conclusion de l'accord du 8 septembre. De plus, l'Union européenne prend explicitement la responsabilité de l'accord Sarkozy-Medvedev, qui est décrit comme ayant été obtenu « *sur la base des efforts de médiation de l'Union européenne* ». Ce point est loin d'être sans implications concrètes, la non-application par la Russie des obligations que lui impose cet accord devenant de la sorte une violation de ses engagements à l'égard de l'Union européenne. Enfin, après avoir rappelé « *l'urgence de mettre au point le mécanisme international de supervision et d'engager les discussions internationales prévues par l'accord du 12 août* », les conclusions du Conseil dessinent pour l'Union européenne un rôle actif dans la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et dans la vérification de son application effective.

9.1.4. L'accord de Moscou du 8 septembre

La Russie, en retenant des conclusions du Conseil européen du 1^{er} septembre l'absence de condamnation de son action et le refus de sanctions à son encontre, interprétera ce sommet comme un succès diplomatique. C'est oublier que les conclusions du Conseil marquent également la volonté de l'Union européenne de s'impliquer plus directement dans la

³⁴⁴ Sans être formellement requise, l'adoption de sanctions par l'Union européenne suppose généralement l'adoption d'une position commune. Le fait que dans les conclusions du Conseil du 1er septembre, l'Union Européenne se soit abstenue de qualifier l'action de la Russie revêt dès lors une importance particulière, le fait de juger son action « disproportionnée » n'impliquant pas de jugement quant à la licéité sur le fond de cette action.

résolution du conflit. Cette implication croissante se traduira par la conclusion de l'accord de Moscou du 8 septembre entre la Russie et l'Union européenne, représentée par la Présidence française, le Président de la Commission et le Haut représentant pour la PESC³⁴⁵. Conforme aux conclusions du Conseil du 1er septembre, qui donnait mandat à l'Union européenne pour poursuivre ces négociations, l'association de la Commission et du Haut représentant répond également au souhait de plusieurs États membres ainsi que des États-Unis de voir l'Union européenne, et non uniquement la Présidence en exercice, apparaître comme l'interlocuteur de la Russie. L'importance de l'accord signé à Moscou tient au fait qu'il implique formellement l'Union européenne, non seulement en tant que partie signataire, mais également au travers de la mention explicite du rôle de l'Union européenne comme garante du non recours à la force, qui lui confère un mandat dans l'application des deux accords de règlement du conflit. Enfin, l'accord prévoit l'ouverture à Genève à partir du 15 octobre de discussions internationales sur l'avenir de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie, dont la présidence sera partagée entre l'Union européenne, l'OSCE et les Nations Unies.

L'accord de Moscou, plus précis que ne l'était le protocole d'accord du 12 août, a pour finalité d'encadrer la mise en œuvre de ce dernier. Il comporte cependant plusieurs différences substantielles avec celui-ci. En particulier, là où l'accord Sarkozy-Medvedev évoquait un retrait « *sur les lignes antérieures au déclenchement des hostilités* », celui du 8 septembre fait uniquement état d'un retrait des forces russes « *hors des zones adjacentes à l'Ossétie du Sud et à l'Abkhazie sur leurs positions antérieures au début des hostilités* », sans prévoir de limitation au déploiement de troupes russes dans les enclaves. Enfin, l'accord évoque la question des mécanismes internationaux, en particulier la poursuite des missions de l'OSCE et des Nations Unies, « *dans leurs zones de responsabilité en conformité avec leurs effectifs et le schéma de déploiement tel qu'il était le 7 août 2008, sans préjudice d'ajustements futurs* ». La référence à de tels ajustements ne fait en réalité qu'anticiper l'éventualité probable d'un veto russe à la prolongation de ces missions. La participation de l'Union européenne à ces mécanismes n'est pour sa part évoquée qu'en appui aux missions existantes, et non au titre d'une mission indépendante, et son déploiement était envisagé sur l'ensemble du territoire géorgien, Abkhazie et Ossétie du sud comprises.

La mise en œuvre effective de cet accord et son articulation avec l'accord du 12 août seront diversement interprétées au sein même de l'Union européenne. Non seulement le retrait russe des zones adjacentes, fixé au 10 octobre, ne s'effectuera que très progressivement, mais certains sujets de désaccord subsisteront, touchant en particulier à la présence des troupes russes dans le district d'Akhalgori en Ossétie et dans la gorge de Khodori en Abkhazie et au renforcement de la présence russe en Abkhazie et en Ossétie du sud. Par la suite, et dans le cadre de la préparation du sommet UE-Russie de Nice, l'examen du retrait russe des zones adjacentes fera l'objet d'appréciations différentes de la part des différents États européens dans l'examen du respect par la Russie de ses engagements. Ainsi, tandis que l'Allemagne, la France et l'Italie inclineront à considérer que la Russie avait satisfait « *pour l'essentiel* » aux conditions posées par l'accord du 8 septembre, d'autres pays, comme le Royaume-Uni, la Suède ou la Pologne renverront aux termes de l'accord du 12 août, d'interprétation plus stricte, pour réclamer une plus grande fermeté à l'égard de la Russie.

³⁴⁵ [http://www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=Mise en oeuvre plan du 12 aout 2008.pdf](http://www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=Mise+en+oeuvre+plan+du+12+aout+2008.pdf)

Cette question, cependant, tendra peu à peu à perdre son acuité, l'examen des règlements des désaccords subsistant sur l'application de l'accord de Moscou étant appelé à se faire dans le cadre des consultations de Genève davantage qu'au niveau communautaire. Si la position de l'Union européenne sur l'intégrité territoriale de la Géorgie continue d'être périodiquement rappelée, par exemple lors du sommet UE-Russie de Khabarovsk en mai 2009, cette progressive dissociation participe d'une évolution qui voit le conflit russo-géorgien, sinon passer au deuxième plan, du moins devenir l'un des éléments seulement du contexte plus large des relations entre la Russie et l'Union européenne.

9.1.5. Les négociations PCA-II et l'avenir des relations entre l'Union Européenne et la Russie

Les tensions entre l'Union européenne et la Russie que fera surgir la mise en œuvre effective des accords Sarkozy-Medvedev conduiront à poser le problème de l'opportunité de poursuivre les négociations en vue d'un nouvel accord de coopération et de partenariat (PCA-II) avec la Russie. L'accord de partenariat et de coopération signé entre la Russie et l'Union européenne en 1994, et entré en vigueur en 1997, était en effet venu à expiration en décembre 2007. Envisagée de longue date, la négociation d'un nouvel accord s'était cependant heurtée à plusieurs obstacles. La Russie s'était d'abord initialement refusée à ce que l'accord de 1994 soit automatiquement étendu aux nouveaux États membres de l'Union européenne. Par la suite, plusieurs conflits impliquant la Pologne, puis la Lituanie, entre 2006 et 2008, étaient venus mettre en péril la négociation d'un nouvel accord, et c'est seulement au début du mois de juillet 2008 que l'ouverture de négociations avait été décidée à Bruxelles, le premier tour des négociations devant s'ouvrir le 16 septembre 2008.

Plus fondamentalement cependant, les difficultés rencontrées dans la négociation de ce nouvel accord tiennent aux réticences de la Russie à se lier par un tel dispositif, qu'elle perçoit comme contraignant et déséquilibré à son détriment. L'accord de partenariat et de coopération impose en effet à la Russie un certain nombre d'obligations, que celles-ci portent sur l'incorporation dans la législation russe de pans entiers de l'acquis communautaire, ou sur la signature par la Russie de la Charte sur la sécurité énergétique de 1991. Pour la même raison, un arrêt de ce processus n'était pas dans l'intérêt de l'Union européenne, ce qui limitait la possibilité d'employer la menace d'une suspension des négociations comme un instrument de pression à l'égard de la Russie. D'un point de vue politique, cependant, les consultations prévues ne pouvaient se poursuivre en ignorant la situation née du conflit entre la Géorgie et la Russie. Le risque existait dès lors que le processus de négociation d'un nouvel accord ne devienne victime de ce conflit.

Évoquée dès le 13 août par le ministre britannique des affaires étrangères, la question de la poursuite des consultations prévues entre la Russie et l'Union européenne sera examinée à l'occasion du Conseil du 1er septembre, puis lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères européens les 6 et 7 septembre. Celle-ci débouchera sur accord portant sur le report des réunions prévues pour la négociation d'un nouvel accord de partenariat « *tant que le retrait des troupes sur leurs positions antérieures au 7 août n'aura pas été réalisé* ». Par là même, cette décision établissait un lien le report des négociations et l'application de

l'accord du 12 août, participant ainsi des pressions exercées par l'Union Européenne à la Russie.

Au-delà de sa dimension politique, la portée réelle de cette décision doit être nuancée, l'annulation de la séance de négociations prévue pour le 15 septembre n'impliquant pas l'arrêt des réunions prévues au titre de ces consultations. La perspective d'une reprise rapide de ces négociations sera pour sa part évoquée à plusieurs reprises dans les semaines suivantes, tandis que la perspective du sommet UE-Russie de novembre sera maintenue. Le point crucial réside en effet dans la décision de reporter, et non de suspendre entièrement les négociations, décision qui rendait possible une reprise ultérieure de ce processus sans qu'un vote à l'unanimité du Conseil soit nécessaire, ainsi que le souligneront par la suite la Présidence française et la Commission européenne.

La normalisation progressive des relations entre l'Union européenne et la Russie à l'automne 2008 conduira à la reprise, décidée non sans difficultés le 14 novembre lors du sommet UE-Russie de Nice, des négociations sur un nouvel accord de partenariat et de coopération. Certaines oppositions de principe se feront jour à l'occasion de la préparation de ce sommet, dont témoigne par exemple la déclaration commune de la Suède et du Royaume-Uni du 10 novembre. A l'exception de la Lituanie, la plupart des États membres se rallieront cependant à la position défendue par la Commission européenne en faveur d'une reprise des négociations. Celle-ci s'appuyait en outre sur le fait le report des consultations n'entraînait pas de remise en cause du mandat reçu pour mener les négociations avec la Russie, ce qui impliquait que la reprise de celles-ci ne supposait pas une nouvelle décision, prise à l'unanimité, du Conseil.

L'engagement de la Commission européenne en faveur d'une reprise des négociations, et la primauté ainsi accordée aux intérêts de long terme de l'Union européenne, se sera révélé crucial³⁴⁶. Ainsi, malgré l'affirmation du caractère « *inacceptable* » de la violation de l'intégrité territoriale de la Géorgie, la nécessité de reprendre les consultations UE-Russie sur le PCA-II sera soulignée au regard en particulier des intérêts de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité énergétique et du commerce. Au-delà de la décision même de reprendre ces négociations, ce sont les modalités de ce processus qui importent, en particulier le choix de faire intervenir la reprise des négociations non pas immédiatement après le sommet de Nice, mais le 2 décembre, après que se soit tenue la deuxième session des discussions de Genève le 18 novembre. Revenant implicitement sur les motivations initiales du report des négociations, ceci conduisait à dissocier la question du nouvel accord de partenariat et de coopération de celle du conflit russo-géorgien, le respect par la Russie de ses obligations au titre des accords de cessez-le-feu étant appelé à être examiné dans le cadre des discussions de Genève, et non dans celui des négociations PCA-II.

Le déroulement des négociations ultérieures dépasse largement le contexte issu du conflit d'août 2008, et les difficultés qui naîtront lors de celles-ci, par exemple au sujet de la signature par la Russie de la Charte sur la sécurité énergétique, n'ont pas de lien direct avec le conflit russo-géorgien, mais renvoient au contraire à des oppositions plus anciennes et

³⁴⁶ Intervention de la commissaire européenne pour les relations extérieures au Parlement européen, 21 octobre 2008.

plus profondes entre la Russie et l'Union européenne. Dans une certaine mesure cependant, ce processus ne peut être entièrement isolé des conséquences du conflit russo-géorgien. L'intervention russe en Géorgie aura en effet posé sous un jour très cru le problème de l'avenir des relations entre l'Union européenne et la Russie. Les termes même des conclusions de la Présidence du 1^{er} septembre, demandant « *au Conseil, avec la Commission, d'examiner attentivement et en profondeur la situation et les différentes dimensions de la relation UE-Russie* », font apparaître une prise de conscience de la part des pays de l'Union européenne de ces implications, mais également la difficulté de séparer les différentes dimensions, économique, énergétique ou de sécurité, de cette relation.

9.1.4. L'Union européenne et le règlement ultérieur du conflit

L'implication croissante de l'Union européenne dans le règlement du conflit prendra essentiellement deux formes : le déploiement de la MSUE Géorgie (Mission de surveillance de l'Union européenne) à partir de septembre 2008, et sa participation aux négociations menées à Genève. La politique de l'Union européenne au lendemain du conflit d'août 2008 se déploie ainsi à deux niveaux, celui de la gestion des conséquences du conflit et des modalités de son règlement, et celui, plus large, de ses relations futures avec la Russie ainsi qu'avec les voisins orientaux de l'Union européenne. Ces deux plans ne peuvent être entièrement dissociés, la capacité de l'Union européenne à influencer sur ces développements, et sa crédibilité même, étant directement engagées dans les processus de règlement du conflit actuellement en cours.

Dès le 13 août, l'Union européenne avait fait part de sa volonté de contribuer au règlement du conflit par le déploiement d'une opération en Géorgie au titre de la politique européenne de sécurité et de défense. Si la possibilité du déploiement d'une force d'interposition de l'UE avait été soulevée par certains États³⁴⁷, c'est vers une opération à caractère civil que se sont rapidement orientées les discussions. Celles-ci conduiront à la décision, prise lors du Conseil européen du 1^{er} septembre et précédée d'un renforcement du bureau du RSUE et de déployer ses équipes sur le terrain, d'envoyer une mission préparatoire chargée d'évaluer la situation sur le terrain et d'élaborer des propositions initiales sur les « *modalités d'un engagement renforcé de l'Union européenne sur le terrain* », cet engagement étant appelé à se faire « *en étroite coordination avec l'OSCE et les Nations Unies* ». Lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères à Avignon les 6 et 7 septembre, un accord se dégagera sur la nature civile de cette mission, qui s'expliquera par la volonté russe de maintenir les forces armées à l'écart, sur les effectifs déployés et sur le mandat de cette mission, limité à l'observation de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu du 12 août. Enfin, le caractère autonome de cette mission, et sa vocation à intervenir « *au titre de la politique européenne de défense et de sécurité et en complément notamment du renforcement de la mission de l'OSCE* » seront clairement affirmés.

Prévue par l'accord du 8 septembre de Moscou, la décision de déployer cette mission sera prise lors du Conseil Relations extérieures du 15 septembre à la suite de l'invitation formelle

³⁴⁷ Voir par exemple les propositions élaborées par les États baltes et la Pologne, et présentées par cette dernière au début de la crise.

de la Géorgie³⁴⁸. Le mandat et la composition de la MSUE Géorgie seront également précisés à cette occasion. Cette mission, dont le déploiement de la pleine capacité opérationnelle sera fixé au 1^{er} octobre, était ainsi appelée à assurer une « *observation civile des actions des parties, y compris le respect intégral de l'accord en six points et des mesures d'application à travers la Géorgie arrêtées par la suite, en étroite coordination avec les partenaires, en particulier les Nations unies et l'OSCE, pour contribuer à la stabilité à long terme dans l'ensemble de la Géorgie et de la région limitrophe* ». Cette vocation de la MSUE à intervenir sur le territoire des deux entités séparatistes s'opposait directement à l'interprétation défendue par la Russie. Dès cette période apparaissent donc plusieurs sujets de désaccord entre la Russie d'une part, et l'Union européenne d'autre part, qui renvoient à des interprétations divergentes de l'accord de Moscou et qui annoncent les difficultés que la MSUE rencontrera sur le terrain. Ces désaccords touchent à la fois au statut de la MSUE vis-à-vis des autres missions internationales, et au mandat territorial qui est le sien.

La séparation de la MSUE des mécanismes déjà existants dans la région de l'OSCE et des Nations Unies revêtait une importance cruciale, dans la mesure où la reconduction de ces opérations apparaissait compromise par la participation de la Russie aux instances de décision de ces deux organisations. Si les conclusions du Conseil du 1^{er} septembre appelaient uniquement au renforcement de la mission d'observation de l'OSCE en Ossétie du Sud, la nécessité de déployer une mission autonome de l'Union européenne s'imposera rapidement, de même que le blocage des discussions à l'OSCE sur l'envoi d'observateurs en Ossétie du Sud conduira au renforcement des effectifs déployés au titre de la MSUE, qui constituait une exigence russe.

L'attitude de la Russie vis-à-vis des missions de l'OSCE et des Nations Unies en Géorgie ne fera par la suite que confirmer l'importance que revêt l'autonomie de la MSUE. Après avoir bloqué la prolongation du mandat de la mission d'observation de l'OSCE en Ossétie dont le mandat venait à expiration le 31 décembre 2008, la Russie opposera ainsi, le 16 juin 2009, son veto à un projet de résolution du Conseil de sécurité prolongeant la mission de l'ONU en Géorgie, au motif que ce projet comportait une référence à l'intégrité territoriale de la Géorgie. Enfin, le mandat des observateurs militaires déployés au titre des accords du 12 août et du 8 septembre viendra à son terme en juin 2009 sans avoir pu être prolongé. La MSUE est donc appelée à demeurer la seule mission internationale dans la région, avec l'expérience de ses prédécesseurs. Dans ce cadre, la reconduction de son mandat, initialement fixé au 15 septembre 2009, revêtait une importance particulière, et sera l'objet d'incertitudes, avant d'être finalement décidée lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Bruxelles le 28 juillet 2009, sans susciter de débats quant à son principe ou à son évolution. En revanche, l'idée, évoquée un temps à l'été 2009, de faire participer des observateurs extérieurs, en particulier américains, à la MSUE, sera finalement abandonnée.

Le second point de désaccord entre l'Union européenne et la Russie touche à l'interprétation du mandat territorial de la MSUE. Tandis que l'Union européenne a souligné, dans la négociation et pour montrer sa bonne volonté vis-à-vis des Géorgiens, que la mission a « *vocation à se déployer dans toute la Géorgie* » sans illusion sur la position russe, et que son mandat s'étend donc à l'ensemble du territoire géorgien, incluant l'Abkhazie et l'Ossétie du

³⁴⁸ 2889^e session du Conseil Relations extérieures, Bruxelles, 15 septembre 2008, 13030/08

Sud, la Russie s'appuie sur une lecture littérale de l'accord de Moscou, qui ne prévoit qu'un déploiement dans la « zone de sécurité ». Là encore, la reconnaissance par la Russie des deux entités séparatistes conforte la Russie, qui considère que la mission de l'Union européenne n'a vocation à intervenir que dans les zones adjacentes à l'Abkhazie et à l'Ossétie du Sud, seules les autorités abkhazes et ossètes étant en mesure d'autoriser le déploiement d'une mission internationale sur leur territoire. La Russie demeurera intransigeante sur l'interprétation qu'elle fait de l'accord de Moscou, ce qui aboutira à limiter le mandat effectif de la MSUE à l'observation du retrait des troupes russes du territoire géorgien proprement dit, sans qu'elle puisse avoir accès à celui de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud.

Alors même que l'accès aux territoires des deux provinces séparatistes est nécessaire à l'exercice du mandat de la MSUE, le fait que cette condition n'ait pu être imposée vient donc fortement tempérer le succès que représente, pour l'Union européenne, la mise en place d'une mission autonome en Géorgie. En outre, les communications se sont avérées peu satisfaisantes avec la Russie ainsi qu'avec les deux républiques sécessionnistes. Ainsi, si certains contacts ont pu être établis avec l'Ossétie du Sud³⁴⁹, la communication entre la MSUE et la Russie s'est d'abord faite en transitant par Bruxelles et par l'ambassade de Suisse à Tbilissi. La mise en place d'un mécanisme de prévention des incidents a partiellement amélioré cet état de fait, mais sans néanmoins permettre entièrement à la MSUE de mener à bien les missions qui sont les siennes.

Parallèlement au déploiement de la MSUE s'étaient ouvertes, le 15 octobre à Genève, les consultations prévues par l'accord de Moscou du 8 septembre sur le règlement politique du conflit et sur l'avenir de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, sous la présidence des Nations Unies, de l'Union européenne et de l'OSCE, avec la Géorgie, la Russie, les États-Unis et les représentants des deux entités séparatistes. Après que la Russie ait initialement entretenu des incertitudes quant à sa participation, la préparation de la conférence sera compliquée par plusieurs incidents survenus entre la Géorgie et les représentants des provinces séparatistes, mais également par la volonté de la Russie de voir l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud participer à la conférence en tant qu'États indépendants. Un accord sera finalement trouvé sur un format 3+3, réunissant l'Union européenne, les Nations Unies et l'OSCE d'une part, des représentants de la Géorgie, de la Russie et des États-Unis d'autre part. Le problème de la participation des deux provinces séparatistes à ces consultations sera pour sa part résolu à travers l'instauration de deux sessions, l'une formelle et à laquelle la Russie ne prendra part que de manière occasionnelle, l'autre informelle et à laquelle participeront des représentants de l'Abkhazie et de l'Ossétie du sud.

L'un des volets des consultations engagées à Genève, qui intéresse directement la conduite de la MSUE, porte sur les mécanismes de règlement conjoints des incidents susceptibles de survenir dans l'exercice de celle-ci. Les discussions consacrées à cette question aboutiront, le 17 février 2009, à la mise en place d'un mécanisme dit « *de prévention de règlement opportun des incidents* » (IRPM). En revanche, l'issue des consultations s'avère plus incertaine sur d'autres questions, qu'il s'agisse de parvenir à un accord sur les mécanismes de sécurité et de stabilité dans la région, ou de régler la question des réfugiés et des

³⁴⁹“EUMM hold technical talks with de facto Interior Minister of South Ossetia,” Council press release, 27 octobre 2008.

déplacés internes. Là encore, les désaccords sur le statut des deux provinces séparatistes, qui sous-tendent les difficultés rencontrées lors de ces consultations, ne laissent présager que des perspectives limitées pour ce processus. La question de la signature éventuelle d'accords sur le non-usage de la force et la sécurité régionale allant au-delà des accords de cessez-le-feu offre un exemple d'une telle impasse, la Russie souhaitant que ces accords soient signés avec les deux provinces sécessionnistes, là où la Géorgie insiste pour n'en signer qu'avec la Russie.

Du point de vue des relations entre la Russie et l'Union européenne, les consultations de Genève et la mission de l'Union européenne en Géorgie ne forment que les deux volets d'un même processus. Le rôle reconnu à l'Union européenne dans les discussions qui se sont engagées le 15 octobre 2008 à Genève est en effet directement lié à son rôle au titre du maintien de la paix dans la région, tandis que la politique de la Russie vise à faire reconnaître les « *nouvelles circonstances politiques et juridiques* » dans le Caucase, selon les termes mêmes du délégué permanent russe auprès de l'OSCE. Les efforts déployés par la Russie pour obtenir une participation de représentants des deux provinces sécessionnistes aux discussions de Genève, ainsi qu'aux mécanismes mixtes de prévention des incidents dans les zones frontalières participent de la même stratégie, qui place l'Union européenne dans une situation délicate. Dans un cas comme dans l'autre, celle-ci est prise en effet dans un dilemme entre son soutien à l'intégrité territoriale de la Géorgie, qui lui interdit de reconnaître l'Abkhazie et l'Ossétie, et la nécessité pratique d'établir des contacts avec les autorités de fait de ces deux provinces. Dans un contexte où la Russie renforce ses liens avec les deux provinces séparatistes, par exemple au travers de la conclusion d'« *accords de sécurité* » avec celles-ci en avril 2009, il est donc d'autant plus important pour l'Union européenne de se garder des pièges que lui tend la Russie.

9.1.6. Conclusion

La médiation de l'Union européenne dans le conflit russo-géorgien d'août 2008 a été rendue possible avant tout par les spécificités du contexte international dans lequel celui-ci est intervenu. Son succès, qu'elles qu'en soient par ailleurs les limites, tient donc à une conjonction de plusieurs facteurs. En premier lieu, la situation politique pré-électorale aux États-Unis, et plus encore leur implication indirecte dans le conflit, conduisaient à priver les États-Unis, et avec eux l'OTAN, de toute capacité véritable d'initiative. Pour des raisons différentes, les blocages au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies et du Conseil permanent de l'OSCE ne permettaient pas à ces institutions de jouer un rôle significatif dans la résolution du conflit. Enfin, les responsabilités de la Géorgie dans le déclenchement du conflit ont d'emblée posé la question de la réponse de l'Union européenne sous un jour tout autre que cela n'aurait été le cas dans un autre contexte. A des degrés variables, ces facteurs ont contribué à laisser le champ libre à l'action de l'Union européenne, au moment même où la Présidence française faisait montre d'un volontarisme affiché.

Pour autant, le rôle joué par l'Union européenne, et la préservation même de son unité tout au long de la crise d'août 2008 ne sauraient dissimuler qu'il subsiste davantage d'interrogations qu'il n'en a été résolu, qu'il s'agisse de la capacité et de la volonté de l'Union européenne à devenir un acteur politique et militaire, ou de l'avenir de ses relations avec la

Russie. Le principal enseignement du conflit russo-géorgien d'août 2008 demeure en effet l'efficacité dont a su faire preuve la Russie, sur le plan militaire aussi bien que diplomatique. Cette résurgence de la Russie, assez mal anticipée par les pays européens, vient souligner les défis auxquels ceux-ci doivent faire face. De manière générale, l'Union européenne, dans ses relations avec la Russie, demeure en effet confrontée à plusieurs impératifs qui, sans être nécessairement contradictoires, sont du moins difficiles à concilier en pratique. L'Union européenne doit en effet s'efforcer d'intégrer économiquement la Russie, tout en veillant à ne pas laisser s'instaurer des rapports de force avec la Russie en sa défaveur. La perspective, évoquée de part et d'autre, de constituer un espace économique commun incluant la Russie et l'Union européenne, est de ce point de vue à la mesure des difficultés d'un tel processus, comme le montrent les négociations sur un nouvel accord de partenariat et de coopération. D'autre part, l'Union européenne doit initier un rapprochement politique et économique avec ses voisins orientaux, qui ne peut manquer d'être perçu négativement par la Russie. Ce sera le cas du partenariat oriental, dont le lancement en mai 2009 aura été accéléré par le conflit d'août 2008, et dans lequel la Russie verra une volonté de l'Union européenne d'intégrer sa périphérie au détriment de la CEI. Enfin, la nécessité d'une nouvelle architecture de sécurité en Europe, sur laquelle s'accordent Russes et Européens, recouvre en réalité des orientations difficilement conciliables et des oppositions fondamentales, en particulier sur le rôle qui revient à l'OTAN.

9.2. L'OTAN et les Etats-Unis

Suite au discours du Président Obama sur l'Afghanistan et aux promesses d'envoi de troupes supplémentaires sur ce théâtre faites par les pays membres de l'OTAN, la Géorgie a elle-même décidé, en décembre 2009, d'y envoyer 1000 hommes. Cet engagement fait de la Géorgie, dont la population n'est que de 4,7 millions d'habitants, le plus important contributeur par habitant à l'effort de guerre en Afghanistan et doit être interprété, selon les mots de Michael Saakachvili, comme un signe de gratitude envers l'Occident : « *Georgia has been grateful for the extent to which the U.S. and Europe have stood alongside us over recent years. Now we are proud to stand – and fight – alongside you* ». L'examen rétrospectif de la politique américaine en Géorgie contribue à expliquer pourquoi celle-ci se perçoit comme « *fermement alliée, dans ses objectifs et dans ses valeurs, aux Etats-Unis et la communauté transatlantique* ».

9.2.1. Politiques et intérêts américains en Géorgie

« *Throughout the Caucasus, we have three sets of strategic interests. These are valid in all three countries. Yes, we have energy interests, and we're not embarrassed to say that energy is a strategic interest. We have pure security interests, or traditional security interests – meaning fighting terrorism, fighting proliferation, avoiding military conflict, and restoring (or preserving, in some cases) the territorial integrity of the states of the region... And then we have a third set of interests: in the internal reform of each country – democratic and market economic reform, for all the reasons the U.S. president has articulated, based on our belief that stability only comes from legitimacy. And legitimacy requires democracy on the political side and prosperity on the economic side, and you only get both – democracy and prosperity* ».

– *through serious reform. So all three sets of interests are being pursued by us at any one time* ».

Cette analyse de Matthew Bryza (*Deputy Assistant Secretary of State for European and Eurasian Affairs* de l'administration Bush) résume parfaitement la définition des intérêts des Etats-Unis dans le Caucase du Sud et les fondements de leur politique dans la région. Les Etats-Unis ont établi des liens avec les Etats de la région dès la fin des années 1991, alors qu'ils reconnaissaient, immédiatement après la dislocation de l'URSS, l'indépendance de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie. Dès lors, les Etats-Unis se sont engagés de manière croissante avec les Etats du Caucase du Sud afin de les aider, selon les termes d'un responsable de l'administration Bush, à « *rester indépendant et devenir des partenaires démocratiques, stables et prospères des Etats-Unis* ».

Washington étend ainsi son aide humanitaire à la Géorgie et y établit des relations diplomatiques au début des années 1992, après l'arrivée aux affaires de l'ancien Ministre des affaires étrangères soviétiques Edouard Chevardnadze. Les Etats-Unis deviennent ainsi rapidement le plus important donateur bilatéral à la Géorgie, les aides versées totalisant 1,9 milliards de dollars sur une quinzaine d'années (années fiscales 1992 – 2007). La Géorgie figure ainsi régulièrement parmi les premiers Etats en terme d'aide *per capita* pour les Etats-Unis, notamment à travers les programmes *Freedom Support Act*, *Food Aid* (du Département de l'Agriculture) et *Peace Corps*, et bénéficie rapidement d'une assistance de sécurité. Parallèlement aux canaux bilatéraux, les Etats-Unis fournissent une assistance plus large, à la Géorgie comme aux autres Etats de la région, par l'intermédiaire de leur contribution aux organisations internationales telles que le FMI et la Banque Mondiale. En 2004 enfin, dans le cadre du programme Millennium Challenge Corporation (MCC), voté par le Congrès afin de soutenir les Etats démocratiques, la Géorgie est considéré comme un Etat démocratique, éligible pour une aide supplémentaire. En septembre 2005, le MCC s'engage à lui verser 293,3 millions de dollars sur cinq ans, aide à laquelle s'ajoutent 100 millions de dollars supplémentaires à la suite de la guerre entre la Géorgie et la Russie.

9.2.2. Le rôle de la Géorgie en tant que région de transit énergétique de la Caspienne vers les marchés occidentaux

Si les Etats-Unis se sont intéressés à la stabilisation de la Géorgie pour des raisons de sécurité, l'intérêt initial est clairement connecté à leur politique énergétique en Asie Centrale et en Caspienne. Le développement rapide de voies d'approvisionnement commercialement viables et l'intégration de la production pétrolière de la Caspienne dans le marché mondial ont en effet été l'une des priorités des Etats-Unis dès les années 1990, après que les compagnies pétrolières occidentales se fussent approprié une partie de l'exploitation des anciens gisements soviétiques d'Azerbaïdjan et du Kazakhstan. Mais au-delà du besoin physique de créer des lignes d'approvisionnement permettant de sortir les hydrocarbures de la Caspienne vers le marché mondial sans passer par le réseau de distribution russe, la politique énergétique américaine a soutenu un certain nombre d'objectifs connexes. Le rapport 2001 sur la politique énergétique de l'Administration Bush (*Reliable, Affordable, and Environmentally Sound Energy for America's Future*) illustre que la diversification à fins de sécurisation des voies d'approvisionnement devait également servir à soutenir la souveraineté des Etats du Caucase du Sud, à renforcer leurs liens avec

l'Occident, à encourager les investissements privés américains, à soutenir la Turquie, à bloquer les voies d'approvisionnement traversant l'Iran, à diversifier les sources d'approvisionnements vers les États européens et à promouvoir la sécurité énergétique de l'Occident .

Dès novembre 1999, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan et la Turquie signent le Protocole d'Istanbul qui marque le lancement de construction de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), entré en service en mai 2006. Conçu comme une première voie de transit permettant de contourner les infrastructures russes, il permet initialement à l'Azerbaïdjan d'exporter sa production puis aux autres Etats de la Caspienne de limiter (très partiellement) les contraintes liées au monopole des infrastructures russes. Ainsi, en octobre 2008, une petite partie de la production pétrolière kazakhe commence à être transportée à travers la Caspienne jusqu'au BTC. En mars 2007, un second ouvrage, transportant du gaz (South Caucasus Pipeline - SCP) azéri vers la Turquie par la Géorgie a été achevé. La finalisation du BTC et du SCP accroît l'importance stratégique du Caucase du Sud pour les Etats-Unis et l'Union européenne et ajoute une variable supplémentaire à la compétition régionale entre les Etats-Unis et la Russie. Toutefois, le rôle de ces infrastructures ne doit pas être surévalué. Si elles renforcent la Géorgie, elles ne pèsent que marginalement sur l'ensemble des importations européennes et des exportations des grands producteurs de la Caspienne (Turkménistan et Kazakhstan). Les difficultés liées à la réalisation de l'oléoduc Nabucco, pourtant directement destiné à renforcer la sécurité énergétique des Etats européens (et prétendument « d'ouvrir une nouvelles ère » dans les relations de l'Union européenne et de ses voisins) démontrent toutes les limites politiques des politiques énergétiques.

Parallèlement, le soutien américain aux réformes économiques en Géorgie et dans le Caucase du Sud doit être mentionné. L'administration américaine y a plus particulièrement soutenu la privatisation et la création de marchés libres. Avec le soutien américain, la Géorgie a été admise à l'OMC en juin 2000. Les relations bilatérales ont également été positives pour les Etats-Unis, puisqu'elles ont permis d'ouvrir ces marchés à leurs biens et services.

Au-delà de l'assistance militaire et économique, le soutien américain à la Géorgie s'est manifesté par des programmes d'entraînement militaire et d'assistance de sécurité, ainsi que par des investissements commerciaux, plus particulièrement dans le secteur énergétique. Tbilissi a également bénéficié d'un dialogue et d'un soutien diplomatique approfondis. La politique américaine a toutefois évolué en portée et en intensité en fonction des intérêts américains, qu'ils soient politiques, énergétiques ou militaires.

9.2.3. Intérêts militaires et stratégiques américains en Géorgie

L'intérêt porté par les Etats-Unis à la Géorgie a évolué après le 11 septembre 2001, lorsque celle-ci a affirmé sa volonté de soutenir les opérations des Etats-Unis et de la coalition en Afghanistan. Tbilissi a alors mis ses bases aériennes à disposition, autorisé un droit de survol de son territoire et entamé un partage d'informations avec les Etats-Unis. Environ 50 hommes ont été envoyés en Afghanistan lors des élections de 2004-2005. Fin 2007, le président géorgien a affirmé son intention de soutenir les opérations de l'OTAN en Afghanistan et d'y envoyer des troupes.

La Géorgie est devenu l'un des plus fermes soutiens alliés dans la guerre contre le terrorisme et a ouvertement supporté l'opération *Iraqi Freedom*. Elle a offert l'utilisation de ses bases aériennes et a participé à la reconstruction de l'Irak. Au fil des opérations, le volume des troupes géorgiennes s'est accru pour constituer le troisième contingent militaire allié en août 2008 avec 2000 hommes (ces troupes seront rappelées lors de la guerre avec la Russie).

Parallèlement, dans le cadre de leur « guerre contre le terrorisme », les Etats-Unis ont renforcé leurs liens militaires avec la Géorgie et commencé à travailler étroitement avec elle afin de promouvoir leurs intérêts de sécurité mutuels. Dans le cadre du *Georgia Train and Equip Program* (GTEP), qui a débuté en mai 2002, les Etats-Unis ont encadré l'entraînement des forces géorgiennes (unités militaires, forces de sécurité et douane). Cet entraînement a pris fin en 2004 et a visé avant tout à assister la Géorgie dans sa lutte contre les groupes terroristes qui infiltraient le territoire (frontière tchéchène et gorges du Pankisi), à renforcer sa capacité à sécuriser ses corridors énergétiques, à stimuler les réformes militaires et à assurer la stabilité interne. Lancé en janvier 2005, le *Georgia Sustainment and Stability Operations Program* a développé les objectifs de GTEP afin d'entraîner le contingent géorgien en vue de sa participation aux opérations de la coalition en Irak.

Parallèlement les Etats-Unis fournissent une assistance bilatérale de sécurité à la Géorgie, qui inclut des formations militaires et linguistiques à travers le programme *International Military Education and Training* (IMET). A ces deux programmes, qui totalisent environ 150 millions de dollars sur la période, s'ajoutent les ventes d'équipements : entre 2003 et 2007, les crédits militaires (*Foreign Military Financing* ou FMF) accordés officiellement à la Géorgie se sont élevés à environ 52 millions de dollars, soit plus du double des prêts accordés respectivement à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan, faisant de la Géorgie le 11e bénéficiaire des FMF américains. Pour la seule année 2007, les entreprises américaines ont vendu pour 25 millions de dollars d'équipements. Selon une estimation russe, Washington aurait favorisé la livraison d'environ 77 millions de dollars d'équipements par des acteurs privés, même si l'on ignore si les Russes prennent en compte les DCS officielles ou s'ils évoquent des circuits plus informels. Il est probable qu'une partie des acquisitions de défense n'ait jamais été officiellement déclarée, l'administration géorgienne recourant à des « clauses secrètes » pour certaines d'entre elles.

L'importance stratégique de la Géorgie dépasse cependant le cadre du soutien qu'elle offre aux Etats-Unis dans leurs opérations militaires. Sa position géographique, qui permet d'assurer un relais pour les opérations en Asie centrale et au Moyen-Orient, a très vite été perçue comme cruciale par Washington alors que la stabilité du pays est considérée comme une source d'influence positive pour les régions instables du Caucase du Nord.

Washington s'est fortement impliqué au niveau diplomatique pour mettre fin aux conflits dans la région et en Géorgie. Institutionnellement, le concours américain au processus de paix se limite à sa participation aux actions du Conseil de sécurité des Nations Unies et aux « *Amis de Secrétaire Général en Géorgie* » avec l'Allemagne, la France et la Grande Bretagne. Les « *Amis* » ont été reconnus comme observateurs officiels au Processus de Genève et formellement associés aux pourparlers de paix entre la Géorgie et l'Abkhazie. Cependant, l'émergence du Caucase du Sud en tant que région géostratégique clef a accru l'intérêt des

Etats-Unis pour la stabilisation de la région et le maintien de l'indépendance des Etats caucasiens. L'assistance économique a été considérée comme un moyen supplémentaire pour faciliter la résolution diplomatique du conflit.

Les Etats-Unis ont contribué à la consolidation de l'indépendance géorgienne et soutenu son intégration dans les institutions occidentales. Ils ont notamment insisté pour que la Géorgie soit considérée comme éligible au *Membership Action Plan* (MAP), qui est considéré comme le premier pas vers l'intégration dans l'OTAN. A la recherche de sécurité, de protection et d'une redéfinition de son identité, la Géorgie a intégré le Partenariat pour la Paix de l'OTAN en 1994. Les troupes géorgiennes ont constitué une partie des forces de paix de l'OTAN au Kosovo (KFOR) jusqu'à ce que celui-ci déclare son indépendance en février 2008. En 2004-2005, la Géorgie et d'autres Etats du Caucase du Sud ont adhéré au *Individual Partnership Action Plans* (IPAP) afin de favoriser les réformes militaires et civilo-militaires. Du fait des progrès effectués dans les réformes militaires en Géorgie, l'OTAN a approuvé la demande géorgienne pour un Dialogue Intensifié avec l'Alliance en septembre 2006. Lors du sommet du Riga, en novembre 2006, l'OTAN a réaffirmé son soutien en faveur de la Géorgie dans la mise en œuvre de ses réformes. Toutefois, en dépit du fort appui des Etats-Unis à la Géorgie lors du sommet du Bucarest en avril 2008, les grandes puissances européennes, notamment la France et l'Allemagne, ont émis des réserves sur l'extension d'un MAP à la Géorgie. Certes, l'OTAN y a clairement établi que la Géorgie et l'Ukraine en deviendraient membres, sans cependant que l'agenda et les moyens soient définis. L'absence d'unanimité parmi des alliés européens quant à l'admission de la Géorgie au MAP, les objections de la Russie et les conclusions modérées relatives à la préparation politique et militaire de ces États sont autant d'arguments qui, pris ensemble ou séparément, sont généralement cités comme étant la principale explication du coup d'arrêt de Bucarest. Il apparaît néanmoins que c'est avant tout l'opposition des alliés européens de l'OTAN, plus particulièrement de l'Allemagne et de la France, qui a entraîné une remise à plus tard de la décision.

9.2.4. Le modèle démocratique géorgien : relais de la politique américaine dans la région de la mer noire élargie

Le second point d'inflexion dans les relations entre les Etats-Unis et la Géorgie se situe en novembre 2003. La Révolution des roses a en effet substantiellement modifié les relations de la Géorgie avec l'Occident, en dépit des différences de perception entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Soutenue par Washington, la Révolution des roses a favorisé la création d'une relation spéciale entre Washington et Tbilissi.

Lors de sa visite en Géorgie les 9 et 10 mai 2005, le Président Georges Bush a qualifié la Géorgie de « *phare de la liberté pour la région et le monde* ». De fait, le succès de la Révolution des roses a légitimé la stratégie de changement des régimes et de transition démocratique soutenu par Washington, qui bouleverse une partie des anciennes républiques soviétiques démocratiques jusqu'à la fin de l'année 2006 (révolution Orange en Ukraine, révolution des Tulipes au Kirghizstan). La Géorgie devient ainsi une manifestation concrète des contributions de l'administration américaine en faveur des « *causes de la liberté* ».

Toutefois, dès janvier 2008, le rapport annuel de l'ONG Freedom House définit la Géorgie comme un exemple d'« *inversion substantielle* ». L'organisation estime alors dans ses conclusions que le brevet de démocratie a été déclaré trop tôt en Géorgie. La crise politique de novembre 2007 a été la manifestation de l'existence de blocages réels dans le développement démocratique du pays et a illustré la volatilité du monde politique géorgien ainsi que la relative fragilité de ses institutions. Dans une lettre adressée à différentes commissions du Congrès américain, Freedom House a insisté pour que l'administration américaine cible une part significative de son assistance afin de renforcer la démocratie en Géorgie.

9.2.5. La réponse américaine à la guerre entre la Russie et la Géorgie en août 2008

La guerre d'août 2008 a provoqué, aux Etats-Unis, une flambée d'hostilité contre la Russie et un fort mouvement de sympathie en faveur de la Géorgie. « *We will help you to heal this nation's wounds, to rebuild this economy, and to ensure Georgia's democracy, independence, and further integration with the West* » – a déclaré le Vice-Président Cheney en Géorgie, début septembre 2008, alors que la critique vis-à-vis de la Russie s'est accentuée tout au long de la campagne présidentielle. L'invasion de la Géorgie par la Russie et le futur des relations russo-américaines sont ainsi devenus les questions ayant le plus différencié les candidats à la présidence durant la campagne. Dans une déclaration du 11 août 2008, le candidat démocrate Obama a déclaré que la crise représentait un « *tournant* » dans les relations « *longues et compliquées* » que la Russie entretient avec l'Occident et a condamné l'acte d'agression de celle-ci. « *No matter how this conflict started, Russia has escalated it well beyond the dispute over South Ossetia and invaded another country. [...] There is no possible justification for these attacks* ». Le candidat a également évoqué la possibilité de bloquer la demande de Moscou de rejoindre l'OMC, ainsi que la possibilité de boycotter les jeux olympiques d'hivers de Sotchi.

Les violations russes de cessez-le-feu ont alimenté la rhétorique hostile de Washington, par contraste avec ses premières réactions, relativement modérées, les violations russes du cessez le feu n'ayant, selon Condoleezza Rice « *servi qu'à approfondir l'isolation de la Russie* ». Dès le début des hostilités, Américain et Français ont été en contact pour trouver une issue au conflit, le président Bush envoyant le secrétaire d'Etat Rice en France pour rencontrer le Président français Nicolas Sarkozy, médiateur de cessez-le-feu entre les deux parties, puis en Géorgie où il a fait état « *du soutien sans faille des Etats-Unis au gouvernement démocratique géorgien* ». Robert Gates, Secrétaire à la Défense devait se montrer plus menaçant, toute tentative russe de renverser le *statu quo* établi au cours des années 1990 et de restaurer l'ancienne sphère d'influence soviétique étant amené à rencontrer, selon lui, la résistance des Etats-Unis et risquant de remettre en question les fondements des relations entre les Etats-Unis et la Russie établies depuis la guerre froide. De son côté, le Vice Président Richard Cheney a déclaré au Président Michael Saakachvili que « *l'agression de la Russie ne doit pas demeurer sans réponse et sa continuation aurait des conséquences sur les relations de celle-ci avec les Etats-Unis* ».

Au-delà de ces déclarations cependant, l'administration s'est refusée à toute menace explicite d'action punitive – telle que l'exclusion de la Russie du G8 ou le blocage de son entrée à l'OMC ou à l'OCDE. Les responsables de l'administration ont dénoncé l'agression de la Russie, mais ces condamnations ont été largement associées à des propos soulignant leur volonté d'une coopération fondée sur les intérêts communs.

Afin de répondre aux besoins humanitaires urgents de la Géorgie après le conflit, l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et les Départements de la Défense et d'Etat ont fourni 38,36 millions de dollars d'aide humanitaire directe. Le 3 septembre 2009, le Secrétaire d'Etat a annoncé le déblocage d'une aide pluriannuelle d'un milliard de dollars pour la Géorgie. Associés aux représentants des Nations Unies, de l'Union européenne et de l'OSCE, les Etats-Unis participent aux pourparlers de Genève, qui, selon les mots de Daniel Fried (ancien secrétaire d'Etat adjoint) « *soulignent le large soutien international – à une exception près bien sûr, dont bénéficie la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie* ». Parallèlement à l'aide humanitaire et financière que les Etats-Unis et les autres Etats ou les institutions occidentales ont fourni à la Géorgie, deux autres propositions stratégiques méritent d'être mentionnées : la création d'une Commission OTAN-Géorgie et la signature d'une Charte de Partenariat Stratégique entre Washington et Tbilissi.

La Commission OTAN-Géorgie est créée le 19 août 2008, sur décision des Ministres des affaires étrangères de l'OTAN avec les objectifs suivants : approfondir la coopération OTAN-Géorgie par la création d'un organe politique de coordination commun consultatif afin d'assister la reconstruction de la Géorgie et d'élaborer un ensemble de « *réformes liées aux secteurs économique et de défense relatives à ses aspiration euro-atlantiques d'adhésion à l'OTAN* ». Le Ministre des affaires étrangères britannique, David Miliband, qui considère qu'il a été donné à la Géorgie une « *feuille de route pour l'adhésion* », rejette l'hypothèse avancée par certains diplomates européens selon laquelle la création de la Commission OTAN-Géorgie est le signe d'un report *sine die* l'adhésion géorgienne.

Parallèlement, en janvier 2009, Tbilissi et Washington ont signé une Charte de Partenariat Stratégique qui souligne les domaines de coopération entre les deux pays et réitère le soutien américain à l'intégrité territoriale de la Géorgie et à son adhésion à l'OTAN. La Charte signée par l'administration sortante n'est cependant pas juridiquement contraignante et Mathew Bryza a déclaré qu'elle n'est pas « *une garantie de sécurité* », « *les garanties de sécurité étant destinées à venir avec l'adhésion l'OTAN* ». En ce qui concerne l'intégration de la Géorgie à l'Alliance Atlantique, la Charte affirme : « *Deepening Georgia's integration into Euro-Atlantic institutions is a mutual priority, and we plan to undertake a program of enhanced security cooperation intended to increase Georgian capabilities and to strengthen Georgia's candidacy for NATO membership. In this connection, we note the Alliance's affirmation at its Bucharest Summit in April 2008 that Georgia will become a member of NATO* ».

9.2.6. La remise à zéro de la relation Etats-Unis-Russie

« *It is not possible to craft Georgia policy without looking at the broader U.S.-Russia policy, while it is not possible to craft a broader U.S.-Russia policy without recognizing the role the U.S. plays in creating tension between Russia and Georgia* ». La plupart des analystes s'accordent sur le fait que la crise géorgienne « *a infligé un choc plus intense aux relations entre les Etats-Unis et la Russie que tout autre événement depuis la fin de la guerre froide* ». Il est indéniable que le conflit russo-géorgien a provoqué la première véritable réévaluation des relations entre les Etats-Unis et la Russie depuis la guerre froide, du point de vue américain. Il est par contre nettement moins probable que, du point de vue russe, le choc ait été de même nature, et ait été comparable à ce que Moscou a pu percevoir lors de l'invasion du Kosovo par exemple.

Le recentrage de la politique américaine sur la Russie est devenu une part importante du réajustement général de la politique étrangère américaine. Les responsables politiques américains reconnaissent unanimement l'importance d'un « *partenariat de long terme, fondé sur le respect mutuel avec la Russie* » et l'urgence de fonder les relations entre les Etats-Unis et la Russie sur des bases viables et constructives. Les défis actuels exigent un partenariat global et, selon le président Obama, celui-ci « *sera plus fort si la Russie occupe la place qui lui revient en tant que grande puissance* ». Enfin, selon William Burns (sous secrétaire d'Etat pour les affaires politiques), « *les Etats-Unis et la Russie sont importants l'un pour l'autre et leur capacité à bien ou à mal gérer leur relation importe énormément au reste du monde* ».

En avril 2009, lors de leur rencontre à Londres, le Président Obama et son homologue russe, Dimitri Medvedev, ont souligné leur ambition de « *dépasser les mentalités de la guerre froide et de remettre les compteurs à zéro (push the reset button)* ». Dans un communiqué commun, diffusé après leur rencontre, les deux hommes ont affirmé que des « *différences significatives* » demeurent entre les deux États à propos de la guerre de mois d'août en dépit d'un contexte de « *renouveau dans leur relations* » : « *bien que nous soyons en désaccord sur les causes et la séquence des opérations militaires du mois d'août dernier, nous nous sommes mis d'accord pour poursuivre nos efforts pour trouver une solution pacifique et durable à la situation d'instabilité actuelle* ».

Toutes ces remarques illustrent que la révision totale des relations américano-russes est l'un des plus grands défis auxquels l'administration Obama doit faire face. Celle-ci s'est, en effet, fixé l'objectif ambitieux de redéfinir entièrement la nature de la coopération entre les Etats-Unis et la Russie. Le Président et ses conseillers politiques tentent de saisir « *un moment où l'opportunité et les intérêts sont communs* » entre les Etats-Unis et la Russie afin d'établir une « *plus grande compréhension et un partenariat plus durable* ». Dans ce contexte où dominent les bonnes intentions, il est nécessaire d'examiner si la « *remise à zéro (reset)* » dans les relations entre les deux pays risque d'affecter la politique américaine à l'égard de la Géorgie et de l'Alliance, et de quelle manière.

9.2.7. Le soutien américain à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Géorgie

L'un des points de désaccord les plus importants demeurant entre les Etats-Unis et la Russie concerne la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'autonomie de la

politique étrangère des pays voisins de la Russie, notamment vis-à-vis de l'Ukraine et de la Géorgie.

Depuis la guerre entre la Géorgie et la Russie, et plus spécialement depuis la prise de fonction de la nouvelle administration américaine, certains se sont demandé si l'acceptation, par Washington, de la domination russe sur la Géorgie et ses autres voisins pourrait être une condition non déclarée à l'amélioration réelle des relations bilatérales, et si les efforts des Etats-Unis pour remettre à plat leurs relations avec la Russie se feraient au détriment de ces pays. Selon le vice président Joe Biden, il n'y aura pas d'échange : « *il n'y en a pas, il n'y en aura pas et il ne peut en avoir* ». La Géorgie ne devrait donc pas souffrir de la relance de la coopération avec la Russie.

Le Président Obama a publiquement rejeté la vieille notion de sphère d'influence lors de sa visite à Moscou et a clairement exprimé sa conviction que « *la souveraineté des Etats doit être la pierre angulaire de l'ordre international. Tout comme tous les Etats doivent avoir le droit de choisir leurs dirigeants, les Etats ont le droit à des frontières sûres et à une politique étrangère qui leur est propre (...). Tout système qui cède à ces droits conduira à l'anarchie* ». En conséquence, il a réitéré le soutien américain au droit des États tels que la Géorgie et l'Ukraine de choisir leurs propres alliances en tant que nations indépendantes et souveraines.

De très nombreux discours du président américain, ainsi que de très nombreux responsables d'Administration, ont clairement établi que le soutien des Etats-Unis à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Géorgie et de l'Ukraine est ferme et sans équivoque. La déclaration d'Alexander Vershbow (*Assistant Secretary of Defense for International Security Affairs*), lors de sa visite en Géorgie en octobre 2009, donne une réponse crédible aux inquiétudes relatives à cette question, celui-ci affirmant que « *la protection de l'intégrité territoriale de la Géorgie était une question de principe pour les Etats-Unis* ». L'administration démocrate suit par ailleurs la ligne de la précédente administration dans son refus de concéder à la Russie un quelconque privilège sur les régions de sa périphérie, pas plus qu'un droit de veto sur les choix souverains des Etats qui les composent. Elle admet cependant que ces régions abritent des intérêts russes vitaux. Le vice-président Joe Biden a, à cet égard, fait preuve d'une fermeté particulière dans le rejet de la « *sphère d'intérêts privilégiés* » que la Russie s'est arrogée, assurant que les Etats-Unis ne le toléreraient pas et ne la coopteraient pas. Cet engagement rhétorique a été renforcé par les visites du vice-président à Tbilissi et à Kiev. Deux semaines après le sommet américano-russe de Moscou, le vice-président a reçu la mission délicate d'assurer à l'Ukraine et à la Géorgie, ainsi qu'aux autres pays du voisinage de la Russie, que les décisions relatives au futur de leurs orientations euro-atlantiques demeureront entièrement entre leurs mains et non dans celles de Moscou. Le vice-président a confirmé que les Etats-Unis soutiennent entièrement les aspirations transatlantiques de la Géorgie et continueront à l'aider à atteindre les standards nécessaires à l'adhésion à l'OTAN : « *nous avons pour principe que les démocraties souveraines disposent du droit de prendre leurs propres décisions, de choisir leurs propres partenaires et leurs propres alliances. L'Amérique est avec vous et continuera à l'être* ».

L'engagement déclaratoire de l'Administration américaine envers la Géorgie a été suivi de faits, par la mise en place d'importants programmes dans le domaine de la sécurité et par la construction de relations de défense solides, plus particulièrement dans le cadre de la Charte américano-géorgienne de partenariat stratégique. Selon des témoignages des responsables de Département de la défense, il devient de plus en plus clair que les Etats-Unis continueront à soutenir la Géorgie et à approfondir leur assistance de sécurité pour renforcer la capacité de son partenaire dans la domaine de la défense, ainsi que dans celui de ses contributions à l'ISAF, l'objectif étant de permettre à la Géorgie de se défendre elle-même. Parallèlement, l'Administration américaine continue à faire pression sur la Russie afin qu'elle honore ses engagements pris dans l'Accord de cessez-le-feu Medvedev-Sarkozy, qui exige de la Russie de ramener le volume de ses troupes aux chiffres d'avant guerre et à leur lieu de stationnement d'origine, et qui autorise les inspections internationales dans les régions séparatistes et leurs environs. Toutefois, en dépit de ses affirmations, la Russie demeure en violation avec les termes de l'accord de cessez-le-feu.

Le soutien des Etats-Unis à la Géorgie est-il aussi inconditionnel que les déclarations de hauts responsables de l'Administration – et plus spécialement du vice-président Biden – le laissent supposer ? Début 2009, le sous-secrétaire d'Etat William Burns avait clairement stipulé qu'il n'y aurait pas de retour à la normale avec la Russie tant que ses engagements ne seraient pas remplis. Moins d'un an plus tard, en août 2009, Alexander Vershbow explique que ce soutien n'est pas aveugle et que les Etats-Unis adapteront leur soutien afin de respecter les besoins du peuple géorgien, de renforcer la sécurité régionale et de soutenir les réformes démocratiques et économiques de la Géorgie. Selon lui, le soutien continu des Etats-Unis à la Géorgie et à sa population et son engagement envers son développement démocratique et sa modernisation économique sont fondés sur la certitude que des démocraties stables aux frontières russes contribuent non seulement à la sécurité de l'Europe, mais également à celle de la Russie. Parallèlement, la démocratie géorgienne apparaît désormais moins brillante dans l'approche américaine. Lors de sa visite à Tbilissi, le vice-président Biden a clairement affirmé que la Géorgie avait encore beaucoup à faire pour consolider sa démocratie en rendant les organes gouvernementaux transparents, responsables et ouverts, en étendant les débats politiques de la rue vers le parlement, en traitant les problèmes constitutionnels relatifs à l'équilibre des pouvoirs entre le parlement et l'exécutif, en rendant la justice et les médias indépendants des influences extérieures, en établissant fermement les règles du droit, en obligeant le gouvernement vis-à-vis des décisions prises, et en permettant l'alternance démocratique par un processus constitutionnel pacifique.

9.2.8. L'élargissement de l'OTAN et la coopération OTAN-Russie sont-ils compatibles ? La coopération OTAN-Russie sans sacrifice de l'élargissement

De nombreux témoignages, déclarations et interviews des responsables de l'administration mettent en évidence l'intérêt de l'Administration Obama pour la poursuite de l'élargissement de l'Alliance atlantique, selon le principe que tout pays souverain peut en devenir membre si ce choix est approuvé par la majorité de sa population, si le pays entreprend les réformes nécessaires pour répondre aux exigences de l'OTAN et s'il est capable de contribuer à ses missions. L'élargissement de l'OTAN et la perspective de l'intégration de la Géorgie et de l'Ukraine dans les structures transatlantiques sont des

questions particulièrement controversées comme en témoignent les importantes fractures qui divisent les opinions des responsables politiques et administratifs et des experts. La guerre d'août 2008 a relancé le débat sur les conséquences et l'impact du sommet de Bucarest en avril 2008. D'un côté, certains estiment que l'incapacité de l'OTAN à garantir un MAP à la Géorgie en avril élargit les options dont la Russie disposait face à la Géorgie : « *la décision de l'OTAN à Bucarest [...] a incité Moscou à agir, sur la foi qu'il existait une fenêtre d'opportunité pour empêcher ces pays d'exercer leur choix souverain en matière de politique étrangère et de sécurité* ». D'un autre côté, d'autres estiment que le compromis né du sommet, reconnaissant les aspirations atlantiques de la Géorgie et engageant l'OTAN à l'admettre – dans une perspective indéterminée – en son sein, a stimulé l'agression russe : « *la décision de Bucarest a rendu les Russes furieux, lesquels ont déclaré leur plus vive opposition au dernier élargissement de l'OTAN qui porte sur des pays "d'intérêt national vital"* » .

Au-delà de la stricte analyse de l'élément causal de ces questionnements (une extension du MAP à la Géorgie aurait-elle pu la protéger du conflit au mois d'août ?), le lien entre les deux événements est, quant à lui, indéniable. Certains exemples démontrent encore aujourd'hui que la question de l'élargissement de l'OTAN ou de la coopération entre l'Alliance et les voisins de la Russie pèsent lourdement sur les relations entre la Russie, les Etats-Unis et l'OTAN. Entre le 6 mai et le 1er juin 2009, l'OTAN a poursuivi des manœuvres militaires (*Cooperative Longbow 09 – Cooperative Lancer 09*) dans le cadre du Partenariat pour la Paix, du Dialogue sur la Méditerranée et de l'Initiative de Coopération d'Istanbul. Vingt Etats ont participé à ces exercices afin d'améliorer l'interopérabilité entre l'Alliance et ses partenaires. Le Président russe, Dmitri Medvedev, a perçu cette décision comme dangereuse et a averti que la Russie examinerait avec attention la planification d'exercices de l'OTAN en Géorgie et « *déciderait des options en fonction des besoins* ». Après le conflit de 2008, le Ministre des affaires étrangères adjoint russe, Alexandre Grouchko, a laissé planer une menace plus précise en rappelant que la Russie « *continuait à aider l'OTAN en Afghanistan mais que si l'OTAN continuait à protéger la Géorgie, [la Russie] serait confrontée à un problème avec l'Alliance* ».

Pleinement consciente de l'hostilité de la Russie à l'élargissement et à l'impact de celui-ci sur la relation bilatérale entre les deux pays, l'Administration américaine tente de convaincre Moscou de ne pas percevoir l'Alliance comme une menace ou comme une Alliance anti-russe et d'accepter les évolutions de l'OTAN. De fait, un an après le conflit, les relations avec la Russie ont été à peu près normalisées, permettant à l'Administration américaine d'évoquer les progrès considérables réalisés depuis l'arrivée des démocrates au pouvoir. Washington souligne ainsi la relance du Conseil OTAN-Russie, et le définit comme un outil important pour atteindre des résultats pratiques dans des domaines d'intérêt mutuel tels que l'Afghanistan et la lutte contre le terrorisme. Il a également été envisagé de créer des liens entre l'OTAN, l'Organisation de Coopération de Shanghai et l'Organisation de Traité de sécurité collective, lesquelles pourraient assister les Etats-Unis dans la stabilisation de l'Afghanistan et des régions environnantes.

D'un point de vue américain, l'Afghanistan est précisément un sujet propice au dégel des relations entre l'OTAN et la Russie. L'Administration Obama estime que les fortes préoccupations de sécurité de la Russie à l'égard de l'Afghanistan et les menaces en

provenance de cette région pourraient inciter le président Medvedev à une attitude pragmatique de coopération à partir de laquelle les Etats-Unis pourraient développer les missions de l'OTAN en Afghanistan. L'Alliance a besoin de la coopération de la Russie en matière logistique et cherche un soutien russe plus direct dans ses opérations sur le terrain, ce qu'a illustré la première visite officielle du Secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, à Moscou en décembre 2009. La Russie peut fournir une aide considérable à l'OTAN, aux Etats-Unis et aux Etats de la coalition, et ce d'autant plus que Moscou a ses propres raisons pour alimenter l'effort de guerre. Toutefois, il n'est pas certain que ces raisons soient suffisantes pour favoriser la convergence d'intérêts entre la Russie et l'Alliance et puissent fonder les bases d'un « *authentique recommencement dans les relations entre l'OTAN et la Russie* », comme y aspire Anders Fogh Rasmussen.

En dépit du soutien américain au droit de la Géorgie et de l'Ukraine à rejoindre l'Alliance, l'analyse des discours officiels laisse à penser que l'élargissement de l'OTAN n'est plus une perspective de court terme et que l'Administration Obama tend à se distancer de la posture adoptée sous l'Administration précédente. Dans une interview accordée à l'Agence Inter Fax en février 2009, le sous-secrétaire d'Etat William Burns notait que « *l'adhésion est un processus complexe, qui demande du temps et qui nécessite d'être manipulé avec précaution* ». Selon lui, la Géorgie et l'Ukraine ne sont pas prêtes pour une adhésion à l'OTAN ; dans le même temps, les Etats-Unis se sont engagés à renforcer les liens entre l'OTAN et ces États à travers la Commission bilatérale récemment créée. Le secrétaire à la défense, Robert Gates, considère désormais comme nécessaire de tenir compte des sensibilités, des phobies et des anxiétés de la Russie. Il pense ainsi que l'extension de l'OTAN devrait être suspendue jusqu'à ce que la confiance entre les Etats-Unis et la Russie soit restaurée. Le secrétaire à la défense place cette suspension non seulement dans un contexte relevant du seul élargissement, mais aussi dans celui de l'efficacité de l'Alliance et de sa place dans le cadre de ses relations entre les Etats-Unis, l'Europe et la Russie.

9.2.9. Conclusion

Le conflit géorgien et l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle administration ont profondément fait évoluer l'approche américaine de la mer Noire, du Caucase et de la Géorgie. Aujourd'hui, la stratégie de l'Administration reflète le désir de développer les relations constructives de la Russie sans sacrifier les intérêts des voisins de celle-ci. L'Administration Obama croit fermement que son partenariat avec la Russie et sa coopération avec ses voisins ne sont pas mutuellement exclusifs, et que l'effort des Etats-Unis pour améliorer ses relations avec la Russie ne peut que bénéficier à ces États. Les désaccords entre les Etats-Unis et la Russie persistent dans certains domaines, tels que la présence militaire continue des forces russes en Géorgie ou l'élargissement de l'OTAN, mais ils apparaissent comme « gérés ». Sur la question de la souveraineté et des principes relatifs au droit international, les Etats-Unis et la Russie demeurent très éloignés, fait qui, selon les responsables américains, n'induit pas à une renonciation américaine de ses engagements, pas plus qu'il n'empêchera la poursuite d'une coopération plus large entre les Etats-Unis et la Russie. Reste à voir si l'Administration Obama pourra défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie et de l'Ukraine sans compromettre sa coopération avec la Russie sur un nombre important des dossiers engageant les intérêts de sécurité nationaux à long terme des Etats-Unis.

10. Le Livre blanc de 2008 à l'épreuve de la guerre en Géorgie

Dans sa lettre de mission à Jean-Claude Mallet, le Président de la République lui prescrivait de fonder ses travaux « *sur des nouvelles données du contexte international, économique et stratégique, l'évaluation des risques et des menaces potentielles* ». Dans ce cadre, on ne pouvait exiger du Livre blanc, qui tentait une vision sur quinze ans de l'ensemble du monde, qu'il annonçât une escarmouche qui ferait quelques centaines de morts en quelques jours sur quelques centaines de kilomètres carrés. On ne pouvait en attendre que des facteurs d'anticipation et de bonne gestion d'une telle crise.

S'intéressant plus aux idées qu'aux régions, aux mécanismes qu'aux peuples, le Livre blanc n'a évidemment contribué en rien à une anticipation de la guerre géorgienne. En revanche, on peut avancer qu'ayant bien campé la stature qu'y prendrait la Russie, ainsi que la place que pourrait y tenir l'Union européenne, dans ses forces mais aussi dans ses faiblesses, il a contribué à sa bonne gestion par la Présidence française. On peut au contraire estimer que la guerre en Géorgie n'a pas confirmé la place prise par l'OTAN dans le Livre blanc, et que les Nations Unies n'y ont pas justifié la confiance qu'il fait mine de leur porter.

10.1. Une claire vision de la stature russe, mais qui laisse peu de place au Caucase

Le Livre blanc consacra sa première partie à un large survol du monde³⁵⁰, mais d'une manière plus thématique que géographique, et si rapide que ni le thème de « *l'étranger proche* » russe, ni celui du Caucase ne seront abordés comme chargés de crises potentielles. Dans son étude sur les fragilités du système de sécurité collective, il évoque la prise de distance de la Russie vis-à-vis du FCE, prise de distance considérée aujourd'hui comme un des éléments d'environnement importants de la crise géorgienne³⁵¹. En revanche, dans son rapide examen des États fragiles et des zones de non-droit, il ne cite pas le Sud-Caucase³⁵².

Le Livre blanc décrit le retour de la Russie à une politique de puissance³⁵³ sous des traits qui seront effectivement parmi les plus structurants de la crise géorgienne : « *utilisation de l'arme énergétique dans les rapports internationaux, tentatives de contrôle des régions ou des pays de « l'étranger proche », remise en cause du traité sur les forces conventionnelles en Europe* ». Il note la reprise des exercices militaires, qui seront un des préludes de la crise géorgienne, et juge « *plus préoccupante encore* » « *la politique conduite à l'égard des États (...) qui posent leur candidature [à l'OTAN]* ». Il décrit enfin « *la volonté de la Russie de réaffirmer sa place* » comme un facteur pouvant « *conduire à relativiser la place de l'Amérique* » (p. 36), situation qui pouvait être une des grilles de lecture de la crise géorgienne en cette période électorale américaine.

³⁵⁰ Première partie – Chapitre 1 p. 19.

³⁵¹ Ibidem p. 37.

³⁵² Ibidem p. 38.

³⁵³ Encadré p. 38.

Le Caucase-Sud se trouve à l'écart de « *l'arc de crise, de l'Atlantique à l'océan Indien* » que le Livre blanc assigne à notre attention³⁵⁴. Sa brève évaluation du continent européen comme zone critique³⁵⁵ parle cependant bien de « *l'évolution de la Russie et de sa politique avec ses voisins immédiats, anciens États membres de l'Union soviétique, ou adjacents* » (...) qui « *resteront des facteurs importants pour la sécurité du continent et la paix dans le monde. La Russie n'est pas encore allée jusqu'au bout de l'évolution amorcée pendant les années 1990. Son attitude vis-à-vis de certains de ses voisins inquiète* ». Cependant le Livre blanc illustre ces propos par les Balkans sans citer le Caucase. De même celui-ci est-il absent de l'évocation des « *grands trafics criminels* »³⁵⁶.

10.2. Une place pour la France bien illustrée par sa gestion de la crise géorgienne

Analysant la place et les responsabilités de la France³⁵⁷, le Livre blanc ne fait aucune allusion à une responsabilité pouvant directement relier notre pays au Caucase, se contentant d'évoquer un statut dont certains aspects joueront en effet un rôle dans sa gestion de la crise géorgienne : « *Membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies depuis la création de l'organisation en 1945, elle est engagée à ce titre dans l'exercice, confié à cette instance, de la « responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales* ». « *Membre fondateur de l'Alliance Atlantique en 1949 et de l'Union européenne depuis l'origine des communautés européennes nées du traité de Rome de 1957, elle joue un rôle essentiel dans la construction et le maintien de la paix, et dans l'unification progressive de l'Europe* ».

Le Livre blanc place l'« *anticipation-réactivité* » en tête des objectifs fixés à la stratégie nationale³⁵⁸ de la France et, à cet effet, cite la « *connaissance-anticipation* » comme la première des fonctions stratégiques dont doit disposer notre pays³⁵⁹. La surprise qu'a créée la crise géorgienne indique que cet objectif reste à atteindre et que cette fonction stratégique peut encore progresser.

10.3. L'ambition européenne – et ses limites - bien illustrées par le rôle de la présidence française dans la crise géorgienne

Traitant de l'ambition européenne de la France³⁶⁰, le Livre blanc affirme qu'« *elle agira pour une Union européenne plus unie, plus forte, plus affirmée dans les domaines de la sécurité et de la défense, notamment dans la réponse aux risques et défis* » que le Livre blanc a exposés plus haut. Il développe cette prédiction³⁶¹ en constatant que « *l'adhésion des citoyens européens à une politique étrangère commune et à l'affirmation du rôle international de*

³⁵⁴ Première partie – Chapitre 2 page 43.

³⁵⁵ Ibidem p. 47.

³⁵⁶ Ibidem p. 58.

³⁵⁷ Première partie – Chapitre 3 p. 61.

³⁵⁸ Ibidem p. 63.

³⁵⁹ Ibidem p. 65.

³⁶⁰ Deuxième partie – Chapitre 4 p. 81.

³⁶¹ Ibidem p. 82.

l'Union est une constante depuis plusieurs années. 67 % souhaitent que la politique de défense et la politique étrangère soient gérées conjointement au niveau européen ». Dans ce domaine, « l'adhésion des Français est très forte, puisqu'elle s'élève (...) à 75 % ». « L'Union représente près de 500 millions de citoyens, ce qui lui confère un poids considérable. Son intervention dans certaines zones sensibles est généralement bien acceptée. ».

Ces estimations se révéleront fondées à l'occasion de la crise en Géorgie, quoique ceux qui ont regretté le manque de fermeté de la présidence de l'Union à l'égard de la Russie feront remarquer que si le rôle de l'Union est bien « *accepté* » en interne, il manque singulièrement d'autorité à l'extérieur. Les défenseurs du Livre blanc argumenteront alors que celui-ci s'est justement gardé d'évoquer une puissance décisive de l'Europe, se limitant au terme de « *poids considérable* ».

De même peut-on estimer que l'affirmation selon laquelle « *le cadre européen offre une cohérence adaptée aux crises modernes, grâce aux combinaisons possibles des instruments militaires et civils* » a été vérifiée par le déploiement de la mission européenne de contrôle. On peut à nouveau juger que le fait que cette mission n'ait pas réellement su imposer son mandat aux Russes limite cette action à un « *poids considérable* ». On remarquera enfin que si le Livre blanc a souligné la capacité de « *mobilisation de moyens substantiels pour les phases de stabilisation et de reconstruction des pays en sortie de crise* », il s'est gardé de citer la rapidité parmi les attributs de l'Europe.

10.4. Une place pour l'OTAN non confirmée par la guerre en Géorgie

L'angle sous lequel le Livre blanc traite de l'OTAN³⁶² laissait peu de place pour aborder les questions qui se sont posées lors de la crise caucasienne. On peut hasarder que l'insistance avec laquelle il parle de « *complémentarité* » entre l'Union européenne et l'OTAN a été vérifiée à l'excès en Géorgie : l'une agissant, l'autre pouvait demeurer en retrait. Mais la lecture des paragraphes sur l'OTAN comme « *instrument majeur de la gestion des crises internationales* » montre que ce n'est pas à cette complémentarité-là que faisait allusion le Livre blanc, et que la crise de Géorgie prend effectivement à contre pied ce document concernant le leadership de l'Alliance.

10.5. Une place opportune aux aspects cybernétiques des crises

La partie du Livre blanc traitant des « *attaques informatiques majeures* »³⁶³ décrit le cyberspace comme celui où « *la menace est multiforme* » et où « *l'identification de l'agresseur est délicate* ». Il souligne que « *la multiplication des tentatives d'attaques menées par des acteurs non étatiques, pirates informatiques, activistes ou organisations criminelles, est une certitude. (...) S'agissant des attaques d'origine étatique, plusieurs pays ont déjà défini des stratégies de lutte informatique offensive et se dotent effectivement de capacités techniques relayées par des pirates informatiques. Dans ce contexte, les tentatives d'attaques dissimulées sont hautement probables* ».

³⁶² Première partie – Chapitre 5 p. 99.

³⁶³ Encadré p. 53.

Sans entraîner les conséquences dramatiques que semble craindre le Livre blanc, cette description de la menace se révélera particulièrement vérifiée par la composante cybernétique de la guerre en Géorgie.

10.6. Un multilatéralisme dont la circonspection a été justifiée en Géorgie

Dans sa vision de « *la sécurité collective au XXI^{ème} siècle* », le Livre blanc place le multilatéralisme³⁶⁴ en tête de ses ambitions, et on ne peut dire que la crise géorgienne l'ait démenti sur ce point, celle-ci n'ayant pas été gérée selon les anciens clivages bilatéraux. En revanche, sa confiance affichée dans les Nations Unies³⁶⁵ n'y a pas été justifiée, puisque l'organisation s'y est montrée quasiment paralysée. Quant à la responsabilité des membres permanents du Conseil de sécurité³⁶⁶ qu'invoque le Livre blanc, on peut soit estimer que la crise géorgienne l'a une fois de plus prise en faute, le Conseil n'ayant pu s'unir autour d'une solution, soit, à l'inverse, qu'il a su, constatant sa désunion, laisser agir l'Union européenne pour arrêter le conflit et bâtir un compromis.

Quant aux organisations régionales de sécurité, dont il appelle au renforcement³⁶⁷, le Livre blanc n'en a cité aucune qui concerne la région de la crise, notamment pas l'OSCE, et on peut avancer qu'il avait déjà pris acte de l'effacement progressif de cette organisation du paysage eurasiatique.

Enfin, lorsqu'il évoque « *le rôle de l'Union européenne dans la gouvernance internationale* »³⁶⁸, le Livre blanc pose quelques principes que l'on peut considérer comme ayant été appliqués dans la crise géorgienne. Pour lui, ce rôle « *implique la mise en œuvre d'une diplomatie qui* » poursuive « *des objectifs concrets par une voie qui n'est pas d'abord celle de la force militaire. Il appartient donc au premier chef aux pays de l'Union européenne, qui font reposer une partie importante de leur sécurité sur le succès des processus multilatéraux, de montrer leur capacité d'engager des processus de négociation et d'obtenir des résultats* ». Pour lui, l'Union est capable, depuis 1994, « (...) *d'assumer des responsabilités globales en matière de gestion des crises ou encore d'appuyer les Nations unies (...) sur les théâtres d'opérations* », ce qui s'est effectivement vérifié en Géorgie.

³⁶⁴ Première partie – Chapitre 6 p. 113.

³⁶⁵ Ibidem p. 114.

³⁶⁶ Ibidem p. 115.

³⁶⁷ Ibidem p. 122.

³⁶⁸ Ibidem p. 124.

Annexe : le déroulement de la guerre d'août 2008

Après une préparation qui, avec le recul, apparaît comme intense dans les deux camps, et pendant laquelle les incidents sur le terrain ne furent que des phénomènes sans signification, la guerre ouverte par les Géorgiens ne durera que cinq jours. Les Russes prirent le contrôle de la situation en Ossétie du sud dès le premier jour et en eurent besoin de quatre autres pour, d'une part donner à leurs alliés abkhazes le temps de prendre (presque) seuls le contrôle des derniers villages géorgiens de leur province, et pour étendre autour des deux régions séparatistes une zone tampon leur permettant de négocier puis de se retirer en toute sécurité. Il leur fallut ensuite plus de dix jours pour se retirer de ces zones et occuper toute la surface de l'Abkhazie et de l'Ossétie du sud.

Contrairement à la majorité des conflits contemporains, la quasi-totalité des combats se sont déroulés hors de tous témoins tiers, y compris hors de la présence des médias internationaux. Un an après les faits, dans son rapport de septembre 2009³⁶⁹, la Commission d'experts indépendants établie par l'Union européenne, se déclarait incapable d'établir le détail des faits, notamment ceux permettant d'établir, preuves objectives à l'appui, les responsabilités exactes du déclenchement des hostilités.

Après une préparation qui, avec le recul, apparaît comme intense dans les deux camps, et pendant laquelle les incidents sur le terrain ne furent que des phénomènes de faible signification, la guerre ouverte par les Géorgiens ne durera que cinq jours. Les Russes prirent le contrôle de la situation en Ossétie du sud dès le premier jour ; ils eurent besoin de quatre autres pour, d'une part donner à leurs alliés abkhazes le temps de prendre (presque) seuls le contrôle des derniers villages géorgiens de leur province, d'autre part pour étendre autour des deux régions séparatistes une zone tampon leur permettant de négocier puis de se retirer en toute sécurité. Il leur fallut ensuite une dizaine de jours pour se retirer de ces zones et occuper toute la surface de l'Abkhazie et de l'Ossétie du sud.

Les actions militaires dans le Caucase en juillet 2008

La première quinzaine de juillet 2008 a été marquée par une lente montée en tension tant en Ossétie (attentat à la bombe et attaque de convoi le 3 juillet, bombardement de Tskhinvali et de divers villages, capture d'artilleurs géorgiens, tentative de sabotage de routes) conduisant à la mise en alerte des troupes de maintien de la paix russe dont le ministre de la défense russe envisage alors le renforcement. Parmi ces attaques, c'est l'explosion de l'IED³⁷⁰ qui a pulvérisé l'escorte de Dimitri Sanakoev, l'homme de Tbilissi en Ossétie du sud, qui pourrait avoir joué un rôle déterminant dans la décision du président Saakashvili de reconquérir la province. Suite à cet incident, les policiers géorgiens occupent à l'est de Tskhinvali une colline qui commande la route qui conduit au tunnel de Roki et donc contrôle les trafics qui l'empruntent. Ce seront en grande partie les escarmouches autour de cette colline qui feront monter la tension dans la province jusque début août.

³⁶⁹ INDEPENDANT INTERNATIONAL FACT FINDING MISSION (2009), Rapport demandé par la Décision du Conseil des ministres de l'UE 2008/901/CFSP du 2 décembre 2008 – Volume I, p. 22.

³⁷⁰ Improvised Explosive Device, ou engin explosif improvisé.

Le 9 juillet, des avions de combat russes survolent la Géorgie alors que Condoleezza Rice est à Tbilissi où elle présente un *NATO membership action plan*, consolation de la déception de Bucarest, sans doute comprise comme un encouragement. Les forces russes reconnaissent ce survol. Le 14 juillet, le ministre de la défense géorgien estime nécessaire un accroissement de 15% de ses forces.

Le 15 juillet, le District militaire du nord-Caucase russe (SKVO) lance l'exercice « Frontières du Caucase 2008 », à proximité immédiate de la frontière. Cet exercice met en œuvre des unités de la 58^{ème} armée, de la 4^{ème} armée aérienne, des gardes-frontières et des forces du ministère de l'intérieur, environ 8 000 hommes, 700 blindés et 30 aéronefs. Les Russes présentent cet exercice comme destiné à « *soutenir si nécessaire les troupes de maintien de la paix russes en Abkhazie et en Ossétie du sud* »³⁷¹.

Militairement, cet exercice a été interprété de diverses manières, avant comme après la guerre d'août : préparation d'une agression, signal aux Géorgiens que leurs projets de guerre étaient connus, tentative de les dissuader d'agir, précautions prises sur la base de la connaissance des préparatifs géorgiens, ou tout cela à la fois. Politiquement, cet exercice a été vu comme une réponse à celui (plus modeste) que conduisaient simultanément Américains et Géorgiens de l'autre côté de la frontière dans le cadre du Partenariat pour la Paix de l'OTAN. Partie du programme bilatéral « *Immédiate Response* », cet entraînement réunissait moins de 2 000 hommes autour de la base de la 4^{ème} brigade d'infanterie géorgienne à Vaziani (base russe évacuée en 2001).

Cet exercice d'interopérabilité entre les forces géorgiennes et américaines a dû gérer les incidents réels qui se sont déroulés dans la région durant la montée de la tension, en patrouillant la zone, évacuant les blessés et une partie de la population civile. Deux hélicoptères américains ont participé à ces opérations. Cet exercice s'est terminé le 31 juillet.

La deuxième partie de juillet verra divers incidents en Ossétie du sud et à proximité de la frontière abkhaze et, en fin de mois, les Ossètes du sud reconnaîtront être en train d'établir diverses fortifications en violation de l'accord de cessez-le-feu.

La mise en place et les combats

Dans les premiers jours d'août, les forces géorgiennes se concentrent plus ou moins discrètement dans les enclaves géorgiennes de la zone de conflit. Ces forces sont notamment constituées d'éléments de la 1^{ère} brigade d'infanterie, de la totalité des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} brigades d'infanterie, de la brigade d'artillerie, du bataillon autonome de chars de Gori soit, en tout, 16 000 hommes environ.

Des militaires russes (13 ?) de la « force de maintien de la paix » auraient été tués durant cette mise en place.

Mercredi 6 août

³⁷¹ Colonel General Sergey Makarov, commandant le SKVO (10 juillet 2008).

Le 6 août 2008 éclatent en Ossétie du sud les premiers échanges de tirs, sans qu'il soit clair qui porte la responsabilité de leur déclenchement, le gouvernement géorgien accusant les Ossètes d'avoir voulu créer « *une illusion de guerre* » en tirant sur des villages contrôlés par ses forces. Le leader sud-ossète estime publiquement en retour que la Géorgie a planifié une invasion de l'Ossétie du sud avant septembre. Les Ossètes comme les forces russes dénoncent des ouvertures du feu contre des villages et des survols de l'Ossétie. La Géorgie dément et fait état d'une situation au sol calme, dénonçant des tirs ossètes contre des villages géorgiens.

En Abkhazie, la situation est calme et ne donne aucun signe de reprise des combats.

Jeudi 7 août

La tension continue à monter en Ossétie du sud et les tirs se multiplient. Alors que les Ossètes ont renoncé à la dernière minute à une réunion bilatérale avec la Géorgie, une première depuis dix ans, les forces ossètes et géorgiennes s'entendent finalement, à 19H00, sur un cessez-le-feu qui apparaîtra par la suite comme un rideau de fumée destiné à masquer la mise en place des forces géorgiennes. Le général russe Marat Koulakhmetov, commandant les forces de maintien de la paix russe déclare « *Nous avons atteint la ligne rouge, le pas suivant aurait été un pas dans le gouffre* ».

Des combats reprennent à 22H00. Les Géorgiens demandent l'arrêt des attaques d'avions russes contre des villes géorgiennes, attaques démenties par les Russes et non relevées par les observateurs. Simultanément, la brigade d'artillerie de Gori ouvre le feu sur Tskhinvali, avec ses Dana³⁷² et ses BM21³⁷³ modernisés en Israël. L'usage de tels matériels d'artillerie en zone urbaine constitue un non-sens militaire et une grave imprudence au regard des règles humanitaires.

Vendredi 8 août

Ce jour est celui de l'ouverture des jeux de Pékin qui réunit la plupart des chefs d'État ou de gouvernement concernés par la crise.

Dans la nuit du 7 au 8, les Géorgiens annoncent que des explosions auraient eu lieu dans leurs bases militaires de Vaziani et Marneuli. À 01H30, la Géorgie lance une attaque massive sur Tskhinvali et le reste de l'Ossétie du sud. Des projectiles frappent des stationnements des forces de maintien de la paix russes dans la capitale sud-ossète.

La Géorgie affirme alors avoir pris le contrôle de la majorité de l'Ossétie du sud après de durs combats toute la nuit face à la mobilisation de toutes les forces russes. Le général Mamouka Kourachvilili, chef des forces géorgiennes de maintien de la paix en Ossétie du sud, déclare que Tbilissi a « *décidé de restaurer l'ordre constitutionnel dans la zone de conflit* ». Ces propos seront démentis plus tard par les Géorgiens affirmant qu'il s'agit de repousser une invasion russe.

Cependant, à 07H00 les Géorgiens, qui ont mis en l'air leurs Sukhoi 25 et leurs Mi 24, marquent toujours le pas autour de la capitale sud-ossète et déclarent n'avoir l'intention d'y

³⁷² Canon automoteur tchèque de 152 mm.

³⁷³ Lance roquette multiple d'origine russe de 122 mm.

entrer « *que s'ils y sont forcés* ». Devant ces difficultés, la Géorgie annonce un cessez-le-feu de trois heures, de 11H00 GMT à 14H00 GMT, « *pour permettre l'évacuation des civils d'Ossétie du sud* ». Selon certaines sources, les Géorgiens ont à cette heure déjà pris conscience que leurs forces lancées sur le tunnel de Roki ont été bloquées à Dzava, à 25 km du tunnel, et qu'elles ne l'atteindront pas. Dans ce cas, les plus lucides savent dès cette heure que leur pari est perdu. On apprendra plus tard que c'est de Dzava que le gouvernement séparatiste Ossète dirige ses opérations.

Ce sera la seule sortie des Sukhoi, qui seront par la suite camouflés au sol, tandis qu'une partie des Mi 24 seront abattus. La 4^{ème} brigade mécanisée géorgienne entre dans Tskhinvali et n'y subit que de faibles pertes (un seul Cobra³⁷⁴ détruit).

En milieu de journée, des chars russes débouchent du tunnel de Roki (certaines sources retardent ce débouché à 17H00) et entrent en Ossétie du sud. En fin d'après-midi elles apparaissent à l'entrée de Tskhinvali et dans la soirée l'ont partiellement investie. La presse observe des camions et des chars russes continuant à se diriger vers l'Ossétie du sud à partir de Vladikavkaz, la capitale de l'Ossétie du nord.

Des bombardements russes ponctuels et ciblés sont appliqués par les Russes sur Gori, sur l'aéroport militaire de Marneoulie (est de la Géorgie) et sur des positions géorgiennes autour de Tskhinvali. Tbilissi affirme avoir abattu deux avions russes.

En Abkhazie, les forces abkhazes commencent à introduire unités armées dans la *restricted weapons zone*, en violation de l'accord de Moscou de 1994.

Samedi 9 août

En Ossétie du sud, les troupes russes continuent de franchir le tunnel de Roki et de violents affrontements se poursuivent en Ossétie du Sud, mais il est déjà clair que la Géorgie a perdu la province. Pourtant, le 9 au matin, le président Saakashvili annonce : « *nous contrôlons Tskhinvali et les trois quarts de l'Ossétie du sud à l'exception de Dzava* ». C'est encore vrai pour quelques heures, mais c'est justement ce manque de contrôle de la route du tunnel qui permet au Russes de repousser les forces géorgiennes hors de la province. Cinq appareils d'appui au sol russes seront détruits et deux pilotes faits prisonniers. Dans la soirée, les forces géorgiennes ne contrôlent plus que les faubourgs de la capitale sud-ossète.

Les forces abkhazes ouvrent un second front en attaquant la haute vallée de Kodori, seule partie de cette région séparatiste encore contrôlée par les Géorgiens. Dans l'après midi, des bombardements, probablement russes, frappent la haute vallée de Kodori.

Dès les premières heures du jour, les forces russes ont conduit des attaques aériennes contre des positions de Géorgie occidentale, notamment la base de Senaki et le port de Poti, ainsi qu'autour de la ville de Zugdidi.

En mer Noire, le croiseur Moskva, à la tête d'une douzaine de bâtiments de la flotte de la mer Noire, quitte le port de Sébastopol et établit un blocus le long des côtes géorgiennes.

³⁷⁴ Blindé léger d'origine turque.

Parmi eux le LST Tsevar Kvrikov et d'autres navires amphibies plagent 3 000 hommes et des blindés à Ochanchina.

Dimanche 10 août

Des combats sporadiques se poursuivent en Ossétie du Sud ainsi que des bombardements russes dans les gorges de Kodori, contre le port de Poti et un aéroport militaire près de Tbilissi. La Géorgie annonce un retrait quasi-complet de ses troupes de l'Ossétie du Sud et un cessez-le-feu. L'armée russe prend le contrôle complet de Tskhinvali. En fait, dans la nuit, la résistance géorgienne s'effondre et les unités saisies de panique se débandent, abandonnant leurs matériels.

Le président de l'Abkhazie séparatiste, Sergueï Bagapsh affirme mobiliser son armée et rappeler ses réservistes. Des unités russes sont observées en déplacement vers la frontière géorgienne. La télévision russe annonce l'arrivée de forces en renforcement des forces de maintien de la paix russes.

La marine russe débarque des troupes sur la côte abkhaze. Le Miraj, petit bâtiment lance-missiles (missiles Moskit³⁷⁵) russe, coule une vedette géorgienne (le Tbilissi) dont le comportement agace la flotte russe.

L'essentiel du contingent géorgien en Irak est aérotransporté en Géorgie par l'US Air Force. Le gouvernement géorgien affirme que les Russes ont déployé 6 000 hommes en Ossétie du sud et 4 000 en Abkhazie. Dans les deux cas, ces chiffres s'avéreront sous-estimés.

Lundi 11 août

Des sources géorgiennes affirment que, dans la nuit, plusieurs villes de Géorgie, dont la banlieue de Tbilissi, Gori et le port de Poti, ont été la cible de bombardements russes (autorités et témoins géorgiens). Les Russes démentent avoir bombardé l'aéroport de Tbilissi (ce démenti se révélera sincère), mais n'excluent pas d'attaquer les radars de la circulation aérienne (ils attaqueront des radars militaires). Les forces géorgiennes abandonnent Gori avant même l'approche russe, dans ce qui semble bien avoir été un mouvement de panique sans justification.

Désormais, les Russes mènent librement le jeu. Outre la poursuite de la prise de contrôle de l'Ossétie du sud et de l'Abkhazie, ils s'acharnent à confirmer la désorganisation des forces géorgiennes en se saisissant de la ville de Senaki, à l'ouest du pays. Au soir, ils contrôlent aussi Gali. Maintenant maîtresses de Tskhinvali, les forces russes réduisent les dernières poches géorgiennes d'Ossétie du sud et confisquent les armes de la police géorgienne. Malgré l'annonce géorgienne de cessez-le-feu, les tirs se poursuivent toute la journée.

Des forces russes continuent d'entrer en Abkhazie par route, par air et par rail. Le commandement russe annonce avoir dépêché 9 000 parachutistes et 350 véhicules blindés dans la province pour renforcer les troupes de maintien de la paix, chiffre proche de la réalité.

³⁷⁵ Missile mer-mer supersonique russe, spécialement conçu pour les mers étroites et les cibles de faible taille.

Dans les gorges de Kodori, les troupes abkhazes poursuivent l'encerclement des troupes géorgiennes et les harcellent de leur artillerie. Le président Bagapch déclare ne pas avoir l'intention de franchir la rivière Ingouri ni pénétrer en territoire géorgien.

Initialement demeurées côté Gali par rapport à la zone de cessez-le-feu, les forces russes pénètrent côté Zugdidi et dans les zones adjacentes de Senaki et Poti.

Le chef d'état-major adjoint des forces russes, le colonel général Anatoly Nogovitsyn, déclare que la Russie s'en tiendra aux accords de 1992 qui fixent la mission de maintien de la paix russe, sans visées sur le reste du territoire géorgien.

Mardi 12 août

Le 12 août sera la journée de l'accord en 6 points négocié par le président français, et le dernier jour de véritables combats.

L'armée russe est sortie des territoires de d'Ossétie du sud et d'Abkhazie, prenant notamment le contrôle de l'aéroport de Senaki et établissant un couloir de sécurité pour leurs troupes autour des provinces séparatistes. Elle s'applique désormais à détruire toute installation et tout matériel militaires géorgien qu'elle rencontre, en ce qui semble non seulement un souci de détruire le potentiel militaire géorgien, mais peut-être aussi une volonté de montrer que l'aspiration à l'OTAN ne suffit pas à faire la puissance militaire.

Les forces Abkhazes, environ 1 000 hommes, appuyées par des frappes aériennes et les forces russes, continuent d'attaquer les positions géorgiennes de la haute vallée de Kodori. Les forces géorgiennes évacuent la vallée « *en signe de bonne volonté* », selon le gouvernement géorgien, suivies de toute la population géorgienne de la vallée, complétant ainsi le nettoyage ethnique de l'Abkhazie il y a quinze ans.

Le président Medvedev affirme avoir donné l'ordre de stopper « *l'opération visant à contraindre les autorités géorgiennes à la paix* », mais que les combats se poursuivent. « *L'objectif est atteint. La sécurité de nos troupes de maintien de la paix et de la population civile est restaurée* ». « *L'agresseur est puni et ses forces armées désorganisées* » a-t-il dit en recevant le président Sarkozy.

Bilan du conflit

La guerre en Géorgie a fait entre 500 et 1 000 morts, civils et militaires, ce qui la range dans la catégorie des conflits mineurs. Ses destructions civiles ont été modestes, en dehors de celles de la capitale sud-ossète. En revanche le potentiel militaire géorgien a été pour l'essentiel saisi ou détruit.

Les victimes et destructions civiles

Au delà des déclarations des belligérants, il semble que le chiffre de 230 morts civils constitue le maximum que les études les plus sérieuses aient pu relever. Les destructions

civiles ont été au contraire spectaculaires, mais concentrées dans Tskhinvali, outre les destructions intentionnelles de villages géorgiens d'Ossétie du sud après le conflit.

Victimes civiles

- Civils ossètes tués : environ 360 selon la Russie et l'Ossétie, ce qui semble exagéré.
- Civils géorgiens tués ou disparus : plus de 200 selon le gouvernement géorgien, ce qui semble également exagéré.
- 1 étranger (journaliste) tué et 3 blessés.

Destructions civiles

Les destructions de bâtiments civils semblent avoir été notables à Tskhinvali, au regard de la brièveté du conflit et de la modestie des forces en présence : habitations civiles, hôpital, quartier juif. Elles ont en tous cas frappé les observateurs étrangers après le conflit, comme par exemple deux parlementaires belges en septembre 2008³⁷⁶. Ces destructions localisées ne sont pas le signe de combats intenses mais l'effet des tirs d'artillerie géorgiens qui ont marqué cette campagne.

Outre ces dégâts, principalement d'origine géorgienne, on doit prendre en compte la destruction systématique par les Ossètes des villages géorgiens de la région de Tskhinvali, afin de contraindre leurs habitants à quitter l'Ossétie du sud, rendant difficilement réversible ce qui a pu être qualifié de purification ethnique.

Déplacés

Outre la région de Tskhinvali, l'est de la province, essentiellement géorgien, est devenu totalement ossète, faisant désormais correspondre l'Ossétie ethnique avec l'Ossétie administrative, ce qui constitue un des échecs les plus graves de Tbilissi dans cette guerre. Les derniers nationaux géorgiens d'Abkhazie ont été contraints de quitter la république séparatiste. Le conflit semble avoir déplacé environ 100 000 personnes dont 35 000 n'auraient pas rejoint leur domicile un an après le conflit³⁷⁷.

Les pertes militaires

Au total, il semble qu'au maximum 200 à 300 militaires ou assimilés aient trouvé la mort dans les affrontements d'Ossétie du sud.

Pertes militaires pour la Géorgie

La Géorgie déclare avoir perdu 170 militaires et 14 policiers tués, 1 100 blessés, 46 disparus et une vingtaine de prisonniers.

Les pertes matérielles ont été en partie seulement dues aux destructions du combat, mais surtout aux saisies des Russes, notamment à Gori, et aux saisies abkhazes dans la haute vallée de Kodori. Le bilan des moyens détruits et saisis conduit à estimer une baisse du potentiel géorgien en matière de forces de manœuvre supérieure à 25% : 30% de leurs

³⁷⁶ Christine Defraigne et Joseph Dubié, sénateurs conservatrice et écolo de Belgique, durant leur visite en Ossétie du sud en septembre 2008. Joseph Dubié fut en décembre un des journalistes victime de la désinformation en Roumanie sur les charniers de Timișoara.

³⁷⁷ INDEPENDANT INTERNATIONAL FACT FINDING MISSION (2009), Rapport demandé par la Décision du Conseil des ministres de l'UE 2008/901/CFSP du 2 décembre 2008 – Volume I, p. 6.

chars, 25% de leurs BMP, 30% de leurs BTR, 50% en matière de moyens sol-air ; la quasi-totalité de leur marine ; 20% de leurs hélicoptères d'attaque ; une partie inconnue de leur aviation de combat.

Les bases de Gori et Senaki (cantonnant chacune une brigade d'infanterie) sont dévastées. Les bases de Kutaissi, Vaziani et Sachkere (troupes de montagne) n'ont subi que des dommages mineurs. La base aérienne de Senaki est détruite et celle de Marneuli est endommagée.

Pertes militaires pour la Russie et les séparatistes

La Russie confirme environ 70 morts et disparus et 300 blessés.

L'Ossétie du sud confirme environ 150 morts (ce qui pourrait être très exagéré) et 40 prisonniers.

L'Abkhazie n'annonce qu'un mort et 2 blessés.

Bibliographie

Ouvrages :

- Asmus (Ronald D.), *A Little War That Shook the World: Georgia, Russia, and the Future of the West*, 2009, Palgrave Macmillan, 272p.
- Cornell (Svante), Starr (Frederick), ed., *The Guns of August 2008, Russia's War in Georgia*, Washington, Sharpe, 2009, 304 p.
- Saakachvili (Mikheil), *Je vous parle de liberté*, Paris, Hachette, 2008, 207 p.
- Zourabichvili (Salomé), *La tragédie géorgienne – 2003-2008*, Paris, Grasset, 2009, 332 p.

111

Revue :

- Allison (Roy), "Russia resurgent? Moscow's campaign to 'coerce Georgia to peace", *International Affairs*, vol. 84, n° 6, 2008, pp. 1145–1171.
- Antonenko (Oksana), "The guns of August: a war with no winner", *Survival*, octobre-novembre 2008, vol. 50, n° 5, pp. 23-35.
- Blank (Stephen), "Georgia: the War Russia Lost", *Military Review*, novembre-décembre 2008, pp. 39-46.
- Derluguian (Georgi), "On the making of Georgian-Russian stereotyping", *Ab imperio*, n° 3, 2008.
- Cornell (Svante), "War in Georgia, Jitters All Around", *Current History*, octobre 2008, pp. 307-314.
- King (Charles), "The Five Day War", *Foreign Affairs*, vol. 87, n° 6, novembre-décembre 2008, pp. 2-11.
- Mandeville (Laure), "Russie: l'empire contre-attaque", *Politique internationale*, n° 121, automne 2008, pp. 81-109.
- Malek (Martin), "Georgian & Russia: The 'Unknown' Prelude to the Five-Day War", *Caucasian Review of International Affairs*, vol. 3, n° 2, printemps 2009, pp. 227-232.
- Sakwa (Richard), "'New Cold War' or twenty years' crisis? Russia and international politics", *International Affairs*, vol. 84, n° 2, 2008, pp. 241–267.
- Serrano (Sylvia), "Géorgie : le rêve brisé », *Politique internationale*, n° 121, automne 2008, pp. 153-172.
- Tatum (Jesse David), "Democratic Transition in Georgia: Post-Rose Revolution Internal Pressures on Leadership", *Caucasian Review of International Affairs*, vol. 3, n° 2, Printemps 2009, pp. 156-171.

Internet – Articles, Études :

- Blandy (Charles), "Provocation, Deception, Entrapment: The Russo-Georgian Five Day War », *Advanced Research and Assessment Group*, March 2009, 15 p.
- Cornell (Svante), Popjanevski (Johanna), Nilsson (Niklos), "Russia's War in Georgia: Causes and Implications for Georgia and the World", *Central Asia – Caucasus Institute, Silk Road Studies Program, Policy Paper*, août 2009, 43 p.
- Haindrava (Ivlian), "Eyes Wide Open", *Russian Analytical Digest*, n° 45, 4 septembre 2008, pp. 6-8.

- Markedonov (Sergei), "Caucasus Conflict Breaks Old Rules of the Game", *Russian Analytical Digest*, n° 45, 4 septembre 2008, pp. 2-5.
- Markedonov (Sergei), "Regional Conflicts Reloaded", *Russia in global Affairs*, n° 4, octobre-décembre 2008.
- Nichol (Jim), "Russia-Georgia Conflict in South Ossetia: Context and Implications for U.S. Interests", *Congressional Research Service*, 24 octobre 2008, 38 p.
- Philips (David), "Post-Conflict Georgia", *The Atlantic Council of the United-States*, Policy Paper, septembre 2008, 23 p.
- Sheer (James), "Culpabilities and Consequences", *Chatham House*, septembre 2008, 6 p.
- Tangiashvili (Nodar), "From Fomenting Secessionist Conflicts to Waging Wars: Russia's Far-reaching Georgia Policies", *Real Instituto Elcano*, ARI n° 98, 3 septembre 2008, 7 p.
- Tsiskarishvili (Soso), ed., "Crisis in Georgia, 2008: Preconditions, Reality, Perspectives", Tbilissi, *Independent Experts's Club*, 2009, 68 p.
- "After August 2008, Consequences of the Russian-Georgian War", Tbilissi, *CIPDD*, septembre 2008, 48 p.
- "Russia vs Georgia: The Fallout", *International Crisis Group*, Europe Report, n° 195, Brussels, 22 août 2008, 43 p.
- "Georgia: The Risks of Winter", *International Crisis Group*, Europe Briefing n° 51, Tbilisi/Brussels, 26 novembre 2008, 18 p.
- "Georgia-Russia: Still Insecure and Dangerous", *International Crisis Group*, Europe Briefing n° 53, Tbilisi/Brussels, 22 juin 2009, 19 p.

Sites officiels :

- Présidence de la Géorgie : <http://www.president.gov.ge/>
 → Releases / Briefings / Speeches
 → Concept de politique étrangère 2006-2009.
- Ministère géorgien de la Défense : <http://www.mod.gov.ge/>
 → Cartes des bombardements russes en territoire géorgien
- Ministère géorgien des Affaires étrangères : <http://www.mfa.gov.ge/>
- Bureau du Ministre d'État géorgien pour la Réintégration : <http://www.smr.gov.ge/en>
 → "Report by the Government of Georgia on the aggression by the Russian Federation against Georgia", août 2009, 36 p.
- Parlement géorgien : <http://www.parliament.ge/>
 → "The Temporary Parliamentary Commission on Investigation of the Military Aggression and Other Actions of Russia Undertaken against the Territorial Integrity of Georgia", Conclusion, News, 7 janvier 2009, 59 p.
 → "The Temporary Parliamentary Commission on Investigation of the Military Aggression and Other Actions of Russia Undertaken against the Territorial Integrity of Georgia", Sittings, du 25-10 au 28-11 2008.
- Présidence de la Fédération de Russie : <http://eng.kremlin.ru/>
- Ministère russe des Affaires étrangères : <http://www.mid.ru/>

Liste des entretiens - à Tbilissi (juillet 2009) :

- Universitaires, experts, analystes :
 → Association for International Relations: Levan Tsutskiridze, President

- Center for International Peace, Development and Democracy: Ghia Nodia, Director
 - Georgia's Institute of Political Analysis: Tornike Sharashenidze, Director
 - Georgian Foundation for Strategic and International Studies: Alexander Rondeli, Pres
 - Ilia Chavchavadze State University: David Aprasidze Professor, Dean, Faculty of Philosophy and Social Sciences ; Nika Chitadze, Associated Professor
 - Independent Experts' Club: Soso Tsiskarishvili, President
 - International Center on Conflict and Negotiation (ICCN): George Khutsishvili, Director
 - Liberty Institute: Levan Ramishvili, Director
 - Liana Jervanidze, analyste indépendante – spécialiste des questions énergétiques
- Officiels :
 - Ambassade de France : Colonel Daniel Chambon, attaché de défense
 - Présidence : Eka Tkeshelashvili, Head of the National Security Council
 - Ministère de la Défense : Giorgi Muchaidze, Deputy Minister
 - Ministère de l'Intérieur : Shota Utiashvili, Head of the Analysis Department
 - Ministère des Affaires étrangères : Giga Bokeria, Premier adjoint (en attente)
 - Ministère de la Réintégration Temuri Yakobashvili, Minister (en attente)
 - Parlement : David Darchiashvili, Chairman of the **European Integration Committee**
 - UE : EU Monitoring Mission Général Gilles Janvier, Deputy Head of Mission, Eithne MacDermott, Executive Officer of DhoM / Commission : Robin Liddell, First Consellor.
 - Autres :
 - Regis Genté, journaliste - Radio France Internationale